QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12082 — JEUDI 1er DÉCEMBRE 1983

AUX PAYS-BAS

Les ravisseurs de M. Heineken ont été arrêtés

Le brasseur et son chauffeur sont sains et saufs

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, [illegible] ; Tunisie, [illegible] ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, [illegible] ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, [illegible] ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 [illegible] ; E.-U., [illegible] ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, [illegible] ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, [illegible] ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, [illegible]

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

Télex MONDPAR [illegible]

C.C.P. [illegible] PARIS

Tél. : 246-72-23

Une affaire de corruption ébranle la coalition de Bonn

Epreuve pour M. Kohl

La démocratie ouest-allemande est en train de faire la preuve de sa maturité dans un domaine où elle avait été épargnée depuis sa fondation : les scandales politico-financiers. En demandant la levée de l'immunité parlementaire du comte *Otto Lambsdorff*, un des plus importants ministres du cabinet Kohl, et en inculpant deux anciens ministres et deux hommes d'affaires pour « corruption », le parquet de Bonn est passé outre à toutes les tentatives faites pour étouffer un scandale qui éclabousse les quatre principaux partis de la R.F.A., bien que les personnalités politiques mises en cause par la justice appartiennent au parti libéral.

La presse a joué son rôle en découvrant les liens douteux entre le groupe Flick et des ministres qui ont eu un peu tendance à confondre la gestion de l'économie nationale, les affaires privées et les caisses de leurs partis, encore que certains excès dans les révélations aient fait bon marché de la présomption d'innocence. Mais dans un pays que l'histoire a rendu particulièrement sourcilleux sur l'observation des règles de la démocratie, les ministres, comme la femme de César, ne doivent pas pouvoir être soupçonnés.

Personne ne reproche au ministre de l'économie et à ses collègues d'avoir profité de leur position pour s'enrichir personnellement ; c'est sans doute pourquoi le vice-chancelier et président du parti libéral, M. Genscher, a récemment renouvelé sa confiance à son ami Lambsdorff. Il paraît pourtant impensable que le chancelier Kohl ne se sépare pas rapidement d'un collaborateur à la fois gênant et indispensable. Si *M. Lambsdorff* s'accroche à son portefeuille malgré la levée (probable) de son immunité parlementaire et les poursuites qui seront engagées contre lui, l'opprobe rejaillira sur toute la coalition démocrate-chrétienne-libérale.

S'il donne sa démission, c'est le symbole de la nouvelle alliance entre la C.D.U.-C.S.U. et le F.D.P. qui s'en va. C'est lui qui, à l'automne 1982, a, par ses exigences, sonné le glas du gouvernement Schmidt dans lequel il occupait déjà le poste de l'économie ; c'est encore lui qui a permis au parti libéral de se sortir honorablement des élections de mars dernier. Comme le F.D.P. n'a aucun candidat d'envergure à proposer à sa succession, M. Strauss serait trop heureux d'exiger de M. Kohl son retour à Bonn, à la tête d'un grand ministère de l'économie et des finances.

M. Kohl, qui a réussi jusqu'à présent à contenir la pression de son turbulent allié bavarois, ne veut pas « résoudre d'autres problèmes » grâce au cas Lambsdorff. La C.S.U. a fait preuve d'une grande discrétion, peut-être parce que ses dirigeants ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Nul doute cependant que, si M. Lambsdorff donnait sa démission, M. Strauss s'engouffrerait dans la brèche. Confronté à sa première véritable épreuve, le chancelier, que l'on dit indécis mais auquel personne ne nie un grand sens politique, devra agir vite s'il veut éviter qu'une affaire de pots-de-vin ne dégénère en crise politique.

M. Lambsdorff, le ministre de l'économie est sur le point d'être inculpé

De notre correspondant

Bonn. — Les très nombreux journalistes venus assister à la conférence de presse que donnaient mardi 29 novembre six magistrats de Bonn qui suivent depuis deux ans l'« affaire Flick » n'ont pas été déçus. Les magistrats ont en effet demandé au Bundestag de lever l'immunité parlementaire du ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, afin qu'il puisse être traduit en justice. L'instruction a également débouché sur l'inculpation du prédécesseur de M. Lambsdorff, M. Hans Friderichs (libéral), ministre de l'économie à Bonn de 1972 à 1977 et actuellement président de la Dresdner Bank, de M. Horst Ludwig Riermer, libéral également, ancien ministre de l'économie du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, et de deux hauts personnages du groupe industriel Flick, M. Eberhard von Brauchitsch, manager au bras long, et un plus modeste employé, M. Manfred Nemitz.

En revanche, les poursuites sont abandonnées contre une douzaine d'autres suspects, dont deux anciens ministres des finances sociaux-démocrates, MM. Matthöfer et Lahnstein, et Mme Liselotte Funcke, membre important du parti libéral.

La décision des magistrats a surpris par sa sévérité. C'est bel et bien de corruption, et pour tout dire de trafic d'influence, qu'auront à répondre les inculpés devant le tribunal.

Une brève déclaration indique que, « *d'après les résultats de l'enquête, Eberhard von Brauchitsch a versé, de décembre 1975 au milieu de 1977, 375 000 marks en espèces au ministre fédéral de l'économie de l'époque, Hans Friderichs, et, en décembre 1977 comme dans l'année 1980, 135 000 marks à son successeur, le comte Lambsdorff, afin d'influencer la décision qu'ils avaient à prendre au sujet de la demande d'exonération fiscale présentée par le groupe Flick. Les deux hommes n'ont pas de circonstances atténuantes* ».

Il ne faut pas pour autant écarter la thèse selon laquelle MM. Friderichs et Lambsdorff auraient agi non par vénalité — on ne leur reproche pas d'avoir gardé pour eux les subsides reçus — mais par sympathie pour les intérêts de la grande industrie à laquelle leur parti, le F.D.P., était intimement lié. Les largesses de M. von Brauchitsch ne seraient venues que par surcroît.

ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite page 12.)

Le P.C. et le P.S. tentent de surmonter leurs divergences

Les socialistes veulent obtenir de leurs alliés un soutien plus explicite au gouvernement

Une partie de bras de fer qui ne peut aller au bout de sa logique. Ainsi se présente, jeudi 1er décembre, le troisième sommet P.C.-P.S. depuis l'accession de la gauche aux responsabilités. A dire vrai, le bras de fer n'a jamais cessé. Avant la victoire, il s'agissait pour les socialistes d'assurer leur prééminence à gauche pour rendre cette victoire possible ; après celle-ci, il s'agit pour les communistes de rétablir, autant que faire se peut, le rapport des forces au sein de la gauche ; en clair, se refaire une santé aux dépens des socialistes, au nom de l'intérêt supérieur du parti.

Cela étant posé, que veulent les deux principales composantes de la majorité ? Ni l'une ni l'autre ne peuvent se permettre de rompre.

Le P.C. ne le peut pas, bien que certains, en son sein, puissent être tentés de le faire. S'ils sont tentés, c'est parce que la gauche s'est éloignée de la ligne de 1981. En deux temps. Elle a changé de politique économique. Puis elle a changé de discours.

La prestation de M. Laurent Fabius à Europe 1 le 27 novembre est la plus récente illustration du nouveau cours (réalisme, modernisme). Ce faisant, elle a — tardivement, mais heureusement — adapté son verbe à ses actes. Il ne faut pas mésestimer le poids des mots, ni leur charge symbolique : le langage de la vérité rend incontestablement plus difficile la participation des communistes, parce qu'il rompt avec une thématique traditionnelle (les lendemains qui chantent) et contrarie l'attente du « peuple de gauche » lui-même.

Les communistes pourraient donc se prévaloir de cette évolution pour rééditer l'épisode de la rupture de septembre 1977. Mais leur propre électorat ne le comprendrait pas (1). Ils prendraient le risque d'apparaître comme ceux par qui le malheur arrive ; or, à gauche plus qu'ailleurs, celui qui divise est celui qui trahit. Enfin, un départ aujourd'hui — au moment où les fusées américaines Pershing-2 arrivent sur le sol européen — ne manquerait pas d'être interprété comme la conséquence d'un choix de politique internationale, interprétation électoralement coûteuse s'il en est. Dans la phase préparatoire au sommet du 1er décembre, les socialistes se sont employés à préparer le terrain sur ce thème, en dénonçant les infidélités du P.C. à l'égard de l'action extérieure de la France.

Même s'ils peuvent — disposant de la majorité absolue — gouverner seuls, comment les socialistes, de leur côté, pourraient-ils s'accommoder d'une rupture ? La tâche prioritaire étant, à leurs yeux, de « reconquérir » l'opinion, on voit mal que cette reconquête puisse commencer par une soustraction. Pour redevenir majoritaire, la gauche a plutôt besoin de s'élargir. La gauche, c'est-à-dire le P.C. et le P.S. Surtout, comment les socialistes pourraient-ils courir le risque d'ouvrir un front social alors que, précisément, la paix sociale est le seul véritable atout dont la majorité dispose pour réussir ?

Dès lors que la limite à ne pas dépasser est connue, l'enjeu est, pour le P.S., de contraindre le P.C. à soutenir davantage le gouvernement et donc, pour M. Jospin, d'obtenir de M. Marchais un maximum d'engagements explicites. Pour le P.C., il est de garder deux fers au feu au nom de la « participation-pression ».

Le jeu est cependant plus risqué qu'il n'y paraît.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

(1) Un sondage de la Sofres publié dans plusieurs journaux de province le 16 novembre indique que les électeurs communistes souhaitent massivement que la participation du P.C. au gouvernement se poursuive.

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN A L'ESPAGNE ET AU PORTUGAL

La double mésentente

par MARCEL NIEDERGANG

M. Mario Soares se dit persuadé que le Portugal entrera dans le Marché commun européen dès le premier semestre de 1984, en tout cas avant l'Espagne. Il l'a encore répété à New-York la semaine dernière. Le chef du gouvernement portugais a trouvé des raisons de renforcer son optimisme foncier au cours de son déjeuner du samedi 26 novembre à l'Élysée avec M. Mitterrand. Le président de la République a, en effet, précisé à Bonn, après sa rencontre avec le chancelier Kohl, que « *l'Espagne et le Portugal sont en droit d'attendre qu'il soit répondu de façon claire à leur demande d'adhésion et dans un délai relativement court* ». « *La France*, a-t-il ajouté, *prendra position pour que ce délai soit fixé à Athènes.* » C'est-à-dire au cours du Conseil européen qui doit avoir lieu dans la capitale grecque du 4 au 6 décembre.

En fait, personne aujourd'hui ne peut dire si et quand le Portugal et l'Espagne adhéreront au Marché commun. Le seul point sur lequel les Dix de la Communauté et les deux « candidats » sont d'accord est qu'il convient d'abord de mettre de l'ordre dans la « maison Europe ». C'est une évidence bien admise à Madrid. « *La Communauté*, affirme M. Carlos Ferrer Salat, le « patron » des patrons espagnols (1), *n'entrera pas dans la ligne droite des négociations d'adhésion de l'Espagne tant qu'elle n'aura pas résolu la crise interne qui la maintient dans une semi-paralysie et lui interdit de faire face à ses engagements financiers les plus immédiats.* » M. Cheysson ne dit pas autre chose : « *Un échec au sommet européen d'Athènes mettrait la C.E.E. dans l'incapacité de poursuivre les négociations d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal. Une Communauté qui n'arrive pas à définir son avenir n'est pas en mesure de négocier... Elle ne sait pas de quoi elle parle.* »

Les certitudes relatives de M. Soares ne sont de toute manière guère appréciées à Madrid, où l'on espérait que les négociations d'adhésion auraient — selon un vœu exprimé par les Allemands — lieu en même temps. M. Soares, qui estime, non sans raison, que son dossier est meilleur, veut que le Portugal fasse cavalier seul. Il l'a redit à M. Felipe Gonzalez à l'occasion du sommet luso-espagnol du 12 novembre, qui a été un échec. Les Portugais ont repoussé le projet espagnol de « Benelux ibérique », une zone de libre échange qui, dans l'esprit du premier ministre espagnol, « *devrait préparer la voie à une zone industrielle et économique de la péninsule dans le cadre commercial de l'Europe* ».

Portugais et Espagnols ont du mal à s'entendre et à se comprendre. « *Deux frères siamois unis par le dos* », la formule est attribuée au chef du parti socialiste espagnol. Elle est juste. L'histoire l'atteste. Le Portugal, tourné vers l'Atlantique et la Grande-Bretagne, n'a jamais tout à fait oublié ses inquiétudes face à l'« impérialisme » castillan. L'Espagne a longtemps ignoré ce petit voisin encore plus pauvre que lui. A Lisbonne, on apprend le français et l'anglais, pas l'espagnol. A Madrid, la langue de Camoens suscite l'indifférence.

(Lire la suite page 5.)

(1) Au cours d'un colloque franco-espagnol sur l'adhésion de l'Espagne, à Barcelone, le 17 octobre 1983.

AU JOUR LE JOUR

Motion

Ce n'est pas nous qui dirons le contraire : la liberté de la presse est un bien si précieux - et si rare ! - qu'il ne faut s'approcher d'elle qu'à pas mesurés, précautionneusement, et ne manier ou modifier les lois qui la régissent qu'avec délicatesse.

Il est donc naturel — et sain — qu'on s'inquiète de la précipitation avec laquelle le pouvoir se saisit de ce dossier.

Il n'est pas rassurant non plus de voir l'opposition brandir, en guise de parade, une motion de... censure.

A vos ciseaux, Messieurs !

BRUNO FRAPPAT.

Les évêques et la bombe

Lire page 2 les articles d'ANDRÉ GLUCKSMANN du Père JEAN CARDONNEL, de l'amiral DE JOYBERT et de FRANÇOIS GORAND

Images de la chanson française

Lire pages 19 à 21 un numéro spécial du « Monde des arts et des spectacles »

RÉPONSE A MAURICE DUVERGER

Une réforme pour les étudiants

Alors que des universitaires continuent de signer des pétitions et des appels au président de la République pour obtenir d'importants aménagements au projet de loi sur l'enseignement supérieur, les députés socialistes ont accepté, le 29 novembre, de ne pas modifier le texte adopté en juin à l'Assemblée nationale. M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, répond ci-dessous à l'article de Maurice Duverger publié dans *le Monde* du 25 novembre.

par JEAN-JACQUES PAYAN

Après avoir lu l'article de Maurice Duverger intitulé « La fronde des professeurs » dans *le Monde* du 25 novembre, je me suis frotté les yeux, et je l'ai relu. Il a bien fallu me rendre à l'évidence : sous l'empire de la passion sans doute, le chroniqueur a forcé le trait et déformé la réalité. Le professeur d'université que je suis encore se sent tenu de répondre.

L'auteur affirme que « *des professeurs ont l'impression d'avoir été bernés* » et parle, un peu plus loin, de la « *dernière volte-face* » du ministère de l'éducation nationale. L'argumentation qui mélange le problème des deux corps, la question des collèges électoraux et celle des obligations de service, tient en quelques lignes que je cite : « *Accusé, dans les débats parlementaires du printemps, de vouloir amalgamer tous les enseignants dans une seule catégorie, il avait ensuite montré des intentions contraires dans un projet de statut établissant expressément deux corps, professeurs d'une part, maîtres de conférences de l'autre, ces derniers groupant les actuels maîtres-assistants et assistants. Après quoi, il a publié le 16 septembre un décret établissant les mêmes règles de service pour tous.* »

Le ministre de l'éducation nationale a fait connaître dès l'automne 1982 son choix pour des statuts universitaires à deux corps, formule qui devait selon lui favoriser la qualité, la mobilité et une meilleure répartition des compétences scientifiques sur le territoire. Il a sans cesse confirmé cette position depuis, y compris dans le projet de décret statutaire diffusé au mois de juin. Certes, ni ce projet de décret ni le décret du 16 septembre 1983 ne répartissent les formes d'enseignement suivant les corps. Ils ne font, en cela, que ratifier une pratique déjà ancienne : dans quelles universités les cours sont-ils assurés exclusivement par les professeurs ? Où trouver dans ces conditions la volte-face dénoncée ?

Le ministre de l'éducation nationale est également accusé dans le texte cité d'avoir « *cédé facilement aux pressions de ses organisations corporatives, alors que celui de la recherche a su résister aux siennes pourtant plus puissantes* ». Gageons que le ministre qui était alors chargé de la recherche sera sensible à cet hommage tardif. Mais la comparaison désavantageuse avec ce qui s'est passé pour l'élection du comité national du C.N.R.S. est fallacieuse.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

Les évêques et la bombe

La déclaration des évêques sur la défense nucléaire n'a pas fini de faire couler de l'encre, et l'article de Stanley Hoffmann (*le Monde* du 19 novembre) a relancé la querelle sur le pacifisme. André Glucksmann épingle deux illusions : celle d'une solution technologique à nos problèmes moraux et celle d'un remède moral aux crises politiques. François Gorand défend, lui aussi, la position des évêques français que conteste le Père Cardonnel, qui voit la France entrer dans la logique d'une société de loups. Enfin, l'amiral de Joybert souligne avec satisfaction l'accord de la majorité des Français sur les fondements de la défense nationale.

Qu'est-ce qu'un intellectuel ?

par ANDRÉ GLUCKSMANN

LE pacifisme français existe-t-il ? L'anticipation de la fin nucléaire du monde n'a suscité de cent intellectuels que l'appel d'air d'un dernier soupir — « j'aime la paix » — comme si la gravité de la question légitimait l'absence d'une réflexion suivie sur plus de trois paragraphes. Les déclarations du président de la République en faveur de l'installation des Pershing-2 furent accueillies par un consensus si unanime qu'on se demande s'il portait sur le contenu ou sur la volonté de n'en pas discuter.

A peine le document de l'épiscopat français paru, nos pacifistes honteux se réveillent. Les caricaturistes rafraîchissent leur inspiration anticléricale et daubent l'alliance du sabre et du goupillon. Les chrétiens de gauche tirent contre leurs évêques les salves qu'ils n'osent allumer contre un président de gauche ou les intellectuels antitotalitaires. *Témoignage chrétien* reproche à l'Eglise de France d'avoir échangé la survie de l'humanité contre un plat de lentilles et d'accepter un Hiroshima planétaire pour sauver l'école libre menacée par le CNAL. Les querelles de familles surprendront toujours.

Echappés à l'objection ricanante, les arguments opposés — enfin ! — à la dissuasion considérée comme un moindre mal paraissent de deux types, techniques ou moraux. Ainsi a-t-on reproché aux évêques français de ne pas se consacrer assez aux expertises balistiques ou, s'en occupant trop, de manquer à leur mission éthique. Ces deux critiques cultivent deux illusions :

Illusion n° 1 : il y aurait toujours une solution technologique à nos problèmes moraux. Tel est le présupposé des partisans américains du « gel nucléaire », c'est-à-dire de la dénucléarisation de la défense européenne. Dans ces colonnes mêmes (1), S. Hoffmann déplorait que les évêques français ne se montrent pas aussi introduits que leurs collègues américains aux derniers raffinements de la technique dissuasive. Un reproche identique est administré régulièrement par le clan McNamara aux Européens qui échappent aux « désillusions » de ces anciens faucons de l'escalade au Vietnam pour n'avoir pas partagé à l'époque leurs sanglants enthousiasmes.

Oui, mon cher Hoffmann, les Européens supposent *a priori* qu'il n'y a pas de guerre nucléaire propre et que le Vieux Continent, exigu et surpeuplé, succomberait à la subtilité des stratégies « anti-forces ». Oui, ineffable Mc Namara, la perspective d'une guerre « classique » agrémentée de tous les perfectionnements de l'électronique, mais épargnant le nucléaire, ne sourit à aucun Européen : quinze millions de victimes pour la première, cinquante pour la seconde, la troisième guerre mondiale, perfectionnée par la « high technology », élimine de toute façon notre continent. Et nous savons que, une fois supprimée la perspective indubitable d'un suicide nucléaire commun, les fringants états-majors inclineront, comme vous le fîtes, à s'inventer quelque avantage, à courir leur chance et à partir comme en 14. La défense des démocraties européennes sera dissuasive, sale et nucléaire, ou ne sera pas. La lucidité des évêques l'emporte sur les illuminations des technocrates.

Illusion n° 2 : il y aurait toujours un remède moral aux crises politiques. Tel est l'implicite postulat des bonnes âmes qui réclament à l'épiscopat plus de « prophétisme ». Je m'interdis de contre-menacer par les Pershing-2 ; la force de mon exemple démantèle les SS-20, entraîne un désarmement général, et les sommes fabuleuses consacrées aux armes nouvelles viennent irriguer les déserts et supprimer les famines. Par la magie d'un seul geste, le flux de ressources investi depuis le néolithique dans la production des haches destinées à la tête du voisin, puis de mousquets, de canons, de mitrailleuses se trouve tout à coup inversé : l'Europe désarmée et riche séduit son — ô combien pacifiste — entourage, et l'homme nouveau fait couler la manne.

Ce prophétisme-là ne prend pas sa source dans la Bible, où les prophètes sont d'abord de malheur, fixant les gouffres, appelant à en assumer le vertige sans y céder. Le prophétisme du bonheur — ôtez les Pershing et Jérusalem descend du ciel — fut coutumier aux sectes apocalyptiques avant de devenir musique répétitive des religions mondaines du XIXe siècle, annonçant, au terme d'une « der des ders », l'entrée par la lutte finale dans un Reich millénaire, une société sans classes et une humanité réconciliée. Porteur d'un tel prophétisme, le pacifisme se révèle la dernière grande idéologie européenne.

Cachez ce nucléaire...

Il faut redevenir classique et pascalien. « Demi-habiles » d'une guerre nucléaire propre, les pacifistes américains cherchent en vain la médication technologique qui leur épargne de menacer des millions d'innocents. D'où l'embarras des prélats d'outre-Atlantique amenés à *« condamner l'idée de premier emploi »*, mais pas *« la menace de cet emploi »* (1). Cachez ce nucléaire que je ne saurais voir, mais dont je ne saurais me passer ; en bon français, cela se nomme tartuferie.

Les pacifistes verts et chrétiens européens occupent la position que Pascal assigne aux « dévots », qui nagent dans le bien et montrent *« plus de zèle que de science »*. De quelle science manquent-ils ? Du savoir de l'inhumanité qui menace en nous et autour de nous, et qui, au siècle d'Auschwitz et de la Kolyma, ne se laisse pas réduire au nucléaire, encore moins au nucléaire occidental. Puisqu'il existe des paix totalitaires aussi sales que la sale guerre nucléaire, nous ne saurions lucidement fuir la seconde dans les premières.

La prophétie pacifiste infuse un désir monté à la tête : *« Nous craignons toutes choses comme mortels et nous les désirons toutes comme si nous étions immortels »* (La Rochefoucauld), ce pourquoi nous craignons de craindre et désirons désirer. Qu'est-ce qu'un intellectuel ? Nos iconoclastes évêques ont ressuscité la question et profané l'idéal du clerc programmateur de terrestres immortalités, lequel embarque les citoyens pour Cythère, pressant hier de se sacrifier à la partie nationaliste, à la race ou à la classe, et derechef conviant les Européens d'aujourd'hui à se laisser asservir pour la plus grande gloire de l'humanité éternelle.

Les armes fatales sont, et le totalitarisme existe, il faut tenir les deux bouts de la chaîne et affronter dissuasivement les deux infinies inhumanités de notre condition nucléaire. Ce rappel annonce pour un intellectuel prêcheur une impardonnable atteinte au prestige deux fois séculaire de son uniformité bavarde.

(1) Stanley Hoffmann (*le Monde* du 19 novembre 1983).

Faisons-nous peur les uns les autres

par le Père JEAN CARDONNEL

IL est des textes qui soulèvent un problème si vital que leurs effets se font sentir bien après l'instant de la publication. Ainsi le document épiscopal français sur la paix. Et nos amis chrétiens réformés aussi ont parlé sur un autre ton. Le président de la République, à son tour, relance le débat théologique par ses derniers propos qui ouvrent d'extraordinaires perspectives. La nécessité du réalisme politique ne manquait pas, pour s'exprimer, d'heureuses formules. Elle vient de s'enrichir d'un bon mot : le raccourci vigoureux d'une sagesse éprouvée : *« Dans un monde où l'homme est encore un loup pour l'homme, se transformer en agneau, ce peut être provoquer le loup. »* C'est une forte mise en garde contre le péril mortel qui nous guette si nous cédons au geste d'irresponsable : refuser la loi de la jungle.

Sur quelles lèvres ou sous quelle plume fleurit une phrase aussi insondable ? Eh bien ! je n'aurais jamais imaginé que la trouvaille pût venir de successeurs français du premier groupe galiléen qu'un certain Jésus envoie comme des agneaux parmi les loups. Nos évêques interviennent pour nous rappeler qu'il est capital de faire preuve du sens des réalités. Un certain nombre d'hommes, de femmes peuvent courir le risque d'une attitude aimante, fraternelle. Mais, si vous vous situez dans l'ordre de la vie internationale, il faut appliquer la règle du jeu des loups. Montrer à l'autre animal de proie ce qui l'attendrait si l'idée lui venait d'attaquer.

Le Christ s'est arrêté au seuil de la vie publique et du nucléaire. Il se trouve aujourd'hui dépassé par les impératifs d'un équilibre mondial de la terreur. « Gagner la paix » suppose actuellement que les deux camps opposés se maintiennent à égalité dans l'augmentation vertigineuse, infinie des moyens de s'entretuer, de s'anéantir. Et comme chacun a d'excellentes raisons de soupçonner l'autre d'être cachottier sur son potentiel militaire effectif, la vraie prudence conseille la recherche d'une supériorité.

La fable du loup et de l'agneau

Ah ! il serait magnifique d'annoncer aux hommes, femmes, peuples, la bonne nouvelle d'un renversement de toutes les frontières ! Mais le monde étant ce qu'il est, divisé en deux blocs, l'Amour fait homme n'a aucune chance auprès des hommes qui se font loups. Si je comprends bien le langage épiscopal français, les nations, l'humanité ne sont pas évangélisables. L'heureuse nouvelle ne leur est pas destinée. Elles ont droit aux exhortations, non à l'annonce. La distinction des plans est une règle d'or : d'homme à homme, on se persuade ; d'État à État, on se dissuade. Surtout quand vous êtes en mesure d'identifier le grand méchant loup, ce communisme au caractère dominateur et agressif. Même si *« les États marxistes-léninistes n'ont pas le monopole de l'impérialisme »*, comparés à eux, les États-Unis et pays groupés dans l'alliance atlantique seraient des louveteaux. Ils sont invités par des voix d'autorité spirituelle à se perfectionner dans l'art d'être loups d'âge mûr pour tenir en respect le plus redoutable des animaux prédateurs.

Le Christ a été condamné au titre du hors-la-loi de la jungle. Il pouvait s'offrir ce luxe, n'ayant pas des responsabilités d'homme d'État. J'écoute la vieille chanson : n'introduisez pas l'agneau dans le domaine public car vous exciteriez l'appétit du loup. Le Christ s'est arrêté là où s'incarne le Diable. Et le Diable a pris corps non dans un homme mais dans un bloc. C'est le communisme, qui occupe la moitié du monde. Il a pour objectif d'envahir l'autre moitié. Avec le Diable, tous les moyens sont bons. Il faut brandir la menace d'une tuerie de vingt millions d'habitants du pays du Diable.

Rendons cette justice à nos évêques : ils sont gênés. Donner le permis de se tenir prêts à faire le geste qui exterminera des foules mène très loin. Les mains hésitent avant de bénir car, de la menace d'utiliser la bombe à son lancement, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi. *« L'on voit tout de suite le danger de la logique de la dissuasion. Pour ne pas laisser à l'agresseur éventuel des illusions sur la crédibilité de notre défense, il faut qu'on se montre résolu à passer à l'action si la dissuasion échoue. Or la légitimité morale de ce passage à l'acte est plus que problématique. »*

Quel contraste avec l'audace du corps épiscopal américain ! *« Une nation a-t-elle le droit de proférer une menace qu'elle n'a jamais le droit de mettre à exécution ? Peut-elle posséder quelque chose dont elle n'aura jamais le droit de se servir ? »*

Nos frères protestants français aussi préfèrent l'Évangile au ralliement à la *Realpolitik*. S'installer dans la dissuasion leur répugne. Ils demandent à nos pouvoirs publics d'*« avoir le courage de s'engager vers un gel nucléaire comme premier pas de désescalade du surarmement, même unilatéral »*.

Qu'il s'agisse d'une solidarité avec les causes de libération populaire ou d'un premier geste dans le sens du désarmement, socialisme et christianisme se trouvent en présence d'un même choix : incarner leurs idéaux d'humanité ou les immoler sur l'autel du réalisme et de la raison d'État. Il n'est pas question d'abdiquer, d'être complice d'autres Munich. Se préparer en peuple à la non-coopération radicale avec un régime totalitaire est mille fois plus efficace qu'entrer dans la logique d'une société de loups. Or pour le moment, les socialistes français et notre épiscopat sont d'accord sur un point : prononcer le Verbe au sens du discours mais ne pas commettre la folie d'essayer de lui faire prendre corps, car il faut bien hurler avec les loups et ne pas jouer à l'agneau sous peine d'être croqués.

RÉPLIQUE A STANLEY HOFFMANN

Du prophétisme en stratégie

par FRANÇOIS GORAND (*)

Si l'on comprend bien Stanley Hoffmann (*le Monde* du 19 novembre 1983), les évêques catholiques français viennent d'apporter leur caution à la dissuasion nucléaire, alors que celle-ci apparaît sur le point d'être dépassée. Leurs collègues américains avaient au contraire, sans rejeter complètement le concept de dissuasion (Jean-Paul II oblige), mis en relief le caractère périmé des stratégies auxquelles ce concept a jusqu'ici donné naissance.

On ne peut nier en effet que les stratégies nucléaires connaissent une crise. Celle-ci est d'abord une crise de perception ou une crise de confiance des opinions publiques, comme le note implicitement Hoffmann en parlant de dissuasions *« rassurante »* et *« inquiétante »*. Or ce qu'il y a de gênant dans le texte américain, c'est qu'il ne prend aucun recul par rapport à la complaisance à la mode outre-Atlantique (*cf.* le récent film sur A.B.C.) vis-à-vis de l'apocalyptisme nucléaire ; en conséquence, d'abord il infère du caractère déstabilisant de l'évolution technologique un diagnostic dont l'alarmisme conduit à aggraver le mal qu'il prétend dénoncer, puisqu'il contribue au doute public sur la dissuasion ; ensuite, les solutions qu'il avance aboutissent au même résultat, puisqu'elles tendent moins à préserver la dissuasion qu'à faire croire que l'on peut s'en dégager : il y a là un prophétisme qui s'apparente fort à la *« self-fulfilling prophecy »* (une prophétie qui se réalise elle-même).

Cela ne signifie évidemment pas qu'il faille entretenir le public dans l'ignorance des évolutions techniques, minimiser celles-ci, ou donner de la dissuasion nucléaire une image idyllique. Les évêques français ne sont pas tombés dans ce défaut. Ils ne « bénissent » pas la dissuasion, ils la considèrent comme un moindre mal dans le monde tel qu'il est, en insistant sur la situation de détresse qu'elle crée. Simplement, ils refusent la facilité qu'aurait représentée pour eux la condamnation globale de toute logique de maniement de l'arme nucléaire au nom d'un prophétisme qui se serait apparenté à la politique de l'autruche.

(*) Commentateur de la revue *Etudes*.

ERRATUM. — Où il est prouvé qu'on ne prête pas qu'aux riches. Cela arrive aussi à des personnages historiques, même maléfiques. Ce n'est évidemment pas...en 1947 que Thomas Watson reçut des mains de Hitler l'ordre du mérite et l'Aigle allemand, mais en 1937. (Article de Richard Clavaud sur *la Puce et les Géants*, d'Eric Laurent, dans *le Monde* du 29 novembre, page 2.)

Défense nucléaire ou sabres de bois ?

par l'amiral (C.R.) DE JOYBERT

LE *Monde* du 11 novembre (date propitiatoire...) rend compte de quelques réactions au document de l'épiscopat sur la dissuasion nucléaire.

Il faut d'abord noter dans ces réactions de curieuses et nombreuses références aux « militaires » et à leur probable satisfaction. Nous ne sommes pourtant ni en Argentine ni en U.R.S.S. et l'armée française ne forme pas une caste à part, vivant d'émotions ou d'espérances guerrières. Une fois pour toutes, en République (les vraies...), le pouvoir civil décide et l'armée exécute, tout en notant, s'il le faut, que les moyens prévus permettent ou non de le faire avec des chances raisonnables de succès.

La deuxième observation a trait au remarquable accord qui s'est établi entre la majorité des Français sur ce principe fondamental de la défense nationale.

Pour parachever cet accord et depuis moins de dix ans, deux grands partis politiques puis l'épiscopat se sont rendus à l'évidence qu'on ne peut dissuader des mitrailleuses avec des sabres de bois et que, avec un adversaire potentiel nucléaire, on ne peut discuter qu'en termes nucléaires. Si *l'Humanité*, en particulier, émet quelques réserves, M. Gremetz affirme, avec force, le droit de notre pays à une dissuasion nucléaire.

Restent nos sympathiques non-violents ; M. Muller note que *« la dissuasion nucléaire est moralement acceptable et tous les zélateurs de la course aux armements ne s'y sont pas trompés »* (toujours ces indécrottables bellicistes...).

L'abbé Toulat renonce à désarmer unilatéralement (c'est un progrès), mais recommande à la France de renoncer à la bombe à neutrons et de suspendre les essais nucléaires (ça ne renforce pas sa première proposition).

On revient au cœur du problème : à titre individuel, présenter la joue droite peut être tentant ; à l'échelle des nations c'est tomber au niveau des cantilènes de nursery. Et sans remonter à toutes les agressions des Soviétiques contre leurs propres satellites, voici qu'en page 5 du même numéro du *Monde* on conte la navrante histoire de Dialogus, mouvement pacifiste indépendant hongrois : son existence n'aura pas duré un an devant les brimades du pouvoir hongrois, un des moins bornés pourtant de l'Europe centrale.

Quos vult perdere...

LU

« LA BATAILLE DES EUROMISSILES », de Michel Tatu

Le tournant de 1977

L'ouvrage de Michel Tatu tombe au bon moment pour tous ceux qui voudront replacer la bataille des euromissiles — et elle est loin d'être terminée ! — dans son contexte historique et stratégique. En moins de cent vingt pages, notre collaborateur dresse un dossier complet et clair de la politique nucléaire soviétique depuis les années 50, de la politique de l'OTAN et de la spécificité de la position française.

L'étude de Michel Tatu ne prétend pas être neutre. Elle se veut honnête tout simplement, et elle y parvient parfaitement. Face au déploiement ininterrompu des SS-20 soviétiques depuis 1977, Tatu défend le principe de la double décision de l'OTAN de décembre 1979. Cette date — 1977 — est particulièrement importante pour lui : elle signifie en effet que c'est en pleine période de détente qu'a été prise à Moscou la décision non pas de renforcer quantitativement l'arsenal nucléaire, mais de le modifier qualitativement en introduisant des armes à portée intermédiaire qui ont transformé l'Europe en champ potentiel d'un affrontement.

Que le SS-20 soit un enfant de la détente devrait faire tout particulièrement réfléchir ceux qui suggèrent aujourd'hui qu'un simple geste de bonne volonté de l'Occident aurait quelque chance de freiner l'ambition d'hégémonie régionale de l'U.R.S.S., sa volonté d'obtenir par un découplage stratégique un découplage politique entre les Etats-Unis et l'Europe.

Si Tatu soutient le principe de la double décision de l'OTAN, il en critique l'aspect tactique et politique. Le délai entre la décision d'implanter des Pershing et ce déploiement était beaucoup trop long, fait-il valoir en particulier, pour ne pas être mis à profit par la propagande soviétique. Négocier une hypothèse — les Pershing — contre une réalité — les SS-20 — n'avait guère de chances d'aboutir puisque Moscou allait être tenté d'écarter l'hypothèse sans renoncer à ses SS-20. Enfin, la décision de l'OTAN n'impliquait pas assez les Européens puisque ces armes, livrées et contrôlées par les Etats-Unis, ne représentent finalement aucun effort de la part du Vieux Continent. D'où les trois aliments de la campagne pacifiste : déresponsabilisation de l'Europe, exploitation de la peur nucléaire et des frustrations anti-américaines.

En conclusion, Tatu défend le principe de la double clé et la constitution éventuelle d'une défense *« authentiquement européenne, alliée mais non identifiée à celle des Etats-Unis »*.

Un bon tiers du livre est constitué par une précieuse chronologie et toute une série de fiches techniques, qui devraient permettre au « pékin » intéressé de mieux faire connaissance avec les arsenaux qui l'entourent. Une post-face vivante complète le dossier : la réfutation en dix questions/réponses des arguments les plus couramment avancés contre l'installation des Pershing.

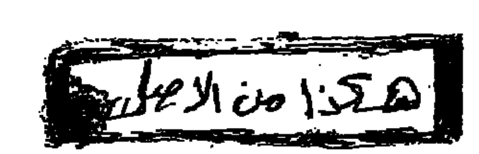
« Autrement » et la bombe

Autre dossier précieux, celui que vient de consacrer la revue *Autrement* à la bombe. Il est l'œuvre de deux experts britanniques, Ian Hogg et Christopher Chant ; à l'aide de nombreux tableaux et de textes concis mais parlants, il dresse le bilan des arsenaux des cinq puissances nucléaires. Il ne s'agit plus ici seulement des euromissiles mais aussi des armes intercontinentales et tactiques. Le bréviaire de tous ceux qui veulent comprendre quelque chose aux discussions sur la maîtrise des armements. Un bon moyen aussi de démythifier ces questions et d'en ravir le monopole aux militaires.

JACQUES AMALRIC.

★ *La Bataille des euromissiles*. Réalisé sous l'égide de la Fondation pour les études de défense nationale, Le Seuil éditeur, 120 pages, 59 F.

★ « La bombe ; armes et scénarios nucléaires », revue *Autrement*, 152 pages, 99 F.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

FIN DE LA VISITE DE M. SHAMIR A WASHINGTON

Les Etats-Unis et Israël renforcent leur coopération militaire et politique

De notre correspondant

Washington. — La visite du premier ministre israélien à Washington s'est achevée mardi 29 novembre par l'annonce d'un renforcement marqué des liens politiques et militaires entre les Etats-Unis et Israël. Rien, en revanche, n'a été officiellement dit des conversations qu'ont menées les deux pays sur la recherche d'une « formule » permettant de contourner la condamnation par la Syrie de l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier.

Cet accord, qui liait le retrait des troupes israéliennes à celui des forces syriennes, est jugé inacceptable par Damas, qui refuse que sa présence militaire au Liban soit mise sur le même pied que celle d'Israël. La solution de ce problème est une condition primordiale du succès des négociations engagées début novembre à Genève entre les différentes factions libanaises sur un retour à la paix civile. C'est de cette question que M. Gemayel, le président libanais, doit s'entretenir jeudi avec M. Reagan, qui, de son côté, souhaite pouvoir rappeler en cette année électorale les « marines » de Beyrouth. Elle a donc tenu une place importante dans les discussions des responsables américains avec la délégation israélienne.

Présentant aux côtés de M. Shamir les résultats de cette visite, M. Reagan a néanmoins affirmé un soutien total à l'accord du 17 mai, déclarant que les deux parties estimaient que *« tous les efforts devaient être entrepris afin de* (le) *mettre en œuvre »*. M. Shamir a renchéri pour sa part en disant qu'il constituait *« dans sa totalité* (...) *la seule base pour un règlement »* au Liban, mais s'est pourtant dans le même temps dit ouvert aux *« mesures nécessaires qui pourraient en faciliter la mise en application »*.

Commission militaire mixte

On ignore encore si Washington et Jérusalem sont parvenus à une définition commune de ces *« mesures nécessaires »*, mais il semble que les Américains aient notamment demandé à leurs interlocuteurs de réduire progressivement par des retraits unilatéraux l'étendue de leur zone d'occupation. Cette démarche permettrait aux yeux de l'administration américaine de ne pas remettre en cause un accord qu'elle avait parrainé et auquel les Israéliens ne veulent pas renoncer, tout en dépassant la difficulté du retrait simultané. Il serait ainsi, estime-t-on, plus difficile à la Syrie de justifier devant les États arabes modérés le maintien de ses soldats au Liban.

Si une formule de ce type a été acceptée par M. Shamir — ce qui n'est pas sûr, — une difficile partie d'échecs devrait maintenant s'engager, dont les prochains moments seront les visites de M. Gemayel à Washington puis à Damas.

En attendant, les Etats-Unis n'auront pas lésiné sur les moyens pour réaliser le double objectif qu'ils poursuivaient à travers cette visite : faire apparaître un front américano-israélien susceptible de tempérer l'intransigeance syrienne, et obtenir parallèlement de Jérusalem plus de souplesse au Liban et plus de compréhension pour le pan arabe de la politique proche-orientale des Etats-Unis. Le front est là, la souplesse a peut-être été ébauchée, mais la compréhension, apparemment en tout cas, a largement fait défaut.

« Nous nous sommes mis d'accord, a annoncé M. Reagan, *sur la nécessité d'accentuer notre coopération dans les domaines où nos intérêts coïncident, particulièrement dans les domaines politique et militaire. »* A cet effet, a-t-il dit, une *« commission militaire »* mixte sera mise en place et *« examinera en priorité la menace que fait peser sur nos intérêts mutuels l'engagement accru des Soviétiques au Proche-Orient »*. M. Shamir a lui aussi souligné ce thème — fondamental pour M. Reagan — en dénonçant *« la menace majeure »* que la Syrie représente pour la paix au Proche-Orient étant donnée *« la concentration massive d'armements et de personnels soviétiques »* sur son territoire.

La *« commission militaire »*, sera, en conséquence, chargée de préparer des manœuvres conjointes — *aériennes et navales mais non pas* terrestres, a-t-on précisé au département de la défense — et d'organiser le stockage en Israël de matériel — uniquement médical, affirme-t-on aussi au Pentagone — pour la force d'intervention rapide américaine dans le Golfe.

En dehors de cela, les États-Unis lèveront l'embargo qu'ils avaient mis durant l'invasion du Liban sur les livraisons à Israël d'obus à fragmentation, qui ne devraient toutefois être utilisés qu'à des fins défensives. Une part très importante, mais non encore fixée, des prêts américains accordés dans le cadre de l'aide militaire sera convertie en don. Les Israéliens pourront utiliser certains de ces crédits pour développer la construction d'un chasseur-bombardier de leur fabrication, le Lavi, qui va ainsi priver d'un marché l'industrie aéronautique américaine. Des négociations, enfin, vont être engagées sur l'instauration entre les deux pays d'une zone commerciale sans droit de douane.

L'ensemble de ces dispositions rappelle sur bien des points l'accord de *« coopération stratégique »* conclu en septembre 1981 par MM. Reagan et Begin et qui avait été abandonné à la suite de l'annexion du Golan et de l'invasion du Liban. Les prochaines mois, a donc déclaré M. Shamir dans une interview à la radio israélienne, *« vont voir s'ouvrir une nouvelle ère dans les relations israélo-américaines »* puisque *« d'importantes convergences de vues »* ont été dégagées au cours de cette visite, dont certaines conclusions, a précisé le premier ministre, ne seront pas rendues publiques.

Pour le reste, ni M. Reagan ni M. Shamir n'ont caché que, malgré *« de substantielles zones d'accords »*, des divergences persistent. Elles portent sur la livraison d'armes américaines aux Etats arabes modérés, sur l'entraînement par les Etats-Unis d'une force d'intervention jordanienne dans le Golfe et, surtout, sur le plan de paix proposé en septembre 1982 par M. Reagan. Ce plan, qui prévoyait le gel des implantations israéliennes dans les territoires occupés et la création d'une entité palestinienne associée à la Jordanie, a été à nouveau et clairement rejeté par M. Shamir. Le président américain, lui, a répété que son plan était *« le meilleur moyen de réaliser les promesses de Camp David »*.

Israël a besoin des Etats-Unis en raison de la crise économique qu'il traverse. Les Etats-Unis ont besoin d'Israël pour intimider la Syrie. Chacun a besoin de l'autre pour se sortir du Liban. Cela donne un « front » bien visible mais peut-être aussi conjoncturel.

BERNARD GUETTA.

Israël

Le retour des prisonniers de l'O.L.P.

UNE « FÊTE PEU DÉCENTE » ?

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Les prisonniers libérés ne sont-ils que de mauvais soldats devant se faire oublier au plus vite ? Les six détenus israéliens échangés contre plus de quatre mille Palestiniens se trouvent au cœur d'une vive polémique depuis que plusieurs personnalités, dont le président de l'Etat, ont déploré la *« fête peu décente »* qui a entouré leur retour.

Les parents des six jeunes soldats ont vivement protesté, mardi soir à la télévision, contre le *« mauvais procès »* fait, selon eux, à leurs enfants : *« Si être un héros exige de se faire tuer, je préfère que mon fils ne soit pas un héros »*, a notamment déclaré une mère.

Répondant à l'ancien chef d'état-major, le général Rafael Eytan, qui avait déclaré que ces soldats, en *« se rendant à l'ennemi sans même combattre »*, avaient *« fait honte à l'armée et au pays »*, un parent a affirmé que *« les véritables responsables sont ceux qui envoient des enfants au front sans tenir compte de leur préparation ou de leur santé »*.

Une autre mère a *« déploré que le président de l'Etat, M. Haim Herzog, ait envisagé publiquement que l'armée prenne des sanctions contre nos enfants libérés, car ce n'est pas son rôle »*.

Le nouveau commandant de la région nord, le général Ouri Or, dont dépendent les troupes israéliennes au Liban, a, pour sa part, déclaré, mardi soir, que *« ces soldats sont tombés aux mains de l'ennemi sans combattre et sans rien faire de ce qui leur avait été enseigné »*.

LES TRACTATIONS SUR LE CESSEZ-LE-FEU A TRIPOLI

« Nous n'irons pas nous humilier à Damas »
déclare le chef des milices islamiques

De notre envoyée spéciale

Tripoli. — *« Tout le monde à Tripoli préfère la mort à l'entrée des forces syriennes. »* Le fils de Cheikh Chaabane, le chef des milices islamiques du parti Al Towhid, qui contrôle la capitale du Nord-Liban, ne mâche pas ses mots. *« S'ils viennent, c'est tout le peuple qui se dressera contre eux »*, dit-il. L'animosité entre les miliciens islamiques et les Syriens *« dirigés par un alaouite »* ne date pas d'hier, mais la reprise des combats à Tripoli à la faveur des luttes interpalestiniennes a ranimé cette haine tenace.

A Abou-Samman, sur les hauteurs de Tripoli, tout le monde connaît la « maison de Cheikh Chaabane », en fait un modeste appartement en haut d'un immeuble de six étages devant lequel montent la garde deux jeunes gens armés de kalachnikov. Rien d'un bunker imprenable. Seule mesure de sécurité : la porte de l'ascenseur s'ouvre avec une clé.

A côté de ses miliciens qui sillonnent la ville dans des jeeps camouflées équipées de lance-roquettes ou de mitrailleuses, Cheikh Chaabane semble bien pacifique sous son turban immaculé. Il est enveloppé d'un vaste manteau marron qui lui tombe aux pieds et prononce quelques mots en français, seul souvenir sans doute de ses études chez les Frères maristes de Bhandoum. Celui qui est aujourd'hui le principal allié de M. Yasser Arafat dans sa lutte contre les dissidents palestiniens appuyés par les Syriens dit avoir deux mille à deux mille cinq cents combattants. *« C'est bien suffisant*, ajoute-t-il, *puisque nous ne luttons pas parce que nous sommes forts, mais parce que nous sommes opprimés. (...) Il n'est pas nécessaire que les effectifs militaires soient énormes. Le faible combat pour défendre son honneur, qu'il gagne ou pas. »*

Son alliance avec M. Yasser Arafat ? *« Elle va de soi, car le peuple palestinien est un peuple musulman arabe qu'il est insensé de considérer comme un peuple étranger. » « Pourquoi*, ajoute-t-il, *considérer les Palestiniens comme des étrangers dans les pays arabes, alors que les Libanais en Afrique, en Australie et partout ailleurs dans les pays d'immigration, ne sont pas considérés comme tels ? Cette campagne orchestrée contre Arafat et le peuple palestinien, nous la considérons comme une campagne israélienne, réalisée par des mains arabes. »*

Au même titre que les Palestiniens, Cheikh Chaabane est au centre de tout règlement de la situation à Tripoli. Pourtant ses représentants n'ont pas accompagné la délégation de vingt-cinq personnalités tripolitaines qui ont été à Damas négocier avec Rachid Karamé, le député de la ville, les termes de l'accord syro-saoudien prévoyant, notamment, le départ de tous les combattants palestiniens de la ville et de ses environs. *« Nous ne participons pas aux réunions du haut comité qui ont lieu à Damas*, dit-il, *parce que les Syriens ont bombardé Tripoli, ils ont tout détruit et tué. Nous avons notre fierté et nous n'irons pas là-bas sous la menace des armes. Notre ville, au-dessus de laquelle plane encore la fumée des combats, nous n'acceptons pas de la vendre ou de vendre son honneur pour une visite à Damas ou pour une accolade entre frères ennemis. » « Oui, il serait humiliant*, poursuit Cheikh Chaabane, *d'aller à Damas pour y rencontrer le président Karamé qui a choisi d'y rester alors que la ville de Tripoli est en train d'être détruite ! Humiliant. Nous espérons, cependant, que l'occasion propice de se réconcilier se présentera car les combats fratricides ne doivent pas se poursuivre, parce que l'ennemi israélien est à la frontière : du côté de la mer, au sud et partout. »*

Les questions en suspens

Principale personnalité de Tripoli en l'absence de M. Rachid Karamé, Cheikh Chaabane n'est pas tendre pour la politique française au Liban : *« La force multinationale est ici pour défendre une seule communauté*, dit-il. *Nous pensons que, s'il n'y avait eu des maronites et des phalangistes au Liban, elle n'y serait pas venue. Elle n'y serait pas pour nous défendre contre Israël. Elle est là pour défendre une partie de la population qui lui est liée par une doctrine, pour la protéger. Pourtant, une partie des maronites, les phalangistes, sont responsables des massacres des populations, de la division du pays, de la haine qui s'est répandue dans le cœur de tous. La France, qui a connu l'amertume de l'occupation avec Hitler, doit pouvoir comprendre les affres de notre nation, opprimée et écrasée par l'impérialisme américano-israélien. Si elle désire le bien des maronites, la France devrait leur conseiller d'améliorer leurs relations avec nous, car nous seuls* [musulmans] *pouvons unifier le Liban. »*

Du bombardement français de Baalbek, Cheikh Chaabane ne souffle mot. Il est vrai que l'opération était dirigée contre les chiites et que, à Tripoli, Baalbek paraît bien loin.

La capitale du Nord-Liban continue de profiter de la trêve, respectée pour la huitième journée consécutive, pour déblayer les décombres. Un tiers environ des magasins du centre ville ont rouvert leurs portes, et les Tripolitains font mine d'ignorer le quartier de Zahariyé au nord de la ville, où est installé le Q.G. de Yasser Arafat. Là, les habitants ne sont pas revenus et la rue appartient aux combattants palestiniens, qui ont installé leurs batteries dans les environs immédiats.

Chaque jour, presque, le chef de l'O.L.P., entouré de ses gardes du corps, fait une brève apparition pour sa traditionnelle conférence de presse. Celle-ci donne lieu à des bousculades quand ses fidèles embrassent M. Arafat et lui remettent des messages. Mardi, des femmes du camp de Nahr-el-Bared, repris par les dissidents, sont venues lui exprimer avec émotion leur soutien.

Sur les négociations en cours, M. Yasser Arafat, qui, comme son adversaire Abou Moussa, a reçu un message de M. Rachid Karamé lui demandant de préciser ses demandes pour la mise en place de l'accord syro-saoudien, ne se montre pas très loquace, se contentant de dire : *« Beaucoup de choses doivent encore être discutées en détail avec le comité de coordination. »* Le chef de l'O.L.P. devait, dans la soirée de mardi, s'entretenir avec des membres du comité, de retour de Damas.

Bon nombre de questions restent en effet en suspens. M. Arafat continue de réclamer des forces arabes, de préférence saoudiennes, pour contrôler l'application de l'accord, mais serait prêt, pour satisfaire la demande de M. Rachid Karamé, à accepter des forces libanaises à condition que l'ancien premier ministre donne des garanties sérieuses. Selon l'Agence d'information libanaise, cette force de contrôle arabe pourrait comprendre des membres du Front du salut national de M. Joumblatt, qui coopéreraient avec les forces de sécurité intérieure. Les miliciens islamiques de Cheikh Chaabane y seraient associés en tant qu'observateurs. Le sort des camps de Baddaoui et de Nahr-el-Bared reste aussi à régler, l'O.L.P. exigeant que sa légitimité y soit reconnue, alors que les dissidents n'entendent pas les quitter.

La lenteur avec laquelle se déroule ce processus alimente d'ailleurs beaucoup de rumeurs parmi les Palestiniens sur la situation à Damas. L'apparition à la télévision du président Assad n'a pas convaincu tout le monde de son entier rétablissement.

Beaucoup de Palestiniens demeurent persuadés que la situation de « ni guerre ni paix », qui prévaut à Tripoli, est fonction de l'incertitude politique qui règne, selon eux, à Damas et qui rend plus vulnérable la position des dissidents.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'aéroport de Beyrouth est fermé

Le trafic aérien à l'aéroport international de Beyrouth a été interrompu, ce mercredi matin 30 novembre, à la suite de la chute de plusieurs obus sur l'une des pistes. Mardi soir déjà, l'aéroport avait été la cible de bombardements qui avaient touché son périmètre immédiat au terme d'une journée fertile en incidents.

Selon la radio phalangiste la Voix du Liban, *« six personnes ont été tuées et trente autres blessées lors du bombardement, pendant près d'une heure, des régions à majorité chrétienne d'Achrafieh, Dora, Jamhour et Baabda dans Beyrouth et sa banlieue est et nord »*. Le P.S.P. de M. Walid Joumblatt a rejeté la responsabilité de la dégradation de la situation sur le Front libanais qui, *« au cours des deux derniers jours a entrepris de faire bombarder tous les villages de la montagne, paralysant l'activité et coupant la route reliant la région de l'Iklim el Kharoub, au sud de la montagne du Chouf, à Saïda, chef-lieu du Liban-Sud »*.

Une soixantaine d'employés de la compagnie aérienne libanaise Middle East Airlines avaient été enlevés, mardi, par des éléments armés non identifiés sur la route de l'aéroport et relâchés quelques heures plus tard en fin d'après-midi. De source proche du mouvement Amal, on indique que quelque quatre cents personnes ont été enlevées par les Forces libanaises à proximité des barrages installés dans la région de Damour, au sud de Beyrouth. L'enlèvement des employés de la M.E.A., a ajouté cette source, a été effectué par *« certains éléments »* de Amal, en guise de représailles. La décision de les relâcher a été prise unilatéralement par M. Nabih Berri, aucune des personnes enlevées à Damour n'ayant été libérée en contrepartie.

Au terme d'une visite de deux jours en Italie, le président libanais, M. Amine Gemayel, a quitté Rome pour Paris mardi en début de soirée. Il devait ce mercredi matin reprendre l'avion pour Washington où il s'entretiendra, jeudi, avec le président Reagan.

Au cours d'une conférence de presse, M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, a annoncé à Rome que M. Gemayel se rendrait à Damas après son voyage aux États-Unis. D'autre part, selon une source libanaise dans la capitale italienne, M. Gemayel s'est entretenu mardi après-midi, en marge de ses entretiens avec les dirigeants italiens, avec des représentants de l'opposition libanaise venus spécialement à Rome pour y rencontrer le chef de l'État. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un hélicoptère Lynx WG-13*, de la corvette française *Dupleix*, a été perdu accidentellement, mardi après-midi 29 novembre, au large de Beyrouth. *« Les corps de deux des trois membres de l'équipage ont été retrouvés. Le troisième est toujours activement recherché »*, précise-t-on au ministère français de la défense.

● *Condamnations.* — Le tribunal militaire israélien de Ramallah (Cisjordanie occupée) a condamné mardi 29 novembre à la détention à perpétuité deux dirigeants d'un réseau palestinien clandestin. Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, étaient accusés du meurtre, en 1981, de Youssouf Hatib, dirigeant des « ligues de village », (créées par Israël) et de plusieurs actions de sabotage réalisées en Cisjordanie par leur réseau. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN ATTENTAT CONTRE LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ? — Le ministre afghan de la défense, le général Abdul Qader, aurait échappé à un attentat, le 10 novembre à Kaboul, devant sa résidence, a-t-on appris, le mardi 29 novembre, à Islamabad de source diplomatique occidentale. Selon cette source, deux hommes armés circulant en voiture auraient ouvert le feu sur le général Qader, qui sortait de sa limousine pour rentrer chez lui en fin d'après-midi.

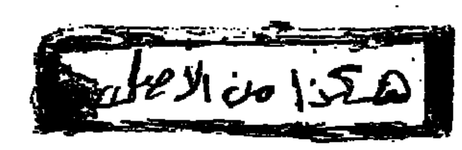
Le général Qader, membre de la faction « Parcham » du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan, dominante au sein du gouvernement, avait échappé le 27 octobre à des tirs de roquettes contre son hélicoptère. La tentative d'assassinat dont il aurait été la cible intervient au moment où les rivalités entre les deux factions du P.D.P.A., le « Khalq » (le peuple) et le « Parcham » (le drapeau), prennent un tour de plus en plus violent. — *(A.F.P.)*

Libéria

● ARRESTATION D'UN « comploteur ». — Le colonel John Noah, accusé d'avoir participé à un complot avorté contre le président Samuel Doe *(le Monde du 26 novembre)*, a été arrêté dans le comté de Nimba, dans le nord du Libéria, a rapporté, mardi 29 novembre, Radio-Monrovia. Il aurait été appréhendé alors qu'il tentait de franchir la frontière guinéenne. Ancien responsable de la logistique de l'armée de terre, le colonel Noah était l'un des douze militaires et civils accusés par le président Doe d'avoir trempé dans un complot dont l'instigateur présumé, le général Thomas Quiwonkpa, est toujours en fuite. — *(Reuter.)*

Suriname

● ECHEC D'UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT. — Le commandant adjoint de la police du Suriname a déclaré, le mardi 29 novembre, qu'une tentative de coup d'Etat fomentée par le Conseil de la libération du Suriname de l'ancien président Chin A Sen avait échoué la semaine dernière. Ce putsch devait être suivi, selon le commandant, d'une *« invasion de mercenaires »*. Une dizaine de personnes auraient été arrêtées. A La Haye, un porte-parole du Conseil de la libération a catégoriquement rejeté les accusations du gouvernement du colonel Boutersee. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*



EUROPE

Espagne

Un millier de policiers ont manifesté à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Pour la première fois en Espagne, *plus* d'un *millier* de membres du Corps supérieur de la police (1) ont manifesté, le mardi 29 novembre dans le centre de Madrid, à l'appel de leurs deux organisations syndicales, qui avaient également lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures. Ce mouvement a été inégalement observée, selon les commissariats.

Ces manifestations avaient d'abord été interdites par le gouverneur civil de Madrid, qui invoquait le règlement intérieur de la police, lui déniant le droit de grève. Après un recours des deux syndicats, un tribunal de Madrid a déclaré « illégale » cette limitation des droits syndicaux. Et les policiers ont été finalement autorisés à manifester, à la condition — ce qui allait de soi — qu'ils ne portent pas d'arme.

Leurs griefs sont nombreux. Outre des revendications d'ordre économique et professionnel, c'est toute la politique de M. Barrionuevo, le ministre de l'intérieur, qui est critiqué. En particulier, ils s'opposent à l'intention du gouvernement de déclarer le Corps supérieur de la police « institut civil armé », ce qui équivaudrait à soumettre ses membres à la discipline militaire et à leur nier les droits syndicaux. Les policiers demandent une totale « démilitarisation » de leurs institutions, ce qui implique le départ des officiers des forces armées qui exercent des fonctions de direction.

Enfin, le Corps supérieur de la police reproche à mots couverts à M. Barrionuevo de privilégier excessivement la garde civile aux dépens de la police, bien que celle-ci se soit toujours montrée plus ferme dans son appui au régime démocratique.

Th. M.

(1) Composé essentiellement d'inspecteurs et de commissaires, il constitue l'une des deux institutions des forces de sécurité, la seconde étant la police nationale, qui ne jouit pas, *elle*, du droit de se syndiquer.

Pologne

Onze mineurs ont été condamnés à des peines de prison

Onze mineurs de Lubin, petite ville du sud-ouest de la Pologne, ont été condamnés à des peines de un an et demi à cinq ans et demi de prison pour avoir *« tenté d'organiser des grèves »* et fait exploser une bombe dans une mine de cuivre, a-t-on appris le mardi 29 novembre de source judiciaire. Trois autres mineurs ont bénéficié d'un sursis, et il y a eu trois acquittements. Les faits remontent au 31 août 1982 : ce jour-là la police avait dispersé une manifestation commémorant la signature des accords de Gdansk en tirant à la mitraillette sur la foule : il y avait eu trois morts et plusieurs blessés et, selon des témoins, on avait relevé plusieurs centaines d'impacts de balles sur les murs de divers bâtiments. Un porte-parole du tribunal de Wroclaw, où a eu lieu le procès, a indiqué que les mineurs condamnés avaient voulu *« venger la mort de leurs collègues »* et en même temps *« exercer une pression psychologique sur la milice pour la dissuader de faire usage d'armes à feu contre la population »*.

A Varsovie, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a annoncé que l'épouse de M. Lech Walesa pourrait se rendre à Oslo, en compagnie de leur fils aîné, pour recevoir le prix Nobel de la paix, le 10 décembre. En revanche, les autorités ne semblent pas disposées à permettre à M. Tadeusz Mazowiecki, un intellectuel, ancien conseiller de Solidarité, d'assister à la cérémonie.

Enfin, une délégation soviétique a signé à Varsovie un accord prévoyant l'octroi à la Pologne d'un crédit de 500 millions de roubles, destiné à financer la construction d'un gazoduc et l'achat d'articles de consommation courante. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Grande-Bretagne

TANDIS QUE SYNDICALISTES ET POLICIERS S'AFFRONTENT A MANCHESTER

La Confédération des syndicats hésite à engager l'épreuve de force à propos du conflit de la presse

De notre correspondant

Londres. — Tous les journaux britanniques ont pu paraître sans exception le 30 novembre, mais la crise ouverte par le syndicat des ouvriers d'imprimerie, National Graphical Association (N.G.A.), s'aggrave et risque de tourner à l'épreuve de force entre l'ensemble des syndicats et le gouvernement. Le N.G.A. met en effet en cause l'application des lois très controversées de 1980 et 1982 qui réglementent les conflits du travail et, en fait, limitent les possibilités d'action syndicale.

Le N.G.A. a obtenu dans la nuit de mardi à mercredi le soutien de principe de la Confédération nationale (TUC) dans le différend qui l'oppose à la direction du groupe de presse local de la région de Manchester, le Stockport Messenger, pour la réintégration de six ouvriers syndiqués (*le Monde* du 29 novembre). Fort de cet appui — bien que le TUC demeure assez réservé — et au mépris de la nouvelle législation qui interdit les manifestations de solidarité de la part d'employés étrangers à l'entreprise affectée par un conflit, le N.G.A. a fait converger de tout le pays des centaines de ses adhérents, mardi soir, pour tenter de bloquer la production de l'une des imprimeries du Stockport Messenger, qui n'emploie que des ouvriers non syndiqués. Près de quatre mille manifestants étaient réunis à l'aube mercredi et de rudes affrontements se sont produits avec la police. Vingt policiers ont été blessés et plus d'une cinquantaine de manifestants ont été arrêtés.

D'autre part, un tribunal londonien doit examiner mercredi les demandes de dommages-intérêts présentées contre le N.G.A. par les directions des jounaux nationaux qui ont été paralysés pendant deux jours par la grève de solidarité. Les sommes considérables réclamées risquent de s'ajouter aux lourdes amendes qui ont déjà été infligées au N.G.A. et ont provoqué la saisie d'une partie des avoirs du syndicat.

Le soutien du TUC doit porter notamment sur cet aspect financier. La centrale syndicale reste très discrète, faisant seulement savoir que ses instances dirigeantes se réuniront vendredi pour préciser leur attitude. Certains syndicats membres du TUC n'ont pas caché leurs réticences devant le défi lancé par le N.G.A. au gouvernement et à cette législation, considérée par le parti conservateur comme l'une des grandes réalisations de Mme Thatcher. Alors que d'autres dirigeants parlent de grève générale, les plus modérés estiment que, s'il faut dénoncer la loi, le TUC n'est pas prêt pour autant à l'épreuve de force. Le TUC s'est manifestement laissé forcer la main par le N.G.A., et une partie de sa direction en conçoit de l'amertume. Lors du vote des textes de 1980 et 1982, des dirigeant syndicalistes et travaillistes avaient parfois admis discrètement que les nouvelles dispositions n'avaient pas que des inconvénients, dans la mesure où elles pouvaient réduire la multiplication des grèves sauvages et des mouvements non contrôlés par les états-majors syndicaux. D'autre part, la crise actuelle peut ruiner les chances de la négociation que le TUC voulait ouvrir avec le gouvernement pour amender certains aspects de la loi, notamment des clauses qui ne devraient entrer en vigueur que l'an prochain.

Le nouveaux leader du parti travailliste, M. Neil Kinnock, a vivement attaqué le gouvernement, mardi, à la Chambres des Communes, pour ces *« lois scélérates »*, mais il s'est gardé de rentrer trop précisément dans le débat. Auparavant, M. Roy Hattersley, son adjoint qui représente l'aile droite du parti, avait semblé désapprouver le défi lancé par le N.G.A., déclarant que l'*« on peut dénoncer une loi sans pour autant la violer »*.

FRANCIS CORNU.

Allemagne fédérale

Une affaire de corruption ébranle la coalition de Bonn

(Suite de la première page.)

Les inculpations prononcées mardi doivent encore recevoir la confirmation du parquet de Bonn et peut-être même l'aval du ministère de la justice de Düsseldorf. Le procès, s'il a lieu, n'interviendra pas avant quelques mois, d'autant que les cinq inculpés proclament à l'unisson leur innocence et vont se lancer dans des contre-offensives. M. Lambsdorff, dont la démission a été demandée par les sociaux-démocrates et qui s'est entretenu mardi avec le chancelier, s'est pour l'instant refusé à tout commentaire.

Une longue histoire

Il faudrait tout un livre — il y en a déjà sous presse — pour pénétrer dans les arcanes de l'affaire Flick, qui, depuis deux ans, tient en haleine, comme un feuilleton à suspense, l'opinion publique ouest-allemande. Car à travers ses ramifications, elle pose une question que tout le monde comprend : l'argent peut-il influencer la politique ? L'interrogation n'est pas neuve en ce qui concerne la dynastie Flick. Depuis ses origines — nous n'en sommes qu'à la seconde génération, — le *« Flick Konzern »* qui a employé jusqu'à cent cinquante mille personnes, mais dont le capital n'est jamais sorti de la famille, a toujours « arrosé » le pouvoir en place. Il a généreusement versé à la caisse des partis de la République de Weimar (et pas seulement à l'extrême droite) ce qui, du temps du chancelier Brüning, lui permit en retour de renflouer ses propres caisses aux dépens du contribuable.

Sous le IIIe Reich, il n'eut pas scrupule à entretenir le chef des SS Heinrich Himmler et, bien entendu, à mettre le Führer dans sa manche. Ce n'est pas pour rien que le «père fondateur» Friedrich Flick eut droit à son procès à Nuremberg. Il ne purgea qu'une partie de sa peine et, dès sa libération par les Américains, se mit à reconstituer un empire que le décret des vainqueurs avait disloqué mais nullement ruiné.

Il y avait donc une tradition. En 1975, l'héritier Friedrich Karl Flick, comme son père toujours à l'affût de nouveaux placements, décide de vendre à la Deutsche Bank le plus gros de ses actions dans la firme automobile Mercedes. Il en retire 1,9 milliard de marks, qui, normalement, auraient dû être imposés à 60 %. Mais certaines dispositions du code des impôts en vigueur alors permettaient d'échapper à cette ponction quand le revenu ainsi imposable était réinvesti dans des entreprises favorisant «échange technologique» au profit de l'économie allemande. Or Flick a des visées sur un groupe chimique américain, Grace. On ne voit pas très bien quel «profit» peut en tirer l'économie allemande. Les dégrèvements prévus par le code des impôts ne sont d'ailleurs pas automatiques. Ils requièrent une acceptation en bonne et due forme du ministère fédéral de l'économie, sur avis de son collègue des finances.

Pas un seul mark d'impôt

Le cas fut donc soumis au ministre en exercice à l'époque, un libéral, Hans Friedrichs, aujourd'hui président de la Dresdner Bank

Flick, échaudé peut-être par le passé de la maison, n'intervint pas personnellement. Il avait un intermédiaire idéal en la personne de son fondé de pouvoir, Eberhard von Brauchitsch qui connaissait de longue date tout le personnel politique de Bonn et tutoyait le ministre de l'économie. Il y eut des échanges de lettres et des visites. Quand le comte Otto Lambsdorff succéda au ministère de l'économie à son ami Hans Friedrichs, en 1977, les choses n'étaient pas définitivement réglées. Elles le furent finalement, puisqu'à ce jour Flick n'a pas payé un mark d'impôt sur les centaines de millions qu'il a touchés de la Deutsche Bank.

Tout cela aurait-il pu se passer en silence, entre gens de bonne compagnie ? Ce serait faire injure à la République fédérale que de croire que la dérogation énorme sollicitée avec une insistance continuelle par le bras droit de Flick n'a rencontré aucun obstacle. Elle se heurta en premier lieu à une coïncidence, fâcheuse pour le « Konzern » de Düsseldorf. A l'époque où ce dernier entreprend de circonvenir le gouvernement de Bonn, la justice allemande se penche activement sur les infractions que commettent les partis politiques pour boucler leur budget. Ceux-ci recueillent pourtant des millions de cotisations (contrairement à d'autres pays, ils ont un nombre important de membres inscrits), l'Etat leur rembourse une bonne partie de leurs dépenses électorales, mais ces ressources ne suffisent pas à leurs besoins. Les lois qui régissent le financement des partis sont foulées au pied.

> **LE GROUPE FLICK : un chiffre d'affaires de 9 milliards de marks**
>
> **Le holding industriel Flick, dirigé depuis 1975 par Friedrich Karl Flick, surnommé « F.K.F. », comporte :**
>
> **— Le groupe métallurgique Buderus, comprenant notamment la Buderus A.G., la Edelstahlwerke Buderus (aciers spéciaux) et Krauss-Maffei (mécanique et armement, qui construit notamment le char Léopard 2) ; en 1982, ce groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de deutschemarks ;**
>
> **— Le groupe chimique Dynamit Nobel, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de deutschemarks en 1982 ;**
>
> **— La papeterie Feldmuehle A.G., dont le chiffre d'affaires en 1982 a été de 2,4 milliards de deutschemarks.**
>
> **Le holding Flick possède des participations dans la société américaine Grace (plus de 25 %), dans Daimler-Benz (10 %) et dans Gerling (51 %).**
>
> **Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Flick a atteint 9 milliards de deutschemarks en 1982, en hausse de 4,5 % par rapport à 1981. Il a réalisé 32,2 % de ses affaires à l'exportation. Il a enregistré un bénéfice de 94,6 millions de deutschemarks.**

L'affaire Flick commence d'ailleurs en février 1981 par une perquisition au siège du parti libéral de Rhénanie-Westphalie, à Düsseldorf. Le comte Lambsdorff en a été jusqu'en 1977 le trésorier. Il ne voyait pas malice à recevoir de Flick depuis 1973 une enveloppe de 25 000 marks par an dont il retournait 15 000 à son parti, gardant le reste, non pour lui — on n'a jamais prétendu que les hommes politiques impliqués dans « l'affaire » en aient tiré un profit personnel, — mais pour les frais de sa carrière politique. Les conclusions de la perquisition furent édifiantes mais ce n'était que la partie visible de l'iceberg.

Tous les partis éclaboussés

La C.D.U. et le S.P.D. sont à leur tour suspectés de fraude fiscale. En novembre 1981, flairant la piste, le parquet ordonne une perquisition au siège du groupe Flick à Düsseldorf. On découvre un cahier où sont consignées au jour le jour les largesses d'Eberhard von Brauchitsch pour une quarantaine de personnalités politiques dont plusieurs membres du cabinet Schmidt, toutes tendances confondues. On y trouve même le nom de M. Willy Brandt qui exigera et obtiendra de Flick une lettre le lavant de tout soupçon. Mais d'autres sociaux-démocrates sont dans le coup, et le trésorier du parti, aujourd'hui décédé, figure pour plus de 100 000 marks sur le cahier compromettant. C'en est trop : sur la foi de documents rassemblés, le procureur de Bonn ouvre une information pour corruption. En novembre 1982, Friedrich Karl Flick, qui s'est disculpé dans un mémorandum de 88 pages, licencie von Brauchitsch.

Entre-temps, le scandale est étalé sur la place publique. L'hebdomadaire *Der Spiegel* ne se contente pas de le dénoncer, il publie à longueur de pages des extraits de dépositions, des pièces à conviction accablantes. qui ne peuvent provenir que de fuites des autorités judiciaires. Trois de ses journalistes sont sous le coup d'une inculpation. Des commissions d'enquête sont formées aussi bien à Düsseldorf qu'au Bundestag. Mais on leur refusera communication des dossiers en invoquant le « secret fiscal ».

Le comte Lambsdorff, qui proteste à hauts cris de son innocence, est dans le collimateur. N'est-ce pas lui, en fin de compte, qui a signé l'exemption accordée à Flick ? Ses avocats ont beau contester, il est devenu le numéro un de l'« affaire ». Celle-ci aura fatalement des retombées, et pas seulement pour le F.D.P. Elle discrédite la pratique politique dans son ensemble.

Quand on pense que tous les partis intéressés ont failli voter une amnistie spéciale couvrant toutes les personnes compromises dans le scandale, on se demande ce qu'il faudra pour que la vie politique allemande s'épure de ses vices secrets.

ALAIN CLÉMENT.

U.R.S.S.

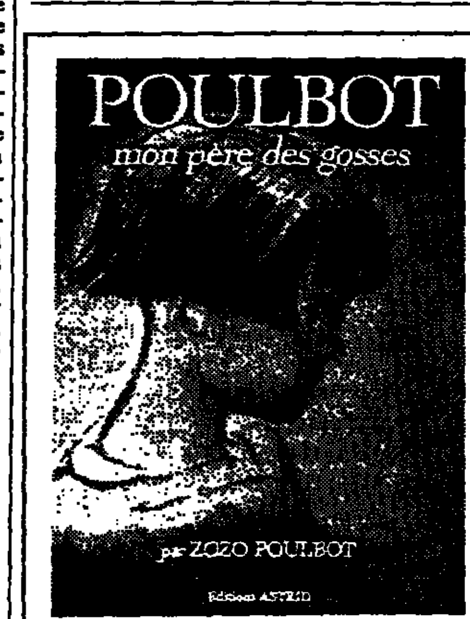
Mort de M. Ignatiev ministre de la sécurité d'Etat sous Staline

L'agence Tass a annoncé, mardi 29 novembre, le décès, survenu le 27 novembre à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de M. Simon Ignatiev, ministre de la sécurité d'Etat dans les deux dernières années du règne de Staline. Sa nécrologie, signée par « *un groupe de camarades* », le présente comme ayant fait preuve d' « *un sens élevé des responsabilités, de modestie et de tact* ».

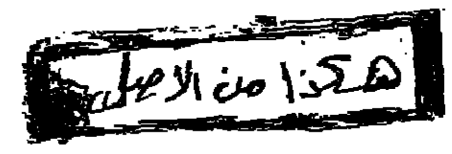
L'homme de l' « affaire des médecins »

Avec M. Ignatiev, c'est un personnage important des années 50, étroitement mêlé à toutes les querelles post-staliniennes, qui disparaît. Sa promotion à la tête du ministère de la sécurité d'Etat (M.G.B.) en 1951 avait été interprétée comme un coup porté au pouvoir de Beria par Staline, qui songeait alors à remplacer ses anciens lieutenants par une équipe plus jeune. De fait, Simon Ignatiev fit aussi partie du présidium élargi nommé en 1952 par le dix-neuvième congrès du parti pour faire pièce à l'ancien Politburo. En même temps, le M.G.B. prenait une part active à l'enquête sur l' « affaire des médecins », ces « assassins en blouse blanche » *accusés par Staline d'avoir voulu tuer les dirigeants. Dans son rapport secret de 1956, Khrouchtchev révéla que Staline avait dit à Ignatiev à l'époque :* « Si vous n'obtenez pas de confession de la part des docteurs, nous vous trancherons la tête. » *Dans ses Mémoires, l'ancien dirigeant soviétique devait ajouter :* « Fou de rage, Staline hurlait contre Ignatiev et le menaçait, lui demandant de mettre au fer les médecins, de les battre en marmelade, de les réduire en poussière. »

Lors de la réhabilitation des médecins en avril 1953, Ignatiev fut accusé par la Pravda *de* « cécité politique », *mais l'organe du parti admettait qu'il avait été surtout manipulé par son adjoint Rioumine, fusillé un an plus tard. En fait, Khrouchtchev avait déjà pris Ignatiev sous sa protection, d'abord en en faisant un secrétaire fédéral du parti, puis en lui confiant la direction de deux importantes républiques autonomes, la Bachkirie (1954-1957) et la Tatarie (1957-1960). Il se distingua, dans cette période, par de violentes attaques contre les adversaires de Khrouchtchev au sein du* « groupe antiparti » *défait en 1957, notamment contre Boulganine, dont il dénonça l'autocritique en décembre 1958. Précisément parce qu'il en faisait un peu trop dans cette voie, il fut libéré de toutes ses fonctions en octobre 1960, déjà pour* « raisons de santé ». — M. T.







DIPLOMATIE

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

La double mésentente

(Suite de la première page.)

Les socialistes sont certes au pouvoir à Lisbonne comme à Madrid. Mais cette solidarité ne facilite apparemment pas entre les deux capitales une compréhension plus grande que lorsque les centristes de Sa Carneiro puis de Pinto Balsemao avaient des alliés « naturels » au gouvernement de Madrid. Le contentieux reste bien lourd : différend sur la pêche, déséquilibre commercial, prix de l'énergie, divergences « atlantistes » et sur les bases étrangères.

Portugais et Espagnols se retrouvent pourtant sur un point : ils accusent d'une même voix la France d'être la principale responsable du « veto » de la Communauté à leur adhésion complète à la C.E.E. M. Soares l'a nettement affirmé dans une interview au *New York Times*, tout en précisant que *« la situation de l'Espagne, de ce point de vue, était encore pire »*. De son côté, M. Felipe Gonzalez, agacé des lenteurs des négociations, a laissé entendre dans un premier temps que l'Espagne pourrait « geler » les importations de produits et de matériels français jusqu'à ce que la France adopte une attitude plus souple à l'égard de l'adhésion espagnole à la C.E.E. Puis il a précisé qu'il n'y aurait pas de *« représailles »* contre la France, mais qu'on tiendrait compte désormais pour les achats de l'État à l'étranger de *« critères politiques »*. Et il a ajouté que les « bonnes relations » entre Paris et Madrid ne devaient pas *« être à sens unique »*. Officieusement, des contrats d'armements, en particulier, seraient en discussion.

Ressentiments et malentendus

Les socialistes sont au pouvoir à Madrid et à Paris. Mais il est, là aussi, difficile de dire que la compréhension véritable y ait beaucoup gagné. Les milieux informés français de Madrid affirment que la coopération – technique, culturelle, scientifique, technologique et militaire – a progressé de façon spectaculaire depuis un an. Ils admettent aussi que le climat apparent des relations officielles entre Paris et Madrid n'est pas très bon et que la francophobie se porte de nouveau très bien dans la presse espagnole depuis quelques semaines. Et qu'il y a risque de dérapage...

De fait, la grogne anti-française de l'opinion espagnole – qui se manifeste régulièrement pour un motif ou un autre – est de nouveau à son plus haut niveau. Espagnols et Français ont du mal eux aussi à se comprendre et à s'entendre. Il n'y a, paraît-il, plus de Pyrénées depuis Louis XIV. Mais il y a davantage de distance véritable entre l'Espagne et la France qu'entre l'Espagne et l'Allemagne, ou l'Italie. La sauvage épopée napoléonienne a laissé, à juste titre, des séquelles solides dans la conscience collective espagnole. Enfin, la guerre civile de 1936-1939 – avec toutes ses implications politiques, idéologiques et passionnelles – a largement contribué à nourrir ressentiments et malentendus. L'Espagnol déteste, et on le comprend, la « suffisance » française, injustifiée et injustifiable. La France, dans l'ensemble, continue d'ignorer et de méconnaître superbement une Espagne qui a plus changé au cours des vingt dernières années qu'en un siècle, et qui est devenue la dixième puissance industrielle de la planète.

Les millions de touristes français qui se déversent chaque été sur les rivages espagnols ne permettent pas de modifier cette constatation amère. Mais à cette France largement indifférente et ignorante correspond une Espagne passionnément attentive. Les moindres incidents de parcours, minimisés ici, sont volontiers dramatisés là-bas. Ce qui est simple « manquement » ou « bavure » en France devient une « injure grave » en Espagne. Que quatre policiers espagnols surpris en civil et en « mission douteuse » au Pays basque français soient arrêtés puis maintenus en détention par un tribunal français souverain, et c'est, vu de Madrid, une *« gifle française à l'Espagne »*. Toute la presse est alors d'accord : *« Les etarras* [les militants de l'ETA] *sont mieux traités par la France que nos fonctionnaires... »*

Opérations para-policières, terrorisme basque « mal compris » à Paris, les sujets d'exaspération ne manquent pas. Mais l'Espagne, qui se juge « mal aimée », sait aussi paradoxalement être patiente. Que n'entendrait-on pas en France si des agriculteurs espagnols se permettaient régulièrement de stopper sur leurs routes des camions français et de détruire leurs cargaisons ?

Le dossier espagnol d'adhésion au Marché commun est complexe et difficile. Cette demande suscite des craintes légitimes : risque de concurrence accrue et de chômage en hausse, adaptation délicate de la politique agricole commune – déjà sérieusement en crise – à l'agriculture méditerranéenne, revendications des pays tiers déjà associés au Marché commun, aggravation probable des difficultés institutionnelles et des prises de décision dans une Europe des Douze, insuffisance de budget pour une intégration harmonieuse. Mais il est vrai aussi que la Péninsule, dans son ensemble, est indispensable à une construction européenne authentique. Et qu'elle est irremplaçable comme trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. *« Le traité de Rome*, dit justement M. Xavier de Villepin, président de l'Union des chambres de commerce et d'industries françaises à l'étranger, *est une communauté qui exige dans les négociations une largeur de vues dépassant l'aspect économique. »*

Le problème de l'adhésion est d'abord « politique ». « Combien de temps, demandent les Espagnols, devrons-nous rester les plus jeunes démocrates de l'Europe ? Pendant cent ans ? » Et M. Felipe Gonzalez ajoute : *« Mais nous ne serons pas des mendiants au seuil de l'Europe. Si l'on ne veut pas de nous, qu'on nous le dise ! »* C'est bien à cette apostrophe qu'a répondu la semaine dernière M. Mitterrand en affirmant : *« Qu'on leur dise oui ou non, mais qu'on le leur dise vite. En ce qui nous concerne, nous préférons que ce soit oui... »*

MARCEL NIEDERGANG.

M. FITERMAN SE RENDRA EN U.R.S.S. LE 5 DÉCEMBRE

M. Fiterman, ministre des transports, se rendra en visite officielle en Union soviétique du 5 au 10 décembre, a annoncé, mardi 29 novembre, son service de presse.

Cette visite, la première en U.R.S.S. de M. Fiterman depuis son entrée au gouvernement en 1981, aura lieu sur l'invitation de M. Martchouk, vice-premier ministre d'U.R.S.S. et président du comité d'Etat pour la science et la technique, ainsi que de M. Konarev, ministre des chemins de fer.

Le 12 juillet dernier, on avait appris, de source soviétique à Moscou, l'annulation au dernier moment de la visite de M. Fiterman, prévue du 7 au 11 juillet. Le report de cette visite, au cours de laquelle le ministre communiste devait rencontrer, notamment, le ministre des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, était, selon des sources informées à Moscou, dû à la France et avait provoqué *« quelque irritation »* à Moscou.

Le cabinet de M. Fiterman avait précisé alors qu'aucune date précise n'avait été arrêtée et que les dates du 7 au 11 juillet ne constituaient qu'une *« hypothèse de travail »*.

AFRIQUE

Tunisie

LA CRISE SYNDICALE

Sept des quatorze membres du bureau de l'U.G.T.T. sont exclus

Tunis. – Latente depuis longtemps déjà, la crise au sein de la direction de la centrale syndicale U.G.T.T. (*Union générale des travailleurs tunisiens*) a éclaté au grand jour avec l'exclusion de sept des quatorze membres du bureau exécutif qui s'opposent au président Habib Achour.

La décision a été prise le lundi 28 novembre, après trois jours de délibérations, par la commission administrative, qui s'est prononcée à une forte majorité de 56 voix. Le secrétaire général, M. Taieb Baccouche, a essayé en vain d'éviter la rupture définitive en proposant seulement le *« gel »* des activités des sept *« accusés »*, dans l'attente de la réunion d'un conseil national qui se serait prononcé sur leur cas. Mais sa proposition n'a recueilli que 16 voix, dont celles, remarquées, de la gauche syndicale, notamment de la très active et radicale fédération des banques et des assurances.

De notre correspondant

C'est la publication dans la presse – *à laquelle ils assurent être étrangers* – d'une note interne des sept exclus qui a mis le feu aux poudres. Dans ce document, ils s'élevaient notamment contre le pouvoir personnel qu'exercerait M. Achour et dénonçaient la mauvaise gestion financière de la centrale, de même que *« les complots, les menaces, les tractations secrètes et l'utilisation des fonds de l'U.G.T.T. pour acheter les consciences des uns et des autres »*...

Au nom de ses six camarades et en leur présence, M. Abdelaziz Bouraoui a renouvelé et même aggravé mardi ces accusations au cours d'une conférence de presse. Les syndicalistes sanctionnés considèrent leur exclusion comme *« nulle et non avenue »*, pour la bonne raison selon eux que la commission administrative n'était pas habilitée à en décider.

Devant cette procédure *« irrégulière », ils demandent la convocation* d'un congrès extraordinaire et, en attendant, ils se proposent, tout en boycottant les réunions de l'exécutif, de continuer à assumer leurs responsabilités à la tête des départements dont ils ont la charge. On conçoit difficilement comment ils pourront y parvenir, car la commission administrative a désigné – après un débat houleux – trois autres syndicalistes pour les remplacer.

Le contrecoup de janvier 1978

Les choses en sont là, moins de deux semaines après le feu vert donné au multipartisme. *« Nous n'avons jamais pensé à créer un autre syndicat, et il n'en est pas question »*, affirme M. Bouraoui. Des raisons politiques ne sont-elles pas aussi à l'origine de cette crise ? On peut s'interroger lorsque l'on sait que six des sept exclus, avec deux autres membres de l'exécutif syndical et dix-neuf autres représentants de l'U.G.T.T., ont été élus à la députation en novembre 1981 sur les listes du Front national constitué avec le parti socialiste destourien, contre l'avis de nombreux syndicalistes.

S'il n'a jamais dénoncé officiellement cette alliance conclue alors qu'il se trouvait écarté de la direction et en résidence surveillée, M. Achour s'est bien gardé de l'approuver, et cette réserve n'est probablement pas étrangère au fait que, depuis lors, il n'était plus question, au sein de la centrale, *que d'« hachouristes »* opposés aux *« frontistes »*, qualifiés par leurs adversaires de *« fossoyeurs de l'autonomie syndicale manipulés par le pouvoir »*.

En fait, il semble bien que la direction de l'U.G.T.T. subisse encore les contrecoups des événements sanglants du 26 janvier 1978, à la suite desquels elle avait été démantelée. Son retour, trois ans plus tard, aux postes de commande dans des conditions difficiles a contribué à accentuer les clivages que l'« épreuve » avait fait oublier. Depuis, le malaise n'a cessé de croître, alimenté notamment par des sensibilités politiques différentes, des divergences sur la ligne de conduite à adopter pour satisfaire une base de plus en plus exigeante, mais aussi par des conflits de personnes et une lutte sourde pour s'assurer le contrôle des structures qui ont donné souvent lieu à des polémiques publiques. « L'affaire des sept » aura eu au moins le mérite de crever l'abcès.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

L'OPPOSITION FORME UN « CONSEIL NATIONAL DE LIBÉRATION »

Un « Conseil national de libération » (C.N.L.) du Tchad a été formé à Bardaï (Tibesti) par l'opposition armée au gouvernement de M. Hissène Habré, a annoncé, le mardi 29 novembre, l'agence libyenne de presse JANA. Le « gouvernement » de M. Goukouni Oueddeï sera responsable devant ce conseil, *« organe suprême du combat révolutionnaire du peuple tchadien »*, formé de quinze membres, dont MM. Goukouni Oueddeï, Mohammed Ayet Saïd, Cheikh Ben Omar, Wiry Kyr Tomar et Gary Mina, ainsi que le commandant Najitayoun Bil. Le colonel Kamougué, vice-président du « gouvernement » de M. Oueddeï, n'était pas présent lors de la formation du C.N.L.

Cet organisme regroupe sept des onze signataires de l'accord de Lagos (1979) – parmi lesquels figurait M. Hissène Habré – instituant un gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), dont le mandat était de quatorze mois et que présidait alors M. Goukouni Oueddeï.

D'autre part, M. Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, a quitté N'Djamena mardi pour Addis-Abeba, siège du secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine. Il est porteur d'un mémorandum contenant les propositions du chef de l'Etat tchadien en vue de rétablir la paix au Tchad.

● *M. Omar Bongo viendrait en France.* – Le principe d'une visite en France du président gabonais, M. Omar Bongo, a été arrêté, a déclaré ce mardi 29 novembre M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, en précisant que *« les nuages qui s'étaient amoncelés entre Paris et Libreville semblaient s'éloigner »*. Le différend a éclaté à la suite de la parution en France du livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines*, évoquant les relations *« particulières »* entre la France et le Gabon depuis plus de vingt ans et mettant en cause le *« clan des Gabonais »* composé de Français et de Gabonais, mais également la vie privée du président Bongo et de son épouse. En représailles, les organes de la presse officielle gabonaise avaient reçu l'ordre, à la fin du mois d'octobre, de passer sous silence toutes les nouvelles françaises ou faisant état du rôle de la France dans le monde. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

L'an IV de la guerre au Salvador

II. — Un si joli bocage

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Après quatre ans d'une guerre cruelle et sanglante, c'est l'enlisement. Ni l'armée salvadorienne ni la guérilla ne paraissent capables de faire la décision (*le Monde* du 30 novembre). Pour l'immense masse des paysans misérables, la réforme agraire promulguée en mars 1980 a eu peu de conséquences.

Usulutan. — C'est la Normandie version tropicale. Chacun dans son clos, derrière une haie de manguiers ou d'arbres à palme. La terre cultivée, compartimentée comme un bocage, jusque sur les pentes des volcans — une longue chaîne de volcans *bleus qui se reflètent parfois dans* des lacs. Les maisons, en revanche, n'ont rien de normand. Partout, c'est la même paillote, et le même dénuement : rien sur les murs, rien sur les tables. Un tabouret qu'on pousse dehors, à l'heure de la conversation.

Arraché à l'obscurité de sa case, le paysan montre son champ : un mini-champ de manioc et de maïs, qui le maintient à peine en vie, lui et ses six enfants. Encore a-t-il bénéficié de la réforme agraire. Il est devenu propriétaire de la parcelle qu'auparavant il devait louer. Pas loin de là, dans le même verger flamboyant, aux environs d'Usulutan, un autre paysan explique qu'il était en droit, lui aussi, de profiter de la réforme : il a « *dénoncé* » sa terre, comme on dit ici, c'est-à-dire qu'il en a revendiqué la propriété. Mais le propriétaire l'a chassé. Comme il a expulsé tous ceux qui, dans son *hacienda*, voulaient en faire autant. Près de 120 000 familles de métayers avaient le droit d'acquérir leur parcelle, en vertu d'un décret promulgué en mars 1980. Jusqu'à présent, un tiers, seulement, l'ont fait.

Dans le département d'Usulutan, les expulsés — les *desalojados* — se comptent par centaines. Certains se sont plaints auprès des officiers de la garnison, des responsables locaux de la réforme agraire. En vain.

Ils en concluent, sans s'étonner, que les autorités ont été « achetées » par les propriétaires. Il en a toujours été ainsi au Salvador.

Chassés de leurs paillotes, ils vivent des « *fruits qui tombent des arbres* » et qu'ils vendent au marché. Cinq kilomètres à pied pour aller au marché. Les enfants, nus, la morve au nez, jouent dans la poussière. Ils ne vont plus à l'école : il n'y a plus d'argent « *pour acheter les crayons et les cahiers* ».

Le sabotage de la réforme agraire

A California, sur les hauteurs, d'autres paysans ont dû quitter leur maison, mais, eux, sans qu'on les chasse. Ils travaillaient dans une *hacienda* de café qui a été expropriée, car elle mesurait plus de 500 hectares. Ils sont devenus membres de la coopérative qui a remplacé l'ancienne exploitation. Leur travail terminé, ils vont à pied jusqu'au village, qui est loin : ils ont abandonné les cases qu'ils possédaient sur place. Pourquoi ? « *Par peur des* contrarios », dit — joliment — l'un d'entre eux. Les « *contrarios* », c'est-à-dire les gens contraires à la réforme agraire, dont chacun sait, ici, qu'ils ont leurs « escadrons de la mort ». Les coopérateurs n'ont guère profité de leur changement de condition. Ils continuent de percevoir des salaires de misère (45 colons par semaine, soit 90 francs) et de chômer cinq mois par an. Quand ils travaillent, ils achètent des sacs de maïs et de haricots, qu'ils gardent pour la morte-saison. Leur coopérative est pauvre, mal gérée, sans techniciens, sans équipement. « *Presque toutes sont dans la même situation*, dit le syndicaliste qui nous accompagne. *La réforme a été sabotée.* »

Elle avait pourtant bien commencé. Les officiers qui avaient pris le pouvoir le 15 octobre 1979 étaient progressistes. Ils voulaient en finir avec le vieux pays, qui n'avait pas permis à la majorité des Salvadoriens — dirent-ils dans leur déclaration d'intention — « *de se réaliser en tant qu'êtres humains* ».

Ils s'associèrent au gouvernement avec le parti démocrate-chrétien qui, depuis sa fondation, en 1960, réclamait une refonte de la structure agraire. Chacun semblait soudain conscient, à la tête du pays, qu'il fallait « *enlever à la guérilla une de ses raisons d'exister* », c'est-à-dire corriger une injustice d'autant plus criante, dans la répartition de la terre, que le pays est surpeuplé.

La réforme fut lancée, mais dans la précipitation. Et les élections du 28 mars 1982 remirent tout en question. Dans l'esprit des dirigeants de l'époque et de leurs protecteurs américains, le scrutin était destiné à opposer un « *modèle démocratique* » aux schémas révolutionnaires de la guérilla. Malheureusement pour eux, ce furent la droite et l'extrême droite, et non les démocrates-chrétiens, qui conquirent la majorité des voix. Le gouvernement de coalition formé deux mois après aboutit à ce paradoxe, cruel pour les paysans salvadoriens : il confia à l'Arena (Alliance républicaine nationaliste), qui est le parti des propriétaires terriens, le ministère de l'agriculture et tous les organismes chargés de la réforme agraire.

Résultat : la réforme a été mutilée, paralysée. C'est du moins ce qu'affirme M. Jorge Camacho, qui dirige l'association regroupant toutes les coopératives (l'Acopai) : « *Quatre-vingts des trois cent soixante coopératives existantes sont en état d'abandon*, affirme-t-il. *Les crédits nécessaires ne sont pas donnés, ni l'assistance technique. C'est délibéré. Il s'agit de démontrer que la réforme est un échec.* »

Un ancien technicien de l'Institut de transformation agraire (ISTA) affirme que 20 % des responsables de coopératives ont été remplacés par des sympathisants de l'Arena. Il cite, comme exemple de « sabotage », l'immobilisation dans les locaux de l'Institut de trois cent quarante-quatre camions américains fournis par l'Agence internationale de développement.

A quoi sert, il est vrai, de redistribuer la terre ? « *Pour nous, c'est un problème secondaire* », dit, avec une belle franchise, M. Juan-Vicente Maldonado, principal responsable du syndicat patronal, l'ANEP (Association nationale de l'entreprise privée). M. Maldonado estime que dans un pays aux dimensions réduites (20 000 kilomètres carrés) et à la croissance démographique vertigineuse (3 % par an), « *ce n'est pas en redistribuant la terre qu'on résout le problème de l'emploi* ». Il ajoute : « *Avec l'expropriation des domaines de plus de 500 hectares, deux cent mille Salvadoriens ont été satisfaits. Il y en aurait deux cent mille de plus si on passait à la deuxième étape* (l'expropriation à partir de 100 hectares). *Or il y a deux millions de Salvadoriens sans terre.* »

En revanche, la menace d'expropriation « *décourage* » l'initiative privée. « *Plus que le terrorisme* », affirme le patron des patrons. « *Car les entrepreneurs salvadoriens se sont habitués au terrorisme. Le pays fonctionne malgré la guérilla. En revanche, on ne peut rien contre un gouvernement qui veut nationaliser.* »

Pour expliquer ce qui a provoqué, depuis quatre ans, l'effondrement économique du Salvador (de 1980 à 1982, le P.N.B. a chuté de 25 %), M. Maldonado fait un étrange calcul : « *Mon impression*, dit-il, *c'est que 25 % de la récession a été due à la situation internationale, 30 % au terrorisme et 40 % aux mesures économiques du gouvernement Duarte.* » (1).

Même réaction au syndicat des producteurs de coton. Ceux-ci parlent encore avec indignation de la façon dont les militaires ont « *pris d'assaut* » leurs domaines pour les exproprier. Le spectacle était inattendu, en effet : depuis que le général Maximiliano Hernandez a écrasé dans le sang une révolte de paysans, en 1932, l'armée a été le soutien sans faille de l'oligarchie rurale. Jusqu'au jour où de jeunes officiers ont commencé à s'interroger...

Comme M. Maldonado, les producteurs de coton disent de la réforme qu'elle est un simple « *extincteur d'incendie* ». Dans cinq ans, « *le problème de la terre sera toujours le même* ». Pour créer des emplois, ils parlent d'agro-industrie et d'un bouleversement des schémas de production, afin d'arracher le pays à la tyrannie du café et du coton, ses principales exportations.

L'arrogance du patronat

« *En réalité, ils veulent préserver leurs privilèges ! Ils n'ont pas encore compris quels dégâts ils ont faits, en refusant tout changement social dans ce pays !* » M. José Napoleon Duarte enrage, visiblement, lorsqu'on lui parle de ces « *partis politiques déguisés* » que sont, selon lui, les organisations patronales. Il leur reproche leur « *arrogance* », leur « *esprit revanchard* ». Déjà, quand il était président du gouvernement, il s'était heurté à leurs exigences : « *Elles voulaient contrôler*, dit-il, *l'ensemble des ministères économiques.* » Il les accuse de ne voir dans les gouvernements successifs qu'« *une sorte de police chargée de protéger leur hacienda* ».

Le fondateur et le président du parti démocrate-chrétien a le physique de son prénom : visage de César, verbe de tribun, il est très « napoléonien ». Il n'a pas de mots assez durs pour les « terroristes », dont, à aucun moment, il n'explique les choix. Pas de mots assez complaisants, en révanche, pour l'armée, malgré ses méthodes de « pacification ». Associé aux militaires, quand il était président de la République, il a couvert de son nom la période la plus cruelle de la répression. Apparemment, il ne le regrette pas. Il se glorifie même d'avoir mis fin à la vague d'enlèvements et d'assassinats qui a troublé la capitale en 1980 et 1981.

Bref, c'est un homme d'« ordre ». Pourtant, il est honni par la droite, qui lui reproche son réformisme. Réformiste, il l'est par raison, pour avoir vu à quels désastres menait la concentration du pouvoir industriel et bancaire. Il veut, pour stabiliser son pays, créer « *une classe de petits propriétaires et de petits producteurs* ». L'oligarchie a un dessein *exactement inverse : elle ne refuse* pas la modernisation (elle a toujours été dynamique), mais sans se dessaisir d'une miette de son pouvoir, sans changer les structures de la société.

Le problème se complique du fait que beaucoup des propriétaires expropriés n'ont pas été, ou ont été très peu indemnisés. « *Le gouvernement n'en a pas eu les moyens*, explique M. Francisco Guerrero, conseiller à la présidence de la République. *Comme il n'a pas eu les moyens d'aider techniquement les bénéficiaires de la réforme agraire. Nous sommes pauvres, et nous sommes en guerre.* »

M. Guerrero sera candidat à la présidence de la République aux élections prévues en mars 1984. Bien qu'il appartienne au parti de conciliation nationale, la formation traditionnelle des militaires, il se présente volontiers comme centriste. Et c'est en homme du centre qu'il dit : « *Nous sommes tous d'accord pour faire quelque chose afin d'éviter que la guérilla ne gagne des partisans. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu le temps de préparer les paysans à être propriétaires ni d'habituer les propriétaires à ne plus l'être.* »

Prochain article :

CHRONIQUE DE LA TERREUR

(1) En place de 1980 à 1982.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Washington refuse un visa d'entrée au ministre nicaraguayen de l'intérieur et à un dirigeant salvadorien d'extrême droite

De notre correspondant

Washington. – Le gouvernement américain a simultanément refusé de délivrer des visas d'entrée au ministre de l'intérieur nicaraguayen, le commandant Tomas Borge, et au président de l'Assemblée constituante salvadorienne, le major D'Aubuisson, dirigeant du mouvement d'extrême droite ARENA. Ces décisions, a indiqué le mardi 29 novembre le département d'Etat, ont toutes deux été prises sur la base d'une loi interdisant l'entrée des Etats-Unis aux étrangers dont *« les activités sont contraires à l'intérêt public »*.

Cela revient à dire que le major D'Aubuisson, personnalité de premier plan d'un régime auquel les Etats-Unis apportent cette année une aide militaire de 65 millions de dollars, est aussi condamnable aux yeux des autorités américaines qu'un membre d'un gouvernement à l'affaiblissement duquel la C.I.A. consacre 24 millions de dollars.

Ce paradoxe s'explique par l'inquiétude grandissante à Washington sur l'évolution politique au Salvador. Dans ce pays miné par une injustice sociale criante, les Etats-Unis entendent prouver qu'ils peuvent à la fois combattre une guérilla puissante et considérée comme communiste, et promouvoir des réformes et la démocratie. Il est donc impératif pour eux que le régime qu'ils soutiennent ne se comporte pas en dictature sanglante et qu'émerge une force politique « centriste ». L'ennui est qu'on n'a pas toujours le choix de ses alliés et qu'au moment même où la guérilla recommence depuis un mois à remporter des victoires militaires l'extrême droite salvadorienne se déchaîne.

Les Escadrons de la mort, chaque jour ou presque, assassinent hommes ou femmes parmi les sympathisants de la guérilla mais aussi dans les rangs de tout ce qui n'est pas l'extrême droite. Le but de ces massacres est clair : empêcher toute réforme lésant les intérêts de l'oligarchie, et ne laisser d'autre choix aux Etats-Unis que d'abandonner la partie devant la guérilla ou d'endosser la politique des Escadrons de la mort.

La situation est redoutable pour l'administration, qui a commencé à réaliser que les dictatures n'étaient pas le meilleur moyen d'empêcher l'extension de l'influence soviétique. Il est symbolique à cet égard que ce soit le directeur de la C.I.A., M. Casey, qui ait expliqué, dans un discours prononcé le 29 octobre, qu'il fallait contrer l'influence soviétique dans le tiers-monde, certes par les budgets d'aide militaire, mais aussi en prônant la lutte contre la corruption et en défendant les *« droits humains fondamentaux »*, les réformes agraires, la liberté de la presse et le pluralisme. Il y a de ce point de vue entre M. Reagan et M. Carter une continuité plus grande qu'il n'y paraît et qui relève d'un intérêt national un peu mieux compris face à l'Union soviétique.

Depuis maintenant trois semaines, Washington a donc entrepris de dénoncer publiquement le refus du gouvernement salvadorien de mettre un terme aux meurtres des Escadrons de la mort. L'ambassadeur à San-Salvador, les porte-parole officiels de l'administration, la presse aussi, qui a bénéficié de fuites sur l'identité des responsables des Escadrons, ont été mobilisés à cet effet. L'effort avait été jusqu'à présent vain, car ces assassins sont si haut placés dans les appareils de la sécurité et de l'Etat salvadorien que personne n'osait les attaquer de front, et qu'ils ne craignaient nullement un arrêt de l'aide américaine, sachant que Washington ne laisserait pas se créer en Amérique centrale un second Nicaragua.

Le plan de paix de Managua

En refusant un visa au major D'Aubuisson, les Etats-Unis viennent donc très clairement de dire ce qui n'était que murmuré jusqu'alors, qu'il est l'un des principaux organisateurs des Escadrons. C'est beaucoup plus qu'un refus de visa dans la mesure où le major compte, semble-t-il, se présenter à l'élection présidentielle de mars prochain, élection dont Washington entend faire une étape importante de la démocratisation du pays. C'est en fait un veto qu'a prononcé le département d'Etat, et la question est maintenant de savoir qui, des Etats-Unis ou d'une extrême droite terroriste et minoritaire, sera le plus fort.

Pour l'instant, Washington vient de marquer un point avec l'annonce, le même jour, à San-Salvador, du limogeage de deux hauts responsables des forces de sécurité notoirement liés aux Escadrons, le major Bozo et le lieutenant Marquez. Rien ne dit pourtant que ce point sera décisif malgré la promotion parallèle de militaires soutenus par les conseillers américains.

En attendant, le refus de laisser entrer aux Etats-Unis le commandant Borge, qui devait faire une tournée de conférences dans les universités américaines, marque un nouveau rejet par l'administration américaine de la trêve que les autorités de Managua, très inquiètes des pressions exercées sur elles, lui proposent avec de plus en plus d'insistance.

Le commandant Borge n'aura ainsi pas pu annoncer de Washington des propositions qu'il a néanmoins détaillées mardi dans une conférence de presse téléphonique organisée entre Managua et l'ambassade du Nicaragua aux États-Unis. Il comptait indiquer, a-t-il déclaré, que son gouvernement fixerait le 4 décembre la date de l'élection prévue pour 1985 et envisageait une amnistie pour les contre-révolutionnaires, à l'exception de leurs dirigeants. Le ministre espérait aussi, a-t-il dit, présenter au gouvernement américain un plan de paix en six points fondé sur l'arrêt de toutes les aides militaires étrangères dans la région.

Le département d'État aurait longuement hésité avant de décider de refuser son visa au commandant Borge, mais le sentiment aurait prévalu, notamment à la Maison Blanche, que les gestes de Managua n'étaient que des demi-mesures destinées à brouiller les cartes et à gagner du temps. Aux sandinistes qui proposent de cesser leur aide à la guérilla salvadorienne et de renvoyer leurs conseillers cubains si Washington cesse d'entretenir une guérilla contre eux et retire ses propres conseillers du Salvador, les États-Unis continuent de répondre en exigeant le retour aux promesses de pluralisme de la révolution antisomoziste. En demandant, autrement dit, aux sandinistes d'abandonner tout projet révolutionnaire, y compris à l'intérieur de leurs propres frontières.

BERNARD GUETTA.

● *Managua dénonce une violation de son espace aérien par les Américains.* – Des avions de combat américains ont pénétré dans l'espace aérien du Nicaragua sur la côte Pacifique, après avoir décollé de deux porte-avions nord-américains stationnés dans les eaux territoriales du Nicaragua, rapporte, mardi 29 novembre, le quotidien *Barricada*, organe du Front sandiniste de libération nationale. – *(A.F.P.)*

Canada

M. YVES MICHAUD QUITTE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC EN FRANCE

Québec *(A.F.P.)*. – M. Yves Michaud, délégué général du Québec en France, a été nommé président de la société du Palais des congrès, a annoncé, mardi 29 novembre, le gouvernement québécois. On ignore encore le nom de son successeur à Paris.

[La délégation générale du Québec avait été inaugurée en 1961 par le premier ministre québécois de l'époque, M. Jean Lesage. Le général de Gaulle voulait ainsi manifester l'importance qu'il accordait au Québec. M. Michaud, ancien journaliste et proche du premier ministre, M. René Lévesque, avait été nommé à la fin août 1979, et avait pris ses fonctions le 1er octobre de la même année. Indépendantiste convaincu, M. Michaud s'est fait le porte-parole de M. Lévesque auprès de ses interlocuteurs français. Il a néanmoins vécu une période plutôt difficile pour les thèses indépendantistes, marquée notamment par l'échec du référendum de mai 1980. En fait, M. Michaud a surtout contribué à tisser des liens entre le parti québécois, au pouvoir dans la Belle Province, et le parti socialiste français, alors que les gaullistes avaient eu pendant de longues années un quasi-monopole du cœur sur les relations franco-québécoises.]

ASIE

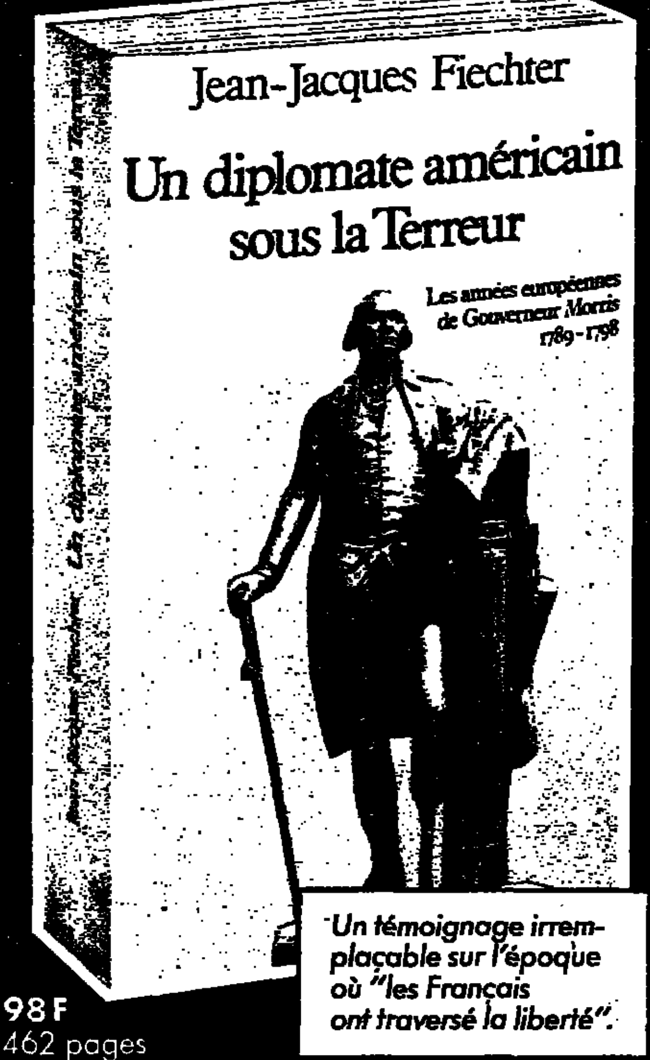
CORRESPONDANCE

Le sort du philosophe vietnamien Tran Duc Thao

A la suite de l'appel de l'Union des écrivains de France, qui se référait à Amnesty International, en faveur d'intellectuels vietnamiens en détention (le Monde *du 17 novembre), plusieurs lecteurs nous ont écrit pour nous assurer que le philosophe Tran Duc Thao n'est nullement incarcéré. Mme Françoise Corrèze nous dit l'avoir rencontré au cours de séjours récents au Vietnam (1982-1983) et avoir reçu une lettre de lui le 10 octobre dernier.*

Mme Alice Kahn, membre de la présidence de l'Associaion d'amitié franco-vietnamienne, nous indique, pour sa part, qu'elle a rencontré le philosophe le mois dernier à Hanoï. « Il est vrai, *ajoute-t-elle*, que la santé de M. Tran Duc Thao est loin d'être bonne et nécessite de fréquents séjours à l'hôpital, où il suit un traitement régulier. Mais il paraît difficile de confondre de bonne foi ces hospitalisations avec une incarcération. »

L'ambassade du Vietnam à Paris nous a, de son côté, adressé un communiqué dans lequel elle déclare « sans fondement » *l'ensemble des informations reprises par l'Union des écrivains de France – qui concernaient également les conditions de détention du poète Bui Hoang Cam.*



Le Monde

politique

LA RENCONTRE AU SOMMET

Chronologie 1981-1983

1981

28 AVRIL : Le premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril, ayant donné 25,84 % des suffrages exprimés à M. François Mitterrand et 15,34 % à M. Georges Marchais, le comité central du P.C.F. appelle officiellement les électeurs communistes à voter, au second tour, le 10 mai, pour M. Mitterrand.

4 JUIN : Le P.S. et le P.C.F. adoptent *une déclaration commune en* vue des élections législatives.

14-21 JUIN : Les élections législatives donnent au P.S. 37,51 % des *suffrages exprimés et 269 sièges*, au P.C.F. 16,17 % des voix et 44 sièges.

23 JUIN : Le comité directeur du P.S. et le comité central du P.C.F. adoptent une déclaration définissant une *« orientation gouvernementale commune »*. Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy comprend quatre communistes sur quarante-trois ministres et secrétaires d'État : un ministre d'Etat, M. Charles Fiterman (transports) ; un ministre délégué auprès du premier ministre, M. Anicet Le Pors (fonction publique et réformes administratives) ; deux ministres, MM. Jack Ralite (santé) et Marcel Rigout (formation professionnelle).

25 JUIN : M. Marchais résume, devant le comité central du P.C.F., l'orientation du parti dans la période à venir : *« Ni force d'appoint ni mouche du coche... »*

13 SEPTEMBRE : M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F. : *« Les communistes participent au gouvernement de la France. Ils ne sont pas, pour autant, parti du gouvernement. »* M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., se félicite du comportement des communistes au gouvernement et du contenu de *l'Humanité* depuis le mois de juin.

15 SEPTEMBRE : M. Marchais à l'Assemblée nationale : *« Il faut sonner l'alarme »*, car la situation économique et sociale est *« sérieuse, préoccupante »*.

23-25 OCTOBRE : au congrès socialiste de Valence, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, se déclare préoccupé par le fait que le projet de résolution du futur congrès du P.C.F. justifie *« l'exaspération anti-unitaire des années 1977-1981 »*. M. Jospin dénonce le caractère *« un tantinet unilatéral »* des sentiments pacifistes exprimés par la manifestation du Mouvement de la paix, lié au P.C.F., le 25 octobre à Paris.

10 NOVEMBRE : au conseil des ministres, M. Ralite prend position contre le rétablissement du 1 % supplémentaire sur la cotisation des salariés de la Sécurité sociale.

13 DÉCEMBRE : M. Fiterman approuve la déclaration de M. Mauroy sur l'instauration de l'état de guerre en Pologne, mais le P.C.F. et la C.G.T. refusent de s'associer à la manifestation organisée par le P.S. et les autres forces de gauche, le 14 décembre. M. Jospin juge la position des communistes *« pas tout à fait conforme »* à l'accord du 23 juin entre les deux partis.

1982

8 JANVIER : des délegations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Jospin et Marchais, se rencontrent au siège du parti communiste, qui a proposé cette réunion deux mois plus tôt, son souhait étant alors de parler avec les socialistes du pluralisme dans l'information audiovisuelle. Le communiqué commun, très bref, fait état de *« différence »* et de *« divergences »* entre les deux partis à propos de la Pologne.

11 JANVIER : M. Fiterman se déclare *« indigné et blessé »* par une interview de M. Jean Poperen au *Nouvel Observateur*, dans laquelle le dirigeant socialiste se demandait si la politique du P.C.F. n'était pas inspirée par l'idée que l'Europe *« finira par basculer »* dans la dépendance de l'Union soviétique. L'intervention de M. Poperen, contredite par d'autres responsables du P.S., est jugée inopportune par M. Jospin.

4-7 FÉVRIER : le vingt-quatrième congrès du P.C.F. est marqué par l'affirmation de la volonté de se comporter en parti de gouvernement et par des attaques contre l'information audiovisuelle et contre la presse écrite. M. Marcel Debarge, *membre du secrétariat* national du P.S., relève une *« divergence fondamentale »* entre son parti et le P.C.F. à propos de la Pologne et de la nature des pays de l'Est.

14-21 MARS : aux élections cantonales, le P.S. et le M.R.G. obtiennent, au premier tour, 31,63 % des suffrages exprimés, le P.C.F. 15,87 %. MM. Jospin et Marchais lancent un appel au désistement mutuel et à l'union pour le second tour.

25 MARS : M. Marchais au comité central du P.C.F. : *« Ce n'est pas en en « rajoutant », comme on dit* [par rapport à la politique du gouvernement], *que nous avancerons. »* Le secrétaire général du P.C.F. relève *« les préjudices que les événements de Pologne font porter à la cause même du socialisme »*.

16 AVRIL : M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, dénonce les *« cadeaux au patronat »* que constituent, selon le P.C.F., les exonérations de la taxe professionnelle annoncées par le premier ministre.

9 MAI : M. Jospin se déclare prêt à envisager des accords d'union dès le premier tour des élections municipales de mars 1983. Le P.C.F. souhaite que ce soit le cas dans toutes les communes et que le mode de scrutin soit *« clair, honnête, fondé sur la proportionnelle »*.

15 MAI : les députés communistes s'abstiennent lors du vote du projet de loi sur la communication audiovisuelle.

2 JUIN : le *bureau exécutif* du P.S. reprend la proposition, avancée par le P.C.F., d'une rencontre entre les deux partis pour confronter leurs points de vue sur la paix, la sécurité et le désarmement.

13-18 JUIN : quarante et unième congrès de la C.G.T. : contrairement à leur souhait, la représentation des socialistes dans les instances dirigeantes de la Confédération n'augmente pratiquement pas.

16 JUIN : le conseil des ministres adopte les mesures d'accompagnement de la dévaluation du franc, décidée le 12 juin. Les députés socialistes demandent que ces mesures soient complétées par une action contre les causes structurelles de l'inflation. Les députés communistes expriment leur désaccord avec les blocage des salaires.

20 JUIN : l'« appel des cent », d'inspiration communiste, rassemble deux cent cinquante mille personnes dans une *« marche pour la paix »* à Paris.

Le P.S., réuni en convention nationale, et le P.C.F., réuni en conférence nationale, sont d'accord sur la réforme du mode de scrutin pour les élections municipales, les socialistes ayant fait une concession aux communistes.

22 JUIN : M. Marchais confirme l'opposition du P.C.F. au blocage des salaires.

23 JUIN : le premier ministre ayant engagé la responsabilité du gouvernement, les communistes votent la « confiance ». M. Jospin rappelle au P.C.F. que *« c'est dans le besoin qu'on reconnaît ses amis »*, tandis que M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., observe que les communistes cherchent à *« tirer un petit profit politique de cette affaire »*. M. Lajoinie annonce qu'au Sénat, où la responsabilité du gouvernement ne peut être engagée, les communistes s'abstiendront sur l'ensemble des mesures d'accompagnemant de la dévaluation.

12 JUILLET : M. Fiterman : *« Il n'est pas question de rompre le pacte passé il y a un an. »*

3 OCTOBRE : M. Ralite dément une déclaration de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, selon laquelle le ministre de la santé aurait approuvé le plan de financement de la Sécurité sociale.

4 OCTOBRE : M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale : *« L'union est une obligation pour tous. »*

M. Lajoinie, devant le comité central du P.C.F. : le gouvernement cède à la *« pression de la droite et du patronat »*, les travailleurs sont *« inquiets et mécontents »*. M. Marchais : il faut faire preuve de *« sérieux »* et de *« réalisme »*.

6 OCTOBRE : le bureau exécutif du P.S. souligne que *« la politique du gouvernement forme un tout »*, et il invite le P.C.F. à donner *« des éclaircissements »* sur certaines de ses *« prises de position »*.

10 OCTOBRE : M. Fiterman : *« La majorité est pluraliste. »*

13 OCTOBRE : en conseil des ministres, les communistes, par la voix de M. Rigout, approuvent les propos du président de la République condamnant l'interdiction du syndicat Solidarité en Pologne.

14 OCTOBRE : M. Mauroy, devant les parlementaires communistes : *« La majorité doit être solidaire. »*

17 OCTOBRE : M. Marchais, à Pékin, précise que la participation du P.C.F. au gouvernement *« ne sera pas reconsidérée »* après les élections municipales.

10 NOVEMBRE : des délégations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Jospin et Marchais, se rencontrent, à la demande des socialistes, pour accélérer la préparation des élections municipales. Le P.C.F. demande que les maires sortants de gauche soient partout reconduits à la tête de listes d'union ; le P.S. demande qu'il soit tenu compte des modifications de l'influence électorale de chaque parti depuis 1977 et revendique la tête de liste dans dix-huit des soixante-douze villes de plus de trente mille habitants dirigées par les communistes.

7 DÉCEMBRE : des délégations du P.S. et du P.C.F., conduites par MM. Jacques Huntzinger pour le premier, Maxime Gremetz pour le second, réaffirment leur accord sur l'*« impératif du désarmement »*, mais constatent leur désaccord sur le rapport de forces créé, en Europe, par l'installation des SS-20 soviétiques.

22 DÉCEMBRE : le P.S. et le P.C.F. concluent *« au sommet »* un accord qui prévoit des « primaires » entre les deux partis, aux élections municipales, dans onze villes dirigées par les communistes. En revanche, des listes communes seront constituées, pour la première fois, à Marseille.

1983

23 JANVIER : M. Marchais approuve le discours prononcé par M. Mitterrand au Bundestag, à Bonn, sur les euromissiles.

6-13 MARS : aux élections municipales, le P.S. perd quinze villes de plus de trente mille habitants sur les soixante-dix-neuf qu'il détenait, le P.C.F. seize sur soixante-douze.

22-24 MARS : le troisième gouvernement de M. Mauroy comprend deux ministres communistes (MM. Fiterman, transports, et Rigout, formation professionnelle), un ministre délégué (M. Ralite, emploi) et un secrétaire d'Etat, M. Le Pors (fonction publique).

5 AVRIL : quarante-sept dipomates et fonctionnaires soviétiques, soupçonnés d'espionnage, sont expulsés de France. M. Lajoinie : *« Tout ce qui contribue à la tension est regrettable. »*

6 AVRIL : à l'Assemblée nationale, les communistes votent la « confiance » mais se réservent la possibilité de ne pas voter le projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures contenues dans son plan d'austérité. M. Marchais : *« Je n'avale pas facilement les couleuvres ! »*

11 AVRIL : M. Mauroy adresse aux présidents des groupes socialiste et communiste ses réponses aux propositions que ces groupes avaient formulées sur le plan d'austérité. Les députés socialistes et communistes votent la loi d'habilitation.

5 MAI : M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F. : *« Le plan de Jacques Delors n'est pas bon. »*

8 MAI : M. Jospin : *« Nous devons nous mobiliser derrière ce plan. »*

15 MAI : M. Marchais : *« Ce sont d'autres propositions* [que les nôtres] *qui prévalent actuellement. »*

18 MAI : M. Gremetz estime, au sujet de la prise en compte de l'armement nucléaire français dans la négociation américano-soviétique de Genève, qu'*« on ne peut empêcher les deux négociateurs de prendre en compte l'ensemble des armements qui existent en Europe »*.

31 MAI : après le sommet des pays industrialisés, à Williamsburg, le P.C.F. estime que la déclaration sur la sécurité, signée par M. Mitterrand, comporte le *« risque de limiter la liberté d'action que la France s'est donnée, en 1966, en se retirant du commandement intégré de l'OTAN »*.

1er JUIN : M. Marchais déclare que *« puisque la France est concernée »* par la négociation sur les euromissiles, elle doit y participer, de même que les autres pays européens. Le secrétaire général réaffirme son désaccord avec le plan Delors et conseille au ministre de l'économie de *« venir convaincre les travailleurs d'Ivry de la justesse de sa politique »*.

2 JUIN : L'Hôtel Matignon indique que M. Mauroy n'hésitera pas à *« poser la question de confiance »*, devant l'Assemblée nationale, *« si un doute se crée sur l'existence de la majorité »*.

5 JUIN : M. Jospin : *« Je suis prêt à rencontrer M. Marchais pour (...) voir si* [l'accord du 23 juin 1981] *est appliqué. »*

9 JUIN : M. Fiterman déclare à la télévision que *« la question d'une politique de rechange ne se pose pas »* et qu'il ne sortira pas du gouvernement *« à propos de cette question des euromissiles »*.

17 JUIN : les tribunaux administratifs ayant annulé ou inversé les résultats des élections municipales dans plusieurs communes administrées par le P.C.F., l'opposition mène, sur le thème de la fraude, une campagne contre laquelle les communistes en appellent à la solidarité de la gauche. M. Jean Poperen : *« Les politiciens de droite sont vraiment mal placés pour donner des leçons d'honnêteté électorale. »*

19 JUIN : manifestation de l'« appel des cent », qui réunit environ deux cent mille personnes, à Vincennes, contre l'installation « d'armes nouvelles » en Europe.

12 JUILLET : entrevue Andropov-Marchais à Moscou ; les deux dirigeants communistes déclarent, dans un communiqué commun, que les forces nucléaires françaises doivent être prises en compte dans la négociation soviéto-américaine de Genève.

20 JUILLET : M. Jospin : *« La volonté de maintenir l'indépendance de la France (...) doit rassembler l'ensemble des partenaires de la gauche. »*

1er AOUT : M. Marchais déclare que les socialistes ne respectent pas les termes de l'accord du 23 juin 1981 qui concernaient le désarmement.

8 AOUT : M. Jospin : *« Je comprends que M. Marchais et la direction du P.C.F. rencontrent quelques problèmes dans cette phase (...) de tension Est-Ouest. »*

10 AOUT : M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., estime que *« la France a intérêt à rester le plus en dehors possible (...) du guêpier tchadien »*.

11 AOUT : Le P.S. *« approuve sans réserve »* l'action de la France au Tchad.

10 SEPTEMBRE : M. Marchais juge le bilan de la gauche *« positif »* mais le niveau de croissance *« très insuffisant »*.

11 SEPTEMBRE : M. Jospin souligne que les communistes *« ne peuvent pas simplement s'attribuer les roses et laisser les épines »* aux socialistes.

23 SEPTEMBRE : M. Marchais demande que la France fasse appel à l'ONU et retire ses troupes du Liban.

3 OCTOBRE : après la défaite de la gauche, conduite par le P.C.F., à l'élection municipale de Sarcelles, M. Leroy estime que ce résultat souligne la nécessité d'une *« application tout à fait résolue de la politique décidée en 1981 »*.

A la télévision, M. Jospin exprime la crainte que, *« à force de faire le grand écart »*, entre le soutien du gouvernement et la critique de sa politique, M. Marchais ne *« se fasse une déchirure musculaire »*.

7 OCTOBRE : M. Marchais invite la majorité à l'*« union »* et à la *« contre-offensive »*.

11 OCTOBRE : à l'Assemblée nationale, M. Marchais critique la politique industrielle du gouvernement. Le secrétaire général du P.C.F. estime qu'une rencontre avec le P.S. serait *« utile »*.

28-30 OCTOBRE : congrès du P.S. à Bourg-en-Bresse. M. Jospin déclare qu'il serait utile de procéder à une *« vérification »* de l'accord du 23 juin 1981 entre socialistes et communistes.

4 NOVEMBRE : M. Marchais condamne l'action de la Syrie contre l'O.L.P.

13 NOVEMBRE : M. Marchais attribue les « pertes de la gauche », lors des élections municipales partielles, au recul du P.S.

14 NOVEMBRE : M. Georges Valbon, membre du comité central du P.C.F., donne sa démission du poste de président des Charbonnages de France, en raison de son désaccord avec la politique du gouvernement dans ce secteur.

M. Jean Poperen estime à propos des municipalités perdues par le P.C.F. que *« les électeurs ont jugé sévèrement les irrégularités électorales »*.

20 NOVEMBRE : M. Marchais se déclare en accord *« quasi total »* avec M. Mitterrand sur les questions de politique extérieure à l'exception de la prise en compte de l'armement français dans les négociations soviéto-américaines.

Surmonter les divergences

(Suite de la première page.)

Les acteurs doivent éviter deux écueils : un compromis rédigé en termes trop généraux sera qualifié de vague, et suspect de masquer de réelles divergences *(voir dans* le Monde *du 30 novembre le tableau de ces désaccords)* ; l'élaboration d'un texte trop détaillé conduirait à une négociation type « actualisation du programme commun » en 1977, c'est-à-dire à un processus incontrôlable.

Le souci prioritaire du chef de l'Etat, et la mission confiée au premier secrétaire du P.S., est, au contraire, de contrôler les opérations, comme il a su contrôler les débats internes au P.S.

Le tâche sera d'autant plus difficile que les objectifs des deux partenaires sont contradictoires : le P.S. veut obliger le P.C. à réduire la pression au profit de la participation ; le P.C. entend affirmer son identité.

C'est pour les communistes que le risque est le plus grand. Le P.C. se bat le dos au mur. Il ne lui est plus possible de se résoudre à décliner davantage, sauf à devenir marginal.

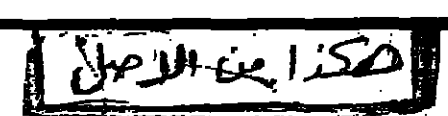
JEAN-MARIE COLOMBANI.



COMMUNISTES ET SOC

Jeudi, c'est le

Floride en rou



ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

Au P.C.F., champ libre pour un débat sur la politique économique et sociale

« Il n'y a aucune raison, à nos yeux, de dramatiser l'approche de la rencontre », déclare M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., dans *Révolution* (daté 25 novembre-1er décembre). M. Laurent ajoute que cette rencontre entre le P.S. et le P.C.F. *« s'inscrit dans un cycle normal de relations pour les partis qui partagent le pouvoir »*. Janvier 1982, décembre 1982, décembre 1983 : le « cycle » est d'un an. Ce rythme convient aux communistes, qui se sont efforcés, depuis un mois, d'offrir le moins de prise possible aux critiques des socialistes sur le thème de la responsabilité qui incombe à un parti associé au pouvoir.

Le P.C.F. aborde cette rencontre avec deux objectifs qui sont liés : faire le compte des engagements pris en 1981 et que la gauche a remplis depuis deux ans et demi, mais aussi de ceux qui restent à remplir pour faire face à une opposition qui — les élections partielles l'ont montré -- profite de la désaffection de l'électorat de la majorité. Ce qui se dessine, en filigrane, dans cette attitude, c'est la mise en cause de l'action gouvernementale conduite par les socialistes. Au fond, disent *les communistes, l'accord de juin* 1981 n'est rien d'autre que la traduction des promesses faites par M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981 ; il faut donc mesurer la politique suivie à l'aune de ces engagements-là.

Le constat dressé, touche par touche, depuis deux mois, par les communistes, n'est pas flatteur pour les socialistes, dont le P.C.F. ne manque jamais de remarquer qu'ils disposent, pour l'essentiel, des leviers du pouvoir. Le taux de croissance est insuffisant, observait M. Georges Marchais dès le 10 septembre, et le chômage risque d'augmenter. Le pays manque d'une grande politique industrielle. Le pouvoir d'achat des salariés n'est pas assuré comme il devrait l'être. Cette situation a des conséquences politiques : la droite relève la tête, l'extrême droite progresse, la gauche s'affaiblit — la gauche, c'est-à-dire le P.S., dont le recul électoral est, selon M. Marchais, la cause de la défaite des maires communistes dans les élections municipales partielles de cet automne.

Un accord, deux textes

Cette volonté de rappeler les *socialistes à leurs engagements* se marque, notamment, dans le fait que le P.C.F., lorsqu'il se réfère à l'accord de juin 1981, prend en considération le texte du 23 juin, sur la base duquel les communistes étaient entrés au gouvernement, mais aussi celui du 4 juin, plateforme commune des candidats socialistes et communistes au second tour des élections législatives. Ce premier texte énumérait toute une série de mesures, dont certaines ont été mises en œuvre, mais dont d'autres sont en attente.

Les socialistes ayant paru vouloir faire porter le débat sur la politique internationale, les communistes se sont mis en règle, en se déclarant d'accord avec l'action de la France au Tchad et au Liban et en atténuant leur campagne sur les euromissiles. M. Marchais maintient que les forces nucléaires françaises doivent être prises en compte dans l'évaluation des forces des deux alliances en Europe, mais, d'une part, il affirme que cette prise en compte n'entraînerait aucune limitation du droit de la France de moderniser ses forces et, d'autre part, la suspension de la négociation de Genève sur les missiles intermédiaires fait passer cette question au second plan. De même, le début de l'installation des missiles Pershing en Allemagne ôte de son actualité à la protestation contre cette mesure.

Les socialistes avaient manifesté aussi l'intention d'aborder les problèmes électoraux, à la lumière des élections municipales partielles. M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S. , avait déclaré, à ce sujet, que les électeurs avaient voulu sanctionner les *« irrégularités électorales »* relevées par les tribunaux administratifs. Les communistes s'affirment prêts à se défendre sur ce terrain, dont il reste à savoir si les négociations du 1er décembre s'y aventureront.

Les efforts du P.C.F. ont tendu à s'assurer d'un champ libre pour un débat sur la politique économique et sociale du gouvernement. Leur souci est de savoir reconnaître leur place dans l'entreprise de reconquête que doit mener la gauche. Il s'agit toujours, pour eux, de dissiper le soupçon d'illégitimité qui grève leur politique, dès lors qu'elle se distingue ou qu'elle se démarque de celle du gouvernement, aux yeux de l'électorat de gauche en général et d'une partie de leur propre électorat. Conscients d'alimenter eux-mêmes ce soupçon, parfois par des réactions « réflexes » qu'inspire une sensibilité d'opposants tenus en lisière des grandes décisions, les communistes entendent ne pas se laisser enfermer dans cette suspicion.

M. Lionel Jospin avait pu déclarer, après le « sommet » de janvier 1982, que les communistes devraient *« vivre avec la Pologne »*. Ils ne sont pas prêts, cette fois, à « vivre avec » le Liban, ni même avec les missiles SS-20 soviétiques. Ou alors, il faudra que les socialistes acceptent, eux, de porter seuls devant l'opinion la responsabilité d'une baisse du pouvoir d'achat des Français...

PATRICK JARREAU.

● *Le C.N.I.P. envisage de présenter une liste aux élections européennes.* — Le bureau politique du C.N.I.P., réuni à Paris le 26 novembre, *« conscient du renouveau des idées de la droite modérée dans l'opinion et désireux d'affirmer son identité et la défense de valeurs auxquelles il croit »*, a chargé son bureau national d' *« envisager pour les élections européennes la préparation d'une liste indépendante largement ouverte à tous ceux qui partagent nos idéaux »*.

Au P.S., pas de problème

Cela ferait-il partie, pour les députés socialistes, de ces choses auxquelles on pense constamment mais dont on ne parle jamais? Ou alors tout bas? M. Jean-Pierre Sueur (Loiret) a réfléchi longuement. Trois quarts d'heure, un petit tour d'hémicycle, pour revenir bredouille. Le problème? Quel problème? Pas de problème. Non, «ses» militants du P.S. ne vivent pas spécialement mal des difficultés de l'union avec le P.C. Et si certains devaient *« penser que la schizophrénie et le double langage ne sont pas supportables »*, ils le pensent en silence. Car *« personne ne cherche à tendre les choses »*.

Exact, confirme M. Philippe Marchand (Charente-Maritime). Pour les militants, ce n'est pas un *« problème »*. Ils ont *« bien apprécié »* les prises de position de M. Lionel Jospin avant et pendant le congrès de Bourg-en-Bresse sur les risques du *« grand écart »* communiste. Ils trouvent peut-être que, parfois, *« le P.C. lance le bouchon un peu loin »*, qu'il lui faudrait *« mettre un peu moins de fil dans le moulinet »*. Mais, après tout, ce serait là plutôt le problème du P.C. et de M. Georges Marchais. *« L'important, maintenant, est de savoir qui va lui succéder, car ce qu'il dit n'a plus la même importance. »*

En somme, dans l'union, ce serait plutôt le P.C. qui flotterait. Un petit peu moins de fil dans le moulinet? *« Un petit peu plus de clarté dans l'hinterland des déclarations communistes »*, suggère M. Michel Sapin (Indre). Celui-ci en connaît, des militants socialistes, qui *« éprouvent un malaise »* à voir le P.C. *« vouloir prendre la rose et laisser les épines »*, à évoluer ainsi en *« zone d'errance »*, d'un bout de ses déclarations *« admissible »* à l'autre *« inadmissible »*, au gré *« des moments, des auditoires et des orateurs »*.

Mais c'est précisément parce qu'il est en *« errance »* , ou, comme le dit M. François Loncle (Eure), *« en position de faiblesse »*, que le P.C. n'inquiète plus trop les militants socialistes. Ils ont pu être *« choqués »* par certaines déclarations de M. Georges Marchais. *« Mais il n'y a aucune crispation sur le terrain. Le P.C. a disparu. Il était en position de force avant la négociation sur le programme commun. Il ne l'est plus. Et puis, chez nous, il y a une angoisse qui dépasse très largement la question des rapports avec les communistes, celle de l'emploi. »*

L'emploi, en effet, et les jeunes, *« problème de fond »* pour M. Jean Giovannelli (Morbihan). Alors, le reste — *« les quelques difficultés à comprendre le décalage, par exemple, entre ce que dit M. Georges Marchais et ce que font les ministres communistes »* — apparaît *« bien secondaire »*. *« Les militants sont attachés à l'union de la gauche. »* Et leur *« vrai »* problème est ailleurs : dans la difficulté du gouvernement à faire connaître et apprécier sa politique *« faute d'une bonne communication »*, dans *« la désaffection des jeunes pour l'adhésion politique »*, dans le problème de l'emploi, *« clé des législatives de 1986 »*, et dans *« cet électorat ni P.S. ni P.C. qui bascule »*.

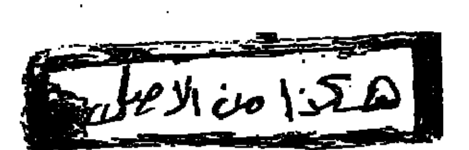
Alors, ce ne serait point l'état de l'union qui ferait problème aux militants, mais le comportement des électeurs. *« Les militants*, affirme M. Philippe Bassinet (Hauts-de-Seine), *sont plus préoccupés par les résultats électoraux que par les relations avec le P.C. Il y a deux ans, on s'interrogeait sur la durée de l'accord. On se pose moins la question aujourd'hui. On a le sentiment que le P.C. y tient et on ne voit pas quel intérêt il aurait à quitter le gouvernement. »*

C'est cela même, affirme M. Claude Germon (Essonne). *« Les militants en sont conscients : il ne faut pas affaiblir le P.C. ou donner l'impression qu'on veuille l'affaiblir. Ils savent qu'on gagnera ensemble ou qu'on perdra ensemble. »* La nécessité fait l'union. Les militants attendent donc de la rencontre du 1er décembre *« un accord offensif, pas qu'on règle des comptes »*.

P. G.

● *M. Gaudin opposé à une éventuelle partition de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.* — M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et député (P.R.) des Bouches-du-Rhône, estime que, *« si les élections régionales avaient lieu rapidement, l'opposition serait en mesure de remporter trois ou quatre régions de plus que des douze qu'elle détient déjà »*. *« Cette perspective*, ajoute-t-il, *a incité jusqu'ici le gouvernement à différer la date du scrutin. Il attend le moment favorable mais ne pourra indéfiniment hésiter à se soumettre au verdict populaire. »*

M. Gaudin précise qu'il n'est pas favorable à une partition éventuelle de la région Provence-Côte-d'Azur. *« L'expérience prouve que le charcutage n'est pas payant, car les Français n'aiment pas cela »*, remarque-t-il.



POLITIQUE

LE BUDGET DE LA JUSTICE AU SÉNAT

Comment faire beaucoup avec peu de moyens ?

La « *grande misère de la justice* » est-elle un « *lieu commun de la réthorique parlementaire* » ? Le débat sur les crédits de la justice, mardi 29 novembre au Sénat, a bien failli justifier cette formule de M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, cité pendant la discussion par M. Robert Badinter, actuel occupant du ministère de la place Vendôme.

Dès l'ouverture du débat, les deux rapporteurs, l'un de gauche, l'autre appartenant à la majorité sénatoriale, ont donné le ton, en laissant aux sénateurs le choix de voter ou non un budget jugé de part et d'autre insuffisant.

« *Comment peut-on*, écrit *M. Edgar Tailhades (P.S., Gard)*, rapporteur de la commission des lois, *espérer faire fonctionner convenablement un service public aux fonctions aussi essentielles (...) avec 1,056 % du budget de l'Etat ?* (1) » Pour sa part, M. Georges Lombard (Union centriste, Finistère), rapporteur de la commission des finances, a lancé à M. Badinter : « *Vous vous êtes tiré au mieux* » d'un budget dont le rapporteur a craint que la faiblesse ne compromette l'avenir. « *Ce qui est en jeu*, a lancé M. Lombard, *c'est la sauvegarde des libertés individuelles et le respect de l'ordre public.* »

Pour le groupe socialiste du Sénat, Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin (Var) a salué le « *réel changement* » intervenu depuis 1981 et a rendu hommage à l'« *ingéniosité* » du garde des sceaux, pour pallier la « *faiblesse de ses moyens* ». « *Si nous approuvons la politique de rigueur*, a précisé Mme Le Bellegou-Béguin, *nous regrettons que des freins aient été mis à votre ambition de réaliser une justice d'avant-garde, une justice à visage humain.* »

L'hommage a fait place à la charge avec l'intervention de M. François Collet (R.P.R., Paris), qui a dénoncé le manque de moyens de la justice, mais aussi la politique mise en œuvre : « *Après avoir démoli l'appareil judiciaire, le pouvoir se montre incapable de le reconstruire* », a estimé M. Collet, avant d'appeler le Sénat à rejeter le budget du garde des sceaux.

Enfin, M. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne) a rendu hommage à l'action de M. Badinter, tout en regrettant « *le frein de la rigueur* ».

M. Badinter ne pouvait que constater ce quasi-consensus, et connaître, lui aussi, que la place de la justice dans le budget de l'Etat n'est « *pas tout à fait ce qu'elle devrait être* ». Mais il a dressé, à l'intention de M. Collet, un bilan sévère de la justice avant 1981. « *Avec des moyens aussi limités*, a-t-il dit, *ma politique n'est pas celle de la facilité, ni de l'incantation. Elle se veut réaliste et efficace pour unir une répression diversifiée à une prévention plus large et à une réinsertion sociale et professionnelle améliorée.* »

La « *misère de la justice* », omniprésente dans ce débat, l'a été aussi dans l'intervention de M. Marcel Rudloff (Union centriste, Bas-Rhin). Le maire de Strasbourg, qui est aussi avocat, fut cependant le seul orateur à donner une portée plus large à sa réflexion. Pour le sénateur du Bas-Rhin, « *la justice avait bien supporté des moments difficiles, où les institutions frisaient la déstabilisation ; elle a survécu sans trop de mal à la guerre, à la libération, à la guerre d'Algérie* ». Aujourd'hui, par un « *cruel paradoxe* », a ajouté l'ancien avocat, « *alors que les institutions de la République ne sont pas en danger, c'est la justice qui apparaît comme étant déstabilisée* ». Tout en se refusant à faire le procès de la « *justice engagée* », M. Rudloff a poursuivi : « *La politisation de la justice n'apporte rien.* »

A propos de la polémique sur le « *laxisme* » de la justice, M. Rudloff a affirmé : « *Les tribunaux ne sont pas moins sévères qu'ils ne l'étaient avant. (...) Les prisons sont pleines. Mais vos amis n'osent pas le dire parce que, pour eux, c'est un constat d'échec, (...) et vos adversaires non plus, parce qu'ils veulent faire croire à un laxisme qui n'existe pas.* » Enfin, M. Rudloff a conclu : « *Il n'y a pas de vérité absolue dans le domaine pénal (...), le comportement humain ne se met pas en équation.* » « *Il ne faut pas faire de chasse aux sorcières, il ne faut pas faire de mysticisme, ni à droite ni à gauche, mais (...) rester en contact avec la réalité, qui est contradictoire.* »

M. Lederman lui a répliqué : « *Je préfère les querelles d'aujourd'hui aux tragiques événements d'hier. Les tribunaux spéciaux de l'occupation et les tribunaux militaires de la guerre d'Algérie sont morts et bien morts. Qui pourrait le regretter ?* »

M. Rudloff votera les crédits de la justice, qui seront repoussés de justesse. Le nombre de « *pour* » et de « *contre* » s'équilibrant, le vote a été considéré, aux termes du règlement du Sénat, comme défavorable.

J.-L. A.

(1) Le budget de la justice atteint en fait, pour 1984, 1,1 % du budget de l'Etat.

● *Le budget de l'environnement repoussé par le Sénat.* — Le Sénat a repoussé, mardi 29 novembre, les crédits du secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie. La commission des finances s'était prononcée pour l'adoption, alors que la commission des affaires économiques avait proposé le rejet, ainsi que la commission des affaires culturelles. Le Sénat a adopté, en revanche, les budgets annexes de l'Ordre de la Légion d'honneur et de celui de la Libération.

L'ASSEMBLEE NATIONALE EXAMINE LA DEUXIEME LOI DE PLAN

M. LE GARREC : faire « mieux que les autres » en matière de croissance

Venant après la réforme de la planification, décidée en juillet 1982, et la première loi du IXe Plan adoptée un an plus tard, l'examen du projet de loi « *définissant les moyens d'exécution du IXe Plan de développement économique, social et culturel (deuxième loi de Plan)* » commencé mardi 29 novembre à l'Assemblée nationale ne permettait guère l'inédit. D'autant que, pour ce qui est des « *moyens* », le récent débat budgétaire avait largement épuisé le sujet. Reste l'exécution, qui s'étalera de 1984 à 1988.

Pour M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, elle dépend de l'Etat qui « *doit respecter ses engagements, notamment financiers* », mais aussi « *d'acteurs autonomes, telles les régions et les entreprises, dès lors qu'ils auront signé avec l'Etat un « contrat de Plan »* ». Cette contractualisation est — avec « *l'articulation* » Plan-budget — une des novations fondamentales du IXe Plan.

M. Christian Goux (P.S., Var), président de la commission des finances, qui présente le rapport de M. Dominique Taddei (P.S., Vaucluse), absent pour des raisons personnelles, considère que la concentration des efforts sur l'investissement productif (formation, recherche et commercialisation de la production française à l'étranger), autrement dit « *la filière productive* », offre la possibilité de surmonter la crise. Ajoutant que ces interventions prioritaires n'auront pas d'effets immédiats sur l'emploi, il souligne la nécessité de trouver d'autres « *gisements* » de productivité, en particulier par une réorganisation du travail, visant à la fois « *à mieux mettre en valeur le capital et à réduire la durée du travail* ». « *Des précisions seraient nécessaires, notamment sur la compensation salariale à accorder en contrepartie de la réduction de la durée du travail* », dit-il.

Au nom de M. Taddei, M. Goux — et avec lui M. Jean-Paul Planchou (P.S., Paris) qui s'exprime au nom de son groupe (voir page 32) — juge que l'évolution des dépenses semble définie avec une précision suffisante, mais que les arbitrages essentiels en matière de recettes n'apparaissent pas assez, notamment pour la répartition des prélèvements obligatoires. Aussi insiste-t-il sur la nécessité pour le gouvernement de soumettre au Parlement l'ensemble des éléments d'appréciation permettant de préparer ces arbitrages au cours de la session de printemps, dans le cadre du premier rapport su l'exécution du Plan.

Autre nuance apportée par M. Taddei à son approbation du projet : les incertitudes qui subsistent dans le domaine financier et bancaire. « *Il faut veiller à ce que les orientations du Plan s'imposent effectivement au système bancaire désormais nationalisé* », estime-t-il, avant d'ajouter que devrait « *être ménagée la possibilité de contrats de Plan entre l'Etat et les principaux acteurs de l'économie sociale* ». De même, il juge que les critères de sélectivité du crédit ne semblent pas suffisamment précis ; il y voit « *le danger du retour à une orthodoxie financière fondée sur la rentabilité bancaire la plus traditionnelle* ».

Les conditions d'un débat démocratique

Pour *M. Didier Chouat (P.S., Côtes-du-Nord)*, le gouvernement, en proposant des chiffres aussi précis que possible, « *a pris le risque d'être critiqué, mais il permet par là qu'un véritable débat démocratique s'instaure sur la planification* ». Traitant de chacun des six P.P.E. (plans prioritaires d'exécution) étudiés par la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, M. Chouat se montre d'accord, par exemple, avec les priorités reconnues en matière d'éducation, mais il s'interroge : « *Dix-huit mille emplois pour l'éducation nationale, sera-ce suffisant ? Se proposer de porter à 63 % en 1968 la part d'une génération prolongeant sa scolarité au-delà de la troisième — contre 59 %, actuellement, — est-ce assez ambitieux ?* » Il explique que l'emploi passe certes par la croissance, mais, dit-il, « *il faut aussi envisager une réduction du temps de travail non pour répartir la pénurie, mais en l'accompagnant d'une augmentation de la productivité* ». Là aussi, il s'interroge : « *Les négociations sur la réduction du temps de travail prendront-elles en compte les conséquences sur les conditions de travail ? Peut-on imaginer de pallier les incidences de cette réduction sur notre niveau de compétitivité par une politique européenne concertée ?* » En conclusion, il approuve les auteurs du Plan de n'avoir pas cédé à la tentation, « *grande en période de crise économique* » de « *privilégier les investissements à rentabilité immédiate* ».

Remplaçant M. Gustave Ansart (P.C., Nord), président et rapporteur pour avis de la commission de la production, M. Vincent Porelli (P.C., Bouches-du-Rhône) considère que les aides à la modernisation pour les entreprises doivent être consenties en contrepartie d'engagements ambitieux de production, de reconquête du marché intérieur et de formation des salariés. Il souligne l'ambiguïté des formulations relatives au charbon : « *Nous persistons à croire à l'avenir du charbon et, sans refuser l'idée de diversification des bassins miniers, nous ne pouvons accepter que l'on ferme des puits avant d'avoir donné un nouvel élan aux régions minières.* » Après avoir récusé les accusations de protectionnisme, M. Porelli souhaite que l'on ne cache pas les « *obstacles* » qui gênent la mise en œuvre des orientations retenues, à savoir : l'« héritage », la « crise des économies capitalistes » et la « guerre de retardement » menée par « la droite et le grand capital ».

Mais, constate M. Le Garrec, les acquis des réformes engagées depuis 1981 peuvent servir d'appui à la stratégie économique du IXe Plan. Il reconnaît qu'il n'était pas possible de tabler sur un objectif précis de croissance en 1988, mais, en revanche, il l'est de se fixer comme ambition « *de faire mieux que les autres* ». Puis il ajoute : « *L'ensemble de la politique du gouvernement aura également pour objet de continuer à obtenir les meilleurs résultats de la C.E.E. en matière de lutte contre le chômage.* » Evoquant la réduction du temps de travail qui « *ne se fait pas aux dépens de la compétitivité de l'entreprise dès lors que la durée d'utilisation des équipements est maintenue ou allongée* », il précise : « *Nous souhaitons qu'en 1988 trois millions de salariés soient concernés par un contrat de solidarité « réduction du temps de travail », ce qui devrait se traduire par la création ou le maintien de trois cent mille emplois potentiels.* » Il note qu'à l'heure actuelle cent de ces contrats concernant cent mille salariés ont déjà été signés, permettant ainsi la création ou la protection de six mille emplois.

Devançant les critiques émises par les orateurs de l'opposition pour qui l'agriculture est insuffisamment traitée, le secrétaire d'Etat juge « *plus facile de relever ce qui ne figure pas dans les douze plans prioritaires d'exécution plutôt que de mesurer l'ampleur de l'effort consenti et de juger des choix opérés entre telle ou telle priorité* ». Il insiste sur la place prépondérante occupée par le « carré magique » de la modernisation au sein de ces douze programmes.

Suicide, mode d'emploi

Après avoir souligné le rôle du Parlement dans le suivi de l'exécution du Plan, M. Le Garrec assure que ce dernier « *saura triompher de la complexité de l'organisation qu'il nécessite et de la relative indifférence qui a entouré sa naissance, car il apporte des réponses* ». Il ajoute : « *L'effort considérable accompli par la puissance publique pour se donner à elle-même la discipline indispensable est une raison de se mobiliser et de reprendre espoir.* »

L'« *échec du plan intérimaire* » justifie pour M. Méhaignerie ses critiques sur le IXe Plan. Le plan intérimaire pour la période 1981-1983 aurait dû s'intituler, dit-il, « *Suicide économique : mode d'emploi* ». La lecture du IXe Plan et la constatation de l'indifférence qui entoure son lancement lui inspirent un nouveau titre pour le texte en discussion : « *Des contradictions insurmontables ou comment, désormais, éviter le suicide politique.* » Pour le président du C.D.S., le gouvernement a choisi « *une hypothèse politiquement tolérable tout en la sachant économiquement inaccessible* ». Il constate « *un début de prise de conscience du gouvernement* », mais, dit-il, « *vous avancez à petits pas tandis que les événements galopent. Ce que vous faites, c'est moins mal que le plan intérimaire, mais c'est trop peu et c'est trop tard* ».

Si le secrétaire d'Etat ne pouvait que contester le pronostic de M. Michel Barnier (R.P.R., Savoie) pour qui, en 1986, l'opinion retiendra moins le IXe Plan que la planification de « *suppression de certaines libertés* », en revanche il approuve le tableau des causes des difficultés dressé par le porte-parole du R.P.R. Il est vrai que ce dernier, soucieux de « *sérénité* » et de « *dignité* », impute le déclin économique de la France à une sous-estimation de la crise internationale et de ses enjeux. Sur ce point, il reconnaît qu' : « *un certain optimisme des milieux officiels, l'aveuglement total d'une opposition qui voulait à n'importe quel prix dénoncer la responsabilité du pouvoir, la lassitude d'une opinion qui aspirait à une pause après vingt-cinq ans « sur les sommets », ont conduit à un véritable consensus pour vivre dans les illusions (...) que la France surmonterait un jour ses problèmes grâce à l'amélioration du contexte international* ». A la deuxième cause — « *le retour à l'inflation* », — M. Barnier ajoute l'accroissement continu des prélèvements obligatoires.

A. Ch.

● *Conventions internationales.* — L'Assemblée nationale a adopté lundi 28 novembre, en première lecture, plusieurs projets de loi ratifiant des conventions internationales, relatives au pacte international relatif aux droits civils et politiques, à l'organisation européenne de télécommunications par satellite, à la coopération transfrontalière des collectivités territoriales, aux conventions de Genève et à la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Monde

société

DE LA CHANSON A L'ALCOOLISME

Un jésuite quitte l'enfer

Chanteur, jésuite et alcoolique : le sous-titre du livre que vient de publier « Lucien » (1) dit tout. Ou presque. Seule la véritable identité de l'auteur manque, même si les indices qui parsèment le texte sont suffisamment nombreux pour qu'on la devine rapidement. L'auteur livre son nom de baptême (avant d'entrer en religion) et il cite ses chansons les plus connues : *Seigneur mon ami, Le Seigneur reviendra, Le ciel est rouge, Ma petite tête, J'ai joué de la flûte, Rue des longues haies*... De plus, l'éditeur — par distraction ? — a lâché le morceau dans le prière d'insérer : il s'agit du Père Aimé Duval.

Ce livre, qui raconte la descente, puis la remontée de l'enfer de l'alcoolisme, est un acte de courage rare. Pourquoi, dès lors, le « guitariste du Bon Dieu » tenait-il à l'anonymat ? A soixante-cinq ans, cet homme émacié, au regard de braise, entreprend une nouvelle croisade, contre l'alcoolisme cela va de soi, mais avant tout contre les préjugés très répandus qui y voient une déchéance et une faiblesse plutôt qu'une maladie. « *Ce qui m'a sauvé,* dit-il aujourd'hui, *c'est l'association des Alcooliques anonymes (A.A.). Or la première règle du groupe c'est de ne pas dévoiler son identité : ne pas dire qui on est, ne pas ramener sa science. On met son drapeau dans sa poche, afin de se trouver tous sur le même pied d'égalité.*

Lucien n'a pas peur de dire que sa lutte avec l'alcool constitue « *l'aventure spirituelle de très loin la plus grande de ma vie* ». Il décrit avec minutie comment « *l'âme va se mettre en ménage avec l'alcool* » et combien « *le divorce sera difficile* ». Il est devenu alcoolique sans le savoir — aucun médecin n'a osé prononcer le mot devant lui — et devant l'incompréhension de son entourage, surtout religieux, il fut tenté par le suicide.

Avait-il peur de mourir ? « *Non,* dit-il, *j'étais sûr que Jésus est le meilleur des enfants des hommes, qu'il avait un peu connu ce que je ressentais.* »

Sauvé *in extremis* de la mort, il doit sa guérison aux A.A., qu'il fréquente trois fois par semaine depuis treize ans. « *Car,* explique-t-il, *on ne sort pas de l'enfer alcoolique tout seul. Mon courage n'avait servi à rien, ni la violence contre moi-même, ni les pleurs, ni le fric, ni la fierté, ni l'intelligence... Même la prière ne m'a servi à rien. Sinon à m'aider à accepter l'issue.* »

Lucien n'est pas tendre pour ses supérieurs religieux, qui « *n'ont rien compris* » à son apostolat par la chanson mais qui se sont empressés d'« *empocher les millions de francs* » gagnés par la vente de ses disques dans le monde entier, ni pour ses frères jésuites, « *le plus souvent jaloux et mesquins* ».

D'autres l'ont compris, cependant, tel ce provincial qui, après avoir assisté à une réunion des A.A., lui écrivait : « *La qualité de votre amitié est unique.* » Ou encore, le Père Pedro Arrupe, ancien général de la Compagnie de Jésus, qui demandait périodiquement des nouvelles du jésuite troubadour et dont celui-ci dit malicieusement : « *Le Père Arrupe est tellement sensible qu'il aurait pu être un très grand alcoolique !* »

Et maintenant ? Lucien repart sur les routes avec sa guitare. Il continue de chanter la misère du monde et l'amour de Dieu. Mais, il ne peut pas oublier que la France compte six millions et demi d'alcooliques, soit 13 % de la population. Chiffre, ajoute-t-il, qui est un peu plus élevé pour le clergé... Il a envoyé son livre à tous les évêques français, en leur demandant de lui envoyer (à ses frais) des prêtres « malades ».

Il a aussi l'intention d'expliquer l'alcoolisme aux bien portants, aux médecins, aux chrétiens, dans un deuxième livre qu'il intitulera *Noé nu*. Car, dit-il, « *Que comprenez-vous à Dieu, vous les bien portants ? Puisque Dieu ne vous a sauvés de rien. Puisque vous êtes bien comme vous êtes. Puisque votre fric, votre bonne réputation, votre bonne santé, vos titres honorifiques archi-comiques vous dispensent de l'appeler à votre secours.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *L'enfant qui jouait avec la lune : chanteur, jésuite et alcoolique*, par Lucien, Editions Salvator, 140 pages, 58 F.

Deux ans de lutte contre le bruit

Quelques jours avant la réunion à Paris, le 29 et le 30 novembre, d'un colloque consacré au « bruit au travail », le Conseil national du bruit vient de remettre à Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, ses premières propositions après un an de fonctionnement. Créé en juin 1982, ce conseil, qui compte cinquante-quatre membres nommés pour trois ans, est présidé par Mme Véronique Neiertz, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis.

Depuis deux ans, les initiatives gouvernementales contre les nuisances sonores se sont, d'autre part, multipliées, et la « mission bruit » du secrétariat vient d'en faire le bilan.

Parmi les textes adoptés par le gouvernement au cours des deux dernières années, on note d'abord des mesures concernant le bruit autour des aéroports, fruits des travaux du groupe présidé par M. Gabolde, conseiller d'Etat :

1) Elaboration, avant la fin de l'année 1983, d'une réglementation fixant un niveau sonore maximum pour les ultralégers motorisés (U.L.M.).

2) Révision, après enquête publique, de tous les plans d'exposition au bruit des aéroports, dans un délai de trois ans.

3) Présentation au Parlement, dans un délai d'un an, d'un projet de loi destiné à maîtriser les conditions d'urbanisation autour des aéroports.

4) Amélioration du système d'aide aux riverains d'Orly et de Roissy, ainsi que pour certains aéroports de province.

5) Création, dès que l'une des collectivités locales concernées le demande, d'une commission consultative auprès de chaque aéroport civil ou militaire.

La mise en application de ces décisions a commencé. Durant l'été 1982, une concertation a eu lieu pour fixer les conditions d'utilisation des pistes 2 et 4 de l'aéroport d'Orly.

Cyclomoteurs et machines à laver

D'autres mesures portent sur un certain nombre de véhicules et d'appareils courants : un contrat passé avec Renault Véhicules Industriels pour la fabrication de petits véhicules utilitaires produisant moins de 80 décibels, qui seront utilisés par les P.T.T. D'autre part, un arrêté ministériel rendant obligatoire le pot d'échappement indémontable pour les cyclomoteurs neufs a été publié en juin 1983. Les constructeurs français bénéficieront, pour ces recherches, d'une aide du secrétariat d'Etat à l'environnement.

Des normes de bruit — avec étiquetage informatif obligatoire — vont entrer en vigueur pour les machines à laver le linge ou la vaisselle (comme il a été fait en 1982 pour les tondeuses à gazon). Un décret est en préparation pour rendre obligatoire aux constructeurs et importateurs de machines, l'indication des caractéristiques de l'émission sonore des matériels neufs mis sur le marché.

L'action locale

A propos des locaux professionnels, un décret est en préparation pour rendre obligatoire, à partir de 1985, une limitation du niveau sonore. En outre, le Fonds d'intervention pour la qualité de la vie a dégagé un million de francs pour aider à la conception de bâtiments industriels insonorisés et un autre million pour lancer des recherches sur la réduction du bruit des machines et élaborer des codes de mesure.

« *L'échelon local est généralement le niveau d'intervention le plus efficace et le plus légitime pour trouver une solution d'équilibre entre la tranquillité des uns et la liberté des autres* », souligne le rapport de la « mission bruit ». D'où la coopération du secrétariat d'Etat avec les municipalités, qui s'est concrétisée par la signature d'une vingtaine de contrats dits de ville pilote. Dix ont été signés en 1982 par M. Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement. Une dizaine d'autres doivent être signés cette année et intéressent, par exemple, Colmar, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Montluçon, Nancy, Rennes, et Toulon. Les contrats prévoient, en moyenne, une participation de l'Etat de 1,5 million de francs, représentant 50 % des sommes engagées. Ils permettent d'acheter : du matériel silencieux, d'établir des plans de circulation, d'insonoriser des bâtiments publics (écoles, crèches) ou des logements.

A l'échelon départemental, les commissaires de la République ont désigné un fonctionnaire « chargé du bruit » dans chaque département, spécialement habilité à recueillir et traiter les plaintes. De l'aveu même de la mission bruit, « *les résultats sont très inégaux d'un département à l'autre* », car, si tous ont un « chargé du bruit », les deux tiers seulement ont mis en place un « schéma d'accueil et de traitement des plaintes » en liaison avec les services de police, la gendarmerie et les directions des services départementaux concernés. Un appel d'offres a été lancé pour doter chaque département d'un ou deux sonomètres, grâce à un financement à 50 % de la « mission bruit ».

La Seine-Saint-Denis banc d'essai

Pour les « points noirs », c'est-à-dire les constructions soumises à des niveaux de bruit trop élevés, un recensement national est en cours. Le ministère des transports a dépensé 100 millions en 1982 et autant en 1983 pour financer le « rattrapage » des constructions soumises au bruit. Rien que pour couvrir le boulevard périphérique, à Paris, il en a coûté 50 millions en 1983. Il en coûtera encore 250 millions pourles cinq prochaines années, financés à 25 % par l'Etat, 35 % par la région, 40 % par la Ville de Paris ou les départements et communes riveraines, selon le cas.

Enfin, grâce à un crédit de 500 000 F du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie, le comité national d'études techniques H.L.M. a procédé à un diagnostic acoustique de certains logements. Selon ces premiers résultats, on évalue à 30 000 F en moyenne par appartement le montant des travaux à faire pour assurer une bonne isolation phonique. Le même fonds a dégagé un crédit de 1 million pour mener quelques opérations « exemplaires » comme l'isolation complète d'un établissement scolaire de Seint-Saint-Denis, le département le plus touché par les nuisances sonores.

ROGER CANS.

Du timbre-amende au collier anti-aboiements

Le Conseil national du bruit estime à 25 milliards de francs le coût du bruit en France. Ainsi, 11 % des accidents du travail seraient dus au bruit, 15 % des journées de travail perdues, 20 % des internements psychiatriques, auxquels il faut ajouter la consommation de somnifères et detranquillisants, les retards scolaires des enfants, toutes sortes d'accidents. « *Le coût du bruit pour la collectivité doit être pris en compte de la même façon que le coût de l'énergie* », conclut le Conseil.

Il propose donc :

- Une campagne nationale à la télévision pour alerter la population sur les dangers du bruit. Cette campagne, qui commencera au printemps 1984, est prévue pour durer trois ans. Elle sera accompagnée de brochures distribuées au grand public (*le Bruit, vos droits et vos devoirs ; le Bruit et la santé*).
- Une loi qui permettrait le recours au timbre-amende pour sanctionner les fauteurs de bruit.
- L'élaboration d'un arrêté municipal type et d'une circulaire interministériel précisant les différentes catégories de bruits de voisinage, ainsi qu'un modèle de procès-verbal de constat.
- Un renforcement du contrôle des chiens bruyants, en attendant la commercialisation de colliers anti-aboiements.
- L'isolation phonique de vingt mille logements par an pendant cinq ans. Ce programme, d'un coût global de 3 milliards, sera financé par le ministère des transports (500 millions) pour les travaux sur la voie publique et les isolations de façades, par le ministère de l'urbanisme et du logement (600 millions) pour les logements sociaux, et, enfin, par les collectivités locales et les propriétaires.
- Un décret d'application de la loi de 1976 sur l'insonorisation des locaux industriels, dans un délai de deux ans.
- Le refonte de la réglementation sur la protection des travailleurs exposés au bruit.
- Un cycle de formation pour les médecins du travail.
- Un financement conjoint Etat-constructeurs pour les recherches sur le bruit des véhicules.

M. MAUROY FAVORABLE AU BARRAGE DE CHAZELLES

M. Pierre Mauroy, vient de trancher en faveur de la construction du barrage E.D.F. de Chazelles, sur la Creuse, projet vivement contesté par les écologistes, kayakistes et pêcheurs. Le haut comité de l'environnement, pour sa part, avait émis un avis très réservé pour ce projet d'un intérêt économique « douteux » et d'un effet désastreux — selon lui — sur ce site exceptionnel des gorges de la Creuse (*le Monde* du 27 octobre).

LE TRANSPORT DES DÉCHETS TOXIQUES

Les ministres de l'environnement de la C.E.E., réunis le 28 novembre à Bruxelles, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur une réglementation du transport des déchets toxiques à l'intérieur du Marché commun. Les ministres sont divisés sur le point de savoir à qui incombe la principale responsabilité du transport : producteur de déchets, transporteur ou récupérateur final ?

DÉFENSE

La marine soviétique aura en 1984 quatre fois plus de navires de combat que la flotte américaine

Au début de 1984, la marine de guerre soviétique, avec plus de 1 500 navires de combat au total, aura quatre fois plus d'unités que la marine américaine, dix fois plus que la marine britannique et treize fois plus que la marine française.

Ce décompte, qui exclut les navires amphibies ou les bateaux de soutien logistique, figure dans l'annuaire français *Flottes de combat 1984*, de M. Jean Labayle-Couhat. Cet ouvrage, qui paraît tous les deux ans, recense méthodiquement, photographies ou dessins à l'appui, les navires militaires de la plupart des marines dans le monde. Les matériels en service ou en construction y sont décrits avec une extrême minutie. Une traduction américaine de *Flottes de combat 1984* est en préparation.

Selon M. Labayle-Couhat, le « noyau dur » de la marine soviétique est, sans conteste, sa flotte sous-marine. On compte 375 sous-marins (presque autant que le total des unités de combat sous-marines et de surface de la marine américaine), parmi lesquels 216 sont à propulsion nucléaire.

De ce total des sous-marins nucléaires, il faut déduire 67 sous-marins lance-engins balistiques (porteurs de 952 missiles), dont les derniers en date, les sous-marins Delta, en immersion dans la mer Blanche, au nord de l'U.R.S.S., sont capables d'atteindre des cibles nord-américaines. Les autres submersibles sont des sous-marins d'attaque, dont la série Alpha peut filer 44 nœuds (80 kilomètres à l'heure).

Interrogé sur la menace de M. Youri Andropov d'installer dans les espaces maritimes de nouvelles armes nucléaires qui viseraient directement le territoire américain (*le Monde* du 26 novembre), M. Labayle-Couhat estime que l'U.R.S.S. « *bluffe* » pour la raison qu'elle ne possédera pas, avant plusieurs années, de missiles de croisière embarqués visant des cibles terrestres.

Cependant, précise encore l'auteur de *Flottes de combat 1984* à propos de l'expansionnisme naval soviétique, la marine de l'U.R.S.S. souffre de certains handicaps. Des handicaps géographiques : des mers difficiles d'accès et des bases extérieures insuffisantes. Des handicaps humains : l'immense majorité des navires sont d'un faible tonnage, destinés à la protection des côtes, et le gros des équipages est à base de recrues (la marine soviétique ne comptant que 8 % d'officiers-mariniers, alors que cette maistrance d'encadrement représente de 30 % à 50 % des effectifs embarqués dans la plupart des marines occidentales).

Il n'y a pas, ou très peu, de jeunes à l'engagement ou au rengagement dans la marine soviétique, et la flotte de surface est généralement moins bien entraînée que les sous-mariniers.

M. Labayle-Couhat rapporte, d'autre part, qu'un véritable porte-avion (avec catapultage des avions au décollage et brins d'arrêt pour leur appontage) de 60 000 tonnes environ, à propulsion nucléaire, a été mis sur cale au début de 1983 dans les chantiers Nosenko, sur la mer Noire. Différent des porte-aéronefs existants, ce bâtiment devrait rallier la flotte soviétique avant 1990.

A propos de la marine française, qui totalise 322 600 tonnes pour 159 navires, dont 112 bâtiments de combat, l'auteur de l'annuaire décrit, pour la première fois avec autant de détails techniques, le premier des porte-avions à propulsion nucléaire qui remplacera le *Clemenceau* dans les années 90.

« *Ce type de bâtiment*, écrit notamment M. Labayle-Couhat, *pourtant si controversé, est indispensable — les récents événements du Liban en ont encore été une fois de plus une magnifique illustration — pour une nation qui veut, comme notre patrie, continuer à jouer un rôle de premier plan dans la politique mondiale. Il convient de rappeler que la marine française est la seule, avec la marine américaine, à posséder des porte-avions capables de mettre en œuvre des avions classiques modernes d'assaut et d'interception à haute performance et sans limitations opérationnelles.* »

Le porte-avions nucléaire français, qui sera construit à Brest, déplacera 36 000 tonnes à pleine charge, à la vitesse de 28 nœuds (environ 50 kilomètres à l'heure), et il embarquera un groupe aérien d'une quarantaine d'aéronefs (avions de combat, avions de sûreté et hélicoptères). Ses deux chaufferies nucléaires seront identiques à celles des sous-marins nucléaires lance-missiles balistiques de la nouvelle génération en service.

★ *Flottes de combat 1984*, 854 pages abondamment illustrées, Editions maritimes et d'outre-mer, 17, rue Jacob, 75006 Paris, 490 F.

L'U.D.F. demande à la France de participer au renforcement des moyens classiques de l'alliance atlantique

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., et M. Jean-Marie Daillet, président de la commission défense de l'U.D.F., se sont déclarés, mardi 29 novembre, à Paris, « *favorables à l'installation en Europe des euromissiles américains Pershing-2 et des missiles de croisière* ». L'U.D.F. « *approuve* » les déclarations du président de la République en faveur de ce déploiement et estime que « *ces armes doivent être installées à la date prévue sans préjuger de l'ouverture éventuelle de négociations ultérieures sur l'équilibre nucléaire dans le théâtre européen* ». L'U.D.F. « *exclut toute idée de moratoire ou de « gel » des armements, qui ferait le jeu des Soviétiques et consommerait la rupture devenue inévitable entre la défense de l'Europe et celle des États-Unis* ». Elle reste « *opposée à la prise en compte, dans la négociation de Genève, des forces nucléaires stratégiques françaises, en raison de leur nombre limité, et surtout de leur nature, qui n'a pas à être comparée à celle des engins de théâtre américains et soviétiques* ».

L'U.D.F., qui a publié, au mois de mai 1980, un Livre blanc sur la défense, formule aujourd'hui un certain nombre de propositions : « *La France doit clarifier son concept stratégique. Elle a la possibilité, par les armes nucléaires stratégiques dont elle s'est dotée, d'atteindre le territoire soviétique. Mais il ne faut pas qu'elle croie ou tente de faire croire, sous le prétexte d'une défense indépendante, que le pouvoir de dissuasion qu'elle s'est donné lui confère une sécurité absolue ou lui permette de l'assurer seule (...) Son engagement aux côtés de nos alliés, en conjugaison étroite avec eux, selon des modalités à préparer, doit être clairement affirmé.* »

L'U.D.F. engage le gouvernement à prendre des mesures concrètes : « *La France, puissance européenne majeure, doit prendre sa part du renforcement des moyens classiques de l'alliance. A cet égard, il est regrettable que les insuffisances déjà dénoncées de la loi de programmation récemment votée et de budgets annuels en tassement, sinon en régression, ne lui permettent pas de consacrer à ses forces classiques un effort suffisant.* » L'U.D.F. note que « *le développement et la modernisation des forces nucléaires françaises stratégiques ou de bataille doivent être poursuivis* ». Elle souhaite « *une révision en hausse* » de la loi de programmation dès 1984.

Dans cette optique, la France doit, selon l'U.D.F., prendre sans plus tarder l'initiative de la concertation visant à l'établissement du « *pilier européen* » de l'alliance. « *Sous l'égide d'un conseil de sécurité européen, tous les problèmes posés par la défense de l'Europe doivent être abordés entre Européens, en concertation étroite avec l'allié américain.* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

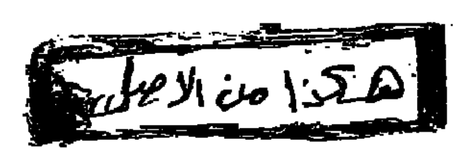
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



JUSTICE

DE LA POLÉMIQUE A LA MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

La solitude de la victime

M. Robert Badinter est préoccupé par le sort des victimes de la délinquance et veut qu'on le sache. L'attention qu'il leur porte n'est ni conjoncturelle ni un contre-feu destiné à l'absoudre du soupçon de laxisme. Il l'a affirmé dès sa première conférence de presse, le 9 juillet 1981, et a rappelé que cette préoccupation était ancienne, mardi 29 novembre, à Paris, où avait lieu une « journée de travail » des associations d'aide aux victimes.

Le garde des sceaux est accusé de se servir des victimes à des fins politiques. Il ne le supporte pas et accuse à son tour « *certains* » de « *confisquer le capital des victimes* » aux mêmes fins. Il y a là, à ses yeux, une forme d'« *abomination* » et de « *perplexité* », surtout venant de ceux qui n'ont « *rien fait en leur faveur* ». C'est M. Alain Peyrefitte qui est en particulier visé. A l'occasion de la loi « sécurité et liberté », qui avait un autre dessein, l'ancien garde des sceaux avait cherché à améliorer le sort des victimes. Cette loi prévoyait d'en indemniser un plus grand nombre lorsque le délinquant était insolvable. D'autres mesures, dans le même sens, avaient été prises en 1975 et 1977 mais, le plus souvent, les victimes en ignoraient l'existence. Ces mesures avaient aussi un caractère trop restrictif et elles ne furent guère appliquées.

M. Badinter porte un jugement sévère sur cette période marquée, selon lui, par « *une insuffisance législative* » et un manque de « *suivi dans l'action* ». « *Il y avait*, affirme-t-il, *beaucoup de bonnes volontés individuelles, et quelques associations pionnières qui s'intéressaient aux victimes, mais pas de subventions, pas de mouvement d'ensemble* » et surtout « *pas d'interrogation sur ce qu'une société doit faire en leur faveur* ».

Le garde des sceaux a l'ambition de combler cette lacune. Il a fait voter, à l'unanimité, rappelle-t-il, une loi « *renforçant la protection des victimes d'infractions* ». Ce texte simplifie certaines procédures et permet d'indemniser mieux et plus vite (*le Monde* du 6 mai). Mais le bilan est prématuré, car cette loi a été promulguée le 8 juillet et n'est entrée en application que le 1er septembre.

Mais là n'est pas l'essentiel. Comme les précédents, un tel texte risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau *s'il ne s'accompagne pas* d'une mobilisation réelle en faveur des victimes. Le garde des sceaux en est conscient et c'est surtout cela qui le distingue de ses prédécesseurs, au-delà des polémiques.

Il existait, avant le changement de majorité, une demi-douzaine d'associations qui œuvraient en faveur des victimes. Elles sont, aujourd'hui, une petite vingtaine, encouragées et subventionnées par la chancellerie, où a été créé, à la direction des affaires criminelles et des grâces, un bureau des victimes dirigé par un magistrat, Mme Marie-Pierre de Liège. Le nombre des associations est insuffisant et certaines sont encore balbutiantes, mais la chancellerie compte bien persévérer dans cette voie.

A écouter les représentants des associations réunis, mardi, dans les locaux parisiens de l'Ecole nationale de la magistrature, on mesure les difficultés que rencontre la vieille dame, victime du vol de son sac à l'arraché. Les institutions censées venir à son secours, police et justice, apparaissent à ceux qui ont affaire à elles, pour déposer une plainte ou engager une procédure, comme des monstres froids et anonymes, au fonctionnement mystérieux et aux décisions imprévisibles. M. Badinter fait une critique lucide de l'institution dont il a la charge lorsqu'il parle de « *solitude* » de la victime, de son « *traumatisme* » et de « *l'ignorance où elle est de ses droits* ».

La justice a commencé à redresser la barre. Des bureaux d'accueil ont été ou vont être installés dans les tribunaux pour orienter les plaignants et leur expliquer les rouages de la procédure. Surtout, le ministère compte sur les associations pour faciliter les démarches des victimes et leur apporter un secours et un réconfort immédiats. Quelquefois, il suffit de peu de chose, comme de trouver un artisan qui puisse changer rapidement la serrure de l'appartement d'un couple de retraités qui vient d'être cambriolé. On est évidemment loin des polémiques politiques dont les victimes de la délinquance sont aujourd'hui le prétexte.

BERTRAND LE GENDRE.

« ERREUR JUDICIAIRE »

Cinq malfaiteurs placés en détention provisoire ont été récemment libérés, juste avant de comparaître devant les assises. A chaque fois, leurs avocats ont exploité le retard pris par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, qui n'avait pas rejeté *dans les délais prévus par la loi* une demande de mise en liberté. La Cour de cassation, appliquant l'article 148-2 du code de procédure pénale, a cassé les arrêts de la cour d'appel d'Aix, qui ne s'était pas prononcée dans le délai légal de vingt jours.

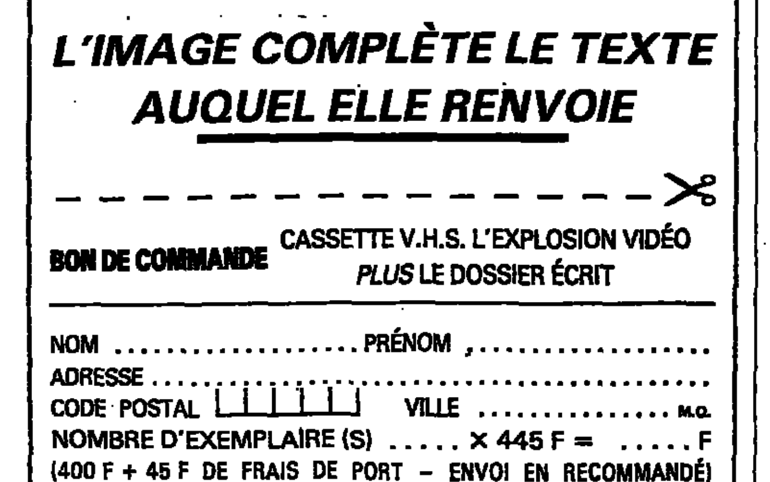
Michel Ghellam, inculpé de vol aggravé et séquestration d'otages; Pierre Bouisset, inculpé de vol avec arme et séquestration de personnes; Lucien Sitbon, inculpé de recel de faux billets de banque étrangers; *Moncef Khammar, inculpé de vol* aggravé, et Jean-Marie Martinez, accusé de vol aggravé, séquestration d'otages, ont été libérés, leurs procès étant remis *sine die*.

Les milieux judiciaires aixois font remarquer que les demandes de mise en liberté ont été présentées pendant la deuxième quinzaine d'août « *à un moment où les chambres sont surchargées de travail et en sous-effectif* ». Circonstances dont ont su profiter les avocats diligents, et qui pourraient avoir été favorables à une vingtaine de leurs clients.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle bévue judiciaire se produit. En février, quatre malfaiteurs, qui devaient comparaître devant le tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne), avaient été remis en liberté parce qu'un juge d'instruction avait omis de renouveler dans les délais légaux l'ordonnance de détention provisoire prise contre eux (*le Monde* du 24 février). Cette bavure s'était aussi produite au mois d'août, période où les juridictions snt effectivement désorganisées.

● *Un avis favorable pour l'extradition d'une Italienne.* — La chambre d'accusation de Douai a donné, le 29 novembre, un avis favorable à l'extradition d'une militante italienne d'extrême gauche, appréhendée le 27 septembre à Lille. Elisabetta Grasso, vingt-quatre ans, membre des Groupes communistes révolutionnaires (G.C.R.), faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émanant du parquet de Turin.

En avril 1983, Elisabetta Grasso, munie d'une carte de séjour valable jusqu'en 1988, était venue s'installer à Paris, où elle résidait jusqu'à son interpellation. L'avis favorable de la cour de Douai ne lie pas le gouvernement français, qui peut très bien considérer que Mme Grasso a agi pour des motifs politiques et, pour cette raison, refuser son extradition.





ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le gouvernement et les députés socialistes sont d'accord pour « préciser » le texte sans en modifier « l'équilibre »

« *Il n'y a pas de désaccord entre le groupe socialiste et l'exécutif.* » En martelant cette remarque, mardi 29 novembre, à la sortie de la réunion hebdomadaire des députés socialistes consacrée au projet de loi sur l'enseignement supérieur, M. Pierre Joxe, président du groupe, voulait manifester que l'incident est clos, que tout est rentré dans l'ordre, que ceux qui tenaient à ce que le projet de M. Alain Savary ne soit pas dénaturé ont gagné.

Si les partisans du ministre de l'éducation nationale furent un temps surpris par l'ampleur de l'offensive des « mandarins de gauche », et s'ils purent craindre que l'Elysée ne leur prête une oreille un peu trop attentive (*le Monde* du 24 novembre), la contre-offensive s'est organisée rapidement (*voir ci-contre*). Elle s'est traduite par la venue, le mardi 29 novembre, devant le groupe socialiste, de deux universitaires qui sont loin de partager les vues de MM. Laurent Schwartz et Pierre Merlin, entendus quinze jours auparavant : M. Guy Ponzard, président de l'université d'Aix-Marseille-I, et M. Jacques Soppelsa, président de Paris-I.

En fait, le dossier était pratiquement bouclé depuis la veille quand *Matignon et l'Elysée avaient rendu* les ultimes arbitrages. Il ne s'agissait plus que de les faire avaliser par le groupe socialiste ; cette fois, il fallait surtout convaincre ceux qui avaient été sensibles aux arguments de MM. Schwartz et Duverger. Ils sont en effet quelques-uns à regretter — en privé — que les conditions du débat du printemps, en première lecture, aient empêché une réflexion plus approfondie sur le sujet, la majorité ayant été contrainte de se solidariser avec M. Savary pour faire face aux manœuvres de l'opposition, au Parlement et dans la rue.

Mais la présidence de la République a fait comprendre que les professeurs qui s'étaient adressés à M. François Mitterrand ont été écoutés, bien qu'ils n'aient pas été entièrement convaincus. Dès lors, l'unanimité du groupe socialiste était facile à reconstituer.

D'autant que le gouvernement a proposé au groupe une série d'amendements — ils ont été acceptés — qui *devraient rassurer, du moins* l'espère-t-on, ceux qui étaient sérieusement inquiets. Le principal amendement prévoit la création d'une « *habilitation, diriger des recherches* » dont bénéficieraient bien entendu les professeurs mais aussi *certains des futurs maîtres de conférence* (actuels maîtres-assistants ou assistants). Quelques socialistes envisagent que cette « habilitation » ne pourrait être que provisoire comme au C.N.R.S., mais au ministère de l'éducation nationale on juge complexe la mise en œuvre d'une telle possibilité.

La composition du conseil scientifique tiendrait compte de cette création, *la moitié des sièges étant* réservés à ces « enseignants, habilités qui seraient élus par leurs pairs, ce qui supprime donc le collège unique d'élection des enseignants au moins pour ce conseil. De plus, il sera proposé une définition précise du rôle spécifique des professeurs qui devrait calmer les appréhensions nées du « petit décret » du mois de septembre. La représentation des disciplines minoritaires dans les conseils d'administration des universités sera imposée. Enfin, le titre de docteur d'État mentionnera l'université qui l'a délivré.

Pour le reste, l'Assemblée, si elle suit les souhaits du gouvernement et du groupe socialiste, en reviendra au texte qu'elle avait voté en première lecture : rien de changé sur la sélection ; le collège unique pour l'élection des professeurs au conseil d'administration et au conseil de la vie universitaire ne sera pas remis en cause. M. Jean-Claude Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur du projet, peut donc estimer : « *L'équilibre du texte reste maintenu, il est simplement ainsi précisé et plus cohérent.* »

Les maîtres-assistants et assistants, fort nombreux au groupe socialiste, ont donc su résister à la pression des professeurs titulaires même s'ils ont dû définitivement renoncer à la création d'un corps unique d'enseignants que certains auraient souhaitée.

Reste à savoir pourquoi les partisans de M. Savary ont été si inquiets il y a quelque temps. Est-ce simplement parce que les dirigeants socialistes ont — un temps — imaginé que le président de la République serait plus sensible qu'il ne l'a été aux arguments des professeurs qui se sont adressés à lui ?

THIERRY BRÉHIER.

Des pétitions dans tous les sens

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur continue de diviser les universitaires. Les récentes dis*positions modifiant les horaires* des enseignants alimentent un débat qui oppose les défenseurs du *statu quo* et les partisans d'un fonctionnement plus collectif des établissements et des laboratoires. Les lettres au président de la République et les pétitions se succèdent alors qu'approche l'examen en deuxième lecture par l'Assemblée nationale du projet préparé par M. Alain Savary (*le Monde* du 24 novembre).

Après l'appel de cinquante-cinq professeurs pour une modification de la loi (*le Monde* du 17 novembre), ce sont près de mille sept cents enseignants — dont plusieurs présidents d'universités et d'I.U.T. — proches du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) qui s'adressent au président de la République, au gouvernement et aux élus de la majorité afin que « *les orientations positives du projet de loi sur l'enseignement supérieur ne soient pas remises en question* ».

De leur côté, douze professeurs de différentes disciplines expliquent dans un texte commun que les responsabilités scientifiques, pédagogiques, administratives « *doivent être de plus en plus assumées collectivement par les enseignants chercheurs, car c'est la condition d'un fonctionnement à la fois pluraliste et cohérent des universités* ». Selon eux, la démocratisation des règles de fonctionnement n'a pas pour but de brimer les professeurs mais de permettre à l'ensemble des enseignants chercheurs de participer à la construction de la communauté universitaire.

Quarante présidents d'université, sur soixante-quatorze, dont Mme Monique Lafon-Augé, vice-président de la *conférence des présidents*, viennent de signer un appel en faveur de la réforme de l'enseignement supérieur. Ils estiment que cet enseignement « *souffre de son cloisonnement. Les différents types d'établissements isolés dans leur spécificité, n'ont pas suffisamment développé de collaborations. Les structures universitaires reposent trop exclusivement sur un découpage disciplinaire qui ne permet pas de répondre aux besoins de qualifications nouvelles ni aux missions nouvelles dont l'environnement socio-économique a besoin* ».

Ils ajoutent : « *Les à-coups de recrutement des personnels et son tarissement, l'absence de promotions ont amené un écart grandissant entre la réalité des grades d'un côté, celle des compétences et des fonctions de l'autre. De nombreux maîtres-assistants, voire des assistants assument des responsabilités professorales. L'avancement privilégie trop exclusivement les activités de recherche.* »

Les présidents refusent la sélection systématique à l'entrée d'établissements « *en concurrence organisée* ». Ils suggèrent qu'une pédagogie nouvelle permette l'accueil d'un public plus important car le développement des structures industrielles et économiques du pays exige la formation d'un nombre croissant de personnes qualifiées. Les présidents soutiennent les choix du président de la République qui a rappelé « *que la formation de la jeunesse était une priorité pour le pays* ». — S.B.

Réponse à Maurice Duverger

(Suite de la première page.)

Il suffit de rappeler que le conseil supérieur des universités, homologue du comité national du C.N.R.S., sera élu selon le même mode de scrutin et la même séparation en collèges distincts, pour s'en apercevoir.

L'instauration du collège unique des universitaires pour l'élection de leurs représentants dans les conseils d'universités fait l'objet, elle aussi, d'une critique acerbe. La démonstration eût été plus convaincante si son auteur avait rappelé l'amendement du gouvernement prévoyant, dès avant l'ouverture du débat au Sénat, que les élections au conseil scientifique n'auraient pas lieu au collège unique. Le gouvernement a préconisé en effet de rassembler dans un seul collège tous les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

Le ministre de l'éducation nationale partage le souci des trois prix Nobel et des vingt-sept membres de l'Académie des sciences qui ont demandé dans un appel au président de la République d'offrir des possibilités effectives de promotion au grade de professeur à « *tous ceux — et ils sont nombreux — qui en ont la capacité* ». Au moment où cinq cents transformations d'emplois de maîtres de conférences en professeurs ont été votées en première lecture au budget de 1984, il ne peut que se féliciter de recevoir l'appui des personnalités aussi éminentes dont on peut espérer que la démarche sera suivie d'effets.

On peut s'interroger sur les motifs du silence de Maurice Duverger. Qui pourrait penser qu'il partage un sentiment répandu dans certaines anciennes facultés où l'on *craint, au mépris de l'équité*, de voir ainsi certaines situations bousculées ? On eût plutôt attendu de sa part une récusation de l'image déformée des servitudes universitaires renvoyée par une minorité de ses pairs qui profitent de règles de cumuls peu contraignantes pour mener plusieurs activités professionnelles au détriment de leur activité de recherche. Il eût, assurément, *trouvé là un terrain* d'entente avec le ministre de l'éducation nationale.

Politisation et traditions

Maurice Duverger invoque encore pour condamner le collège unique et le scrutin de liste le pouvoir qui serait ainsi abandonné aux syndicats et au parti communiste. On entendait, il y a quelques années, alors que le système électoral était majoritaire et à collèges séparés, les mêmes prédictions apocalyptiques proférées par Mme Saunier-Seïté, que hantait la politisation des conseils et l'emprise « *des ennemis de la République* » sur les universités. C'est faire bien peu de cas des traditions des universitaires qui *refusent*, par principe, tout monopole, de leur bon sens et de leur aptitude à utiliser au mieux un mode de scrutin *favorisant le pluralisme*. Les résultats obtenus aux dernières élections du comité national du C.N.R.S., où a été pratiqué ce mode de scrutin à la *proportionnelle*, avec possibilité de panachage, de listes incomplètes et liberté de candidatures, en ont fourni la preuve.

Les enjeux de la réforme universitaire méritaient mieux qu'une diatribe qui voile ce que le projet de loi recèle de neuf et qui masque les chances d'une réconciliation de la nation avec son université.

Car *c'est d'abord au million* d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur, que s'adresse le projet de loi.

C'est pour eux qu'il faut mieux articuler la formation dispensée dans nos établissements avec les besoins de *notre économie* grâce à une réforme de l'organisation des universités faisant une large place à l'orientation et à la diversité. C'est pour eux que la réforme des structures sera assise sur une meilleure répartition des pouvoirs entre l'exécutif et les conseils. C'est pour eux que les rôles respectifs de l'administration centrale et des universités seront régis par des contrats pluriannuels, permettant la prise en compte de la dimension régionale et donnant une nouvelle vigueur à l'autonomie des établissements.

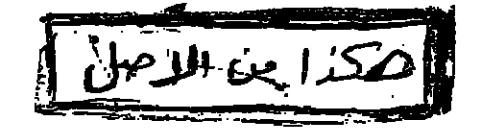
Toute la communauté universitaire, à commencer par le corps professoral, sans le concours duquel la réussite serait compromise, est appelés à l'effort. C'est à ce prix que la recherche française dont les universitaires sont fiers sera sauvegardée en même temps que les missions d'enseignement seront valorisées. Telle est la difficile, mais combien exaltante entreprise à laquelle nous invite le ministre de l'éducation nationale.

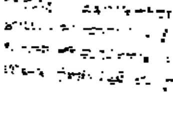
JEAN-JACQUES PAYAN.

[*Le Monde* publiera dans une prochaine page « Idées » des extraits des *nombreuses lettres qu'il* a reçues après la publication de l'article de Maurice Duverger, ainsi que la réponse de celui-ci.]



Le géni
N
Avec un
ites des co



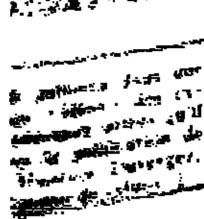
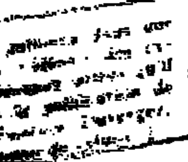
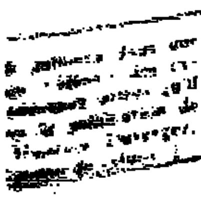
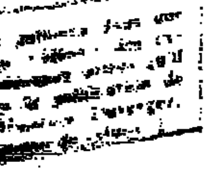
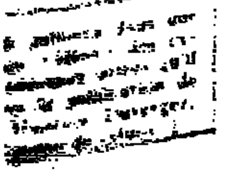
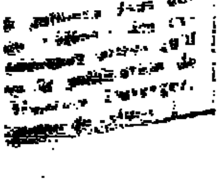
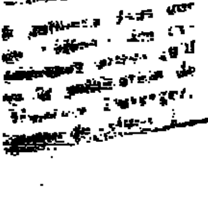
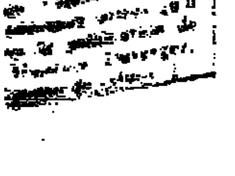
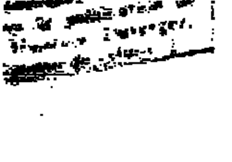
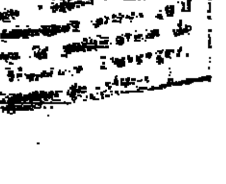


ÉRIEUR

sont d'accord « l'équilibre »

us les sens

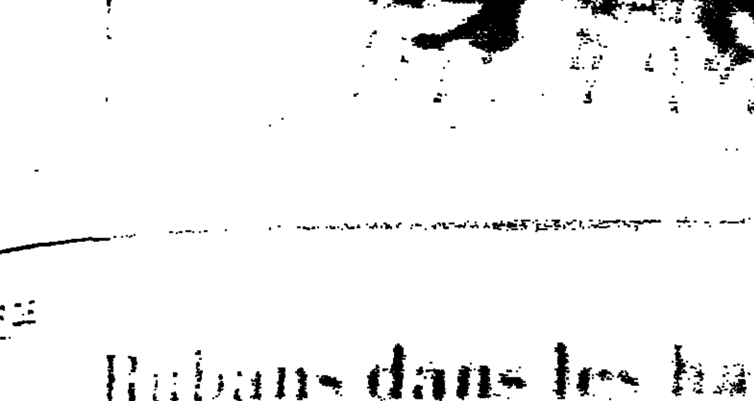
rger






SPORTS



DÉLAISSÉS PAR LES MEILLEURS JOUEURS DEPUIS DEUX ANS

Les Internationaux de tennis d'Australie retrouvent leur prestige

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur Melbourne ont contraint les organisateurs des Internationaux d'Australie (un million de dollars de prix), dont les premiers coups de raquette devraient être donnés lundi 28 novembre, à annuler le programme de cette première journée (trente-deux simples masculins et féminins). Ce contretemps météorologique est survenu au moment où un effort particulier a été fait par les dirigeants du tennis des antipodes pour redonner son prestige à leur tournoi qui a pu commencer par des simples dames, mardi 29 novembre.

Ensemble exceptionnel, avec vingt-six courts en gazon, le stade de Kooyong, dont le central en fer à cheval permet de déplacer les limites de la surface de jeu en fonction de l'état de l'herbe, ne soutenait plus la comparaison avec Roland-Garros, Wimbledon et Flushing-Meadow, depuis la retraite des derniers grands champions australiens Laver, Emerson, Rosewall et Newcombe, qui monopolisèrent les titres de 1953 à 1973.

Deux phénomènes avaient contribué à cette évolution : d'une part, la séparation des tournois masculins et féminins en 1969 ; d'autre part, le manque d'enthousiasme des champions américains et européens pour aller passer les fêtes de fin d'année au soleil de Melbourne, au terme d'une année bien remplie.

La qualité du palmarès masculin en avait particulièrement souffert. Ces deux dernières années, aucun des dix meilleurs joueurs mondiaux n'était inscrit. Le grand chelem étant l'étalon-or d'un circuit tennistique où l'inflation des compétitions et des exhibitions déprécie la valeur des événements, les dirigeants de la Fédération internationale de tennis, au premier rang desquels Philippe Chatrier, œuvrèrent pour que ce maillon de la chaîne ne casse pas. L'an dernier, une première tentative d'aménagement du calendrier se solda par un échec. Les grandes raquettes s'étaient engagées, par avance, dans de mirifiques exhibitions à Barcelone (600 000 dollars distribués) et à Anvers (700 000 dollars de primes et une raquette sertie de diamants, valant 600 000 dollars).

Le nouveau changement de date a permis, cette année, de coupler à nouveau les tournois masculins et féminins et, surtout, d'attirer la plupart des meilleurs joueurs mondiaux dans un tableau qui compte désormais quatre-vingt-seize inscrits.

A l'exception de Connors, qui a décidé d'arrêter sa saison pour se reposer, et du champion de Roland-Garros, Noah, qui finit de soigner des tendinites aux genoux, les Tchécoslovaques Lendl et Smid ; les Suédois Wilander, Jarryd, Sundström ; les Américains Teltcher, Kriek, Gerulaitis, Davis et Teacher, sont sur les rangs, ainsi que le vainqueur de Wimbledon, John McEnroe.

Côté féminin, l'Américaine Martina Navratilova va tenter de faire la troisième levée dans sa nouvelle tentative de grand chelem.

ALAIN GIRAUDO.

● *Résultats des simples dames.* – C. Tanvier (Fr.) bat M.-C. Calleja (Fr.), 6-1, 6-2 ; Z. Garrison (E.-U.) bat Y. Vermaak (Af.S.), 7-6, 6-3 ; C. Khohde-Kilsch (R.F.A.) bat K. Staunton (Aus.), 6-3, 6-1 ; L. Forood (E.-U.) bat E. Minter (E.-U.), 6-3, 7-5 ; V. Wade (G.-B.) bat S. Leo (Aus.), 7-6, 7-5.

Saisie du livre de M. Roger Rocher sur l'Association sportive de Saint-Etienne

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. – Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne a ordonné, mardi 29 novembre, la saisie de l'ouvrage de l'ancien président de l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.), M. Roger Rocher, qui a pou titre : *Président pour l'amour d'un club.* Cette décision de « *retrait immédiat de la vente* » d'un ouvrage polémique (*le Monde* daté 9-10 octobre) fait suite à une action civile intentée par Me André Buffard, ancien vice-président du club, et par son épouse. Les deux plaignants recevront 60 000 francs de dommages et intérêts, plus 10 000 francs d'astreinte par jour de retard dans l'exécution du jugement, une somme que M. Rocher et la maison d'édition Flammarion devront acquitter par moitié.

La décision du tribunal se fonde essentiellement sur l'analyse du dernier chapitre de l'ouvrage intitulé « Et si c'était ça l'histoire ». Il contenait des allusions aussi transparentes que grivoises, et même graveleuses, à des personnages-clés du scandale de l'A.S.S.E. D'autres personnes mises en cause, qui se sont reconnues derrière des patronymes médiévaux, auraient l'intention, à leur tour, de demander réparation.

Un des attendus du jugement du tribunal de Saint-Etienne est particulièrement sévère pour M. Rocher : « *Sous couvert de la liberté d'expression et de la liberté d'information, l'auteur et l'éditeur de l'ouvrage incriminé ne sauraient relater des faits réels ou supposés non seulement portant atteinte à l'intimité de la vie privée des demandeurs mais aussi outrageant dans leur présentation des faits, sans aucun rapport avec la crise ouverte dans les années 1982-1983.* » Conclusion du tribunal : la publication de ce chapitre est une « *faute inexcusable* » tant de l'auteur que de l'éditeur.

Les ennuis de M. Rocher ne sont pas terminés. Il devait répondre, ce mercredi, à une nouvelle convocation du juge chargé d'instruire le dossier de la « caisse noire » de l'A.S.S.E., M. Patrick Desmure. Depuis l'incarcération, le 10 novembre dernier, de l'un des plus proches collaborateurs de M. Rocher au club, M. Louis Arnaud, le dossier se serait nettement étoffé.

CLAUDE RÉGENT.

Rugby professionnel

LE PROJET DE COUPE DU MONDE EST ABANDONNÉ

David Lord, le promoteur australien qui envisageait d'organiser, à partir du 14 janvier, en Europe, une coupe du monde de rugby professionnel a renoncé à son projet. Trois raisons motivent sa décision : la concurrence du Tournoi des cinq nations, l'attitude de la presse britannique hostile au projet, la menace d'un mouvement de grève lancé par les techniciens de la télévision britannique.

Selon le promoteur, huit équipes – Angleterre, Australie, Nouvelle-Zélande, Pays-de-Galles, Irlande, Ecosse, îles Fidji, France – devaient participer à ce tournoi ; le traitement des joueurs engagés devait être de 150 000 francs pour la saison.

David Lord envisage néanmoins d'organiser, dans quelques mois, un tournoi professionnel en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux îles Fidji.

EN BREF

Cardon assassin présumé du docteur Aran

Lionel Cardon a été inculpé le 29 novembre d'« assassinats » sur les personnes de François-Xavier Aran, retrouvé mort le 12 octobre à Pessac et de son épouse, Aline, dont le corps a été découvert seize jours plus tard dans la Nièvre. M. Jean-Pierre Esperben, juge d'instruction à Bordeaux, est venu signifier à la prison de la Santé ces inculpations qui s'ajoutent à *neuf* autres concernant un hold-up commis à Bordeaux, le meurtre du brigadier Claude Hochard à Paris, la tentative d'homicide sur le gardien de la paix Jean-Pierre Molveau et la séquestration de quatre personnes dont Me Dreyfus et Mme Annette Kahn, journaliste.

Le SNI ne réclame pas la démission de M. Savary

« *La démission du ministre de l'éducation nationale n'est pas le slogan du SNI, ni celui du Comité national d'action laïque, dont le syndicat fait partie* », a déclaré M. Jean-Claude Barbarant, le 29 novembre, à Orthez (Pyrénées-Atlantiques). Le secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) répondait ainsi à nos informations, selon lesquelles des responsables de plusieurs courants au sein de la gauche et du CNAL, notamment, réclament le départ de M. Savary, à qui ils reprochent de ne pas vouloir mettre fin au « *dualisme* » entre l'école privée et l'enseignement public (*le Monde* du 29 novembre).

« *Ne nous trompons pas de cible* », a précisé M. Barbarant. *Nous savons que M. Savary n'a avancé son projet* [sur l'enseignement privé] *qu'avec l'accord du gouvernement.* » Evoquant les récents rassemblements pour la défense de la laïcité, le secrétaire général du SNI-P.E.G.C. a demandé « *que le gouvernement tire les conséquences* » de cette mobilisation.

Affaire Serre : les ennuis du Crédit agricole

Le dossier de l'affaire Serre, entrepreneur agricole et fondateur d'une nébuleuse d'entreprises agro-alimentaires, inculpé depuis février de banqueroute *frauduleuse*, n'est pas clos. Le 24 novembre, le juge d'instruction chargé de l'affaire en Lot-et-Garonne, M. Bernard Aldige, a inculpé de complicité d'escroquerie M. André Masson, directeur de la caisse du Crédit agricole du Lot-et-Garonne. Cette inculpation fait suite à plusieurs autres dont celle du directeur du Crédit agricole du Gard, M. André Costabel. Or M. Aldige, qui avait ce dossier en charge avec M. Baujault, juge d'instruction à Montpellier, a été dessaisi le lendemain par la Cour de cassation.

Le restaurateur C. Barrier condamné pour fraude fiscale

Tours. – Six mois de prison ferme et 30 000 F d'amende, c'est l'addition que le tribunal de Tours a présentée à Charles Barrier, l'un des plus grands cuisiniers français, accusé d'avoir dissimulé au fisc, en quatre ans, la bagatelle de 1,2 million de francs. Le propriétaire du célèbre établissement Le Nègre, qui, il y a quelques années, avait encore ses trois étoiles, utilisait des factures qui n'étaient pas numérotées. Lorsque le client payait en argent liquide, les sommes n'étaient pas déclarées au fisc.

Charles Barrier s'était assuré la discrétion des membres du personnel. Il leur dictait la somme qu'ils devaient déclarer, tout en leur versant les 15 % de service auxquels ils avaient droit. De 1976 à 1981, il avait ainsi réussi à détourner de 5,5 à 8 % de son chiffre d'affaires. Pour sa défense, il a accusé ses employés d'avoir fomenté un complot contre lui. M. Barrier a l'intention de faire appel de cette décision. – *(Corres.)*



Cadeaux de fêtes



(Dessin de PLANTU.)

CHASSE ET PECHE

La nature habillée

LA boutique Interchasse de Marie-Claude Siras fête ses cinq ans cet hiver. Un anniversaire qui consacre un style désormais bien défini, celui du vêtement de sport, élégant mais durable, inspiré par la chasse, la pêche, l'équitation et la marche ou... les risques d'intempéries... Bref, par la nature. Mais il n'est pas nécessaire d'aimer la chasse pour les porter. Difficile de ne pas aimer, en revanche, les matières dans lesquelles on les taille (cuir, velours, laine, soie, coton huilé ou pas), et difficile aussi de ne pas se laisser séduire par les teintes – beige, marron, vert, – tons d'automne et de printemps.

Au hasard des rayons, on notera la prédominance pour les femmes du vêtement d'origine autrichienne ou britannique – loden, tweed, kilt, – mais l'on observera aussi une tendance pour les hommes à un retour au style « fermier » bien de chez nous.

Tout cela est solide et de bon goût. Les prix peuvent être très élevés (jusqu'à 6 000 francs) s'ils concernent les vêtements de peau (cape en cuir, veste spencer et jupe ample en agneau velouté) ou tout à fait raisonnables (de 110 à 800 francs) pour les vêtements d'usage plus quotidien et les accessoires tels que cravates, chapeaux, ceintures (qui peuvent être en cuir de buffle), bottes.

Au rayon maison-décoration, on y verra du linge de table brodé (de 190 à 1 400 francs), du côté des bagages, il y a de grands sacs en cuir fauve et toile enduite. Et puis il y a toute une série de petits objets inutiles en bronze, en argent, mais aussi des bouteilles Thermos et des paniers pique-nique.

Enfin, il faut faire le tour de la galerie et voir les toiles et dessins de Rien Poortvliet, de Travies, de Lamotte, y admirer aussi les vingt-quatre petits canards peints à la main. Mais pour ces petits anatidés plus vivants que nature, et qui sont la création d'Helmut Diller, la souscription est obligatoire.

C. L.

★ A Paris, 12, rue de Presbourg, 75116 ; mais aussi à Lyon, 15, rue Gasparin, 69002 ; à Marseille, 131, rue Paradis, 13006 et dans plusieurs autres villes de province dont on trouvera la liste en téléphonant au (1) 500-04.34.

GRAND LARGE

Rubans dans les haubans

Une frégate du temps jadis, un sextant brillant comme de l'or, des coquillages aux reflets nacrés peuvent être le plus beau des cadeaux pour les amoureux de la mer.

DANS la galerie Art des îles, Mainick de Chazal expose les maquettes de ces navires de haut bord dont les noms évoquent batailles ou découvertes. C'est à l'île Maurice qu'elle fait réaliser ces reproductions ; dans ses ateliers Comajora, deux cent soixante artisans perpétuent les techniques appliquées dès le dix-septième siècle. A cette époque, et durant plusieurs siècles, c'est aux Mauriciens qu'était confiée la réalisation des maquettes qui servaient de modèles pour la construction des navires.

Aujourd'hui, les maquettes Comajora reproduisent les bateaux qui sillonnaient les mers depuis le seizième siècle ; elles sont rigoureusement à l'échelle et exécutées d'après les plans communiqués par les musées du monde entier. Une grande maquette demande environ quatre cent cinquante heures de travail manuel : la coque est creusée dans du bois de camphrier, les mâts, les vergues et les châteaux d'avant et d'arrière sont en nattier, et les voiles sont teintées dans des décoctions de thé.

Dans les caves voûtées de la galerie Art des îles, les bateaux posés sur des sellettes invitent à un voyage dans l'histoire de la marine. Il y a le *Golden Hind*, qui partit de Plymouth en 1577, commandé par sir Francis Drake ; le *Saint-Géran*, de la Compagnie des Indes, dont le naufrage en 1744 devait inspirer à Bernardin de Saint-Pierre son roman *Paul et Virginie* (7 175 F) ; le *Superbe*, qui faisait partie de l'armée navale de l'amiral Villaret de Joyeuse, et l'*Astrolabe*, avec lequel Dumont d'Urville découvrit la terre Adélie (5 310 F). A côté de ces navires – une trentaine au total – sont disposées des copies de meubles et de coffres marins anciens, également exécutées dans les ateliers Comajora.

Une autre galerie, rue Jacob celle-ci, est une dépendance des Editions maritimes et d'outre-mer, fondées en 1839. Sous la librairie spécialisée dans les ouvrages de marine, Mme Lolivier a aménagé les caves du dix-septième siècle, où elle présente actuellement une exposition de cadeaux pour tous ceux qui aiment la mer. Aux murs, des marines – œuvres de peintres navigateurs – apportent une bouffée d'air du large.

Pour les nostalgiques du passé, des originaux, ou de bonnes copies, d'instruments anciens de navigation : sextants, astrolabes, cadrans solaires et longues-vues. Des petits écritoires de marine anciens, où tout se déplie et s'emboîte, valent entre 1 200 F et 2 000 F. Témoins d'une époque plus récente, des pièces d'argenterie proviennent d'anciens paquebots. Si ces plats, théières et cafetières n'ont pas navigué sur le *Normandie*, ils ont contribué au service raffiné qui était de mise lors des croisières d'autrefois.

Des bateaux de cabotage du dix-neuvième siècle, ainsi que la bisquine et autres bateaux de pêche, sont présentés en dioramas. Ces reproductions de coupes de bateaux mises sous verre, à accrocher au mur, valent 600 francs environ ; certains dioramas ayant un paysage comme fond vont jusqu'à 1 200 francs. Pour les passionnés de régates, des demi-coques de voiliers prestigieux, comme le *Shamrock* de l'Admiral's cup, par exemple, sont montées en tableaux. Une idée originale, enfin, pour ceux qui pratiquent la croisière côtière : le portrait de leur bateau se détachant sur une carte marine. Ce tableau encadré vaut 1 600 francs, et il faut environ trois semaines pour le réaliser.

Les coquillages sont liés pour certains à des souvenirs d'enfance sur les plages bretonnes ; à d'autres ils rappellent des voyages lointains. Dans sa boutique Cypraea, Patrice Marquis en a rassemblé toutes les espèces. Cet ancien moniteur de plongée sous-marine, qui s'est converti à la conchyliologie après avoir découvert une espèce inconnue – aux Antilles, – s'approvisionne dans les mers tropicales et fait sur place ses sélections.

On trouve, chez Patrice Marquis, des coquillages pour le décor et pour la collection. *« Pour la décoration*, dit-il, *je propose du volume, de la couleur ou des formes étranges. »* Le choix peut se porter sur le *Cassis rufa*, à valve orangée (20 cm, 150 francs), le *Charonia tigris*, conque des Philippines de 30 à 40 cm, ou sur l'oursin « crayons », dont les piquants sont aussi gros que des crayons et que seul un plongeur de l'île Maurice ose aller pêcher au-delà de la barrière de corail, là où rodent les requins. Patrice Marquis en présente de différentes tailles, entre 80 et 450 francs. Autre espèce bizarre par sa forme, l'huître à charnière des Antilles, sorte de boîte hérissée de longues épines. Chez les collectionneurs, les porcelaines remportent la majorité des suffrages. Les *Cypraea* font partie de ces coquillages lisses et brillants ; on en trouve à partir de 20 francs, mais certaines, comme l'*Aurentium*, valent 2 500 francs, et la *Guttata* jusqu'à 4 000 francs. Les *Murex* sont recherchés pour leurs formes très dentelées, comme celles du « peigne de Vénus » par exemple, tandis que la famille des cônes est appréciée pour la variété de ses graphismes et de ses couleurs.

JANY AUJAME.

★ Art des îles, 8, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. 278-32-30. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30.

Galerie maritime et d'outre-mer, 17, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. 634-03-10. Du lundi au samedi, de 10 h 30 à 19 h.

Cypraea, 6, rue de Pontoise, 75005 Paris. Tél. 325-69-96. Tous les jours, sauf mercredi et dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

DU SAUCIER A L'HORLOGE A COUCOU

« Allô... par courrier »

DANS neuf millions de foyers les catalogues de vente par correspondance sont arrivés ; les enfants se penchent sur les pages de cadeaux où s'étalent toutes les nouveautés imaginables. Les jeux électroniques et vidéos y occupent une place de choix, comme les poupées et jeux de société. Cette année voit se développer, à tous les niveaux de prix, les instruments de musique, de la flûte à l'orgue électrique, voire électronique.

Si l'on veut être livré avant les fêtes de fin d'année, il faut passer commande par téléphone d'ici à la fin de la semaine. L'ordinateur donne une réponse immédiate sur la disponibilité des articles souhaités. Les prix sont clairement indiqués, mais peuvent bénéficier, parfois, de remises supplémentaires. En ce qui concerne la composition des tissus et des tricots, il faut savoir que les shetlands en premier prix proviennent de l'île Maurice et que le label « Woolmark » se dédouble en « Pure laine vierge » et « Laine majoritaire » alliant les fibres neuves à celles de récupération.

La COOP représente 6 743 points de vente en France où se prennent et se livrent les commandes, tout comme dans les grandes surfaces des sociétés et dans les hypermarchés *Rond-Point*, auxquels s'ajoutent les standards téléphoniques régionaux.

Les chandails en laine d'agneau dégagent le cou par des cols boule, 125 F. Dans le même esprit, le chemisier de polyester s'orne d'un col à liens. L'indispensable ensemble d'aérobic comporte le blouson chiné gris à 169 F et le pantalon à jambières roses ou bleues, 99 F. La jupe en imitation de cuir noir se retrouve partout, ici à 169 F. Pour enfants, le sweat-shirt Schtroumpf se vend 79 F, le kilt en acrylique lavable en machine de 65 à 95 F. L'homme appréciera le chandail à losanges, 139 F, ou la veste à deux poches en shetland, 119 F.

En cuisine, la série *Vision* en verre incassable s'augmente d'une cocote ovale, 169,50 F. Le robot minute *Seb* est une affaire (590 F). Le saucier *Cote* coûte 255 F et le mixeur-couteau, 195 F. *Tefal* propose une bouilloire électrique à arrêt automatique, 229 F.

Les pages « ciné-photo-son » comportent un lecteur de cassettes, à partir de 245 F, un radio-réveil *Sony*, 470 F, et l'appareil de photo utilisant un film-disque *Kodak*, 199 F. Les jouets sont présentés avec des indications d'âge. A noter : un bon scrabble alvéolé, à grilles tournantes, 199 F.

Damart (59086 Roubaix Cédex 2) fête son trentième anniversaire en affinant les coupes de ses dessous, ornés de dentelles ou de fleurs de guipure en teintes douces, en tricots ajourés ou opaques. Les pyjamas suivent la tendance aérobic, présentée également en survêtements à partir de 249 F. Le gilet de jacquard torsadé sans manches comporte deux poches, 172 F. Les sportifs suivront l'exemple d'Eric Tabarly qui, en course, porte des tee-shirts à ganses contrastées, 52 F. Les frileux dormiront les pieds au chaud avec des bottillons, 58 F, voire la bouillotte alvéolée à 86 F.

Laura Ashley (198, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis), préfère les rayures et les unis, du style marin 1900 (520 F la robe en laine et coton) au pull jacquard (515 F) des héroïnes de Scott Fitzgerald, en tons sourds et dessins géométriques. Mais le charme demeure : le velours noir s'éclaire de cols blancs en robes, avec jupes (325 F) et blouses (à partir de 225 F), sans oublier les robes à danser, sous le mollet, en taffetas noir ou gris à grandes manches (539 F). A ses trousses, cabas et sets de tables à petites fleurs (37 F), on peut ajouter un couvre-œuf (36 F), un bel agenda en partie illustré (60 F), et une porcelaine victorienne à fleurs, utile et raffinée, qui prend la forme de porte-savons, porte-bougies, boules à pots-pourris, tous rechargeables dans sa gamme de senteurs pour la maison, le bain et les eaux de toilette.

Maty (25040 Besançon Cedex, tél. : (81) 50-81-41) fait rêver : 180 pages de bijoux, montres, orfèvrerie et pendules. Tout est expliqué, du poinçon au poids des pierres, bagues et boucles d'oreilles montées sur place. Griffés sur un chaton d'or, un rubis, une émeraude et un saphir forment une bague délicate, à 947 F, que l'on peut assortir à des clous d'oreilles (839 F), ou un pendentif. Les perles de culture se mêlent aux diamants, « suivant grosseur », à partir de 1 193 F. Les chaînes d'or rose s'offrent à raison de 29 F le centimètre. Les alliances auto-cassables permettent de travailler, sans risque, sur machine, 639 et 544 F. Le vermeil (de l'argent recouvert d'au moins dix microns d'or), pour les chaînes et l'argent, est utilisé dans les premiers prix, l'or conservant tout son éclat aux yeux du public.

Dans les pages consacrées aux montres, les quartz à aiguilles, dont le cadran continue le dessin du bracelet, *Rhodié*, à la lunette plaquée or, 588 et 599 F selon la taille. Les modèles à affichage digital aux fonctions multiples sonnent le réveil (à partir de 595 F). Des montres de plongée étanches demandent éventuellement un changement de pile avant de se jeter à l'eau, encore que les piles actuelles durent entre un et deux ans.

Les horloges à coucou de la Forêt noire, sonnant en musique, apportent une présence aux personnes seules, de 398 à 799 F. Les comtoises à l'ancienne égrènent les heures à partir de 4 495 F. Les pendules sous globe de quatre cents jours marchent au quartz, à partir de 375 F, tandis que les cartels à balancier visible restent mécaniques. Les derniers radios-réveils se perfectionnent, prenant trois longueurs d'ondes, à partir de 339 F.

Quelle (45048 Orléans Cedex) se spécialise dans les fausses fourrures moelleuses et légères à porter. Les vestes imprimées guépard sont proposées à 499 F, les manteaux imitation de vison à partir de 549 F. Parmi les nouveautés de la saison, les tricots noirs à manches chauve-souris, décolletés dans le dos, valent 119 F, la blouse à col tuyauté et nœud papillon noir et blanc 139 F, à porter avec des jupes volantées en taffetas lamé (de 149 F à 179 F). La lingerie en maille satinée de polyester violine, chair ou blanche, est soulignée de dentelle ; de 115 F à 149 F la chemise fendue à fines bretelles, avec négligé assorti.

Pour lui, le chandail jacquard à losanges, en laine et acrylique, existe à manches longues à 159 F. Les shetlands comportent cinq formes en huit coloris, à partir de 85 F. Un blouson pratique taillé en cuir, à doublure chaude amovible, affiche 899 F ; les tricots irlandais Woolmark réalisés à la main, 229 F. Les accessoires féminins font valoir le sac kangourou trois pièces en faux cuir bordeaux 99,90 F. Le nœud papillon noir ou rouge qui s'accroche à, 39,90 F, la cordelière en passementerie à glands à, 45 F.

Le mini-lecteur de cassettes n'a que un centimètre de hauteur (199 F), tandis que le récepteur FM-stéréo ne dépasse pas les dimensions d'une cassette (179 F avec piles). L'ordinateur familial se vend 1 390 F, l'accordéon d'enfant avec mode d'emploi, 75 F.

Les formes amples des tricots de *La Redoute* ont cette élégance désinvolte du surtaillé, caractéristique de la mode d'hiver. Les blousons, cardigans et marinières, à partir de 149 F, se portent sur une jupe droite — 89 F — ou un pantalon — 149 F en gris-bleu, velours ou molleton. La veste à deux poches (à 99 F) rivalise avec un super-chandail chauve-souris noir en Courtelle, à partir de 189 F. Existe jusqu'au 52. Tout cela est agrémenté de bijoux : pendants d'oreilles en gouttes de couleurs primaires (19,90 F) et clips (59 F) ou parures de colliers pyramides de plastique strié (29,90 F), cravates de vinyle rouge (35 F). La lingerie suit la tendance du stade : le Courtelle rayé alterne avec les ensembles suggestifs à volans, les chemises et négligés, à partir de 329 F, noir, lavande ou abricot, ornés de tulle brodé (139 F), tout comme la chemise de jour en soie naturelle assortie au short (99 F).

Les trente-six pages de la boutique «sport» reflètent les activités les plus courues : gym, danse, ski.

Toujours de la laine d'agneau et des carrures confortables pour l'homme, en douze coloris, à partir de 109 F le gilet sans manches, 129 F le jacquard à côtes perlées.

Quarante pages de pépiniéristes permettent de rêver au printemps sous la lampe à variateur électronique pour enfants, à abat-jour rose, (225 F) en attendant de sortir le salon gonflable miniature : table, canapé, deux fauteuils, 145 F.

Les Trois Suisses se consacrent à la jeune femme délurée pour qui la mode n'a pas de secret. Douze stylistes en renom roulent pour elle. Elisabeth de Senneville lui propose un blouson-gilet jaune, rouge ou bleu à grandes manches noires, 395 F; le pull smocking à empiècement de Jean-Rémy Daumas l'amusera (299 F). Les tenues d'aérobic sont extensibles grâce au lycra. Plus classiques, les gants fourrés de mouton lainé sont à 350 F, les cols boule de mouton façon Toscane à 240 F, la queue de renard bleu en cravate à 425 F, la chapka en mouton retourné à 250 F.

Les chemises de *Celon* antistatiques, à fines bretelles, sont largement incrustées de dentelle et fendues sur le côté : 140 F en rouge ou bleu nuit. Les ensembles suggestifs de soutien-gorge ou guêpières, porte-jarretelles et slips ficelle sont nombreux. On trouve même des collants noirs à porte-jarretelles de dentelle attachés (59 F), ainsi que des chemises de jour et shorts de soie naturelle.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Au chic parisien

Très largement diffusé à la veille de l'ouverture de leur boutique new-yorkaise, cette semaine « Le monde d' *Hermes* » (24, faubourg Saint-Honoré, tél. 265-21-60) ouvre les coulisses de la célèbre maison du faubourg Saint-Honoré, qui, à partir de la sellerie et du cuir, habille maintenant de pied en cape, en haut de gamme, tout en restant fidèle aux carrés de soie, cravates et agendas à recharges, repris et copiés dans le monde entier. Les foulards commencent à 500 F pour atteindre 2 180 F, comme le plaid de cachemire. Les cravates en twill de soie aux dessins exclusifs se situent à 250 F, les agendas à partir de 461 F, 1 330 F le grand semainier en peau d'autruche à calculatrice solaire. Mais en chinant au rayon sellerie, on découvre les bandes élastiques de travail des chevaux de course qui se nouent en charmantes ceintures (45 F). Les chandails reprennent les dessins de certains foulards (1 000 F ; 1 295 F en tailles masculines).

Artcurial (9, avenue Matignon, 75008 Paris, tél. 299-16-16) développe sa galerie de sculptures contemporaines très appéciées aux Etats-Unis, notamment les interrogations métaphysiques de Chirico, dont « Trouvère » à 13 500 F (250 exemplaires numérotés). Les porcelaines de Sonia Delaunay aux couleurs choc commencent à 700 F. Les colliers de vermeil et de bronze doré de Claude Lalanne reflètent le charme figuratif des papillons, grappes de groseilles et feuilles, également réalisés en or.

Les cadeaux du musée du Louvre (10, rue de l'Abbaye, 75006 Paris, tél. 306-60-29) renouvellent pour un public international les créations du passé que l'on trouvera bientôt à Boston et à Tokyo. Le cadran solaire en laiton est orné de dauphins (375 F). Il existe en modèle de poche pour marins, 140 F. Six carreaux de faïence formant une marine sont présentés en kit, 500 F. De nouvelles faïences reprennent les décors du Musée national de la céramique à partir de 225 F. Bagues et bijoux sont livrés en deux tailles à la demande des hommes qui en apprécient la sobre beauté : bague du prêtre égyptien en bronze doré ou argent, à partir de 330 F, anneaux perlés à 250 F et 310 F. Les foulards coptes réalisés par J. R. Brochier, de Lyon, multiplient la couleur des fonds, 390 F. Enfin, le Louvre se lance dans les reproductions sur papier Arche d'inédits de Picasso (70 F en 75,5 × 52,5 cm), ainsi celles des affiches des grandes expositions. De même peut-on découvrir et offrir les vidéo-casssettes « le Louvre » et « Paris » en anglais et en français (480 F et 650 F).

Le calendrier illustré d'icônes Possev donne une nouvelle série mensuelle, toujours aussi somptueuse, à découper, à encadrer ou à fixer sur bois. Vendu hors commerce au bénéfice des Samizdat (littérature non officielle en U.R.S.S.), franco de port, 120 F. A commander avec chèque à Hélène Gedilaghine, 125 *bis*, rue Blomet, 75015 Paris.

N. M.-S.

MAIN VERTE

Le Père Noël dans le jardin

AU temps du bon roi Henri-IV, la bible des jardiniers et des paysans s'appelait *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, qu'un ordre royal avait répandue dans toutes les paroisses de France. Son auteur, Olivier de Serres, est peu connu du grand public aujourd'hui. De sa plume alerte et avec sa grande érudition, Fernand Lequenne a retracé la vie du premier ingénieur agronome français. *Olivier de Serres, agronome et soldat de Dieu*, se lit comme un roman. Berger-Levrault, 120 F.

Pour les amoureux des arbres. Un bel ouvrage encyclopédique, aux nombreuses illustrations, écrit par Keith Rushgot, le conservateur du célèbre Arboretum britannique d'Hillier. Il décrit les espèces, souligne leurs relations avec les animaux, les plantes voisines... *Les Arbres.* Bordas 49 F.

Les bonsaï, ces fameux arbres nains chinois et japonais, sont plus que jamais à la mode. Même si vous n'en cultivez pas, vous rêverez devant les superbes photos d'Eberhard Grames et les textes de Paul Lesniewicz et d'Emmanuel Eckardt. *Le Monde des bonsaï.* Herscher, 550 F.

Les célèbres roses de l'impératrice Joséphine, peintes par Redouté, sont devenues familières. Leur histoire et la passion de la belle créole pour les plantes nouvelles et les recherches botaniques méritaient d'être contées. *Les Roses de Joséphine.* Tallandier, 149 F.

Les éditions Masson ont une renommée de sérieux et de qualité scientifique. C'est dans cet esprit que trois chercheurs de l'INRA ont mis au point deux clés simples de détermination des arbres, fondées sur l'observation des rameaux et des bourgeons en hiver, et des feuilles aux autres saisons. Plus de trois cents illustrations en couleur. *Les Arbres.* Masson, 103 F.

Le Consulat et l'Empire ont marqué une époque bien particulière dans le domaine de l'architecture, du mobilier, mais aussi de l'art paysager. C'est ce dernier aspect que nous fait découvrir Marie-Blanche d'Arneville dans un ouvrage fort documenté : *Parcs et Jardins sous le Consulat et l'Empire.* Tallandier, 190 F.

Bougainville, Cook, La Pérouse, Krusenstern, Freycinet, Dumont d'Urville... et tant d'autres, ont fait partie de ces navigateurs qui, accompagnés d'équipes de savants de toutes disciplines, ont exploré le monde et ramené descriptions et illustrations sur les peuples « sauvages », les animaux et les plantes inconnus. L'ouvrage de Jacques Brosse est passionnant, avec deux cent dix illustrations couleur et noir, huit cartes et une somme considérable de notes biographiques et techniques. *Les Tours du monde des explorateurs.* Bordas, 260 F.

Gérald et Lee Durrel ont passé leur vie à observer la nature dans le monde entier. Créateurs d'une fondation et d'un parc zoologique dans l'île de Jersey, vivant le plus souvent dans la campagne nîmoise, ils comptent parmi les plus célèbres naturalistes de notre temps. Chapitre après chapitre, leur dernier ouvrage vous fera pénétrer dans les différents milieux naturels avec anecdotes, exemples concrets, techniques d'observation, etc. Une série télévisée tirée de ce livre est en cours de tournage. *Le Naturaliste en campagne.* Bordas, 160 F.

Enfin, un bon ouvrage en langue française sur les orchidées le réunissant, le sujet s'y prête, de splendides illustrations en couleurs et un texte devant satisfaire les amateurs exigeants. *Les Orchidées*, par Brian Williams et Jack Kramer. Solar, 120 F.

Pour les fêtes, fleuristes et boutiques spécialisées proposent de somptueux bouquets, mais on peut préférer offrir une plante qui meublera de verdure un intérieur et refleurira d'abondance chaque année. Parmi les plus remarquables : les orchidées en pots aux boutons près de s'épanouir, comme les cymbidiums, les paphiopedilums, les élégants phalaenopsis aux tendres couleurs ou les angraecums. De 100 à 400 F, selon taille et variété (Despalles, 76, bd Saint-Germain, boutique Vilmorin, 4, quai de la Mégisserie, Florélies Clause).

Il est trop tard pour planter au jardin les bulbes à floraison printanière, mais on trouve déjà les lis qui seront un cadeau toujours apprécié. Fleur royale, le lis peut s'habiller de blanc pur, rose, jaune, orange, rouge sang, avec de larges et précieuses trompettes. De 50 à 100 F les dix chez tous les marchands grainiers.

Le crocus réagit très vite s'il trouve un support humide pour enfoncer ses racines. Pour accueillir une vingtaine de bulbes, offrez ce ravissant « vase à crocus » en terre cuite non vernissée, reproduction d'un modèle du dix-huitième siècle de 25 cm de haut et 18 cm de diamètre (200 F. Despalles.)

Des petits outils raffinés, élégants, entièrement en inox. Plantoir, transplantoir, fourche à quatre dents, viennent d'outre-Manche et se tiennent bien en main (50 F pièce, outils Odell-Despalles).

Faites envoyer dans le monde entier un message fleuri occasionnel ou à un rythme régulier. Tous les fleuristes Interflora peuvent vous le proposer à partir de 75 F (frais de livraison inclus en zones urbaines) ou par utilisation des Florachèques de 80 F.

Découvrir ou parfaire ses connaissances sur les plantes médicinales en y consacrant un week-end par mois du 17 décembre au 2 juin. Cours en salle dans le 13e arrondissement alternent avec herborisations et visites de jardins. Vous commencerez par « Les plantes ouvreuses d'appétit », sous la direction pédagogique d'une ethno-botaniste, Mme Boisvert. 3 320 F par session annuelle de quinze personnes. Cime, 3, rue Médicis, 75006 Paris, tél. : 355-81-36.

Un voyage exceptionnel de découverte des jardins du Japon (une semaine) et de Chine (deux semaines) à une période très favorable, du 4 au 26 mai. Les grandes étapes : Tokyo, Kyoto, le delta du Yang-Tsé, le Setchouan, les pentes fleuries du mont E'Mei et les célèbres paysages de Guilin. 29 800 F, Transports et Voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 266-90-90.

Maintenir ses plantes d'appartement en bonne santé avec l'Hygroluminomètre de Sudbury qui fonctionne sans batteries et vous guidera utilement sur les besoins en eau et en lumière de vos plantes (150 F. boutique Vilmorin).

La dernière-née d'un constructeur qui fête ses vingt-cinq ans d'existence et a fait plus que ses preuves : l'Eurotondor 41 de Wolf. Une tondeuse maniable, légère, silencieuse, robuste, parfaite pour les petits jardins (moins de 500 m²), (1 670 F en version électrique, 2 657 F en moteur quatre temps, tous revendeurs Outils Wolf).

MICHÈLE LAMONTAGNE.

BONNES PAGES

Livres en gourmandise

GUERRE des Gaules, guerre du vin ? Le symbolisme de la vigne. Le vin dans la civilisation d'Israël. Le vin dans l'œuvre de Rabelais. Claudel ou la poétique du vin. Buvaison et lichaison au pays de Guignol, etc., thèmes, entre autres, d'un colloque pluridisciplinaire (octobre 1981) au Centre de recherches sur l'image et le symbole à la faculté des lettres de Dijon. Jeanne Laffitte publie toutes ces interventions sous le titre L'IMAGINAIRE DU VIN.

VINS ET VIGNOBLES DE FRANCE. Réédition du guide dit « touristique » de M. Alexis Lichine (Laffont). Un Américain qui, certes, connaît le vin (encore que je ne qualifierais point le saint-émilion de « ravissant ») et ses renseignements utiles. A condition toutefois de ne pas se fier à ses jugements sur les restaurants.

VINS DU SUD-OUEST ET DES PYRÉNÉES. Quarante appellations de l'Atlantique à la Méditerranée présentées par Pierre Casamayor (avec une bien charmante préface de Fernand Cousteaux). Tableau très complet des vignobles, des crus, des cépages, avec même un clin d'œil pour le floc de Gascogne (le pineau de l'Armagnac et qui a même pour le défendre – il en a besoin ! – une « consœurie ») (Laffont).

RECETTES ORIGINALES POUR TOUT-PETITS, par Eventhia Senderens (Laffont). Le docteur Julian Cohen-Solal, en préface, souligne l'intérêt, après le lait de la maman, d'une nourriture diversifiée dès la première enfance. Il s'avoue stupéfié de l'œuf au plat à l'eau, par exemple, qu'abusivement l'auteur attribue à Michel Guérard, alors que nos grands-mères en savaient déjà l'usage et l'intérêt ! Comme quoi... Mais les recettes de la femme d'Alain Senderens, grand créateur, sont dignes de... l'Archestrate !

L'ARTICHOUETTE. En sous-titre « Jeux à déguster ». D'un visage de dieu en grains de riz (à Bali) à des navires (en carotte) sur une mer de soupe, en passant par le classique Arcimboldo, cela amusera sans doute les enfants. Il est à craindre, hélas ! que cela inspire quelques chefs toujours prêts à sacrifier la qualité au beau voir ! (Flammarion). Dites-le avec des frites ? Oui, mais faut-il avoir quelque chose à dire !

LE LIVRE DE L'AMATEUR DE CAFÉ (Laffont), par Michel Vanier. Descendant d'une vieille famille d'importateurs havrais, l'auteur sait de quoi il parle, et ce livre est passionnant (même s'il ne me convainc pas de la supériorité de Robusta sur l'Arabica). Une étude sur les « fans » du café, de Bach et Balzac à Napoléon et Voltaire. et des recettes de plats au café.

CUISINE MÉDIÉVALE POUR TABLES D'AUJOURD'HUI, par Jeanne Bourin (Flammarion). Ce sont les recettes de Mathilde Brunel, en quelque sorte. A force de vivre avec ses personnages de *la Chambre des dames*, un best-seller de qualité, l'auteur s'est aperçu que le Moyen Age n'était pas l'obscurantisme culinaire que l'on croit, mais au contraire une grande époque gourmande. Des documents de l'époque, elle a tiré des recettes que Mme Thomassin a adaptées pour notre quotidien. On dégustera, en les accompagnant, un lait lardé qui vaut bien nos quiches actuelles et des tortues frites aux groseilles qui sont de la vieille Nouvelle Cuisine !

ROBERT-J. COURTINE.

Cocktail...

Le cocktail n'est pas une addition, disait Louis Delluc, mais une manière d'additionner. M. Jacques Sallé a eu, lui, la manière de nous présenter les cocktails pour ce *Larousse des Cocktails* publié à temps pour fêter les fêtes au quotidien gourmand. De l'Abbey (gin, jus d'orange, angostura) au Zombie (rhum blanc, rhum ambré, jus de citron et orange, citron vert, crème de noyau, etc.), de quoi voir la vie de toutes les couleurs.

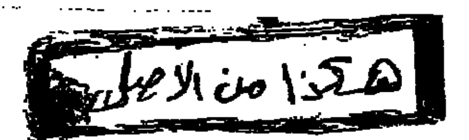
Une passion dévorante que celle du chocolat. Martine Jolly nous fait dévorer son livre *le Chocolat* (Robert Laffont). De Moctezuma à vos « crottes » de Jour de l'an, un long chemin parcouru, anecdotique et gourmand. Avec aussi beaucoup de recettes de desserts au chocolat (trop sucrées en général).

La cuisine paysanne en France... C'est la vraie cuisine, et le titre d'une collection (chez Berger-Levrault). Voici, de Colette Guillemard, les *Carnets des cuisinières de Bourgogne, Bresse et Franche-Comté.* Merveilleusement illustré et « authentique », ce livre devrait faire honte à ceux passe-partout d'autres collections où l'on apprend que le ketchup est landais ou le beurre blanc alsacien !

Eloge de la gourmandise, par Henry Viard (édit. Hologramme). En sous-titre « 27 des plus beaux restaurants de France », ce qui est mal dire. Un beau restaurant n'est pas forcément un bon restaurant. Aussi bien le choix est ici subjectif et le jeu faussé. Mais compter là le Grill de l'Hôtel de Paris et n'y pas trouver Lasserre fera sourire. Les recettes ont été adaptées par Ninette Lyon.

Enfin, pour trouver tous ces ouvrages – et bien d'autres encore, quelquefois rarissimes, épuisés, presque introuvables, – notez de faire un petit tour à la librairie Le Verre et l'Assiette (1, rue du Val-de-Grâce - Tél. 633-45-96). Une véritable mine, la providence des gourmands de lectures d'appétit !

R.-J. C



LE CARNET DU Monde

Naissances

– Pierre CHAGVARDIEFF et *Claudie, née NOULIN, ainsi* qu'Alexandre
sont heureux de faire part de la naissance de

Georges-Igor,
le 21 novembre 1983.

193, Le Grand-Mail,
34100 Montpellier.

– **Michèle et Jean-Luc LÉPINE**

ont la joie de faire part de la naissance de

Raphaël.

Paris, 23 novembre 1983.

– **Gérard RINTJEMA et Manuelle, née BRUNET-VIDAL,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Clémence-Saskia,
le vendredi 25 novembre 1983.

223, rue d'Alésia, 75014 Paris.

Mariages

– Mme Jean-Baptiste Henry,
Mme Léon Bourdier,
M. et Mme Jacques A. Henry,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et fille,

Marie-Odile
avec
M. Philippe CHIORRA.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée *le vendredi 2 décembre 1983*, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

65, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Aïn-Temouchent. Paris.
M. et Mme Roger Benguigui,
ses parents,
Martine et Frédérique,
ses sœurs,
M. Isaac Assouly,
son grand-père,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Annie BENGUIGUI,
interne en médecine
des hôpitaux de Paris,

leur fille et petite-fille,

survenu le 27 novembre 1983 à l'âge de vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1er décembre, à 14 heures. Rendez-vous porte principale, cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– Mme Madeleine Vallet,
L'ingénieur général et Mme Jean Bourgoin,
M. et Mme Maurice Bourgoin,
ses enfants,
Le docteur et Mme A. Yves Joliot,
Mlle Dominique Bourgoin,
M. et Mme Vu Tien Khang,
M. et Mme Pierre Bourgoin,
M. et Mme Jean-Marc Oury,
Mlle Claire Bourgoin,
Le docteur et Mme Pascal Patron,
ses petits-enfants,
Virginie, Cécile, Caroline, François, *Marion, Nicolas, Laurent et Sophie,*
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BOURGOIN,
née Suzanne Ebren,

survenu le 24 novembre *1983*, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Henri BOURGOIN,
inspecteur général
de l'Education nationale,

décédé le 7 décembre 1965.

– Mme Simone Chojnowicz,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Moreau,
Mireille et Frédéric,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Aron CHOJNOWICZ,
ancien dirigeant
de la société Photgros,

survenu le 27 novembre 1983 dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 1er décembre 1983, à 10 h 15, au cimetière de Montmartre (avenue Rachel).

16, rue Copernic,
Paris-16e.

– Mme Adrienne Fousse,
M. et Mme Georges Fousse
et leurs enfants,
M. Alain Fousse,
M. et Mme Dion
et leurs enfants,
Les familles Tritz, Jean-Louis Henri, Bibas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Kléber FOUSSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Fort-de-France, le 28 novembre 1983, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse est célébrée le 30 novembre à la cathédrale de Fort-de-France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avenue A.-Ermitage,
97200 Fort-de-France.

– M. et Mme Jean Gallard,
M. et Mme Pierre Gallard,
M. et Mme Maxime Nechstchein,
M. et Mme Christian Gallard,
leurs enfants,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mme veuve Michel GALLARD,
née Simone Beau,

survenu le 21 novembre.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 24 novembre, à Parthenay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique,
Les membres du département de mathématiques de l'Ecole polytechnique,
ont le regret de faire part du décès de

Charles GOULAOUIC,
professeur à *l'Ecole polytechnique,*
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 25 novembre dans sa quarante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Des dons en sa mémoire peuvent être adressés à ARC, hôpital Paul-Brousse, B.P. 300, 94803 Villejuif Cedex.

– **Le Père Abd-El-Salem HILWA**

a été rappelé à Dieu, le 28 novembre 1983, à l'âge de trente-neuf ans.
Ses funérailles ont été célébrées le 29 novembre à Bagdad (Irak).

De la part
Du Père Provincial des Dominicains de la province de France.

– Jacqueline Hubert,
son épouse,
Jérôme Hubert,
son fils,
M. et Mme Henri Tixier,
Le comte et la comtesse Alain de Germiny et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Hubert,
sous-préfet,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel HUBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le 29 novembre 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le 1er décembre, à 14 heures, à Saint-Benin-d'Azy 58270.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jacques Martin,
Jean-Claude, Christiane et Alain,
M. et Mme Jacques Bosc,
Mlle Denise Charles,
M. et Mme Daniel Marcinkovski,
M. et Mme Alain Morini,

ont *la douleur de faire part du décès de*

Mme Jacques MARTIN,
née Janine Bergounioux,

le 28 novembre 1983.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité *le jeudi 1er décembre 1983.*

84, avenue Georges-Clemenceau,
78110 Le Vésinet.

– M. et Mme Nicolas Triandafillidis,
M. Jacques Riffault,
avocat à la cour, et Mme,
Le docteur Jean-Pascal Guérin et Mme,
M. et Mme Serge Simon,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère chérie,

Mme Lucie RIFFAULT,
née Faber,

survenu *le* 25 novembre *1983* dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 décembre 1983 en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, à 8 h 30.

– La section d'anglais de l'université de Toulouse-Le Mirail a la tristesse de faire part du décès de

Mlle Françoise RIVES,
professeur à l'université.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 28 novembre à Mazamet (Tarn).

– Mme Charles Riandey,
M. et Mme Lucien Robin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Gabriel Robin,
Mme Ernest Robin,
Mme Eliane Robin,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Robin et Fleurose,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jacqueline ROBIN,

survenu le 23 novembre 1983 à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 28 novembre à Yèvre-le-Chatel (Loiret) dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré le mardi 6 décembre en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, à 9 h 45.

Mme Charles Riandey,
71, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.
M. et Mme Lucien Robin,
59, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.
M. Gabriel Robin,
72, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Remerciements

– Suzanne Sefiha
remercie les nombreux amis qui se sont associés à son immense chagrin lors du décès de son cher époux,

Albert SEFIHA
« Childebert ».

– *Il y a un an nous quittait notre très* chère

Régine COURTIN.

Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la disparition, dans sa cent quatrième année, du

docteur Louis CAPETTE,
président d'honneur
de l'Automobile-Club médical
de France

et de l'Association des anciens médecins des corps combattants,

le docteur André Soubiran, président, et le comité directeur de ces deux associations, demandent une fidèle pensée à tous ceux qui l'ont estimé.



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES



Images de la chanson française

**La chanson raconte des chapitres de vie et de rêve.
Elle est un jeu d'échange et d'amour, une manière de dérober du feu
avec la folie de vivre. Elle entraîne des enthousiasmes nécessaires,
parfois extraordinaires. Elle est le carrefour où toutes les musiques
du monde se retrouvent : celles d'Amérique, du Brésil,
des Caraïbes, d'Afrique et d'Europe.
Parce que les temps changent très vite, que les sensibilités,
les visions des choses, le langage, évoluent à vive allure,
la chanson laisse de moins en moins de place
à de longues aventures cohérentes. Peu de chanteurs peuvent
aujourd'hui se prévaloir de la durée.
Beaucoup, qui ont ébloui l'espace de trois ou quatre années,
ne trouvent plus la lumière et la grâce et tournent à vide.
Le ministère de la culture a voulu pallier cette situation
en créant il y a deux ans des maisons de refuge pour artistes
en mal de public : les centres régionaux de la chanson.
Celui de Nanterre a disparu par manque de professionnalisme
et mauvaise gestion, celui de Bordeaux n'a pas résisté
à de nombreux blocages, celui de Rennes n'a pas vraiment vu le jour.
Le 13 décembre prochain, M. Jack Lang inaugurera
une école de variétés montée avec la collaboration de la SACEM.
But : former de «bons professionnels». Mais les vibrations
et les émotions ne s'apprennent pas.
Sans doute l'école ne servira-t-elle qu'à entretenir
de l'illusion chez des élèves renvoyés sur le marché
comme chômeurs permanents après deux ans de cours.
Pourtant la chanson française ne se porte pas si mal.
Elle est devenue plus inventive, plus proche des gens,
plus riche en mélodies. *Elle a suscité une superstar :*
Jacques Higelin, prêt à tout découvrir, à tout changer
et qui réinvente les sentiments d'une manière flamboyante.
Elle a poussé des jeunes à faire un bout de chemin en sa compagnie :
en 1979, 19 029 auteurs-compositeurs touchaient des droits SACEM
et 844 comptes étaient crédités de plus de 100 000 francs ;
en 1982, 22 700 auteurs-compositeurs percevaient des droits
et 1 041 recevaient plus de 100 000 francs.
Ce qui peut inquiéter la chanson française,
c'est la concentration de l'organisation de spectacles
autour de quelques noms, parmi lesquels les groupes anglo-saxons
occupent une place croissante. C'est la chute vertigineuse
des ventes de disques dans l'Hexagone
mais aussi dans tous les autres pays industriels par suite
du transfert inéluctable de la consommation publique
de la musique (concerts, disques)
vers une consommation domestique :
copie privée sonore et audiovisuelle, réception à domicile
de programmes câblés, par satellite et ordinateur.
Le 33 tours — même le « fonds de catalogue » dont la vente
subit une baisse presque verticale, faute de curiosité
des nouvelles générations pour les œuvres
d'avant une douzaine d'années — et le 45 tours
sont en déclin et font déjà partie de l'histoire.
Le marché discographique français, selon toutes les prévisions,
va se restreindre plus considérablement
encore ces cinq prochaines années. — C. F.**

JACQUES HIGELIN, PLEIN CHANT

« J'AIME bien voir les gens heureux, *dit Jacques Higelin.* Quand je croise dans la rue les gens qui me connaissent, c'est toujours quelque chose de joyeux, c'est un sourire : « *Hé ! Jacques.* » J'ai l'impression de faire partie d'une grande famille avec plein de petits frères et de petites sœurs qui ont du plaisir à chanter certaines de mes chansons, comme *Tête en l'air* ou *Sur la tête comme au ciel quand on est amoureux.*

» Mais la force qui peut se manifester sur scène est d'autant plus grande que dans la journée on a intensément ressenti une fragilité, une inquiétude, on s'est posé des questions graves, par exemple à propos de la situation dans le monde. L'autre soir, j'ai ouvert le spectacle en disant : « *J'ai fait un rêve très noir sur la guerre.* » J'ai laissé les mots venir. Les gens écoutaient, prenaient une partie de ce que je racontais et qui était vrai sans être pour autant le bureau des plaintes. Parce que mon objectif est d'amener le spectateur vers une joie, de lui redonner l'énergie et le courage *que je vais d'abord chercher en* moi. Et si le fou du village, si le baladin se porte bien, c'est que rien n'est vraiment perdu.

» Au Casino de Paris, j'ai « flippé » plus d'une fois, j'ai eu des moments de dépression, des douleurs très fortes, surtout au début des représentations quand je payais la facture de deux mois de fatigue accumulée pendant les répétitions. Dans la loge, j'ai même pensé à Maurice Chevalier qui n'était pas un poète. Je l'ai interrogé : « *Vous qui avez fait de la scène, comment on s'en sort quand on a un coup de lassitude ?* » Brusquement, les choses ont basculé. Jour après jour, je me disais : « *Je ne tiendrai pas, je ne tiendrai pas.* » Mais les gens sont venus, ont rempli la salle dès la première représentation. Et j'ai trouvé de la vigueur. En deux mois de Casino, j'ai appris à être bien dans ce lieu, à ne pas hurler systématiquement dans le micro, à faire passer des choses plus intimes, à développer et à approfondir une histoire d'amour avec le public.

» Les poètes parlent dans les chansons de leur désespoir, de leur mal de vivre, des faits qui les heurtent. Ils le font parce que les politiciens ne défendent que leur business, se comportent comme si tout était bien ou allait s'arranger. En changeant de politique, on a appris aux Français que les problèmes sont loin d'être résolus. Les chanteurs vont parfois chercher leurs chansons quelque part où ça leur fait mal. Et ils donnent de l'espoir. Ils sont utiles comme les arbres. *Une petite fille de* dix-sept ans m'a dit l'autre jour : « *Je ne te connais pas. J'avais envie de me suicider. Ça allait mal. Je suis venue avec mon amie, ça m'a redonné du désir.* » C'est le plus beau remerciement que j'ai reçu.

— Au Casino de Paris, le spectacle n'est jamais le même deux soirs de suite.

— Dans les grandes salles, on ne peut jamais entendre vraiment les gens rire. On ne peut pas jouer sur l'émotion. On ne peut pas faire de l'humour. Ou alors il faut que ce soit gros, lourd. Quelquefois, pourtant, devant des audiences de dix mille personnes je me suis éclaté : il y avait soudain une folie dans le rock. Les mêmes étaient debout et dansaient. Au Casino de Paris, j'ai voulu qu'il y ait un beau décor, qu'il y ait du rêve, j'ai imaginé les spectateurs en train d'ouvrir un livre et de se retrouver avec une âme enfantine. Entre deux chansons, j'ai la liberté de raconter une histoire. Un soir, les gens étaient contents après une improvisation et j'ai eu une crise de fou rire : « *Je suis très touché que vous m'applaudissiez parce que ça s'est bien passé. Mais c'est tout de même bizarre, si vous n'étiez pas là, je ne vous ferais pas cette « impro », enfin, je dirais peut-être autre chose et d'une autre façon. Ce que je vous ai raconté, ça vient forcément de vous. Je l'ai capté et je vous l'ai renvoyé autrement !* »

» Un autre soir, j'ai eu peur. Le spectacle avait bien démarré et, à la fin de la première partie, il y a eu une baisse. Je me suis avancé sur le bord de la scène, sans colère. Je me suis mis à genoux et vite, très vite, dans un silence, j'ai dit : « *Bon Dieu, je suis sûr qu'on n'est pas loin d'atteindre quelque chose de magnifique : il manque trois fois rien. Il y a l'entracte, je vais y réfléchir et pensez-y aussi. On a encore du temps. Il faut absolument que l'on arrive à l'autre étape. Que l'on ne reste pas « juste ». C'était bien mais il manque la magie.* » Je suis parti dans les coulisses en me disant que jamais je n'aurais dû raconter ça aux mômes : « *Ils vont penser que je suis ringard.* » Quand je suis revenu, il y avait une ferveur extraordinaire dans la salle. On a été loin ensemble. *Très haut.*

» Il vaut mieux avouer aux spectateurs : « *J'ai la grippe, je suis mal.* » Et eux te répondent : « *Ça ne fait rien Jacques, on t'aime. Alors, prends ta guitare et ça va passer.* » Et effectivement, ça finit toujours par passer. C'est le résultat de toutes les années de galère, quand je ne trouvais pas l'inspiration et que je «foutais» un sacré malaise en donnant l'impression d'être venu avec un sac de noirceurs d'où sortaient des crapauds écrasés, des chauves-souris en mauvais état, des oiseaux déplumés couverts de mazout. J'ai appris à respirer, à sortir de la cave, *à monter au grenier et à jeter par la* fenêtre le sac de noirceurs.

— Chanter en 1975, à la Pizza du Marais pour cinq personnes dans la salle, c'était dur ?

— Non, parce que jouer de la musique c'est bien. J'ai eu pourtant à cette époque des concerts terribles où je quittais la scène sept ou huit fois et je revenais. Mais tout le monde m'aidait vraiment. Les musiciens venaient «faire le bœuf». Je m'améliorais au piano, j'apprenais à chanter, à harmoniser ma folie avec une force de fond nourrie par un tas de choses vues ou vécues.

» La musique, c'est un grand «melting-pot», un creuset où il y a à boire et à manger pour quelqu'un qui ne se ferme pas. Je chante souvent une chanson de Trenet dans le spectacle (« *Y a de la joie, y a du soleil dans les ruelles...* »), mais sur des musiques différentes, dans l'improvisation, comme si le poète parlait au lieu de chanter. Mardi soir, j'ai chanté aussi *Ne me quitte pas*, de Brel, mais en imaginant un type complètement maso : « *Je veux être l'écouteur de ton téléphone, je veux être la lime qui passe sous tes ongles, je veux être l'ombre qui s'écrase par terre.* » Le gars descend tellement bas qu'il se révolte : « *T'as pas intérêt à me quitter. Je vais t'en faire baver autant que tu m'as écrasé, et reste là, ne bouge pas, ne me quitte pas.* » Tout le monde s'amuse devant cette vision poussée à l'extrême de la chanson. J'ai beaucoup d'admiration pour Brel. Nous sommes tous comme les chaînons d'un grand collier multicolore, avec des tas de formes différentes.

» Parfois, je me retrouve seul. Pas plus, pas moins que d'autres. Mais parce que je fais de la musique, j'attire les *confessions*. Ça en fait du monde. Et des crises de solitude. Et encore plus de douleurs et de désespoirs.

» Léo Ferré m'a parlé de sa solitude, sans se plaindre : « *Ce serait bien de se voir, parler au moins un peu.* » Je vais passer quelques jours avec lui, on va se balader, ne rien faire, boire un verre ou un café pendant une heure ou plus. La famille d'artistes, j'y tiens beaucoup. De temps en temps, j'ai besoin de rencontrer quelqu'un qui travaille avec ses rêves. Ça me fascine d'aller rendre visite à Ferré, et en même temps il y a de la simplicité chez cet homme, beaucoup de beauté, et je n'ai pas envie de la lui voler, mais d'apprendre. J'ai assisté à un de ses derniers concerts et il m'a réinjecté ce que j'avais un peu oublié.

— Chanter près de quatre heures tous les soirs, ça ne pose pas un problème de voix ?

— Après une grippe, j'ai eu la voix carrément cassée. Cela voulait dire qu'à l'intérieur quelque chose se bloquait, un truc ne passait pas. Un homme formidable m'a massé les cordes vocales et a relié de nouveau la tête avec le corps. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

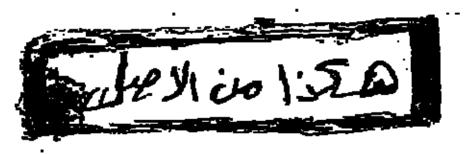
Les données du culte

DIABOLIQUE ou romantique, rocker ou baladin, Jacques Higelin attire chaque soir, au Casino de Paris, un public qui n'est pas toujours celui qu'on imagine. Bien sûr, ils sont là, les jeunes, punks aux cheveux hérissés, aux couleurs étranges, *bottés, en jean et blouson.* Teint blafard, boucles d'oreilles pour les hommes, bijoux de pacotille pour les femmes, ils sacrifient au culte d'Higelin qu'ils aiment passionnément. Sacrifice, passion : une messe... noire. Mais les punks, sous leurs oripeaux, sont des défricheurs d'idées, des innovateurs, des étudiants aussi, qui, comme Higelin, n'aiment pas s'installer dans un certain mode de vie. Ils préfèrent les magnétoscopes, le ciné, les radios libres, plutôt que les médias institutionnalisés. Un public qui réfléchit ? Des intellectuels ? Pourquoi pas. Les chan*sons d'Higelin, ce n'est pas de la* guimauve.

D'après Patrice Allain Dupré, directeur de la communication et de la prospective de la FNAC, qui a réalisé un sondage — non scientifique — aux guichets de vente de billets, « *le public d'Higelin se compose d'une majorité d'hommes, et, à 80 %, de jeunes de moins de trente-cinq ans* ». « *Un public averti qui échappe au rock primaire* », dit Paul Higelin, le *frère du chanteur, qui remarque* aussi que « *le spectacle et le public suivent une sorte de courbe parallèle. Au début, ils étaient jeunes. Aujourd'hui, ils ont souvent plus de trente ans* ». C'est ainsi que les tenues se font plus conventionnelles, quelques cravates s'aperçoivent au détour de vestons bleu marine. Les parents, entraînés par leurs enfants, et des parents qui bravent, par curiosité, l'interdiction de leurs enfants qui « *détestent le rock français* », comme l'avoue à l'entracte un père outré, se laissent convaincre. Cadres, professeurs, publicitaires, *médecins, forment un public* attentif, chaleureux, mais certainement moins exubérant.

A leurs côtés, on trouve les initiés, ceux qui suivent Higelin depuis toujours, qui connaissent ses chansons par cœur, qui n'ont jamais manqué un de ses spectacles — « *J'ai été jusqu'à Antibes* », dit l'un d'entre eux. Ils arrivent par dizaines, pèlerins inlassables entraînant avec eux de futurs convertis. « *C'est la troisième fois que je viens, déclare un* instituteur. *La première fois, je l'ai écouté, la seconde, j'ai analysé l'évolution de son style. Ce soir, j'y retourne pour m'assurer que rien ne m'a échappé.* » Ce sont des fidèles pour qui chaque parole est d'Evangile, chaque sonorité, une musique sacrée. Mais Higelin chante depuis longtemps, et les fans du début se tassent. Ils ne se lèvent plus. Ils ne battent pas la mesure. Ils applaudissent à la fin de chaque morceau avec enthousiasme, mais politesse. Nul excès. Rien à voir avec les salles du samedi soir peuplées de provinciaux et d'habitants de la grande banlieue parisienne qui se défoulent et hurlent leur joie.

CAROLINE DE BARONCELLI.



CHANSON

Viens... *par Léo Ferré*

Le dernier spectacle régulier de Léo Ferré à Paris remonte à novembre 1975, au Palais des congrès. Pourtant, le chanteur publie album sur album et parcourt chaque année les régions, *se produisant dans plus de cent théâtres,* sans orchestre, *sans* personne, avec des bandes-son, un piano et juste un projecteur, chantant près de trois heures sans entracte face à un public essentiellement composé de jeunes de quinze à vingt-cinq ans. A soixante-sept ans, Ferré apparaît *comme un homme pur, présent,* très proche des gens, un poète plein de malice et d'humour et qui sait les partager, par exemple, ici, en disant : *« Viens... »,* à un jeune ami.

Viens par ici, petit, que je te la raconte
Ma vie d'outre là-bas quand j'allais aux parfums
De *pleurs et d'entre temps dans les sourires* graves
De ces comètes ténébreuses... oh ! pas trop...
Quand je mettais du sang au cœur des ouvrières
Dans ces usines pleines à craquer où l'aventure
N'avait qu'à bien se tenir dans les travées
Avec la glycérine abjecte de l'attente...
L'heure ! Comme un rappel de la vengeance
Si tu ne comprends pas je t'apprendrai les lettres
Ecrites par devant ce que tu peux connaître
L'à peu près de l'amour avec un cerf en bas
Qui *brame* tout *l'orage de ses* bois *et, crois-moi,*
J'avais des bois à t'accrocher, petite !
Je les voyais, des fois, sur des rails...
Rouler, rouler à plus savoir où mettre leur
Ame adolescente...
Dis-donc, Léo, l'âme adolescente ?
Qu'est-ce que ça veut dire ?
C'est celle qui n'a pas encore soif
C'est celle qui n'a rien de ce que tu peux imaginer
C'est celle qu'on descend de là-bas, très loin,

Quand l'habitude se réserve le droit de s'en aller ailleurs, dans les bistrots que tu inventes à regarder longtemps, devant toi, le rien qui te fait grand et patient devant la vertu, le silence des autres, les problèmes de ce néant dont on ne peut parler, bien sûr, et qui crisse dans ta psychologie adolescente.

— Comme mon âme, donc... adolescente...

— Non. Comme le vocabulaire qui t'est prêté par dix mille ans *de signes, par dix mille ans d'ennui... De cet ennui que tu as chiffré,* depuis 68, et qui t'est encore permis. L'ennui, petit, c'est la dernière auberge devant l'inanité. Mais... Mais...

68, 68... bien sûr. Il y a des chiffres qui veulent dire... quoi ?

Rien. Un sourire, peut-être. Le sourire du calendrier quand tu lui chatouilles la plante des pieds, sous un mois de mai attentif et qui te regarde.

Viens...

Viens par ici, petit, que je te la raconte
Ma vie d'outre là-bas quand j'allais aux parfums
De fleurs et d'entre temps dans les sourires graves
De ces comètes ténébreuses... Oh ! pas trop...
Quand je mettais du sang au cœur des ouvrières
Dans ces usines pleines à craquer où l'aventure
N'avait qu'à bien se tenir dans les travées
Avec la glycérine abjecte de l'attente...
L'heure ! Comme un rappel de la vengeance
Si tu ne comprends pas je t'apprendrai les lettres
Ecrites par devant ce que tu peux connaître
L'à peu près de l'amour avec un cerf en bas.
Qui brame tout l'orage de ses bois et, crois-moi,
J'avais des bois à t'accrocher, petite !

Quand Mai me regarde, je n'ai vraiment plus rien à espérer de ce printemps finissant et tué, bientôt, par des vacances ahuries et peureuses. L'été 68.

Et cet été passa comme un orage de saison. Les syndicats se mirent à penser, hélas... et tout finit dans l'Ordre...

Moi, j'avais le désordre dans le sang depuis ces années lointaines et, quand je me retourne pour les regarder, elles me font de l'œil comme pour me faire savoir que j'étais dans le bon sens négatif de cette vie tumultueuse et circulant à travers des forêts inventées par des oiseaux intelligents. Je ne savais rien. Les oiseaux, non plus. J'avais six ans. Je marchais dans la rue en croyant que je dévalais des galaxies que les hommes ne pouvaient même pas nommer tellement elles étaient miennes. Les hommes me tenaient loin d'eux. Les femmes me regardaient avec cette insistance involontaire qui me les faisait accrochées au bout de moi, là-bas, à des années-lumière... Quelle *horreur, l'évidence du charme ! Ça n'a vraiment plus rien de charmant* et ça traîne... ça traîne longtemps dans une salle de bains à compter les secondes devant un miroir obscène, tellement la solitude des yeux en face des trous est irregardable.

— Quel âge avais-tu en 68 ?

— *Quatre ans.*

Une loge d'artiste, dans un théâtre, quelque part, n'importe où, en 1982. Il était grand. Il pleurait. J'étais devenu pour lui une raison d'avoir grandi.

Quand je serai vraiment très jeune, je te parlerai comme il faut, nous irons tous les deux dans des pensées fantastiques comme des pays, tu sais ? Ces pays dont on parle quand on ne sait plus rien qu'une bribe de bonheur dans l'irrévérence et dans l'absolu des *battements du cœur.*

★ Dernier album de Léo Ferré : *L'Opéra des pauvres* (R.C.A.).

NEW

L'IMAGE a *évolué* avec le temps, a pris des détours, s'est retournée sur elle-*même.* Elle a *suivi* ou *précédé* les tendances, subi ou provoqué les modes. Elle a changé ou s'est ins*crite dans les mœurs,* elle a *pris* ce qui traînait dans l'air. Phénomène de la société, elle en est une vi*trine,* un *miroir,* aux *alouettes* pour certains. Personne n'y échappe, à l'heure de l'audiovi*suel moins que jamais.*

En 1955, un jeune camionneur rompait définitivement avec la *sacro-sainte tradition du chanteur* populaire. Fini le costume-cravate, halte aux sourires figés, arrière la *pudibonderie. Elvis* Presley était sensuel, sauvage et incontrôlable. Cuir noir ou jean, tee-shirt et banane au-dessus du front, il ressemblait aux petits gars du Middle-West tout en prenant les *attitudes des bluesmen* et des rockers noirs. Mais, Dieu merci, il était blanc, et, même dérangée, l'Amérique était prête à l'accepter. Il suffisait sur le petit écran de cadrer au-dessus des hanches. Ça n'a duré que deux ans, le temps de mettre le feu aux *poudres. Pour la première fois,* un chanteur s'adressait au public adolescent et l'on découvrait un *marché qui allait changer la face* de la musique moderne. En attendant, l'armée se chargerait de remettre *le Roi sur le droit chemin,* mais, même récupéré par Las Vegas, inoffensif, Elvis couvert de strass ne sacrifierait *jamais* à la cravate.

Les rockers anglais édulcorés et sages, façon Cliff Richard, finiront de neutraliser cette image du rebelle, et il faudra attendre quatre garçons de la classe ouvrière de Liverpool pour reprendre le flambeau (différemment). Pourtant, lorsque les Silver Beatles deviennent les Beatles, Brian Epstein leur fait troquer le cuir noir contre des costumes bien coupés et la banane descend en mèche. Ils ont le cheveu long mais propre. Plus qu'ils n'inquiètent, ils étonnent. On ne peut pas en dire autant des Rolling Stones, ces cinq voyous dépenaillés qui terrorisent les foyers au point qu'on se demande si on laisserait *« sa petite sœur sortir avec Mick Jagger »*.

Jeunesse, maître mot

En France, l'évolution, un brin décalée dans le temps, suit le *même cours. Johnny est notre* héros national, la version française d'Elvis. Les Chaussettes noires et les Chats sauvages le talonnent — curieusement, c'est chez nous plus qu'ailleurs que l'image du rocker est entrée dans les mœurs, les loubards, petits Elvis en herbe, courent encore les banlieues. Ici, ce sont les yé-yé. (Claude François, Richard Anthony, Lucky Blondo, Sheila) qui vont tenir le rôle des Cliff Richard et tuer le rock. Ils présen*tent bien, sont jeunes, gais et dans* le vent : pas subversifs pour un sou, ils dédramatisent la chanson de tradition rive gauche.

Les groupes ne réapparaîtront jamais, les musiciens ne savaient pas jouer (Eddy Mitchell et Dick Rivers seront les seuls rescapés des Chaussettes et des Chats), mais, surtout, le public français réclame des individus. C'est ainsi que Boris Vian — *il a écrit les pre*miers rocks français (*Rock'n Roll Mops, Va t'faire cuire un œuf, man)* sur des musiques de Michel Legrand pour Henri Salvador, *alias* Henry Cording and his Original Rock'n Roll Boys (1956), — directeur artistique pendant un temps pour la firme Philips-Fontana, dira : *« Cela fonctionne surtout sur le public très jeune des U.S.A. empêtré dans des tabous sexuels qui existent moins en Europe. Le côté exutoire du rock'n roll n'a pas de raison d'être en France où le public n'est pas paralysé par le puritanisme au même degré. »*

Dans la première moitié des années 60, on ne fait pas encore de distinction de genre. Les rendez-vous sont ceux de Daniel Filipacchi qui anime « Salut les copains » sur Europe I et d'Albert Raisner qui présente « Age tendre et tête de bois » à la télé. Tout est mélangé, les chanteurs français côtoient les groupes de rock anglais (les Beatles, Trini Lopez et Sylvie Vartan partagent l'affiche de l'Olympia), la chanson prime sur l'artiste et la plupart de celles des yé-yé sont des « covers », des adaptations françaises des titres anglo-saxons. Déjà tous ces yé-yé qui fourniront l'essentiel de la nouvelle *génération* des chanteurs français, en copiant les Anglais et les Américains, s'avèrent inexportables.

Alors ceux qui tiendront sont ceux qui auront su imposer une image. Le plus bel exemple est celui de Johnny qui a traversé les

Vidéo-clip

Les comédiens tiennent la note

IL y a une douzaine d'années, aux alentours de la mode rétro, un grand nombre de comédiens rêvent de comédie musicale à l'américaine. Les cours de claquettes ne désemplissent pas, non plus que les studios où l'on apprend à se servir *d'un micro en bougeant sur scène.* Mais les grands spectacles musicaux à la française demeurent une exception, dans le style sérieux chez Robert Hossein *(les Misérables),* burlesque chez Jérôme Savary. Les autres, le plus souvent — question de moyens — se réduisent aux dimensions des cafés-théâtres où l'on n'a pas la place de bouger, où la voix crachote dans une sono rudimentaire.

Reste que le théâtre proprement dit intègre des moyens d'expression - images et sons — venus d'ailleurs, que le théâtre musical fait appel à des comédiens et que la musique leur impose ses rythmes et ses modulations, que souffler dans un micro passe de mode et qu'on rêve de voix à la Barbra Streisand, que le cabaret, écrasé par le show-business, se faufile, et qu'il faut apprendre à écouter sa voix en même temps qu'un orchestre — enregistré ou non, — savoir l'échauffer comme un danseur le fait pour ses muscles... Formation classique complétée par l'étude des rythmes jazz. Les cours sont privés et particuliers. Ils coûtent aux environs de 150 F. Les cours collectifs sont moins chers, mais moins efficaces, moins satisfaisants.

Enfin, aujourd'hui, la chanson a repris ses droits dans le vaudeville. Il faut chanter pour jouer Feydeau ou Labiche, et Brecht aussi : depuis l'an dernier il y aura eu deux spectacles cabaret (au Théâtre de Bourgogne, au Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais), trois *Opéra de quat'sous,* celui du Théâtre Présent, celui de Jean-Louis Martinelli, et bientôt celui de la compagnie La Rotative. Plus deux *Mahagonny,* l'un par Hans Peter Cloos, en coproduction avec la Salamandre à Tourcoing, et aux Bouffes-du-Nord, du *13 au 31 décembre,* dans *le* cycle Théâtre-Musique organisé par Alpha-FNAC, l'autre par Pierre Constant, en avril au Châtelet-T.M.P. Et encore *les Sept Péchés capitaux,* à l'Opéra-Comique... avec Milva, chanteuse avant de devenir comédienne.

La plupart du temps, les distributions mêlent chanteurs et comédiens. Ainsi, dans *l'Opéra de quat'sous* par Jean-Louis Martinelli, Patrick Minard est un excellent Macky. Après une formation lyrique, il a galéré un an dans des tournées d'opérettes. Il a été engagé à l'Opéra Studio et grâce à Edmond Tamiz a pris conscience de la nécessité du jeu. *« Ça ne m'effleurait même pas »,* dit-il. Il est allé au Cours Florent, a travaillé chez Pierre Barrat, à l'Atelier lyrique du Rhin : *« Chanter est valorisant. Parler est frustrant, la résonance de ma voix me manque. Et autre chose : il faut apprendre à jouer avec ses partenaires. A l'opéra, même dans un duo romantique, le contact est rare. Et encore : il faut perdre certaines habitudes. Un chanteur est perpétuellement « contre ». Contre l'orchestre d'abord, qu'il doit dominer. Spontanément, je cherche la quantité. Enfin, chanter impose certaines attitudes (pour appuyer son corps et sortir la voix) qui ne tiennent pas compte de la scène. On se sent gauche. C'est un point que les acteurs ont dominé. Moi, ma formation scénique s'est faite sur le tas, toujours à mes dépens, dans des conditions lamentables... »*

Maurice Deschamps, comédien, joue Peachum. Pour lui, chanter, c'est *« arriver à tenir une note longtemps et juste ».* Il a abordé la musique avec Bruno Carlucci, dans *les Linges du temps,* qui va être repris à Villejuif fin avril. *« Mais,* dit-il, *il s'agissait de reproduire des phrases musicales simples. Là, il faut chanter. Et, quand je vois la facilité des chanteurs à attraper tout, je me bloque. Et puis, la musique est contraignante. On ne peut rien y changer, soir après soir. Quand je joue, je ne suis pas le même à toutes les représentations. Il y a l'humeur du moment... »*

Impression de contrainte, alors que pour Guillemette Grobon (Jenny) le chant est *« un plus »,* bien qu'elle en soit *« au stade de la panique, car,* dit-elle, *j'étudie seulement depuis un an. Mais j'ai été danseuse, j'ai toujours dansé, et la musique je l'ai en moi. Pour moi, le théâtre n'est pas seulement bonjour Molière, bonjour Shakespeare, c'est tout ce qu'on peut faire soi-même, sortir de soi, individuellement. On va chez son professeur, on s'exerce seul, devant la glace, on se sent libre ».*

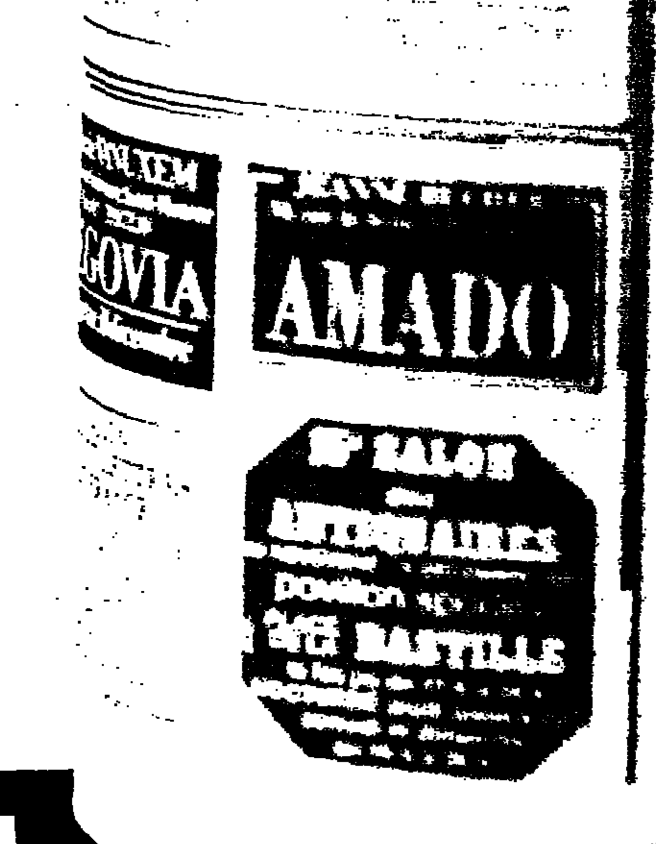
Maïté Nahyr (le Begbick dans le *Mahagonny* de Hans Peter Cloos) parle, elle aussi, d'un sentiment de délivrance, d'une *« colonne d'air qui monte dans le corps, un courant d'oxygène vivifiant, et il y a le plaisir d'entendre sa propre voix. » « Je raconte toujours,* dit-elle, *que j'ai eu deux grand-mères : l'une chantait, l'autre pas, et c'est elle qui m'a élevée. Dans le Kafka de Philippe Adrien, je jouais une cantatrice et je ne chantais pas. Maintenant, je sais qu'un jour je pourrai... J'ai un projet d'opéra pour comédiens... »*

Dans *l'Epingle noire,* série télévisée, Caroline Chaniolleau était également une cantatrice — en playback sur un disque ! *« Je veux chanter, chanter vraiment, continuer sérieusement, faire un show comme Ingrid Caven. Au théâtre, la chanson est mise en place, intégrée dans le spectacle, on n'a pas à en porter le poids. L'interprétation prime le chant. Je veux aller plus loin, prendre les risques, je vois ça comme une ouverture, un enrichissement. »*

« Le problème, c'est de ne pas être le type qu'on engage parce qu'en plus il peut pousser la chansonnette et que ça rend service », dit Nini Crepon (Jimmy). Il a fait partie des Mirabelles, groupe de travestis qui ne faisait pas de playback. Il a donc pris des leçons — classique et jazz — avec Christiane Legrand. *« Après deux mois, je n'avais plus peur de m'entendre et de porter la voix au fond de la salle. Quand j'ai quitté les Mirabelles, j'ai laissé tomber les cours. C'est barbant comme les exercices à la barre pour la danse, et ce n'est pas possible dans l'abstrait. Il faut avoir l'occasion de chanter. Mais, c'est un fait, le chant est un plaisir. Au théâtre, on répète. On avance, on piétine, peu à peu on progresse. Avec le chant, on rame et, d'un coup, ça vient, on plane, on sort de sol... »*

« C'est l'impudeur », dit l'une. *« On peut tout oser comme quand on joue dans une langue étrangère que l'on ne connaît pas très bien »,* dit l'autre ; et encore : *« C'est virilisant. C'est physiologique... »* Le grand mystère de la voix !

COLETTE GODARD.





LOOK

années en caméléon, reprenant à son compte les modes du moment tout en conservant son image de marque. Plus digne, Mitchell est resté fidèle à ses racines, mi-cow-boy, façon Nashville, mi-crooner. Rocker tranquille, il est devenu le producteur de ses rêves. Dick Rivers, lui, est à la traîne, un visage ingrat, moins de facultés à se renouveler et sans doute moins de *talent*.

Le rêve américain, chacun l'adapte à sa personnalité: Yves Simon, le côté étudiant sur la route des campus, la guitare sur le dos ; Syvie Vartan dont les spectacles sont faits sur le modèle des revues de Las Vegas, l'aisance en moins ; Danyel Gérard, le ringard éternel qui traîne depuis plus de quinze ans la même barbe mal taillée et le chapeau du *Dylan de Nashville Skyline*, qui n'a plus de sens aujourd'hui.

L'image du rocker reste une valeur sûre. Julien Clerc, qui a senti le vent tourner, a laissé pour compte son aspect « planant » qui datait des hippies *(Hair)* et s'est coupé les cheveux pour chanter *Cœur de rocker* (uniquement crédible pour le public de variétés qui lui a fait un énorme succès). Michel Berger, avec ses allures de jeune homme de bonne famille, ne trompe personne en titrant « Voyou » son nouvel album. Renaud, par contre, est vrai, nature, à la ville comme à la scène, dans son personnage de rocker-poulbot, zonard comme il n'en existe pas au-delà de l'Hexagone. Bashung, après s'être fourvoyé sans trouver de ligne directrice, a fait carrière en revenant à un style pur et dur. Jean-Patrick Capdevielle, dans son imitation de Bruce Springsteen, confine au mimétisme. Jacques Higelin est passé de la chanson *rive gauche* (avec Areski et Fontaine) au rock'n roll, pour finalement trouver une identité qui n'appartient qu'à lui. Un autre exemple de mutation réussie : France Gall, petite Lolita innocente avec Gainsbourg, devenue femme avec Berger.

Le maître mot, en tout cas, c'est la jeunesse. Rester jeune à tout prix, puisque les plus gros acheteurs de disques le sont. Johnny, encore lui, part en cure *tous les ans à Quiberon pour garder* la ligne. Chantal Goya, la petite fille de trente-sept ans. Sacha Distel, le sourire du jeune homme bien rasé jusqu'à cinquante ans. Stone et Charden, le couple toujours pimpant des lieux communs et des hypermarchés. Annie Cordy, dont on dira encore dans cent ans : quelle jeunesse, quelle vigueur ! Gérard Lenorman, le petit prince au regard étonné qui a pris un coup de vieux. Mireille Mathieu, dont on ne retient, en dépit de ses fameuses métamorphoses, qu'une seule image : celle de la petite Mireille, avec ses quinze mille frères et sœurs et qui n'aura, hélas, jamais la splendeur de la môme Piaf.

Il existe des cas inverses pourtant : Nana Mouskouri, à qui l'on a mis des lunettes et qu'on a fait maigrir pour *lui* donner *l'allure* d'une institutrice. Et puis il y a Serge Gainsbourg, l'anti-héros. Gainsbourg qui, à l'époque des yé-yé, était déjà trop vieux (ou trop jeune) et trop laid, qui faisait chanter les autres en attendant son heure. « *C'était frustrant*, avoue-t-il, *mais je savais que je les aurais à l'usure. Tout à coup. les Anglais ont fait des photos au grand-angle sur les pochettes de disques, alors moi, hein, avec ma gueule au grand-angle, c'était parfait, je n'avais pas besoin d'en rajouter dans les effets.* » Sa laideur, il en fait un « must » en vieillissant, joue avec : la barbe de trois jours soigneusement entretenue, l'apparence négligée qui cache une maniaquerie obsessionnelle, les doigts jaunes et les trois paquets de Gitanes par jour, le regard vague *(« pas besoin de drogues pour ça »)*, les ébats éthyliques, mystificateur et démystificateur à la fois, gêné et gênant, homme à femmes, mysogine et sexiste en apparence, provocateur. Gainsbourg détient l'image la *plus forte et* la *plus* cohérente en France.

Pour le rock, la plus grande réussite hexagonale, c'est Téléphone, dont l'image est de n'en avoir pas, facilitant l'identification et les mettant à l'abri des modes. Chez les Anglo-Saxons, les exemples sont trop nombreux pour en faire le détail. On peut citer deux cas extrêmes : les musiciens de Kiss qui, prisonniers de leur image de bande dessinée, n'ont jamais pu se montrer autrement que maquillés jusqu'à cette année ; David Bowie, dont les images successives étaient en relation avec les personnages qu'il incarnait, le laissant, lui, libre de ses actes.

Aujourd'hui, les Anglais rivalisent d'imagination. Chaque mois, naît un groupe avec un nouveau « look ». Les modes se bousculent, se télescopent, s'éliminent, de plus en plus vite, de plus en plus éphémères. Pourtant, à chaque fois, les images sont pensées, travaillées, originales, en symbiose avec la musique. « *L'ennui en France*, dit le chanteur de Carte de séjour, un groupe de rock maghrébin, *c'est que les musiciens ont le regard fixé sur les Anglos-Saxons. Les Anglais sont à l'affût de tout, de toutes les influences extérieures. Ça n'était pas à eux d'inventer le look des « nouveaux romantiques » mais aux Français qui ont chez eux différentes communautés nord-africaines. La France accueille toutes sortes d'ethnies, il suffit d'aller dans une agence de l'ANPE pour piocher des idées plutôt que d'attendre que les Anglais et les Américains exportent pour les copier. Cela vaut autant pour la musique.* » Il reste que Carte de séjour n'a pas réussi non plus à imposer une image.

ALAIN WAIS.

Vidéo-clip

LE vidéo-clip est un produit ambigu. C'est de la variété, de la publicité et du cinéma. Un patchwork de créativité où le chanteur devient acteur et sa chanson un scénario. Car le vidéo-clip est avant tout un travail de conception dont l'ambition est de servir *l'imagination de l'auteur*, *celle* du réalisateur et celle de l'auditeur. *« Cela réclame une extrême rigueur »*, explique Patricia Moraz, cinéaste et directrice de la maison de production Abilène. *« En quatre minutes, nous devons présenter un chanteur ou un groupe, illustrer l'histoire dont parle la chanson ou broder autour d'elle. Chaque image doit être efficace. Dans une journée de tournage, nous ne conservons que quinze à quarante secondes de pellicule : le vidéo-clip est une superproduction, onéreuse, destinée à promouvoir le disque français. La chaîne de télévision M.T.V. passe des vidéo-clips vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les producteurs se sont aperçus que cela représentait 9 % de vente de disques supplémentaire. Il est évident que l'édition musicale française doit se doter d'un tel moyen de promotion et concurrencer, de par la qualité de ses vidéo-clips, les réalisations américaines. »*

« Si la sortie d'un disque demeure l'élément déterminant pour la réalisation d'un vidéo-clip », dit Daniel Populus, directeur général de l'association Octet qui sert de trait d'union entre les producteurs, les réalisateurs et les créateurs, *« le vidéo-clip doit également permettre à la variété française de trouver un second souffle. Aujourd'hui une telle émission repose sur son présentateur. C'est lui qui désigne l'originalité des chanteurs qui se succèdent sur le plateau. Les lumières, le son – souvent médiocre, – les décors, demeurent impersonnels. Grâce au vidéo-clip, la recherche télévisuelle française pourra s'exprimer. »*

C'est donc à la fois pour promouvoir *l'édition musicale, pour* prouver qu'il peut exister en France une industrie du vidéo-clip et pour renouveler l'écriture télévisuelle que le ministère de la culture finance à 50 % la production de vidéo-clips lancée sous forme de concours par Octet, qui est une émanation de ce même ministère. Cinq vidéo-clips (1), qui auront coûté environ 200 000 francs, sortiront le 10 décembre. *« Nous avons voulu doter les réalisateurs de moyens suffisants. L'industrie du vidéo-clip peut et doit devenir une pépinière de jeunes réalisateurs »*, dit Daniel Populus.

Emissions de variétés mais aussi boîtes de nuit, supermarchés, *fast food*, magasins de disques, tels sont les lieux où sont et seront de plus en plus diffusés les vidéo-clips. A son tour, la chanson, porteuse de rêve, devient image.

C. Be.

(1) Yves Simon, Touré Konda, Angel Maimone Entreprise, Magic Circus, Daniel Balavoine.

CHANSON

Amour et tambours toujours

A L'ESTAMINET LYRIQUE, café-chantant du passage Jouffroy, Joseph Darcier fait pleurer midinettes et femmes du monde avec *le Départ du conscrit*, de Pierre Dupont, et, contre toute attente, les officiers qu'il espère offenser avec *le Pain* (*« La faim... allez donc lui barrer le passage »*) s'enthousiasment. On est en 1849, dans les années 50 de ce siècle-là, les chanteurs vont être plutôt pacifiques. Mais Pierre Dupont est galvanisé par Sébastopol. Et si Albert Glatigny improvise sur la rime amour-tambour, le café-concert retentit dès 1869 de couplets guerriers à base de Prussiens et de volontaires. La Commune entonne encore l'air du patriotisme en armes, puis elle s'effondre, et, dans les salles surchauffées, Alsace et Lorraine en bandoulière, on attend l'heure de la revanche, de la vengeance.

Hymnes boulangistes, exhortations de Déroulède, on s'enflamme. Théodore Botrel y vient aussi, et les anarchistes comme Montehus : *Chasse aux barbares*. Les trains qui partent en 1914 scandent la victoire. Au retour, ne subsisteront que les comiques troupiers. Quant il faudra repartir, en 1939, le café-concert est mort, et le refrain patriotique a fait long feu. On le réanimera à la libération, avant de passer à *la Vie en rose*.

Fin de la guerre d'Indochine, début de la guerre d'Algérie, Boris Vian écrit *le Déserteur* censuré et diversement récupéré avant qu'on le reprenne en symbole au milieu des années 60. entre-temps, Brel et d'autres en auront appelé à l'amour, pas la guerre, et *Quand un soldat* (Francis Lemarque) aura rejoint le répertoire scout. Seul Gainsbourg s'attirera encore des ennuis avec sa version de *la Marseillaise*. La France, elle, est célébrée souvent, de Jean Ferrat à Julien Clerc ou Gilbert Bécaud, reprenant le flambeau de Charles Trenet.

1983 : un tournant. Johnny Hallyday persiste *« entre violence et violons »*, entre abandons et coups de foudre, désir et souffrance d'aimer. Le gouvernement socialiste, comme on pouvait s'y attendre, inspire des variations sur le thème de la rose (Gérard Lenorman), mais un vent pacifiste souffle de nouveau. Parfois avec véhémence, parfois avec pathos, suivant la propension de chacun aux tourments existentiels.

Michel Sardou prie instamment Vladimir Illitch de se réveiller. Michel Berger (*Diego libre dans sa tête*), comme Daniel Balavoine, se tourne vers les geôles d'Amérique latine. Balavoine cependant est plus « engagé » et intitule son album *Loin des yeux de l'Occident*. Sa chanson *Pour la femme veuve qui s'éveille* est passée à la télévision au terme d'une démonstration antimilitariste plus virulente que ses propres couplets, démonstration qu'il faisait pendant le magazine « Sept sur sept ».

Des mots apparaissent, des rimes inédites. Dans *USA-U.S.S.R.*, Yves Simon murmure : *« Mes euromissiles sont pointés sur ta peau. »* Il mélange parking et Pershing. Il constate : *« Les blocs débloquent, moi-même je n'me sens pas très bien. »* Il s'interroge : *« Androgen et Reapof, qui est* on, *qui est* off ? ». Alain Souchon renvoie également dos à dos les superpuissances dans *Billy m'aime*. *« T'as quoi dans tes cagibis, K.G.B. ? »*, dit-il aux *« Russes rusés »*. Quand aux Américains : *« O.K. Yankee, c'est toi l'plus beau, l'plus fort »* ; *« bien joué »*, avec *« ton oiseau dollar haut perché »*. Entre les deux, *« l'Europe, elle a l'air fine »*.

Décidément plus convaincant en disque que sur scène, Renaud assène sa propre version du *Déserteur* (*le Monde* du 5 novembre) : *« J'sarai jamais soldat, j'aime pas les bruits de bottes. »* Seulement, la nostalgie a pris la tangente. Si Johnny Hallyday *(Mes seize ans)* et Alain Souchon *(Lennon valse kaput)* sont mélancoliques, Renaud prévient qu'il est en Ardèche quand la France le recherche. Sa lettre au Président n'a rien d'une supplique : *« Ce soir on fait des nouilles, viens bouffer, on fumera un pétard et on pourra causer. »*

Ainsi, on va se défendre avec les moyens du bord : la musique, et surtout l'amour. Le secret de Souchon :

« Dans mon cœur à l'intérieur
J'ai quelque chose d'efficace
Comme un ballet d'essuie-
[glaces
Une gomme qu'efface
Toutes les angoisses
Bill Billy m'aime
Coup de veine
Moi, Bill Billy, je l'aime aussi.

Il y a les enfants, enfin. L'un et l'autre ont des scénarios diffé*rents pour se raconter en disant : « je »* ; mais Souchon et Renaud ont les paroles les plus tendres pour chanter l'un *« les papas des bébés sont nuls »*, et l'autre, *« elles me font marrer ses idées loufoques, depuis qu'elle est en cloque »*, outre qu'il est amoureux de sa fille *(Morgane de toi)*. La leçon de Renaud ? *« Avant que le monde devienne un grand cimetière, faut profiter un peu du vent qu'on a dans le dos. »*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Mondino, pochette surprise



NÉ à Aubervilliers, Jean-Baptiste Mondino est d'origine italienne. Il y tient, il l'entretient. L'humour, la frime, le geste typé et pasticheur, il a tout d'un personnage de Scorsese et parle comme les Italo-Américains de Coppola. Ce cinéma-là, c'est sa culture, ses références. Les films hollywoodiens des années 40 aussi. Son univers : le rock. Il a toujours été présent dans son travail, en toile de fond, en clin-d'œil. Pas une carte de visite, plutôt un camp qu'il a choisi. Photographe, Jean-Baptiste Mondino l'est devenu presque par hasard pour renouer, par la bande, avec la musique qu'il aimait.

A vingt ans, il était disquaire dans des boîtes de nuit à Londres. Plus tard, il entre chez Publicis en tant que directeur artistique junior, puis dans une filiale de Havas. Au milieu des années 70, il crée avec Gérard Ruffin le Studio de l'air, une agence de conception de pochettes de disques. Ruffin est derrière l'objectif, Mondino assure la création, la mise en page. Il réunit des peintres, des illustrateurs. Un an pour s'apercevoir que l'expérience n'est pas viable et Jean-Baptiste Mondino s'improvise photographe. La première photo est la bonne : la pochette d'un disque de François Bréant.

D'autres vont suivre, beaucoup. Tout ce qui chante et qui pétille en France fait appel à lui pour se construire un look ou se refaire une image. Les groupes de rock d'abord (Telephone, Taxi-Girl, Bijou), les chanteurs de variétés ensuite (Hallyday, Mitchell, Nougaro, Bashung), des centaines de pochettes. Il monopolise le marché.

Jean-Baptiste Mondino bouge, change de style, passe de la couleur au noir et blanc (toujours dans un esprit cinématographique), fait des découpages, des collages. Peu à peu, il se pique au jeu. Les revues de mode *(Vogue, Marie-Claire, Elle, Esquire)* lui publient des séries, la publicité le plébiscite (Dim Homme, le Printemps, Schneider), on lui confie des films publicitaires, il réalise des courts métrages, des vidéo-clips, on l'expose dans des galeries. Toutes ses tentatives d'innovation sont immédiatement soutenues. Pourtant, sur le format de la pochette de disque, il a traité pratiquement tout le monde une fois sinon deux et se refuse à devenir le Feracci (1) du genre ; la mode n'est pas sa sensibilité, quant à la publicité, il n'y trouve pas de relation amoureuse.

Mondino travaille au *feeling*, au coup de cœur, il sent alors que son aventure photographique touche à sa fin. « *La photo*, dit-il, *n'est plus un véhicule artistique de pointe. Elle a connu une grande explosion mais aujourd'hui elle en récolte la vulgarisation. Les photographes sont des espèces de demi-dieux parce qu'on a décidé que la photo, c'était magique. Mais il n'y a rien de plus facile. L'époque de* Blow Up *est révolue, on ne bluffe plus personne. On bute sur les moyens dont on dispose. Le matériel n'évolue pas. Alors la différence se fait au cœur, à la générosité. Les nouveaux photographes en sont dépourvus, sauf exception. A trente-quatre ans, je ne peux plus avoir la fraîcheur et l'énergie d'un type qui en a vingt. Du coup ma photo date. J'essaie d'épurer mais ça manque de courage, c'est un peu frimeur, pas très « la vie ». Cartier-Bresson, c'est la vie, une manière de faire du reportage. C'est là. Moi, je fais du studio, c'est déjà faux au départ, de l'esbroufe même si ça peut être beau.* » La photo, il la garde au même titre qu'il peut faire de la vidéo, du cinéma... ou de la musique.

A Londres, Jean-Baptiste Mondino a enregistré un 45 tours qu'il a produit, interprété, et dont il a signé texte et musique (2). Un rap *(la Danse des mots)* qui joue comme il parle, sur les mots, le verlan. « *Le verlan*, dit-il, *est pour la France ce qu'est le béret et la baguette : un patrimoine.* » Chris Blackwell (le P.-D. G. de la firme anglaise Island) a signé le disque et lui a confié la création d'un label (Zouave) destiné à produire des jeunes talents français avec l'idée de lier la musique à l'image.

Réunir des musiciens, des peintres, des réalisateurs, des illustrateurs, des photographes en une espèce d'atelier, travailler à l'anglaise en vendant un esprit d'équipe, une démarche plutôt qu'un individu, c'est ce que propose Jean-Baptiste Mondino. « *Je serai*, explique-t-il, *un intermédiaire. C'est ce qui manque en France : des directeurs artistiques qui ont un peu de connaissances techniques pour encadrer, aider ceux qui débutent à s'exprimer.* » Pour Mondino, la créativité aujourd'hui se fait dans les groupements de gens (il cite les Musulmans fumants, Bazooka, Pierre et Gilles, En Avant comme avant). « *J'aime le cinéma pour ça*, admet-il. *La photo est un ego-trip. Les réalisateurs vieillissent bien, les photographes mal. Ils deviennent tous caractériels, capricieux.* »

A. W.

(1) Affichiste de cinéma.
(2) *La Danse des mots*, Phonogram 814-790-1.

SÉLECTION

CINÉMA

A la poursuite de l'étoile d'Ermanno Olmi

Une parabole superbe pour la longue traversée qui conduisit les Rois mages au chevet de l'Enfant-Roi. Un prêtre, un gamin malin, une foule de pèlerins, avec ses larrons, et un message très personnel sur la foi.

ET AUSSI: *Jamais plus jamais*, d'Irvin Kerschner (le vrai James Bond, Sean Connery). *Boat people, passeport pour l'enfer*, d'Ann Hui (horriblement spectaculaire). *Les Compères*, de Francis Veber (c'est pour rire). *A nos amours*, de Maurice Pialat (à la santé du cinéma français). *Princesse*, de Pal Erdoss (Cendrillon à Budapest). *Les Cœurs captifs*, de Michael Radford (un amour en Ecosse). *Les Princes*, de Tony Gatlif (la bohème). *Vive la sociale*, de Gérard Mordillat (bonjour Philippine).

THÉATRE

Par les villages à Chaillot

Un frère, une sœur, un ouvrier, une vieille femme du village... Tour à tour et ensemble, ils fouillent les ombres, refusent le néant et la guerre, témoignent pour une survie... Patiemment, ils prennent le temps de se faire entendre, ils disent des choses concrètes, familières, touchables, très actuelles. Dans des très beaux décors de Roberto Plate, Peter Handke, par la précision et la chaleur de son regard, fait vivre les mésententes, les haines, le sursaut de l'être blessé face à l'inégalité hurlante, et il fait écouter l'appel à la paix qui n'a jamais été de ce monde.

ET AUSSI : *La Dévotion à la croix*, par Daniel Mesguich, à Gémier (parodie-ironie-sorcellerie théâtrale). *Titus Andronicus*, au Théâtre Présent (sang et délires). *Le Plus Heureux des trois*, à la Bastille (rire en musique). *Avron Big-Band*, au Palais des Glaces (La philosophie dans le burlesque). *Les Lettres d'une mère à son fils*, au Rond-Point (Marcel Maréchal se met dans la peau de Marcel Jouhandeau : fantastique).

MUSIQUE

Concerts de ce temps

Qui dirait que la musique contemporaine est mal aimée ? Après Strasbourg et Metz, autre festival à *Bruxelles* : « Reconnaissance des musiques modernes », qui présente à l'auditorium de la R.T.B.F. un remarquable programme centré sur Ferneyhough, Xénakis et Rihm, mais aussi des œuvres de Penderecki, Halffter, Maderna, Grisey, Dufourt, Nono, Ives et Varèse (du 2 au 10).

A Orléans également, un bon week-end de musique de ce temps avec l'Orchestre Colonne et des créations de Xénakis et Decoust (le 2), des œuvres de Clozier, Cochini, Barrière et Katzer, par le Groupe de Bourges (le 3, à 17 h), de A. Weber, E. Lejet, L. Dufaut, Stravinsky, par les Philharmonistes de Châteauroux (le 4, à 17 h). (Rens. : (38) 62-51-04).

A Paris enfin, Gilbert Amy dirigera des œuvres de Maderna, Schoenberg, Amy et G. Barreau (*Radio-France, le 3*), Diego Masson et l'Orchestre Colonne reprendront les œuvres de Decoust et Xénakis données à Orléans (T.M.P.-Châtelet, le 4, à 18 h), et le fameux *Quatuor Lasalle* jouera Webern, Zemlinsky et Berg dans le cycle du Festival d'automne (Th. des Amandiers, à Nanterre, le 7).

ET AUSSI : Marionnettes de Salzbourg (Th. du Ranelagh, jusqu'au 11 décembre), Ch. Wells, contre-ténor (Carnavalet, le 1er) ; Jorge Bolet, piano (Gaveau, le 3, à 17 h) ; B. Janis (Châtelet, le 5) ; l'English Concert, dir. T. Pinnock (Festival d'art sacré, Saint-Germain-l'Auxerrois, le 5) ; Quatuor Orlando (Th. de la Ville, du 6 au 10, à 18 h 30) ; R. Puyana (Ancien Conservatoire, le 6) ; Jubilé H. Szeryng (Champs-Élysées, le 6) ; *Acis et Galatée*, de Haendel, par le Deller Consort (Gaveau, les 6 et 7) ; B. Engerer (Th. des Champs-Élysées, le 7) ; Haydn, Dutilleux, Strauss, par l'Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta (Pleyel, les 7 et 8).

DANSE

Soirées contemporaines à l'Opéra-Comique

Un peu partout en France, un mois de décembre sous le signe de la *modern dance*. A l'Opéra-Comique, trois programmes. Le premier fait intervenir le ballet de l'Opéra dans *Marie de mortes eaux*, de Tim Wendergd, un ancien danseur de la compagnie Graham (musique de Morton Feldmann), et *Black and Blue* de Louis Falco (formation José Limon, musique Nilsson et Newman). Le Groupe de recherche (G.R.C.O.P.) crée *Inlets II* que Merce Cunningham est venu régler sur une musique de John Cage. Reprise enfin de *Massacre sur McDougall Street*, de Karole Armitage.

ET AUSSI : Lucinda Childs au Théâtre de la Ville (pour le Festival d'automne, une création « post modern »). Créations à Lyon (*Luminescence*, de Nils Criste, *Koan*, de Grey Veredon, et *la Table verte*, de Kurt Joos). *Grande maison*, de Dominique Bagouet à l'Opéra de Montpellier (une chorégraphie attachée à l'identité des lieux).

EXPOSITIONS

Les artistes décorateurs au Grand Palais

Le Salon des artistes décorateurs tente d'apparaître comme une grande manifestation où la création artistique rejoint l'industrie et l'artisanat. C'est sa tradition. Mais voilà bien longtemps que le travail des designers, meubliers et architectes d'intérieurs n'avait atteint l'ampleur de cette année 1983.

La crise française de consommation fait oublier une réalité peu connue : l'activité de nos décorateurs et architectes d'intérieurs est en majeure partie tournée vers l'exportation. C'est également une *industrie. L'Élysée*, qui veut en soutenir l'idée, a invité cinq designers à aménager les salons et appartements présidentiels. Une partie de ces meubles est exposée au Grand Palais, où l'on pourra voir également une participation italienne faisant écho à la Triennale de Milan du meuble et du design.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

RICHARD SERRA. Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. Stabiles. Forum. Jusqu'au 2 janvier.

PHILIPPE DE CROIX. Photographies. Jusqu'au 4 décembre.

DESSINS TCHÈQUES DU XXe SIÈCLE. Jusqu'au 12 décembre.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

LES PETITES SŒURS D'ALICE. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 5 décembre.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. Jusqu'au 2 janvier.

B.P.I.

VOUS AVEZ DIT RURAL ? Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le mercredi et le dimanche).

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F (gratuite le 2 décembre). Jusqu'au 9 janvier.

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais (voir ci-dessus). Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F (gratuit le 9 janvier). *Jusqu'au 13 février*.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS : Habiter c'est vivre. Grand Palais, porte H (359-66-10). Jusqu'au 11 décembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. *Grand Palais*, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

D'UN AUTRE CONTINENT : L'AUSTRALIE, le rêve et le réel. ARC au Musée d'art moderne de *la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre.

JAZZ ET PHOTOGAPHIE. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le mercredi).

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

TADANORI YOKDO. Jusqu'au 16 janvier. — LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiches de la collection Paul Lisperlutz. Jusqu'au 11 décembre. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F (gratuite le 9 décembre). Jusqu'au 29 janvier.

50 ANS DE PORTRAITS. Nouvelles salles du musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 6 F (gratuite le mercredi).

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Jusqu'au 27 février. RODIN. Les mains, les chirurgiens. Jusqu'au 9 janvier. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

PARIS 1979-1982. Photographies de Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

FIX-MASSEAU. Affiches 1928-1983. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VILEM KRIZ. Photographies. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

A LA RECHERCHE DE FRANZ KAFKA. Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. *Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11)*. De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Du 2 décembre au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. — Réalités. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 18 décembre. — Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). — Un passé composé. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

ANNE ET PATRICK POIRIER : Architecture et mythologie. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 décembre.

ART contre/against APARTHEID. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

LUCAS DE LEYDE. Gravures de la collection Frits Lugt. — WILLEM VAN ALTHUIS. Tableaux. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

GUSTAV BOLIN. Peintures. — CLAES HAKE. Sculptures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

PIETRO LONGHI. Les peintures du palais Leoni Montanari. Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (757-67-50). Sauf dim., de 10 h à 17 h ; ven., sam. et mar., jusqu'à 20 h. Du 2 au 24 décembre.

ENFANTS DU PASSE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). *Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 4 mars.

NAIDITCH, 1903-1980. Salons de la Rose-Croix AMORC, 199, bis rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

MICHELE FORGEOIS. Sculptures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna. Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

INTEMPERIES. Anastasi, Marégiano, Mugot, *O'Loughlin*. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 janvier.

DRUILLET. Honoré 83. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf dim. et sam., de 11 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 janvier (fermé du 22 décembre au 2 janvier).

HERNANDEZ PIJUAN/1983. Processus. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Décembre.

FIGURATIONS. M.J.C. Les Hauts de *Belleville, 43, rue du Borrégo* (364-68-13). De 15 h à 21 h. ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

PEINTRES KURDES. Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette (246-50-65), de 15 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

VENEZUELA LUZ. Photographies de J. J. Castro. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h à 14 h. Jusqu'au 16 décembre.

ALEXIEV. Peinture sur porcelaine — DELORME, Bande dessinée — FAIVRE. Volumes en terre cuite. Peinture — HAVEL. Gravure. Galerie ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ROBERT WILSON. Dessins pour « The Civil wars ». Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉATRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

CARL TH. DREYER. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 12 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1959). Centre culturel du *Marais*, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

LE QUARTIER MONTPARNASSE ET LA TOUR. 56e étage de la tour Montparnasse. De 10 h à 22 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 17 décembre.

ANTONIUCCI, BOUILLON, FONCHAIN. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 10 décembre.

AUTOUR DU NOIR. Pierres, peintres, poètes. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 décembre.

NATURES MORTES DE CE SIÈCLE. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PETITS FORMATS : Clavel, Gatros, Knoblauch, etc. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 janvier.

L'ANIMAL DANS L'ART JAPONAIS, XVIe-XIXe siècles. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 8 janvier.

TEL PEINTRE... QUELS MAITRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

HERVE BOURDIN/JEAN-LEONARD STOSKOPF. Sculptures. Le Haut-pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 17 décembre.

BEN NICHOLSON. Oeuvres sur papier. — RIOPELLE. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 janvier.

ARRACHES ET PLI SELON PLI. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 17 décembre.

LES GARDES DE SABRE JAPONAISES ANCIENNES. Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 17 décembre.

L'ART JUIF, hier et aujourd'hui. Mouvement *juif libéral de France, 11*, rue Gaston-de-Caillavet. Sauf mer. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

DESSINS : Ailland, Arroyo, Hélion, etc. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'à fin janvier.

JEAN AMADO. Sculptures récentes. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 19 décembre.

CHARLY BANANA. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 7 décembre.

BALTHUS. Peintures. *Galerie* H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 21 janvier.

BEDARRIDE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'à fin décembre.

YVES BRAYER. Œuvres récentes. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 décembre.

CLAIRE BRETECHER. Dessins préparatoires pour « Le destin de Monique ». Galerie Erval, 16, rue de seine (354-73-49). Jusqu'au 10 décembre.

BRYEN. Peintures et aquarelles. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 17 décembre.

MICHEL CANTELOUP. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 17 décembre.

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Isle (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

ALAN CHARLTON. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 24 décembre.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

DOKOUPIL. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 décembre.

FAUTRIER. Dessins, encre, huiles. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 17 décembre.

JOEL FISHER. Bronzes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 30 décembre.

JACQUES GAUTIER. Emaux et perles. 36, rue Jacob (260-84-33). Du 2 décembre au 31 janvier.

OCTAVE GUILLONNET. Les reflets du temps, 4, rue Duphot (260-01-53). Jusqu'au 10 décembre.

HAYDEN. Peintures et gouaches, 1908-1970. Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 23 décembre.

CATHERINE HEKKING. Pastels. L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 17 décembre.

FRANK HORVAT. Arbres. La chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 17 décembre.

FRANÇOIS JEUNE. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 28 décembre.

FRANÇOISE JOLIVET. Sculptures. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

LÉOPOLD KRETZ. Galerie A. Pinçon, 8, rue de Sévigné (272-87-97). Jusqu'au 15 décembre.

LAMY. Peintures. Galeries V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 17 décembre.

LAPICQUE. Œuvres de 1925 à 1964. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 16 décembre.

CHRISTIAN LEGENDRE. Souvenirs imprécis. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 décembre.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

LOUTTRE B. Paysages. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 janvier.

MAN RAY. Objets de mon affection. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au *9 janvier*.

MARISCAL. 33, rue du Faubourg Saint-Antoine (233-36-96). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Corps-et-graphiques. Galerie J.-P. Lavignes, *15, rue Saint-Louis-en-l'Isle* (633-56-02).

MOREH. Peintures sur papier et gravures. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 10 janvier.

NACCACHE. Traces 3. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 22 décembre.

OUZANI. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 10 janvier.

ALAIN PONCELET. Dessins et gravures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 31 décembre.

ROHNER. Toiles récentes. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 20 décembre.

RENE RIMBERT. Galerie D. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 janvier.

GEORGES RINAUDO. Dessins. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 décembre.

ROMATHIER. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 24 décembre.

PETER SAUL. Regards sur l'Amérique 1969-1972. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 10 décembre.

ADAM SAULNIER. Peintures. Galerie Drouant, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-79-45). Jusqu'au 6 décembre.

BRUNO SCHMELTZ. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

THEODORE STRAWINSKY. Pastels. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 décembre.

ACHILLE TOSI. B.N.P., 18, boulevard Voltaire (244-31-88). Jusqu'au 22 décembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Festival du jeu de société. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 20 décembre.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Eugène Van Lamsweerde. Œuvres 1960-1980. Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 3 décembre au 28 janvier.

CERGY-PONTOISE. L'image animée : de la lanterne magique au cinéma d'animation. Centre d'animation culturelle, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. — Bibliothèque publique, place des Arts (031-93-60). Jusqu'au 20 décembre.

CHOISY-LE-ROI. Jardin : Albert, Begaud, Eda, Faivre, Martinez, Sigg. Théâtre P.-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-54-87). Sauf dim. et lun., de 16 h à 18 h 30 ; sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 7 décembre.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. Côme Mosta Heirt/Jean-Luc Vilmouth. M.J.C. les Terrasses, avenue du Pont (919-20-09). Jusqu'au 17 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Mémoires textiles. C.A.C. Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

CRÉTEIL. Milshtein : Peintures, gravures. — Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Décembre.

GAGNY. Philippe Rillon. Peintures. Bibliothèque-discothèque (302-33-44). Jusqu'au 17 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Peinture et sculpture : Adam, Baconnais, Cardeau, Fachat, etc. Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf lundi et mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Erro. Galerie Fernand Léger, 89 bis, rue Lénine. Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

LA DÉFENSE. Arts d'Asie. La Galerie, Esplanade (326-14-70). De 11 h à 19 h ; sam. et dim., de 12 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

MALAKOFF. Tabuchi. Peintures 1972-1982. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 31 décembre.

MARLY-LE-ROI. Le cinéma image par image. Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 2 décembre.

MEAUX. Dupré. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 janvier.

MONTGERON. A. Reznitsky. Musée de l'art russe contemporain, château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87).

SÈVRES. De la terre et du feu, 5 potiers contemporains. Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; Dim., 6 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 13 février.

TORCY. J.-C. Bonnet. Aquarelles. Maison pour tous, 22, rue du Couvent. Jusqu'au 30 décembre.

En province

BREST. Architecture contemporaine en Bretagne. Musée municipal, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 12 décembre.

CAEN. Georges Noël. Itinéraire 1957-1983. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 10 décembre.

CHALON-SUR-SAONE. Bellagnet. Tensions chromatiques. — Musée Denon (48-01-70). Jusqu'au 15 décembre. — Man Ray photographe — Siggraph. Maison de la culture (48-48-92). Jusqu'au 30 décembre.

GRAVELINES. Félix Vallotton, œuvre gravé et quelques dessins préparatoires. Musée du dessin et de l'estampe (23-08-13). Jusqu'au 11 décembre.

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthaillac (73-21-60). Jusqu'en février. — Toni Grand. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre.

MONTBELIARD. Géométrie variable. Peintures, sculptures et œuvres graphiques. CAC, 12, rue du Collège (91-37-11). Jusqu'au 20 décembre.

MULHOUSE. Zofia Rostad. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (45-51-20). Jusqu'au 30 janvier. — Lucio Fanti. Galerie Marc Lasseaux, 28, rue des Franciscains (56-54-23). Jusqu'au 31 décembre.

NANTES. Les photographiques. Château des Ducs de Bretagne (et autres lieux). Renseignements au 47-18-15. Jusqu'au 31 décembre. — Rautenstrauch. Images spatiales. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (20-11-48). Jusqu'au 17 décembre.

NICE. Claude Viallat. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 31 décembre. — Vivien Isnard. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 31 décembre.

POITIERS. Guillermo Nunez. — Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 19 décembre.

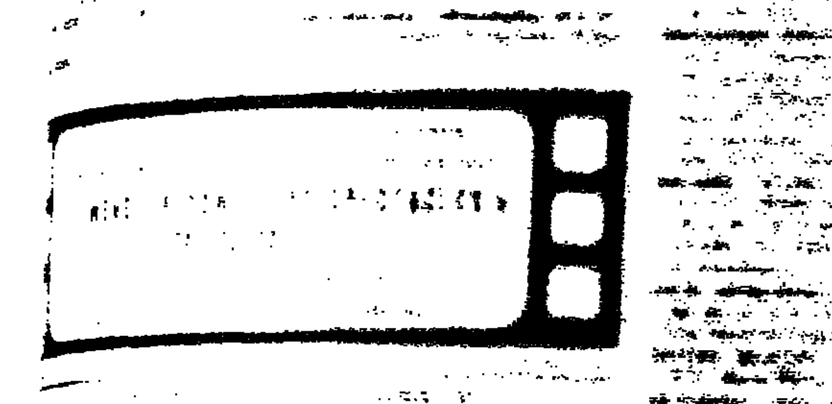
RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. — Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier — Barry Flanagan. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 décembre.

ROUEN. Léon Zack. Centre d'art contemporain, 11, place du Général-de-Gaulle (98-06-92). Jusqu'au 23 décembre.

SAINT-ETIENNE. Nicky Rieti. Dioramas. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 décembre.

TOURS. Jules Baurie, caricaturiste tourangeau (1825-1905). Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 2 janvier. — Chinon-architecture. Préfecture. Jusqu'au 31 décembre.

TROYES. — Roger de La Fresnaye. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 27 décembre.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30

Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : J.-P. Rampal, Trio Pasquier (Mozart).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble de Paris (Petit, Bach, Fauré...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : G. Pretre (Strauss, Tchaikovski).
Institut néerlandais, 20 h 30 : Ensemble der Blaue Reiter, dir. : H. Sparnaay.
Hôtel Hérouet, 20 h 30 : M. Chauveau (Chopin, Schumann, Liszt...).
Église Saint-Jean, 20 h 30 : G.S. Sachdev (musique de l'Inde du Nord).
Point Virgule, 20 h 15 : B. Schlosberg (Barrios, Piazzola, Brouwer...).
Variétés, 15 h : Cl. Bolling.

JEUDI 1er

Salle Gaveau, 20 h 30 : Baroque Surings de Zurich (Haendel, Purcell, Bach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 30.
Lucernaire, 21 h : Ch. Parascos (Beethoven, Scarlatti, Brahms).
Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Desportes, Damase).
Institut National des Jeunes Aveugles, 21 h : Orchestre B. Thomas (Haendel, Vivaldi, Bach).
Salle Cortot, 20 h 30 : X. Pervychine, N. Oxombre, P. Kenealy.
Musée Carnavalet, 20 h 45 : Ch. Wells, N. Henon-Rufferath (Blow, Lawes, Purcell).
American Center, 21 h : J. Adams.

VENDREDI 2

C.C. de la Rose-Croix, 20 h 30 : Quator Arcana.
Lucernaire, 21 h : Ch. Paraschos (Bach, Beethoven, Chopin).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : M. Tranchant (Webern, Hurel, Berg).
Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : M. Geliot, E. Peclard (Duport, Tedeschi, Haendel...).
Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : P.-A. Valade, O. Graef, M.-Ch. Witterkoer, P. Broutin (Mozart, Beethoven, Schoenberg).
FIAP, 20 h 30 : H. Molinier, P. de Los Cobos (de Falla, Granados, Rodrigo...).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : D. Leau (Vivaldi, Purcell, Wood...).
American Center, 21 h : C. Santos, C. Gelabert.
Musée Guimet, 20 h 30 : Hariprasad Chaurasia.

SAMEDI 3

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : voir le 2.
FIAP, 20 h 30 : A. Massao, D.-J. Durandy (Bach).
Lucernaire, 21 h : Ch. Parascos (Mozart, Ravel, Schumann).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy (Maderna, Schoenberg, Amy...).
Église Saint-Merri, 21 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Chopin, Brahms...).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble M. Zarev (Haydn, Mozart, Pergolèse...).
Salle Gaveau, 17 h : J. Bolet (Brahms, Rachmaninov, Liszt...).
American Center, 21 h : voir le 2.
Église St-Gervais, 16 h 30 : M.-Th. Michaux (Bach, Guilain).

DIMANCHE 4

Église Saint-Merri, 16 h : Orchestre du Conservatoire du Xe arr. dir. : M. Guilbert (Vivaldi, Bach).
Théâtre des Champs-Élysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Mozart, Beethoven, Bach).
Église Saint-Louis des Invalides, 17 h : P. Cogen (Bach, Vierne, Dupré...).
Salle Cortot, 17 h : H. Haim (Scarlatti, Chopin, Schubert...).
Église des Billettes, 17 h : M. Leclerc (Bach, Beethoven, Liszt...).
Église Saint-Thomas d'Aquin, 17 h 30 : A. Bedois (Seixas, Bach).
Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J. Galard (Couperin, Vierne, Bach).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : D. Geringas, T. Schatz (Mendelssohn, Schumann, Prokofiev).
La Conciergerie, 18 h : G. Pumet (Bach, Telemann, Stanitz, etc.).

LUNDI 5

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Julliard (Haydn, Mozart, Debussy).
Radio-France, Grande Auditorium, 20 h 30 : P. Tortelier, M. de La Pau (Beethoven, Schubert, Tortelier).
Lucernaire, 21 h : J.-Ph. Audoly, R. Nakaoki (Brahms, Prokofiev, Ravel).
FIAP, 20 h 30 : Ensemble Brotons (Tcherepnine, Berthomieu, Reicha Lancen...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Y. Menuhin (Brahms, Bach, Beethoven).
Cité Internationale Universitaire, 20 h 30 : R. Bravo (Chopin, Ginastera, Villalobos).

MARDI 6

Lucernaire, 21 h : Voir le 5.
Temple des Billettes, 21 h : Chœurs M.-R. Delalande et Chanteclair. Orchestre de Chambre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal (Mozart).
Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : H. Szeryng (Berlioz, Brahms, Beethoven).
Église Saint-Roch, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Bach, Kaelin).
Cité Internationale des Arts, 21 h : Th. Carré Chesnau.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Deller (Haendel).
American Center, 21 h : Tod Machover.
***Église Evangélique Baptiste**, 20 h 30 :* V. Sigalevitch (Schumann, Bach, Prokofiev).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (271-44-10), les 30, 1er, 2, 3 à 21 h : P. Meige.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 30, 1er, 2 et 3 à 20 h 30 : P. Bebey.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, le 30 : C. Luter ; les 1er, 2, 3, 4, 5, 6 : D. Doriz.
CENT-VINGT NUITS, le 30 à 20 h : Burt and the Fall ; le 2 à 20 h : London Cow Boy.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Bess Babalu (dern. le 3) ; le 6 : Dixie Band.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h, le 1er : Hotcha Blues ; le 2 : V. leed ; le 3 : Philodendron de la Farce.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 1er, 2 : Tatitu Tatatu ; les 3, 4 : P. Kowald, H. Becker, G. Gudek, B. Altschul ; le 5 : Gang Renne.
ELDORADO (208-23-50), le 30 à 23 h : Charlie Bus.
ESPACE BALARD, le 6 à 19 h : Dio.
FORUM (297-53-47), le 5 à 21 h : M. Rui, Ch. Escoude.
G. KILLIAN'STAVERN (354-96-61) Jeu., Ven., Sam. à 22 h 30, Dim. à 21 h 30 : Shamrock.
MANU MUSICALE (238-05-71), le 3 à 20 h 30 : Aire.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer. 23 h : J. Kahne, L. White ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven. 22 h : Y. Chelala, 24 h : McPherson ; sam. 22 h : Y. Chelala, 24 h : M.E. Stevens ; dim. 23 h : A. Lauwmann ; lun. 23 h : L. Rulka ; mar. 23 h : C. Mendoza.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27), Petit Auditorium, le 1er à 20 h 30 : X. Cobo, F. Despres, Y. Torchinsky, Y. Teslar ; le 5 à 20 h 30 : F. Jeanneau.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 30, 1er, 2, 3 : Sun Ra Arkestra ; le 6 : Les Haricots rouges.
NOTES BLEUES (589-16-73), le 3 à 22 h : Barre Philips.
OLYMPIA (742-25-49), le 5 à 20 h et 22 h 30 : Indochine.
PALACE (246-10-87), le 1er à 20 h : Belle Stars.
ATHÉNÉE, 20 h 30 : L. Alva, D. Mazzola.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 1er, 2, 3 : G. Konket.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, mer. : Question de temps ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Watergate Seven+One ; sam. : Dixie Lords ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : S. Grapelli/M. Fosset.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Porcelli, Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi (dern. le 4) : à partir du 5 : P. King, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.
SAVOY (277-86-88), 21 h, les 30, 1er, 2, 3 : M.-A. Martin, D. Borker, H. Labarriere, M. Pelzer ; les 5, 6 : P. Gorsky, M. Delgado, E. Martinez.
SPHÈRE (806-53-33), les 2, 3 à 20 h 30 : Steve Lacy.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 3) ; à partir du 6 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), (D., L.), 23 h : P. Blanchard, D. Bertran, H. Lavandier, F. Sicard (dern. le 3) ; à partir du 6 : P.-Louis Garcia, D. Bertam, D. Houck, D. Leloup.
TWENTY ONE (260-40-51), (D), 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 1er à 21 h : B. O'Donog'hue et M. Stokes.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.
TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 ; sam. 15 h : Un mari à la porte.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Masamente (à partir du 2).
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim. 16 h : H. Tachan (dern. le 4) ; (à partir du 6) : A Metayer.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 2 à 20 h 30 : Musique traditionnelle de Perse ; le 3 à 21 h : C. Zarcate ; le 6 à 20 h 30 : Aru Amunya.
ESPACE CARDIN (266-17-81), (J., L.), 20 h 30 ; Dim. 15 h : Junon et Avos.
FORUM (297-53-47), (D., L.) 21 h : G. Chelon.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Y. Dautin (à partir du 1er).
MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) 20 h 30 dim. 17 h : V. Sanson.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), les 30, 3, 4 à 14 h et 17 h 30 ; les 2 et 6 à 18 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Ph. Avron.
SALLE CHOPIN PLEYEL (563-88-73) le 2 à 20 h 30 : Rio de la Plata.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), mar. 21 h : Marilyn je t'aime.
TANIÈRE (337-74-39), les 30, 1, 2, 3 à 20 h 45 : J. Moiziard, D. Adrien Roll.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armason.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 19 h 30 : L. Rizzo, Carrasco, Perez ; 22 h : S. Rinaldi (dern. le 3) ; ven., sam., 24 h : M. Litwin.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14) (D. soir), 21 h, Dim. 17 h : Les Blouses.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), les 2, 3, 5, 6 à 20 h 30 ; le 4 à 15 h et 20 h 30 : Théâtre nô.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), (D.) 20 h 30 : Tonio Kröger.

Concerts

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 30 à 20 h 30 : P. Bryn-Julson, B. Carino, A. Ballista, J.-J. Kantorow, F. Lodeon (Messiaen, Webern, Boulez...).

Danse

Théâtre de la ville (274-22-77), 18 h 30 : Lucinda Childs (dern. le 4).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Le Chesnay, église Saint-Germain (954-31-91), le 3 à 20 h 30 : Ensemble polyphonique de Versailles (Byrd, Philips, Tallis...)
Bourg-la-Reine, église Saint-Gilles (663-76-96), le 6 à 21 h : English Concert, dir. T. Pinnock (Haëndel, Boyce, Stanley...).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 2 à 20 h 30 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, Ensemble instrumental B. Fonteny, dir. M. Piquemal (Tartini, Vivaldi, Albicastro...).
Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : English Concert, dir. T. Pinnock (Haëndel, Albinoni, Bach...).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Stockholms Gosskör, dir. R. Nilsson (Palestrina, Haydn, Mendelssohn...).







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 NOVEMBRE

15 h, la Course à la vertu, de M. Gleize ; Hommage à S. Connery : 19 h, Pas de printemps pour Marnie, de A. Hitchcock ; 21 h, Cavalcade, de F. Lloyd.

JEUDI 1er DÉCEMBRE

15 h, la Fille Elisa, de R. Richebe ; 19 h, les Faubourgs de New-York, de R. Walsh ; Rétrospective du Festival des trois continents : 21 h, Angela Marcado, de L. Brocka.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

15 h, A tout cœur, de H. Roussel ; Rétrospective du Festival des trois continents : 19 h, Oridathu Oru Phayalvaan, de P. Padmarajan ; 21 h, Dibalik Kelambu, de T. Karya.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

15 h, Adrienne Lecouvreur, de M. L'Herbier ; 17 h, la Femme gauchère, de P. Handke ; Rétospective du Festival des trois continents : 19 h, Luk E-San, de V. Kounavudhi ; 21 h, le Talisman, de H. J. Zhong.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

15 h, Barry, de R. Pottier ; 17 h, le Ciel de lit, de L. Reis ; Rétrospective du Festival des trois continents : Der Man, de S. Goren : 21 h, Sargento Getulio, de H. Penna.

LUNDI 5 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 6 DÉCEMBRE

15 h, la Batarde, de J. Daroy ; 19 h, It's a very nice lady, de G. Courant ; En présence de l'auteur : 21 h, la Trace, de B. Fabre.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 NOVEMBRE

15 h, les Mille et une nuits, de M. Bava et H. Levin ; 17 h, la Belle du Pacifique, de C. Bernhardt ; Panorama du cinéma italien : 19 h, le Manuscrit trouvé à Saragosse, de W. Has.

JEUDI 1er DÉCEMBRE

15 h, la Revanche d'Ali Baba, de W. Jason ; 17 h, Enquête spéciale, de D. O'Keefe : Panorama du cinéma polonais : 19 h, le Profane, de K. Kieslowski.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

15 h, le Fils de Sindbad, de T. Tetzlaff ; 17 h, la Femme aux cigarettes, de J. Negulesco ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Salto, de T. Konwicki.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

15 h, l'Aigle rouge de Bagdad, de L. Landers ; 17 h, Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, la Vallée d'Issa, de T. Konwicki ; 21 h, Illumination, de K. Zanussi.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

15 h, les Aventures de Hadji Baba, de Don Weis ; 17 h, Hello Sister, de E. Von Stroheim ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Spirale, de K. Zanussi ; 21 h, Ils aimaient la vie, de A. Wajda.

LUNDI 5 DÉCEMBRE

15 h, Harem Girl, de E. Bernds ; 17 h, Guerillas, de F. Lang ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, les Grains du rosaire, de K. Kutz.

MARDI 6 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; GaumontChamps-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont HALLES, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) : Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ;

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57 47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-92-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REVES EN ROSE (Tchc., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) :

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Sarrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 2e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DE L'ETOILE, film italien d'Ermanno Olmi. — V.o. : Ciné-Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52).

ANDROIDE, film américain d'Aaron Lipstadt. — V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-35).

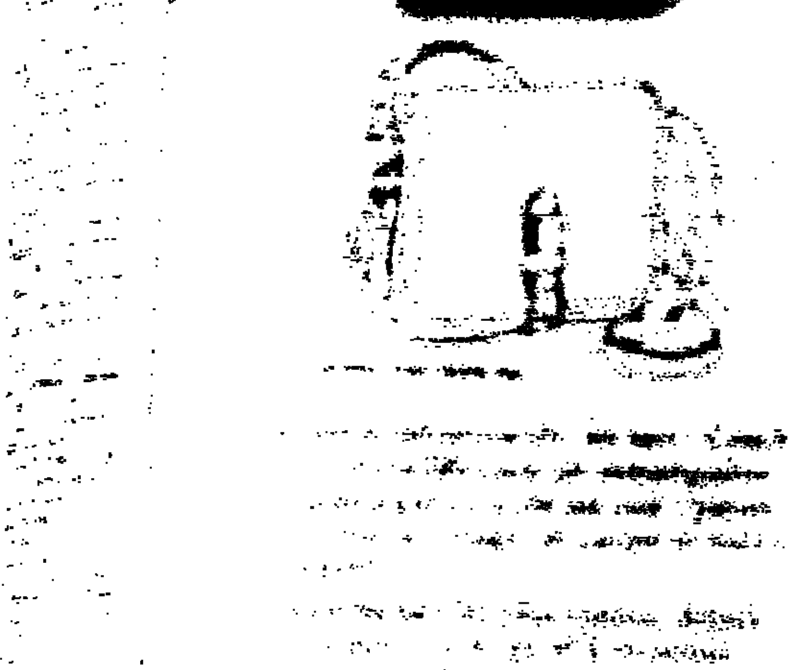
LA HORDE DES SALOPARDS, film franco-italien de Tonino Valerii. — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMAIS, PLUS JAMAIS, film américain d'Irvin Kershner. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 14e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MISS OYU, film inédit de K. Mizoguchi. — V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00).

SUREXPOSE, film américain de James Toback. — V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES YEUX DES OISEAUX, film français de Gabriel Auer. — Le Marais, 4e (278-47-86).





Galerie Coach Bag

Professionnels du bâtiment
structures informatiques

CINÉMA

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin, 5e (334-50-91).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Duel *dans le Pacifique* ; jeu. : Au *revoir Charlie* ; ven. : l'Homme à la tête fêlée ; sam. : l'Inquiétante Dame en noir ; dim. : la Forie du *désir* ; lun. : les Misfits ; mar. : Une sacrée fripouille.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. 14 h (sf mer., dim.) : Fanny et Alexandre ; t.l.j. 17 h 30 (sf mer, sam., dim.) : l'Œuf du serpent.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer, jeu, ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

C. Th. DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), t.l.j. à partir de 16 h 15 : Gertrud ; mer., ven., dim. 14 h : Ordet ; jeu., sam., lun. 14 h : Dies irae.

SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : mer. 14 h, Beyond the law blue ; 16 h, Maidstone ; 18 h, Est-ce qu'on nous voit ; 20 h, l'Enfance nue ; 22 h, Nostalgia. Jeu : 14 h, Etoile sans lumière ; 16 h, Voyage au Congo-Kuhle Wampe ; 18 h, Seventeen ; 20 h, Système sans ombre ; 22 h, les Années 80. Ven. : 14 h, la Lumière bleue ; 16 h, Jeux de famille ; 18 h, My Brother's Wedding ; 20 h, Loulou ; 22 h, la Ville des pirates ; 24 h, Sacrilège. Sam. : 14 h, le Triomphe de la volonté ; 16 h, Tiefland ; 18 h, God bless them little heart ; 20 h, *Liberté la nuit* ; 22 h, Raining in the moutain ; 24 h, Nuit Sonja Henie : Second Fiddle, Iceland, Winter Time. Dim. : 14 h, Olympia, Fest des Volker, Fes des Schoenheit ; 18 h, The Louise Broock's film ; 20 h, Nous ne vieillirons pas ensemble ; 22 h, les Récidivistes. Lun. : 14 h, les Films ; 16 h, Enquête sur la sexualité ; 18 h, Meurtrier de la jeunesse ; 20 h, The fate of Lee Khan ; 22 h, Ashes and Embers. Mar. : 14 h, la Ballade de Narayama ; 16 h, Utopia ; 20 h, Au pays de Zom ; 22 h, le Temps suspendu. — République-Cinéma, 11e (805-51-33) : mer., 14 h, Der Kommantsche ; 16 h, I Banbini ci Guardano ; 18 h, le Troisième Millénaire ; 20 h, Seventeen ; 22 h, Khule Wampe, Voyage au Congo. Jeu. : 14 h, Servus Bayern ; 16 h, Quatro passi fra le nuvole ; 18 h, ven. 18 h, la Maison des bois (1) ; 20 h, sam. 18 h, la Maison des bois (2) ; 22 h, dim. 18 h, la Maison des bois (3). Ven. : 14 h, Das Letze Loch ; 16 h, Un gars comme ça ; 20 h, Bérénice ; 22 h, Bless them little heart. Sam. : 14 h, Maladie mortelle ; *16 h, Des gens étranges* ; 20 h, My Brother's Wedding ; 22 h, Film, Un chant d'amour, la Vase. Dim. 14 h, Der Junge Monch ; 16 h, l'Orbier rouge ; 20 h 30, l'Or de l'amour ; 22 h, Bérénice. Lun. : 14 h, Der Bierkampf ; 16 h, Gli Uomini che Mascalzoni ; 18 h, Sacrilège ; 20 h, mar. 18 h, Hommage à Jean Painlevé ; 22 h, Raining in the Moutain. Mar. : 14 h, Second Fiddle ; 16 h, Il signor Max ; 20 h, En raison des circonstances ; 22 h, Etoile sans lumière. — Olympic, 14e (545-35-38) : mer. 14 h, 18 h, Il capello a tre punte ; 16 h, 20 h, Centomille dollari ; 22 h, Dieu seul le sait. Jeu. : 14 h, 18 h, Malombra ; 16 h, 20 h, Gli Uomini che Mascalzoni ; 22 h, Les parachutistes arrivent. Ven. : 14 h, 18 h, Teresa Venerdi ; 16 h, 20 h, Mille lire al mese ; 22 h, les Mines du roi Salomon ; 24 h, Elle et lui. Sam. : 14 h, 18 h, Il signor Max ; 16 h, 20 h, Dora Nelson ; 22 h, le Prisonnier de Zenda ; 24 h, les Innocents. Dim. : 14 h, 18 h, Noi vivi ; 16 h, 20 h, Adio Kira ; 22 h, Jules César. Lun. : 14 h, 18 h, la Peccatrice ; 16 h, 20 h, Malombra ; 22 h, le Roi et moi. Mar. : 14 h, 18 h, Un colpo di pistola ; 16 h, 20 h, Piccolo mondo antico ; 22 h, Bonjour tristesse. Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) : mer. 14 h, 16 h, 18 h, Canada Negra ; 20 h, le Crime de Cuenca. Jeu. : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, La Escopeta Nacional. Ven. : 14 h, 18 h, 22 h, Las Verde Praderas ; 16 h, 20 h, La Vieja Memoria. Sam. : 16 h, 20 h, Canada Negra ; 14 h, 18 h, 22 h, Las Truchas. Dim. : 14 h, 18 h, 22 h, Gary Cooper que esta en los cielos ; 16 h, 20 h, Nacional III. Lun. : 16 h, 20 h, Maman a cent ans ; *14 h, 18 h, 22 h*, A un dios desconocido, mar. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h, Elisa vida mia.

R. HAYWORTH (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81), mer. : O toi ma charmante ; jeu., dim. : la Blonde ou la rousse ; ven., mar. : la Dame de Shanghaï ; sam. : Cover girl ; lun. : l'Amour vint en dansant.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Frenzy ; ven., sam. : les Oiseaux ; dim., lun., mar. : Psychose.

M. L'HERBIER : LA NUIT FANTASTIQUE, Studio 43, 9e (770-63-40), mar. 20 h 30.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : l'Exécuteur de Hongkong ; jeu. : Faux fuyants ; ven. : Hair ; sam. : Staying Alive ; dim., mar. : Barry Lyndon.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : mer., dim. 18 h 30, jeu. 22 h : Cria Cuervos ; jeu. 14 h 10 : Maman a cent ans ; jeu. 16 h : Stress es tres ; ven. 16 h : la Madriguera ; ven. 22 h, sam. 18 h 20 : Vivre vite ; lun. 18 h : la Cousine Angélique ; mar. 18 h : Anna et les loups.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

AGENT X 27 (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

L'AS DES AS (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98.

BARRY LINDON (A., v.o.) : Movies, 1er *(260-43-99) ; (v.f.) : Grand Pavois, 15e* (h.sp.) (554-46-85).

LES BAS FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (h.sp.), *11e (700-89-16)*.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS *(A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42)*.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEX STOP GREENWICH VILLAGE (A., v.o.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, (h., sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.), Ciné-13, 18e (254-15-12).

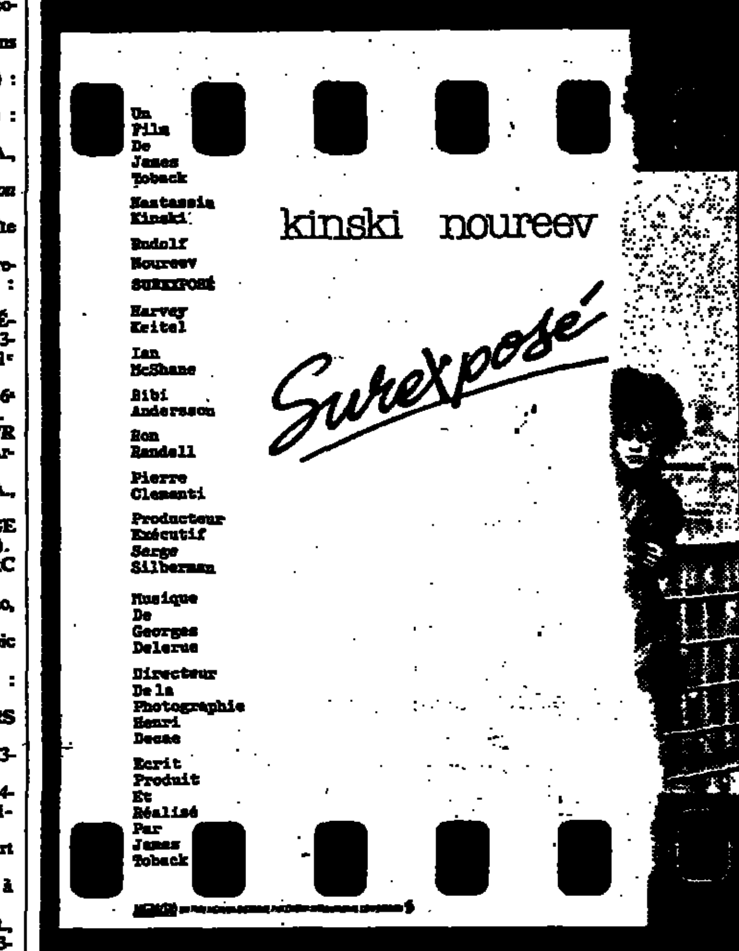
RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

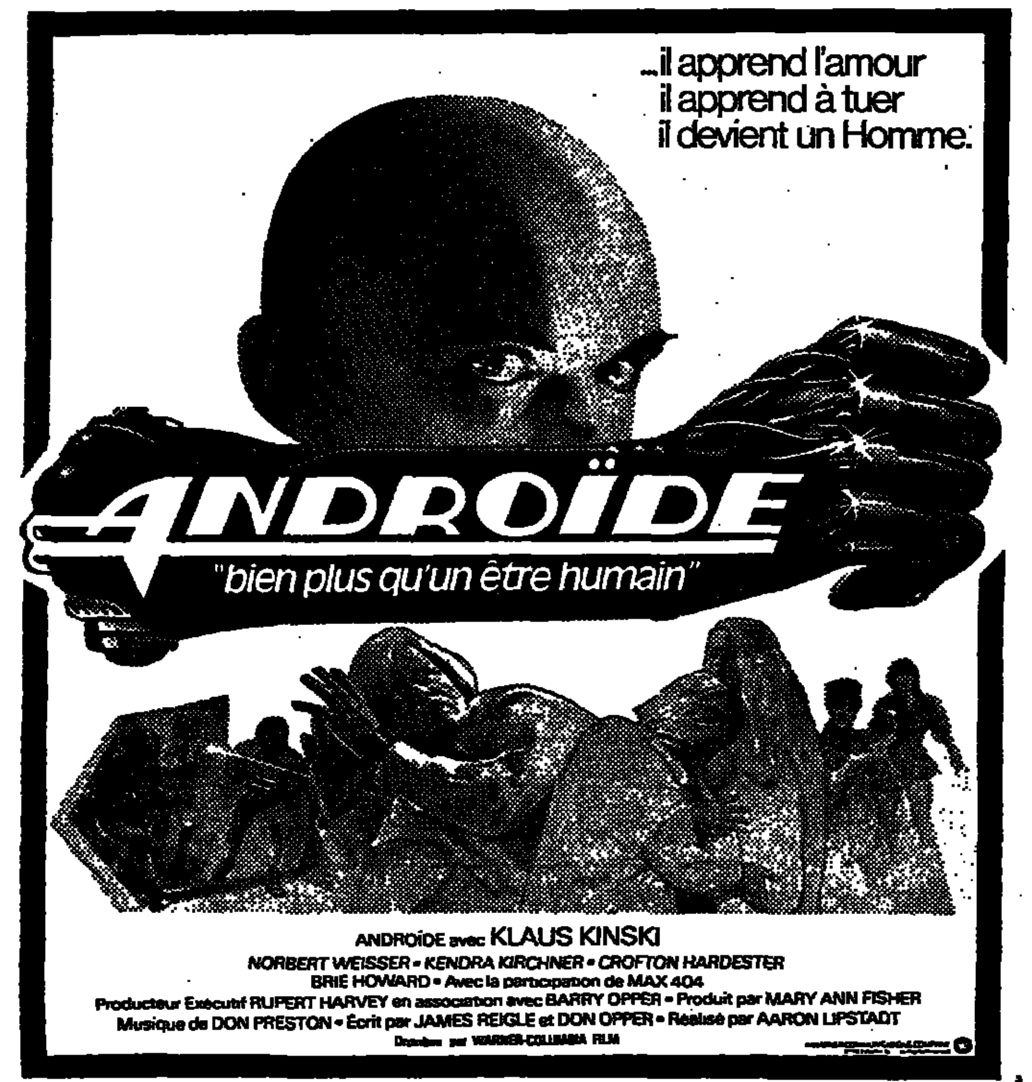
SENSO (It., v.o.), *Logos-III, 5e* (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à films (h., sp.), 17e (622-44-21).

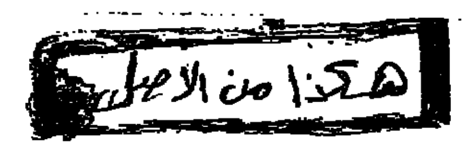
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).











THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

MEURTRE DANS LA CATHEDRALE — CC 17 (227-68-81), 20 h 30 (30), dim. 15 h.

THEATRE FORAIN — Constance (258-97-62), 20 h 30 (30), dim. 16 h.

A PETIT FEU DE CHAGRIN — Théâtre Noir, petite salle (346-91-93), 20 h 30 (30).

LA DEVOTION A LA CROIX — Chaillot/Génier (727-81-15), les 1er, 2, 3, 6 à 20 h 30, le 4 à 15 h.

L'AMANT — Espace Creatis (887-28-56), 20 h 30 (1).

LETTRES D'UNE MERE A SON FILS — Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (1), dim. 15 h.

LE DERNIER SOLISTE — Carré Silvia Monfort (531-28-34), les 2, 3, 5, 6, à 20 h 30, le 4 à 16 h.

LE JOURNAL D'UN HOMME DE TROP — Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h (2), dim. 16 h.

LE DEPOSITAIRE — Salle Valhubert (584-30-60), 20 h 30 (2), dim. 15 h.

PARTAGE — Villejuif, Romain Rolland (726-15-02), les 2, 3, à 21 h.

NUIT LIMITE — CC Abbaye (354-30-75), 21 h les 2, 3, 4 à 21 h.

L'INTRUSE — Bobigny, CC (831-11-45), les 2, 3 à 20 h 30.

CONTES — Clichy-la-Garenne, Th. Rutebeuf (824-44-16), 20 h 30 le 3 à 20 h 30, le 4 à 15 h, les 5 et 6 à 14 h 15.

SEANCE FRICTION — Dejazet (887-97-34), 20 h 30 (5).

NAIVES HIRONDELLES — Dix Heures (606-07-48), 20 h (5).

LOIN DU GRENIER — Constance (258-97-62), 21 h (5).

HORS PARIS

LYON. — Variations en huit tableaux, par la Compagnie des Trois Fleuves, Théâtre du Trancanoir, 10, rue Juiverie, jusqu'au 11 décembre.

GRENOBLE. — Prométhée enchaîné, par le Théâtre des Deux Mondes (76) 44-57-28, salle Ampère, du 1er au 23 décembre. — Olaf et Albert, par le Groupe Alertes, au Rio, (76) 44-70-11, du 6 au 17 décembre.

RENNES — Le Roi Lear, par le Théâtre quotidien de Lorient, à la maison de la culture (99) 79-26-26, du 1er au 10 décembre.

POITIERS — Le Jeu de l'amour et du hasard, par Robert Girones, avec une reprise, au Centre Beaulieu (49) 41-28-33, du 5 au 14 décembre.

MONTPELLIER — Homme avec femme, arbre et enfant, par Yves Gourmelon avec le Théâtre quotidien de Montpellier (67) 63-35-83, du 6 au 25 décembre.

BRUXELLES — Quartett, de Heiner Müller, par Marc Liebens et l'Ensemble mobile (19-322) 513-73-00, à partir du 6 décembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 30 novembre, 2, 5 décembre à 19 h 30 : Raymonda ; les 1er, 3, 6 décembre à 18 h : Saint-François d'Assise.

SALLE FAVART (296-06-11), les 3, 6 décembre à 19 h 30 : Ballets.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (J., V.) les 30 novembre à 14 h 30, 4 décembre à 14 h 30, et 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie ; les 30 novembre, 3, 5 décembre à 20 h 30 : Félicité ; le 6 à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (D., L., Mar.) : le 30 novembre à 14 h 30, le 3 décembre à 15 h : la Traversée du dessert (spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre (L.), les 1er, 2, 3, 6 décembre à 18 h 30, le 4 à 16 h : Par les villages.

PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 30 novembre, 1, 2, 3, 4 décembre à 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne ; à partir du 5 : relâche.

TEP (797-96-06), Théâtre : les 30 novembre, 1er, 2, 3, 4, 6 décembre à 20 h 30, le 4 à 15 h : la Mort de Danton. — Cinéma : le 3 à 14 h 30, le 5 à 20 h : Allez coucher ailleurs/Les dieux sont tombés sur la tête.

PETIT TEP (797-96-06), les 30 novembre, 1er, 2, 3 (dernière) à 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), Débats, rencontres-musée : le 30 novembre à 18 h : M. Ch. Gangneux, Y. Potto, A. Thomas ; 21 h : Pour François le Lionnais : le 1er décembre à 18 h 30 : P. Leroux et les socialistes européens/Zeitgeist : le 2 à 18 h 30 et 20 h 30 ; le 3 de 18 h à 23 h : Polyphonix 5 ; le 5 à 18 h 30 : De Stijl et Dada ; 19 h : Lettres pour que la joie ; 21 h : Autour d'Unica Zürn. — Concerts/Animations : le 30 novembre à 20 h 30 : récital Daniel Kientzy/Anton Webern ; le 1er décembre à 18 h 30 : musique de chambre (solistes de l'Eic) ; 20 h 30 : récital P.-Y. Artaud ; le 2 à 20 h 30 : P. Boulez ; le 5 à 12 h 30 : musique classique du XXe siècle (Fella, Ohana, Bœuf, Jolivet) ; 20 h 30 : concert 2e2m (B. Gillet, J.-P. Guerec, P. Méfano, H. Schutz). — Cinéma-Vidéo : les 30 novembre, 1er, 2, 3, 4, 5 : nouveaux films BPI, à 13 h : la Surditude ; 16 h : First Contact ; 19 h : Uzeste bleu ; les 30 novembre, 1er, 2, 3, 4 décembre à 15 h : Balthus. Trois grandes figures du réalisme : 18 h : vidéos de Lawrence Weiner.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 30 novembre, 1er, 2, 3, 4, 6 décembre à 20 h 30 et les 3, 4 à 14 h 30 : Sophisticated Ladies. — Concerts : le 4 à 18 h : L'Orchestre Colonne, D. Masson, S. Iwasaki (Xenakis, Mozart, Bartok, etc.) ; le 5 à 20 h 30 : Byron Janis, piano (Mozart, Brahms, Rachmaninov).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L.), les 30 novembre, 1er, 2, 3, 6 décembre à 20 h 30 : et 4 à 14 h 30 : l'Art de la comédie ; 18 h 30 les 30 novembre, 1er, 2, 3, 4 décembre : Luncinda Childs Company ; le 6 : Quatuor Orlando.

Les autres salles

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 6 à 20 h 30 : Paulina.

A DEJAZET (887-97-34), (D.) 20 h 30 : Séance friction (à partir du 4).

ANTOINE (208-77-71), (L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 30, 2 à 18 h 30 : les Sincères ; le 30 à 21 h : Moi ; le 2 à 21 h, le 3 à 18 h 45 et 22 h ; le 4 à 15 h : la Fenêtre ; le 5 à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; les 5, 6 à 21 h : Don Juan ; le 6 à 15 h : la Foi en l'homme.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, mer., jeu., mar. 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Batailles.— Salle L.-Jouvet, ven., sam. 21 h, mar. 19 h : Cet animal étrange.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : le Plus Heureux des trois.

BATACLAN (721-18-81), (D.) 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.) 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.) 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Atelier du Chaudron (328-97-04), mer. 14 h 30, vend., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vague à l'âme ou le blues de la scène.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, (D., L., mar.) 20 h 30 : Tu écraseras le serpent : Galerie, (D., L., mar.) 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (mer., D. soir) 21 h, dim. : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 21 h : l'Ormaie.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

223 RUE LECOURBE, jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonne Ame du Se-Tchouan.

Edouard VII (742-57-49) le 6 à 21 h : Mlle Julie.

ELDORADO (208-23-50), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Tanzi.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), (D. soir, L.), 20 h 15, (D.) 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias ; (D., L.) 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESPACE GIRAUD-PHARE (202-25-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : l'Exilé Mateluna.

ESPACE MARAIS (584-09-31), (D. soir, L.) (except. les 2 et 6), 20 h 45, dim. 17 h : les Fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.

ESSAION (278-46-42), (D., L.) I. : 21 h : le Rite du premier soir ; (dern. le 3) ; II. (D., L.) 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) (D., L., mar.), 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), (D. soir, L.) 20 h 15, sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Don Diègue contre Super 8.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L., 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

GALERIE-55 (326-63-51), (D., L.), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada (dern. le 3).

LIERRE-THEATRE (586-55-83), (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 20 h 30 : l'Entonnoir (dern. le 5) ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), (D. soir, L.) 20 h 30 : dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), (mer. soir, J., D. soir), 20 h 30 ; mer. 18 h 30 ; dim. 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), (D.) 21 h, sam., 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; D., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., D. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 17 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Emourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45 : sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 5 à 20 h 30, le 6, à 14 h 30 : Bourgeois et gens de maison.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer. sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (mer., D., mar.), 20 h 45 : la Dernière Bande.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), (D. L.) 20 h 30 + ven. 22 h : Ariakos.

RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg les 30, 1er, 2 à 20 h 30, les 3, 4, à 15 h 30 et 20 h 30 : les Noces de Figaro ; le 6 à 20 h 30 : le Barbier de Séville.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30, sam. 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar., mer. 20 h 30, sam. 22 h 30, dim. 17 h : l'Ecume desjours ; II. mer., sam., lun., mar., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), (D.), 20 h 30 : l'Orchestre (dern. le 3) : 21 h 30 : (à partir du 5), 22 h 15 : Au secours pepa, maman veut me tuer.

THEATRE DE MENILMONTANT (255-26-47), le 2 à 20 h 30 : les Bâtisseurs d'empire ; II. : les 1er, 2, 3 à 20 h 30 : Candide.

THÉATRE NOIR (346-91-93), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Carmen la matadore.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Mousquetaires (à partir du 1er) ; II. : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 30 à 20 h 30 : Savannah Bay ; les 2, 3, 5 et 6 à 20 h 30, le 4 à 15 het 20 h 30 : Théâtre nô.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), (D., L.) 21 h : Médée.

THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, mar.) 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 18 (226-47-47), (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48), (L.), 20 h 30 : dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : le Bel Indifférent.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 15 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (246-20-83), (D.), 20 h 30 : jours pairs : le Chant général ; jours impairs : L'an 2000 n'aura pas lieu.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch. Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (L) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Y. Fouquet (dern. le 3) ; (à partir du 5) : Spectacle Prévert ; 22 h : The Debile Show (dern. le 3).

L'ÉCUME (542-71-16), les 30, 1er, 2, 3, 6, à 20 h 30 : Poésie de journalisme ; le 4 à 21 h : J. Erdos ; les 1er, 2, 3 à 22 h : G. Dahan ; le 5 à 21 h : J.-P. Réginal ; le 4 à 22 h : R. Toman ; le 6 à 22 h : J. Wilson, J. Ladouce.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L.), 20 h 30 : Duende.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.

TANIÈRE (337-74-39), les 30, 1er, 2, 3, à 21 h : J. Bandon et C. Brasin.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; (D., L.), 22 h 15 : Films muets de G. Méliès.

En région parisienne

AULNAY, C.C. (831-11-45), les 2, 3, 6 à 20 h 30, le 4 à 16 h 30 : Une éclipse totale de soleil.

BAGNEUX, C.C. (664-52-11), les 2, 3, 4 à 21 h : Bagneux Blues Festival.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), le 30 à 20 h 30 : Mariage (dernière).

BOURG-LA-REINE, Eglise St-Gilles (663-76-96), le 6 à 21 h : Cf. Festival de l'Ile-de-France.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (032-79-00) (D., L.), 21 h, mer. 18 h 30 : Déshabillages ; Th. de l'Usine, le 3 à 21 h : Goliath : Maison de Quartier des Touleuses, le 2 à 21 h : Bluestory.

CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne (880-96-28), les 2, 3 à 20 h 30 : le Chariot de terre cuite.

CHATENAY-MALABRY, Th. de l'Ecole centrale, le 6 à 20 h 30 : Shamrock.

CHATOU, Maison pour tous, le 3 à 21 h : Brew Country Rounders.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), les 2, 3 à 20 h 30 : Société adoucie.

CLAMART, C.C. J.-Arp. (645-11-87), le 6 à 20 h 30 : C. Lara.

COLOMBES, Th. (782-42-70), le 3 à 20 h 30 : Lago-Rock.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (J., L.), 21 h : la Célestine ; II : Le 1er à 20 h 30 : Chet Baker ; le 3 à 20 h 30 : J.-Cl. Pennetier.

ÉLANCOURT, APASC (062-82-81), le 30 à 20 h 30 : Danse Contact Improvisation.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 3 à 20 h 45 : Kléber et Marie-Louise.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P.-Neruda (460-20-65), les 2, 3, 4 à 21 h : les Bijoux indiscrets.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), les 30, 2, 4 à 20 h 30, le 5 à 17 h : Marie Stuart ; Maison des Jeunes des Agnettes (799-55-47), le 2 à 21 h : Cabaret.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Th. (547-53-53), le 2 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Verdi, Tchaïkovski, Dvorak).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 3 à 20 h 45 : D. Lockwood.

MARLY-LE-ROI, Th. J.-Vilar (958-74-87), le 3 à 21 h : Orchestre de Marly et Ensemble vocal du Pincerais (Bach, Haydn, Haendel).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 30 à 20 h 30 : Société adoucie ; le 1er à 20 h 30 : Un notaire à marier ; le 3 à 20 h 30 : le Chant du cygne.

MARNE-LA-VALLÉE, C.A.C. (005-64-87), le 3 à 21 h : G. Pierron.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 2 à 20 h 45 : l'Homme défiguré.

MONTREUIL, Studio Berthelot (287-86-24), 21 h : Bleu Banlieue (dern. le 5) ; Maison populaire (287-08-68), le 3 à 21 h : Bal folk ; C.C. J.-Lurçat (287-50-08), le 2 à 20 h 30 : Eric d'Enfert Quintet ; Eglise St-Pierre, le 30 à 20 h 30 : Quatuor Arcane (Haydn, Dvorak, Milhaud).

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 2, 3 à 22 h : L. Corne, J.-P. Laubry, J. Saviard, G. Brie.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D.), 20 h 30 : Cf. Festival d'automne.

PALAISEAU, Amphi Poincaré (941-82-00), le 30 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Verdi, Tchaïkovski, Dvorak).

RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-72-72), le 4 à 15 h 30 : Ballet des solistes de l'Opéra de Paris.

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-74-45), le 2 à 20 h 30 ; Lauréats du concours Long-Thibaud (Mendelssohn, Schubert, Schumann...).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), le 30 à 20 h 30 : le Marchand de Venise ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Ignorant et le Fou.

SAINT-MAUR, Auditorium J.-Ph.-Rameau (889-22-11), le 2 : Ensemble Caix d'Hervelois, soliste de la Grande Ecurie et Chambre du Roy ; le 6 : Musique électro-acoustique et multi-média.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 2, 3, 4, 5, 6 à 21 h : l'Essuie-main des pieds.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 2 à 21 h : le Neveu de Rameau.

TAVERNY, Eglise Notre-Dame (995-57-83), le 3 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Verdi, Tchaïkovski, Dvorak).

TREMBLAY-lès-Gonesse, MJC (861-09-85) le 3 à 21 h : Colporteurs d'images par le théâtre à Bretelles.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18) le 30 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Mozart, Chopin) ; les 2, 3 à 21 h : La vie est trop courte.

Le VESINET, CAL (976-32-75), le 1er à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach (Verdi, Tchaïkovski, Dvorak).

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 1er à 21 h : A/BU.

VILLEPARISIS, C.C. J.-Prévert (427-94-99), le 6 à 20 h 30 : Société adoucie.

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes (305-42-82), les 2, 3 à 20 h 30 : le Chariot de terre cuite.

YERRES, CEC (948-38-06) ; le 2 à 21 h : J.-Cl. Forenbach, M. Vallio ; le 3 à 21 h : Cie Songe et Cie l'Esquisse.

COMMUNICATION

L'examen par le Parlement du projet de loi sur la presse est retardé

Le projet de loi sur la presse ne sera pas discuté à partir du mardi 13 décembre à l'Assemblée nationale, contrairement à ce qu'avait annoncé M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat à la communication.

La décision d'en repousser l'examen à une date ultérieure, non précisée, a été prise mardi 29 novembre au cours d'une réunion qui a rassemblé autour du premier ministre les principaux intéressés, notamment M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. *Elle a été annoncée au terme de la* conférence des présidents de groupes de l'Assemblée nationale, réunie chaque mardi en fin d'après-midi. Ce report intervient à la demande de M. Joxe, qui souhaite depuis longtemps que les parlementaires disposent des délais nécessaires pour examiner sérieusement les projets gouvernementaux.

M. Joxe a constaté une amélioration, sur ce point, lors de la session du printemps dernier. Mais les projets se bousculent de nouveau après la discussion budgétaire, à l'automne. Le président du groupe socialiste est d'autant plus exigeant de ce point de vue qu'il souhaite que soient aussi étudiés, à propos de la presse, les aspects économiques du dossier, donc l'aide qu'elle reçoit de l'Etat, ainsi que l'avait envisagé M. Mauroy dans un premier temps.

Les députés n'attendront pas longtemps, cependant, pour débattre de ce dossier puisque l'opposition a décidé de déposer une motion de censure à ce sujet. Cette motion devrait être discutée le mercredi 7 décembre. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a souligné que ses amis ont l'intention de mettre l'accent sur la responsabilité du président de la République dans cette affaire. « *Rien ne l'empêchait de s'opposer au dépôt d'un tel projet* », a-t-il dit.

M. Mitterrand, qui a reçu mardi 29 novembre le bureau du Sénat, a parlé brièvement de cette question, observant que le projet n'est pas un statut de la presse, mais qu'il s'agit d'assurer la « *transparence* » des entreprises éditrices.

LE R.P.R. ET L'U.D.F. : A TRAVERS UN GROUPE, C'EST L'OPPOSITION QUI EST VISÉE

Des délégations de l'U.D.F. et du R.P.R., comprenant les secrétaires généraux et les présidents des groupes parlementaires des deux formations de l'opposition, se sont réunies, mardi 29 novembre, pour étudier « *les implications politiques et constitutionnelles du projet de loi sur la presse* ».

Elles ont publié un communiqué commun indiquant : « *Ce texte, directement inspiré par le président de la République, est une grave menace pour une des libertés essentielles reconnues par la Constitution : la liberté de la presse. Le pouvoir socialo-communiste, poussé par la peur du suffrage universel, réinvente des lois et des tribunaux d'exception pour bâillonner la presse qui le dérange. L'opposition R.P.R.-U.D.F. réaffirme que l'examen des problèmes de la concentration du pouvoir d'informer ne peut être entrepris en écartant l'existence du monopole d'Etat sur l'audiovisuel : pour un lecteur de la presse écrite qui dérange le pouvoir, il y a vingt-cinq téléspectateurs soumis à l'audiovisuel d'Etat. Loin de s'engager sur cette voie, qui constitue un élément essentiel du programme de l'opposition, le gouvernement veut au contraire augmenter encore davantage la concentration des moyens de communication entre les mains de l'Etat. Dans ces conditions, l'opposition républicaine mettra en œuvre tous les moyens démocratiques dont elle dispose pour informer l'opinion publique et pour faire échec à un projet contraire à la Constitution et à la liberté* ».

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., a rappelé qu'une motion de censure, sur l'initiative du groupe — et cosignée par le R.P.R., — serait déposée, ainsi qu'une motion d'irrecevabilité, une question préalable, une motion de rencoi et des amendements au texte, sans préjudice d'un éventuel recours au Conseil constitutionnel. M. Gaudin a ajouté : « *Le seul statut de la presse devrait être : « La presse est » libre en France. » Or, aujourd'hui, à travers un groupe pris pour cible, c'est l'opposition qui est visée. Il s'agit d'une opération de survie du gouvernement pour les élections législatives de 1986, afin que l'opposition ne puisse plus faire passer son message. Le gouvernement triche et truque.* »

● *Les journalistes S.N.J. de Lorraine : garantir l'emploi et le pluralisme.* — Les responsables du Syndicat national des journalistes, section Lorraine, réunis à Nancy le 23 novembre, ont exprimé les préoccupations des journalistes au lendemain de l'entrée du *Républicain lorrain* dans le capital de *l'Est républicain*. Dans un communiqué, ils ont « *pris acte des garanties d'indépendance totale des rédactions et de maintien de l'emploi données par les directions de ces deux quotidiens. (...)* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 NOVEMBRE

— *M. Henri Amouroux*, codirecteur du *Journal quotidien Rhône-Alpes*, et *M. Noël Copin*, rédacteur en chef du journal *la Croix*, débattent de la loi sur la presse, sur le Poste parisien, 101 MHz Paris, à 18 h 45.

— *M. Jean-Pierre Abelin*, président des jeunes C.D.S., est invité sur Génération 2000, 88,5 MHz Paris, à 19 heures.

— *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, ministre de la justice, participe à une édition spéciale : « La justice en question », sur T.F.1, à 20 h 35.

JEUDI 1er DÉCEMBRE

— *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du P.S., est l'invité de l'émission « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

— *M. Jean-Michel Croissandeau*, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, s'entretient avec Dominique Souchier à l'occasion du centième *numéro et du lancement* de la nouvelle formule, sur France-Inter, à 8 h 30.

A VOIR

Le poète lapidé

Il utilisait les mots comme des bombes, les martelant de manière ininterrompue sur une rythmique reggae. Bonnet rasta, petite barbiche, sourire immense, Michaël Smith était aux mots ce que Bob Marley était à la chanson. Un des grands de la « dub poetry », mouvement né en Jamaïque en 1972 et qui a explosé quelques années après dans le monde. Michaël Smith n'avait pas peur de dire ce qu'il pensait. Il est mort lapidé le 17 août dernier, en plein jour, alors qu'il allait prendre le bus, *tout près de la permanence du* parti travailliste jamaïquain (en fait une formation conservatrice) actuellement au pouvoir. Les noms des assassins sont connus, ce sont des hommes de main de ce parti. Ils sont tous libres (sauf un, mais qui a été arrêté pour une autre affaire).

Jean-Claude Charles est allé enquêter pour «Résistances» sur les circonstances de cette mort laissée sans suite. Il a refait le trajet du bus, interrogé la mère de Michaël Smith, écouté des amis, des journalistes (qui ont eux-mêmes mené enquête), *recherché des témoins (le plus* difficile, il y en a mais ils ont peur, comme cette infirmière que l'on ne voit que de dos). La veille, Michaël Smith aurait tenu des « *propos vifs* » (traduisez : insulté) contre le ministre de l'éducation jamaïquain, Mme Melvis Gilmour au cours d'un meeting de son parti. Le lendemain 17 août, à 11 heures du matin, il est interpellé publiquement par quatre hommes : « *Qu'est-ce que tu fous ici ?* ». Il répond par une sorte de jeux de mots : « *C'est mon île à moi.* » Les choses vont vite : tabassé, il fuit d'abord dans une église puis dans un cimetière (à Stony Hill, colline de pierre) où il est lapidé. L'un des journalistes interrogés dira : « *Il n'y a aucune preuve que l'assassinat ait été commandité, mais une chose est sûre, c'était le moment ou jamais de supprimer Michaël Smith.* »

CATHERINE HUMBLOT.

★ «Résistances», A2, jeudi 1er décembre, 22 heures.

Quand les radios locales deviennent des entreprises

Le Syndicat national des télévisions et des radios locales (S.N.T.R.L.) est né à Neuilly le 27 novembre, à l'issue du rassemblement d'une centaine de radios organisé par la Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.) et la Fédération Nord-Pas-de-Calais des radios locales privées (F.N.P.R.). Un tournant important dans la vie d'un mouvement qui se veut désormais « professionnel ».

Il y avait ce slogan — témoignage de foi ou tranquille certitude — inscrit sur la large banderole entourant la tribune, mis en exergue aussi sur les invitations : « *Nous sommes les entreprises de l'avenir.* » Il y avait le programme et les thèmes choisis pour chaque «table ronde» : «La publicité, oui, mais comment ?», «Les aides au financement», «Les radios ont des droits mais aussi des obligations». Il y avait le cadre — l'auditorium de la SACEM, — luxueux, prestigieux, sans doute symbolique. Et puis les invités, partenaires souhaités et conseillers de choix, «à découvert», pour une fois, devant cet auditoire-là : banquiers (le Crédit mutuel et le Crédit coopératif), sondeurs (IFOP, Fitoussi et Quotas), publicitaires (notamment Bélier) et, bien sûr, la SACEM. Autant de clins d'œil et d'indices éloquents... Les radios libres ont changé. Qui encore en doutait ? « *Associatives* », savait-on ; « *entreprises* », affirment-elles. « *Vocation* », pensait-on ; « *profession* », proclament-elles. « *Fédération* », se souvenait-on ; « *syndicat* », ripostent-elles.

N'est-il pas temps d'organiser cette jeune profession, de défendre ses membres et parfois de les former, d'élaborer des règles, de dresser des statuts et d'en surveiller le respect ? « *La radio est désormais employeur, investisseur, entrepreneur* », expliquait M. Gilles Casanova, responsable de la station parisienne Canal-89 et nouveau président du S.N.T.R.I.

Un tournant, assurément. Et presque un consensus. Dépassées les empoignades lors du débat classique : «Pour ou contre la publicité ?» La réponse, à Neuilly, était *une évidence* : «Pour, bien sûr... mais pas n'importe comment.»

Quant à la loi... « *Elle va être amendée*, chuchotaient quelques-uns ; *en avril prochain.* » « *Qu'importe*, murmuraient les autres, *la pub est acceptée, la Haute Autorité se tait... Que diable vouloir changer ?* » « *Encore une facétie du législateur*, plaisantaient quelques autres. *Sans doute pour tester notre imagination.* » Rien, pourtant, qui ne vaille l'ironie des déclarations de M. Bruno Kemoun, représentant de l'agence publicitaire Bélier, filiale du groupe Havas, à capitaux d'Etat, qui, le plus sereinement du monde, avoua « *travailler* » avec les radios locales depuis plus de deux ans ! « *La pub est tolérée dans certaines limites*, dit-il. *Alors, soyons habiles. Quand c'est bien fait et quand c'est beau, rien, vraiment, ne peut être répréhensible.* » La salle a acquiescé.

Plus discret sur les pratiques en cours, M. Pierre d'Aubigny, représentant de l'Association des agences et conseils en publicité (A.A.C.P.), a souhaité, lui aussi, une libéralisation de la publicité — « *et le plus vite possible* » — pour permettre aux annonceurs de retrouver sur les radios locales l'audience perdue par les périphériques. Et il alla même plus loin, créant quelques remous dans la salle, en appelant, histoire de faciliter le travail des publicitaires, à la constitution de réseaux de stations sur l'ensemble du territoire.

Réseaux, régies... Le temps des spéculations ou des projections idéalistes dans l'avenir est bien dépassé, et les « locales » le savent qui, deux fois, cinq fois, dix fois, sont ainsi démarchées, courtisées même et reçoivent désormais moult propositions. Des offres attrayantes, des programmes gratuits, une assistance technique assurée. Peu de choses exigées en échange, *si ce n'est* l'exclusivité de la régie publicitaire pour les années qui viennent. De quoi, tout de même, laisser rêveur le législateur.

Restaient une discussion difficile avec les sociétés d'auteurs, compositeurs et gens de lettres, décidées, désormais à exiger leurs droits, et puis une « table ronde » agitée, mettant les sondages en question, les instituts et les agences dans l'arène, ainsi que le Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) — absent — sur le tapis.

Le monopole des ondes ? Balayé, éclaté, oui. Et il est décidément de nombreux autres *qui, à sa suite*, pourraient bientôt s'écrouler.

ANNICK COJEAN.

Mercredi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Edition spéciale : La justice en question.** *M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, est l'invité d'Anne Sinclair. La prévention et la délinquance, les prisons et le budget du ministère de la justice...*
21 h 55 **Variétés : Vagabondages.** De R. Gicquel. *Avec Claude Sautet (des extraits de ses films), J. Villeret, L. Chédid...*
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Téléfilm : Aéroport San-Francisco.** Réal. F. Charles. Avec Rufus. *Nestor, guide touristique timide et maladroit, emprunte la veste d'un magnat du nickel, qu'il croit mort... et endosse sa personnalité. Il rêve de conquérir l'Amérique. Partira, partira pas ? Comme Nestor, le télé-film reste désespérément à l'aéroport.*
22 h 10 **Psy-show,** émission de P. Beugnot, J.-R. Martin, réal. D. Chegaray et B. Bouthier. *Seconde émission de la nouvelle série lancée par Pascale Beugnot qui a fait tant de bruit. Le couple amené ici s'aime dans une atmosphère de conflits tels qu'il se demande si un enfant aurait sa place. Tout le monde se penche sur le problème.*
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Variétés : Cadence 3.** Emission de Guy Lux et Lela Milcic. *Avec gilbert Bécaud. La chanson d'hier (Dick Rivers, Christophe, Nicoletta...) la chanson d'aujourd'hui (Nicolas Peyrac, Shake...)*
21 h 45 **Journal.**
22 h 5 **Téléfilm : la Clé** de J. Planchot. Réal. Jacques Cornet. Avec R. Faure, A. Saint-Mor... *Suicide ou assassinat ? Dans une ambiance glacée, la belle-mère soupçonne la belle-fille... un suspense qui se veut « hitchcockien », mais n'arrive pas à la hauteur de ses ambitions.*
23 h **Prélude à la nuit.** « Carnaval de Vienne », opus 26 *de R. Schumann, avec P. Reach, piano.*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 06 **Mon ami Guignol.**
17 h 19 **Les Indiens d'Amérique du Nord** *(Les sentiers de la guerre).*
17 h 32 **Pour un titre mondial : Alain Prost.**
18 h 23 **Eveil à la guitare.**
18 h 30 **Destination 20 ans.**
18 h 56 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

20 h, Festival de Metz : l'Orchestre philharmonique de Liège et le Phil Glass Ensemble (extrait de concerts).
22 h 30, Nuits magnétiques : les exilés de la vie ; les femmes et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (enregistré à l'auditorium 105, Festival d'automne 1983) : les opus posthumes d'Anton Webern avec J. Gomez, soprano, C.A. Linale et M. Le Dizes-Richard, violon, J. Sulem, alto, P. Strauch, violoncelle, C. Pétrescu, P.-L. Aymard, pianos.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton «Collegium Musicum».
23 h 10, Martial Solal.

Jeudi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé :** asthme et sport.
15 h 30 **Quarté en direct de Vincennes.**
18 h **Feuilleton : Le provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe :** le C.N.P.F. et la FEN.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Le nez à la fenêtre.** d'après L. Jyl, réal. J. C. Charnay, avec C. Aubin, G. Bahon, M.P. Casey... *Un enfant se lie d'amitié avec un vieux bougre, passionné d'engin à deux roues. Promenades à bicyclette sur fond de conflits familiaux arrangeables à l'amiable. Une comédie légère qui commence en roue libre, se poursuit à grands coups de pédales (dans le vide).*
22 h 20 **Théâtre : Zouc.** Réal. Yves Yersin. *Retransmission du spectacle donné à Bobino, en 1981. Les travers de l'humanité, ses malheurs insignifiants, ses ridicules vus par Zouc. Un art brut paradoxalement joyeux, aux antipodes de la caricature.*
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Téléfilm : Les rois de l'arnaque,** de J. Bartlett. (Redif.) *Hold-up au Far-West.*
16 h 25 **Un temps pour tout.** Les croyances populaires.
17 h 30 **Prochainement sur A 2.**
17 h 45 **Récré A 2**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.** Sénat et Assemblée nationale.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le Tour d'écrou,** d'après H. James, réal. D. Curtis. *Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par des esprits maléfiques.*
21 h 45 **Magazine : Résistances,** de M. Thoulouze et B. Langlois. *Au sommaire : Colombie, la chute de la mortalité infantile ; mort d'un poète : Michael Smith, chantre de la « Dub Poetry » figure populaire des ghettos de la Jamaïque, assassiné le 17 août 1983* (lire article ci-contre) ; les récentes élections en Turquie ; le musée itinérant contre l'apartheid de l'Afrique du Sud.
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h **Télévision régionale.** *Programme autonome des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma 16 : Venise attendra,** de O. Mergault et D. Martineau, avec R. Lesaffre, R. Pellegrin... *Un évadé, dont la fuite a été « couverte » par un policier, s'est réfugié dans un hôtel peuplé de clients eux-mêmes agités, près de la frontière italienne. Chassés-croisés, pannes d'électricité... une folle nuit commence, qui se termine par un affrontement entre le commissaire et l'homme qu'il a fait évader. Le film n'est pas parfait, mais l'on ne s'ennuie pas.*
20 h 05 **Journal.**
22 h 25 **Boîte aux lettres : spécial Peter Handke.** Magazine littéraire de J. Garcin. *Le magazine de cette semaine, un peu exceptionnel, est consacré à l'un des chefs de file de la jeune littérature de langue allemande, Peter Handke, à l'occasion de la parution de son nouveau livre* Histoire d'enfant *et de sa dernière pièce* Par les villages, *montée au Théâtre de Chaillot. L'écrivain (qui accorde très peu d'interviews) sera présent. Des reportages accompagnent cette émission qu'il ne faut pas manquer : un portrait de G. A. Goldsmidt, traducteur de Handke, Nietzsche et Kafka ; de C. Régy, metteur en scène de* Par les villages. *Extraits de films et de pièces de théâtre de Peter Handke.*
23 h 30 **Prélude à la nuit.** *« Grand duo concertant pour violoncelle et contrebasse », de G. Bottesini.*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 06 **Dis, raconte-moi la mer** (cartes marines).
17 h 20 **Un regard s'arrête** (l'âme des pierres).
17 h 46 **La cuisine des Mousquetaires** (les magrets).
18 h **Magazine du rock : Rocking chair.**
18 h 30 **Présence du cinéma :** *Boat People, passeport pour l'enfer*, d'A. Hui.
18 h 56 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, *Panorama : la Chine.*
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Egarés », de F. Tristan.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : Tour de France de l'innovation ; 15 h 20, être responsable aujourd'hui ; 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les cancers de la peau, avec J.-P. Escande.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le coin d'ombre, par C. Atlas, réal. E. Fremy. Avec R. Faure, A. Reybaz, M. Greco...
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur : théâtre populaire et culture officielle.
22 h 30, Nuits magnétiques : les exilés de la vie ; les femmes et le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Le royaume de la musique : Concerto de Saint-Saëns.
12 h 35, Jazz : (voir lundi).
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Bach, Spinassi.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Rossini, Roger-Roger.
14 h 30, D'une oreille à l'autre : « Hélène en Egypte » de R. Strauss.
17 h 5, Repères contemporains : François Vercken.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : le duo Emmanuel Bex et Xavier Jouvelet ; le quartette de P. Briand.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (donné à Monaco le 15 septembre 1983 — Semaine de musique baroque) : «Victoria» « Christo resurgenti, Christo triumphanti », « Messe à l'usage des paroisses », «Messe pour les couvents», « 1re, 2e et 3e Leçon de ténèbres » de Couperin, avec I. Poulenard, J. Feldman, *soprano*, M. Muller, viole de gambe, D. Moroney, clavier.
22 h, Cycle acousmatique : œuvres de Royon Le Mée, Pinot. 23 h, Fréquence de nuit : Martial Solal.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Vite fait vite sec

Faire sécher 4 à 5 kg de linge dans un appartement n'est pas chose facile, surtout lorsque l'opération se renouvelle plusieurs fois par semaine. La solution peut être le jumelage d'un sèche-linge électrique à une machine à laver.

Si cette dernière se trouve dans 80 % des foyers, le sèche-linge, lui, est encore peu utilisé en France. Son intérêt est de supprimer l'étendage et l'égouttage sur une baignoire et de sécher, en deux heures environ, 5 kg de linge de coton bien essoré. Il existe d'autres appareils pour faire sécher autrement que sur un fil. Mais dans une machine à laver séchante il faut sortir la moitié du linge pour la phase séchage, et dans une armoire séchante le linge est statique et devient raide lorsqu'il est sec.

Il reste souple, en revanche, lorsqu'il est brassé dans un grand volume d'air chaud, comme c'est le cas dans un sèche-linge. Ressemblant extérieurement à un lave-linge, son tambour est beaucoup plus grand pour que le flux d'air chaud traverse tout le linge, y compris les draps. La rotation du tambour est continue (dans les appareils les plus simples) ou alternative, ce qui évite l'enchevêtrement des manches, par exemple.

Différents programmes de séchage – généralement cinq – sont proposés pour obtenir un linge : très sec ou sec (pour les pièces sans repassage) ; très peu ou peu humide (pour un repassage avec un fer, normal ou à vapeur) ; humide, pour une machine à repasser. La commande du sèche-linge se fait soit par une minuterie (en affichant le temps du séchage que l'on détermine soi-même) soit électroniquement. Avec cette commande par microprocesseur – plus onéreuse, bien sûr, – des sondes électroniques mesurent l'humidité résiduelle du linge et évaluent, automatiquement, la durée de l'opération en fonction du degré de séchage souhaité. Sur certains appareils, les deux types de commande sont associés.

Actuellement, une quinzaine de marques proposent environ quarante modèles différents. Le premier critère de choix est la place dont on dispose. La plupart des appareils ont une largeur de 60 centimètres et se chargent par le hublot ; on peut les superposer à un lave-linge de même type, par un kit de montage fourni en option. Des sèche-linge étroits, de marque française (Brandt, Thomson, Vedette) mesurent 45 centimètres de large et se chargent par le dessus. Deux fabricants britanniques (Creda et Kenwood) ont des modèles à hublot de très faible encombrement, pour 3 kg de linge seulement.

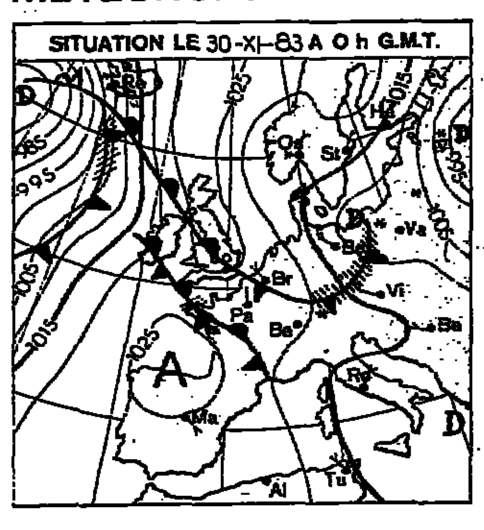
Les prix d'un sèche-linge vont de 2 000 F à 6 000 F environ, selon la rotation du tambour (continue ou alternée), la programmation (manuelle ou automatique) et le système d'évacuation de l'humidité extraite du linge. Les appareils les plus courants et les moins coûteux (entre 2 000 F et 3 000 F) ont une évacuation directe, par une ou plusieurs faces, vers une gaine extérieure ou dans la pièce. Tous les constructeurs présentent des modèles de ce genre. Ceux que vient de sortir Philips ont une innovation technique : le circuit de ventilation, dans le tambour, est à dépression au lieu d'être à surpression, ce qui apporterait un gain d'énergie de 10 %.

Lorsqu'un raccordement extérieur n'est pas possible, ou si la pièce n'est pas assez ventilée, le choix soit se porter sur un sèche-linge à condenseur, dont le prix est nettement supérieur. L'air chaud humide dégagé par le séchage se condense dans l'appareil, sur une surface refroidie par air ou par eau (A.E.G., Bosch, Miele, Siemens). Un appareil à condenseur à eau implique l'installation d'une arrivée et d'une vidange d'eau. A condenseur à air, une prise de courant suffit (comme pour l'évacuation directe), mais il faut vider le bac qui recueille l'eau de condensation.

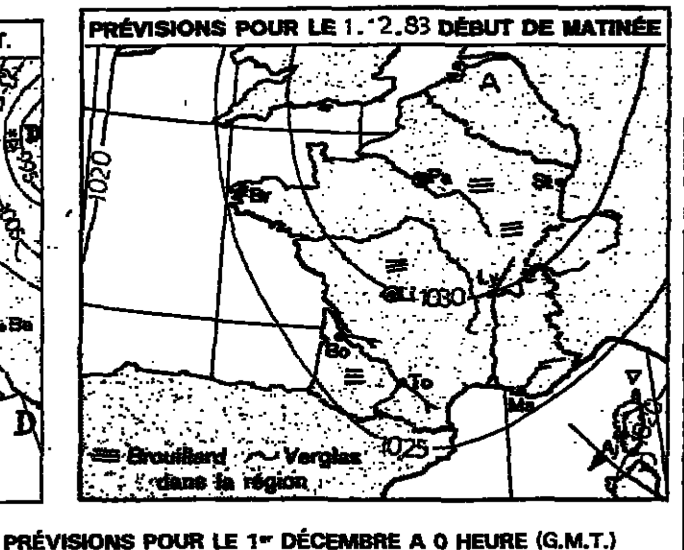
JANY AUJAME.

MÉTÉOROLOGIE

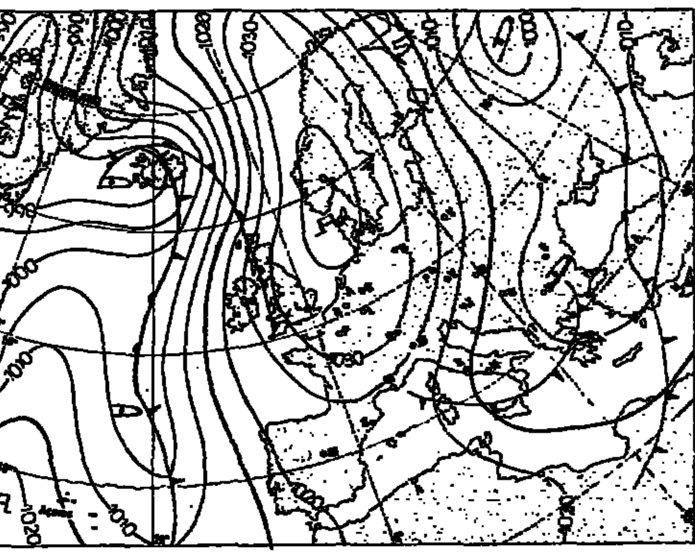
SITUATION LE 30-XI-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 30 novembre à 0 heure et le jeudi 1er décembre à minuit.

Un anticyclone centré sur la Scandinavie dirigera sur le pays des masses d'air plus froid et moins humide.

Jeudi, sur les régions méditerranéennes, le temps sera dégagé dès le matin et bien ensoleillé avec du vent de secteur est modéré à assez fort sur le littoral varois, des températures minimales de 7 à 10 degrés près des côtes, 1 à 4 degrés à l'intérieur, et des maximales de 10 à 16 degrés. Ailleurs, le début de journée sera brumeux avec des brouillards, en particulier sur l'Aquitaine, les pays de Loire et le Nord-Est. Puis le temps sera beau et ensoleillé mais plus froid que les jours précédents.

Les températures minimales seront de 4 à 6 degrés du Midi-Pyrénées à l'Aquitaine et la Charente, 4 degrés sur la Vendée, la Bretagne et le littoral de la Manche. Plus à l'intérieur, on atteindra la gelée avec – 2 à –4 degrés dans le Nord-Est, 0 à – 2 degrés ailleurs.

Les températures maximales seront de 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest, 9 à 10 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, 5 à 6 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 30 novembre à 7 heures de 1 026,9 millibars, soit 770,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 novembre) : Ajaccio, 17 et 5 degrés; Biarritz, 14 et 9; Bordeaux, 14 et 12; Bourges, 9 et 7; Brest, 13 et 11; Caen, 11 et 3; Cherbourg, 10 et 4; Clermont-Ferrand, 8 et 7; Dijon, 9 et 3; Grenoble, 13 et – 1; Lille, 10 et 3; Lyon, 9 et 2; Marseille-Marignane, 14 et 9; Nancy, 9 et 4; Nantes, 15 et 10; Nice-Côte d'Azur, 19 et 9; Paris-Le Bourget, 11 et 2; Pau, 13 et 11 ; Perpignan, 16 et 15; Rennes, 13 et 9; Strasbourg, 8 et 4; Tours, 11 et 7; Toulouse, 13 et 11; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8; Amsterdam, 9 et 2; Athènes, 20 et 12; Berlin, 5 et 0; Bonn, 8 et 1; Bruxelles, 9 et 4; Le Caire, 25 et 17; Iles Canaries, 23 et 15; Copenhague, 1 et – 2; Dakar, 29 et 23; Djerba, 22 et 16; Genève, 12 et 0; Jérusalem, 22 et 8; Lisbonne, 18 et 12; Londres, 10 et 4; Luxembourg, 5 et 1; Madrid, 17 et 4; Moscou, 6 et – 5; Nairobi, 26 et 12; New-York, 12 et 4; Palma-de-Majorque, 19 et 5; Rome, 18 et 5; Stockholm, –4 et –8; Tozeur, 21 et 13; Tunis, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

KASPAROV « QUELQUE PEU ÉBRANLÉ »

« Garry Kasparov a besoin de retrouver ses assises nerveuses et psychiques, qui ont été quelque peu ébranlées par sa défaite dans la première partie. » C'est en ces termes, exceptionnels par leur franchise, que l'un des secondants du jeune grand maître soviétique a commenté la décision de Kasparov, prise le mardi 29 novembre, à Londres, de demander à bénéficier du jour de repos *(time-out)* auquel il a droit pour l'ensemble des douze parties de sa demi-finale du Tournoi des prétendants, contre Kortchnoï. La cinquième partie a donc été reportée au jeudi 1er décembre.

Toujours selon ce secondant, Kasparov est *« en bon état physique »*. Sa décision va lui permettre de *« réfléchir tranquillement à la meilleure façon de se comporter durant son match »* et *« de libérer son psychisme, car il ne s'interrogera plus sur le meilleur moment pour utiliser son droit »*. Peut-être. En attendant, Kortchnoï, qui mène aux points (2,5 à 1,5) et psychologiquement, ne doit pas trop s'interroger sur le jour où il décidera de se reposer. S'il a besoin de ce jour.

EN BREF

EXPOSITIONS

LES BELLES AUTOS DU PALAIS DES CONGRÈS. – Depuis le 25 novembre sont exposées sur les deux niveaux des boutiques du Palais des congrès à Paris, porte Maillot, de prestigieuses voitures. Elles seront vendues aux enchères le dimanche 4 décembre à 14 heures sous le marteau de Me Poulain, homme de l'art et aussi de volant. Peugeot 1913, Renault 1921, Fiat 1929, Panhard 1924, Ford 1930, Pontiac de la même année, Rolls 1937, Bentley de 1948 (elle aurait appartenu à Vivian Leigh), Talbot-Lago de 1953, Jaguar de 1959. Tout cela est à voir, mais surtout, côté sport, une superbe Morgan de 1979, une Lenham-Healey de 1961 à pare-brise rabattable et saute-vent et une Bugatti 35 A, clou de l'exposition, en parfait état de marche.

Affiches, lithos, dessins, aquarelles, peintures et objets divers nés de l'automobile feront la première partie de la vente.

L'ART DU BOUQUET. – La Direction des parcs, jardins et espaces verts et la section d'art floral de la *Société nationale d'horticulture de France* (S.N.H.F.) présentent, du 6 au 10 décembre, dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville de Paris, une exposition sur l'art des bouquets. Elle comporte deux volets : des démonstrations d'art floral de 11 h à 13 h et de 15 h à 17 h, d'une part, et, d'autre part, la présentation d'une cinquantaine de compositions occidentales et orientales réalisées par des maîtres en la matière.

La mairie de Paris tient à la disposition du public une liste des différentes écoles d'art floral (occidental, japonais, oriental) à Paris.

★ Direction des parcs, jardins et espaces verts, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris. Tél. : 651-71-20.

FORMATION

STÉNO DE PRESSE. Le Centre de perfectionnement des journalistes (C.P.J.) organise à partir du 15 décembre un cours d'initiation au métier de sténographe-rédacteur de presse. Condition d'admission : pratiquer régulièrement une méthode de sténo. Renseignements : C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. : 508-86-71.

MAISON

GUIDE DU CHAUFFAGE. – Le cinquième guide de l'Afnor, qui vient de paraître, a pour titre « Le chauffage ». Il apporte une information de base pour dialoguer, en connaissance de cause, avec l'installateur. Après un tableau des avantages et inconvénients des divers modes de chauffage, les énergies sont passées en revue dans une présentation permettant de les comparer. Une liste des appareils estampillés N.F., avec leurs caractéristiques, termine ce guide, dans lequel figurent les résultats d'un sondage réalisé par la Sofres sur le comportement des Français vis-à-vis de leur chauffage.

★ Guide Afnor « Le chauffage », en vente jusqu'en janvier 1984 chez les marchands de journaux (30 F) et disponible ensuite à l'Afnor, Tour Europe, Cédex 7, 92080 Paris – La Défense.

SESSIONS

WEEK-END JEAN-LUC GODARD. – Voir ou revoir les films de ce cinéaste : sous la conduite de Jean Collet, conseiller de programmes à l'Institut national de l'audiovisuel et critique cinématographique, c'est le but du week-end cinématographique des 10 et 11 décembre au centre culturel les Fontaines à Chantilly.

Deux week-ends d'inspiration religieuse auront lieu dans ce même cadre : « Que votre volonté soit fête », les 3 et 4 décembre, avec la participation d'un compositeur de musique et d'un professeur de danse, et une initiation au Nouveau Testament (deux parties : les 3, 4 décembre et 25, 26 février 1984).

★ B.P. 205, 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

« L'art celtique en Gaule », 11 heures, 19, rue de Vaugirard, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, M. Czarny.

« Hôtels Royan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« De Montsouris au Petit-Montrouge », 14 h 30, RER Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« Appartements royaux du Louvre », 15 heures, pavillon de l'Horloge (Paris et son histoire).

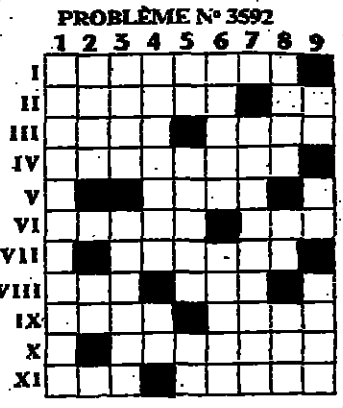
« Exposition Turner », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCE

9 heures, 11, avenue Vavin, J. Favez-Boutonier, P. Lantz, L. V. Thomas, P. Poinsignon, J. Gourdon, M. Marois : « Le coût de la mort, approche culturelle, affective, économique » (Société de thanatologie) (entrée gratuite).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3592



HORIZONTALEMENT

I. Comme celui qui vient de prendre un coup de rouge. – II. Une grosse bise. Pronom. – III. On est soigné dans son hôtel. Un service pour ceux qui ont besoin de repos. – IV. Donner des idées. – V. Furent longtemps clos en Bretagne. – VI. Endroit où certains passent parfois la nuit. Utile quand on ne peut pas se mettre dans le bain. – VII. Ne donne pas le résultat attendu. – VIII. Vient parfois du cœur. Quand on y entre, c'est souvent pour aller dans les cabinets (sigle). – IX. De Bordeaux, est le héros d'une chanson. Royale, resta à l'état de projet. – X. Des femmes qui veulent des concessions à perpétuité. – XI. Se mouille. Qui peuvent mettre dans la gêne.

VERTICALEMENT

1. Empruntés pour une journée. – 2. Bouché quand on reste assis. Cours élémentaire. – 3. Mars pour les Grecs. Parler du pays. – 4. S'étend dès qu'elle se met à ronger. Adverbe. – 5. Mesure. Une fille de la famille. Jeu chinois. – 6. Le plus fort est appelé maître. Plus difficiles à saisir quand elles sont courtes. – 7. Ne pouvait être vainqueur qu'en se battant mieux qu'un lion. – 8. Souverain musulman. Note. Auge pour saler les harengs. – 9. Pour lier. Coule en Sibérie. Les hommes n'y sont pas admis.

Solution du problème n° 3591

Horizontalement

I. Bruiteurs. – II. Rondes. Aï. – III. Osier. – IV. Détective. – V. Erre. – VI. QU. Crions. – VII. Ci. Enée. – VIII. Ivres. Duc. – IX. Noir. Air. – X. Si. Gain. – XI. Edentées.

Verticalement

1. Brodequins. – 2. Rose. Voie. – 3. Unité. Cri. – 4. Idée. Cierge. – 5. Tercer. An. – 6. Es. Trie. Aït. – 7. Girondine. – 8. Râ. Veneur. – 9. Site. Sec. As.

GUY BROUTY.

ASSURANCE GARANTIE-TEMPÊTE

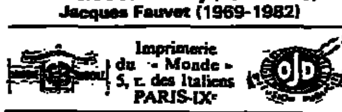
Les personnes, dont le contrat «multirisque-habitation» comporte une garantie «tempête» percevront une indemnité pour les dommages causés par la tempête qui s'est abattue samedi et dimanche sur la France.

Les intempéries, particulièrement violentes dans le Nord et l'Ouest, ont causé la mort de quatre personnes, fait plusieurs blessés et occasionné de nombreux dégâts (toitures, antennes arrachées, cheminées renversées, arbres cassés).

Les assurés contre le risque «tempête» devront faire une déclaration à leur compagnie dans un délai de cinq jours, a précisé, lundi, le Centre d'information et de documentation de l'assurance (C.D.I.A.). Ceux qui ne sont pas couverts par cette garantie ne peuvent théoriquement pas prétendre à indemnisation. Toutefois, il n'est pas exclu que les pouvoirs publics décident, au regard de l'étendue des dégâts, de faire jouer, pour la dernière fois, la loi sur les catastrophes naturelles, apprend-on au ministère de l'économie et des finances.

En effet, à partir du 1er février 1984, cette loi ne s'appliquera plus aux dégâts causés par les tempêtes. A cette date, la «garantie tempête» devra être incluse dans tous les contrats «multirisques-habitation», sauf pour les personnes qui la refuseraient. L'opportunité de l'arrêté interministériel déclarant l'«état de catastrophe naturelle» sera étudiée en fonction des dossiers établis par les préfets des régions concernées. Dans ce cas, les victimes disposent d'un délai de dix jours après la parution de l'arrêté au *Journal officiel* pour envoyer une déclaration à leur assureur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



SOCOTEC INDUSTRIE

Ingénieurs Energéticiens

Filiale du Groupe SOCOTEC (2.400 personnes en France et dans le monde), SOCOTEC INDUSTRIE recrute aujourd'hui pour un de ses départements techniques deux Ingénieurs Energéticiens diplômés (ENSAM, ICAM de préférence) ayant l'un une dizaine d'années d'expérience et l'autre 3 années environ, dans l'exploitation d'unités industrielles impliquant la gestion rigoureuse de l'ENERGIE. Ils devront avoir des compétences certaines en matière de mesure et être familiarisés avec le traitement informatique des données. La pratique des comptages en milieu industriel serait appréciée. L'anglais parlé est nécessaire. Ils viendront s'intégrer dans une **équipe d'Assistance et de Conseil** en utilisation rationnelle de **l'Energie dans l'industrie.** Leur mission comprendra la conduite d'études préliminaires et de diagnostics d'installations en vue d'évaluer les gisements d'économies d'énergie, et l'exécution de campagnes de mesures.

Un sens aigu du contact commercial, une faculté d'adaptation alliant rigueur et imagination sont *indispensables pour réussir à ces postes* qui, basés en Région Parisienne, impliquent de fréquents déplacements. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (C.V. et prétentions) sous référence 83.26 à M. ROCHEFORT - SOCOTEC INDUSTRIE - 1, avenue du Parc - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX.



Zilog

Mondialement connu dans le domaine des Super-Micros opérationnels sous UNIX, ZILOG cherche, pour son siège à PARIS-LA-DEFENSE, un

Ingénieur commercial

pour seconder le responsable de ce département et lui confier la responsabilité de la commercialisation de ce produit sur l'ensemble de la France.

Si vous avez acquis une première expérience de la vente de Minis.
Si vous êtes un spécialiste «Grands Comptes»,
Si vous recherchez autonomie et responsabilités,

Votre candidature nous intéresse.

Merci d'écrire à Bernadette Bluzet, sous référence 1366.
Information téléphonée sur ces opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

média-system

INFORAMA carrières — 7 rue Pasquier 75008 Paris — Tél. (1) 742.14.40 — LYON · LILLE · TOULOUSE

Société de Conseil en systèmes d'information et en organisation recherche

CADRE DOCUMENTATION

- Formation supérieure, scientifique de préférence.
- Bonnes connaissances en technique documentaire.
- 5 à 10 ans d'expérience, capable de prendre en charge une équipe de documentalistes.
- Anglais souhaité.

Env. C.V. et prétent. ss réf. 18512 à PMP, 39, r. de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

Sté traduction technique recherche

RELECTEUR TECHNIQUE

de langue maternelle anglaise. Références exigées. Tél. pour R.-V. 546-27-22.

POUR FILM LONG MÉTRAGE, nous recherchons UNE PETITE FILLE de 10 à 12 ans, délurée, brune, peau claire, yeux foncés, ne dépassant pas 1 m 40.
Envoyer photo récente et tout renseignement caractéristique de l'enfant, son adresse et son téléphone à : Martine ZEVORT, 13, rue Brézin, 75014 PARIS.

STE DOCUMENTATION TECHNIQUE recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

CONFIRMÉ

Le candidat devra assurer l'encadrement d'une équipe de rédacteurs composée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.
Ecrire s/réf. 11.353 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transm.

GENUS SYSTÈMES recherche

INGÉNIEURS

Logiciel temps réel diplômés et expérimentés sur SOLAR, MATRA, 68000,... pour grands projets T.R. TANG. 605-35-80.

O.P.H.L.M. DE LA VILLE DE LA COURNEUVE RECRUTE D'URGENCE

- 1 INGÉNIEUR subdivisionnaire et 1 ADJOINT TECHNIQUE spécialité bâtiment. Par concours sur titre ou par mutation.
- 1 personne chargée de l'élaboration du budget et de son contrôle ainsi que de la mise en place des outils de gestion en relation avec l'informatique : ATTACHÉ (E) OU RÉDACTEUR (TRICE). Par mutation (connaissance de la comptabilité des Offices M 31 souhaitée) ou COMPTABLE (titulaire d'un D.E.C.S. ou équivalent).

1 MONTEUR (EUSE) d'opérations en réhabilitation pour élaboration et suivi des dossiers administratifs financiers et techniques. Démarches, contacts avec les locataires.
CANDIDATURES A ENVOYER MONSIEUR LE PRÉSIDENT 6, ALLÉE DU VERCORS 93120 LA COURNEUVE TÉL. : 836-31-64.

P.M.I. - MATÉRIEL AGRO ALIMENTAIRE ET INDUSTRIEL 150 personnes, recherche

UN CADRE GESTION ET COMMANDEMENT TRÈS HAUT NIVEAU Poste P.D.G.

UN INGÉNIEUR AM

ou équivalent poste directeur technique

UN H.E.C.

ou similaire
Poste directeur commercial
Age : 40 ans ou plus.
Diplômes ou autodidactes
Mais capables de prendre succession équipe en place par participation majoritaire financière. Plancher 1 MF.

Ecrire à nº 83.476 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

emplois régionaux

Entreprise région bordelaise recherche

ingénieur grandes écoles

(débutant ou quelques années d'expérience) pour calculs de structures, connaissances milieux continus calculs numériques.
Envoyer C.V. et photos à CEA/CESTA - B.P. nº 2 Le Barp - 33830 BELIN BELIET

INGENIEUR CONSEIL GESTION ORGANISATION REG. AIX-LES-BAINS recherche urgent

UN INGÉNIEUR BATIMENT

INSA ou équivalent pr dossiers cons., S.O., contr. et coord. travaux. Rég. SAVOIES. Dépl. poss. Anglais. Ecr. LAFFIN, 73410 Epersy (79) 54-93-01.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expér. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 043.198 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

E.S.C.P. 48 ANS

Licencié en droit. Anglais, espagnol parlés couramment.
25 ans d'expérience
technico-commerciale, industrielle, financière, contrôle de gestion et direction du personnel, dans toutes les branches de l'électronique.
Offre ses services à société ayant problèmes de reconversion, d'assainissement, d'accroissement de part de marché, d'implantation à l'étranger ou tous problèmes liés à l'évolution technologique.
Peut fournir de nombreuses références.
Libre rapidement.
Écrire s/nº 6.550 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

5 ans, expérience secrétaire particulière, bilingue, anglais, 28 ans, dynamique, dispon., sens contacts recherche poste assistante, motivant, évolutif à moyen terme. 8.000 F. × 13 minimum.
Ecr. s/nº 6.566 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 27 ans, DEA et DESS psychologie, Paris V cherche poste vacations, remplacements Paris banlieue.
Ecr. s/nº 2.436 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A vos affaires, Afr. Monde arabe, offre hautes relat. exp., dynamisme de négociateur, et culture multilingue euro-arabo-Afr.
Accepte mission longue ou courte durée.
Ecrire sous le nº T 043.373 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 26 ans, secrétaire-dactylo, bonne présentation, expérience, cherche emploi secrétariat-accueil.
Ecr. s/nº 6.567 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., sténodactylo compocartiste, cherche emploi correspondant PARIS, région parisienne. Tél. : 262-55-58.

ASSISTANTE DE DIRECTION

40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation.
Ecr. s/nº 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 22 ans (débutante). B.T.S. secrétariat de direction bilingue anglais.
Recherche place stable (préférence marketing ou pub.).
Mlle CHAMARD, 7, rue des Monts-Clairs, 92700 Colombes.

JEUNE FEMME, 21 ANS, débutante, connaissant dactylo cherche emploi de bureau. Téléphone : 829-65-16.

J.F., 18 ans, bac G3 (techn. comm.), ch. emploi stable dans serv. comm. (ach.-ventes, pub., comptabilité). Tél. tous les matins, j. 14 h au 920-90-37. Pascale RAINAUD, 15, av. de France, 91300 MASSY.

Femme excellente présentation, anglais/allemand. Références commerciales. Prêt-à-porter haute couture.
Cherche poste à responsabilité et contact clientèle, même temporaire.
Ecr. s/nº 6.565 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre sup., 28 ans, DUT marketing, maît. économique, 3 ans exp., commerce haut niveau. Etudie ttes propositions comme formateur aux techniques ociales, économiques, niv. terminale ou Bac. + 2. Tél. ap. 18 h (6) 448-31-58.

ALLEMANDE

PROFESSEUR RETRAITÉE

62 ans, cherche pour 1984 une occupation pendant 6 à 9 mois en France dans une famille ou institution afin d'apprendre la langue.
Ecrire sous le nº 277.889 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

UN FINANCEMENT ?

IMMOBILIER COMMERCIAL PERSONNEL
EFITRA (1) 261-91-07.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre B.M.W. 3181 noire, 1re main, 15.000 km, mod. 83, état imp. 65.000 F. Tél. entre 19 et 20 h. : 250-56-91.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET, prestation de qualité, caractère, 2 pces. 497.000 F. Tél. 347-57-07.

2e arrdt

OPERA GRAND 2 PIECES Cuisine, W.-C., à rénover. RARE. 526-54-61.

3e arrdt

ARTS ET METIERS

Dble séj. + chbre, cuis. équip. ◆ VIC. 532-61-93.

MARAIS BONDEVILLE

APPT de GRANDE CLASSE 125 m², 2 chbres, calme, park. EMBASSY. 562-16-40.

MARAIS 42 m²

A RENOVER. 636-12-88.

4e arrdt

CŒUR MARAIS

Dans GD HOTEL PARTIC Nombreuses surfaces à rénover. 236-63-62.

MARAIS
PR ARTISTE ou MUSICIEN *DUPLEX* 110 m², beau volume, poutres peintes, gd confort, cheminée. Tél. 272-40-19.

40, RUE DE LA VERRERIE
Appt 3 p., 76 m², 3e étage occupé par personnes âgées 90 ans. 380.000 F. Sur place, jeudi, 14 à 17 h. 30.

5e arrdt

Gobelins, bel imm., asc., 2 p., cuis. équip., bs, W.-C., cave, soleil. 450 000 F. 354-95-59.

IDEAL PIED A TERRE STUDIO, 2 P., 3 P.

entièr. refait à neuf, tout cft, faibles charges. 321-66-55

RUE LINNE, 3 pièces, confort, sur jardin, calme, soleil, 4e ét. Téléphone : 535-33-21.

6e arrdt

6e LUXEMBOURG

Beau studio tout cft, pl. sud. 400 000 F. 329-40-00.

SAINT-SULPICE

ORIGINAL DUPLEX, beau séjour + chambre, bureau, petite terrasse, beaucoup de charme, travaux terminés sous 1 mois. 70 m² environ. 980 000 F. PROMOTIC, 553-14-14.

VAVIN 100 m². Lux 354-42-70

PLEIN CIEL - ASC.

BD ST-GERMAIN face église, imm. pierre de taille, 4e, asc., 140 m², hall, gr. salon, 2 ch., 2 bains, gde cuis. 296-58-88

24, PLACE ST-ANDRÉ-ARTS DUPLEX 2 P. refait neuf, VUE ce jour et demain 14-17 h.

9e arrdt

N.-D. LORETTE, STUDIO Cuis., bains, REFAIT NEUF. 150 000 F. 526-99-04.

Bon 9e, bel imm., grand

3 P. 430 000 F

R.-de-ch., urgent. 766-49-94

PRES AV. TRUDAINE

séj., 2 chbres, balc. s/verdure, soleil. RECENT, poss. park., 495 000. VERNEL 526-01-50

10e arrdt

REPUBLIQUE

proche CANAL ST-MARTIN grand 2 pièces, standing, avec terrasse arborée, asc.

LERMS - 355-58-88

GARE DU NORD
Imm. P. de taille 3/4 P. 72 m², 4e ét. soleil, calme 490.000 Tél. : 202-59-67.

11e arrdt

Part. prestations soignées. 2 pièces, 450.000 F. Possib. box 584-12-80 M. MONANGE

BD VOLTAIRE, plein sud, 125 m², à rafraichir, p. de t. ravalé. 790.000 F. 347-57-07.

A.-DUMAS, gd stand., 5 pces, 2 bns, park. 1.120.000 F. Taux réduit. Tél. 343-32-30.

12e arrdt

DAUMESNIL

dans imm. ancien, studio, cuis., cft. 165 000 F. 345-88-53.

13e arrdt

GOBELINS

Pierre. Tr. gd studio, tout conft. 270.000 F. 325-97-16.

14e arrdt

MONTPARNASSE

Neuf, 2 p., 47 m², s/jardin. 840 000 F. 225-32-25.

Me PLAISANCE NEUF

Livré janvier 1984, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 p. dont un duplex, terrasse, à partir 835 000 F. Tél. 225-32-25.

ALESIA

PETIT STUDIO CONFORT. Px 160.000 F. 327-28-60.

14e AVENUE RENÉ-COTY
R.-de-ch. mixte séjour + 3 chbres, tt cft. Prix 780.000 + chbre de serv. 327-28-60.

15e arrdt

SEGUR 327-82-40

Grenier luxueusement aménagé, 180 m². 1 600 000 F. Soir 828-72-71.

LOURMEL, dble séj. + loggia, sud. 2 chbres, cuis. équipée, cave, parking. 1 100 000 F. VIC. 532-61-93.

PR. SEVRES-LECOURBE

Imm. pierre de taille, 4e étage, ascenseur, ensoleillé, salon, salle à manger, 2 chambres, bains, cuisine, occupé personne âgée, 750 000 F. 833-59-63, matin.

MONTPARNASSE, beau studio, tt cft, kitchen, bain, excellent placement. 634-13-18.

2 P. VOLONTAIRES

210.000 F. 734-36-17.

PTE VERSAILLES

Face Palais Sports 3 P. 57 m² + balc. + cave. 500.000. Imm. pierre de T., asc., chauff. collectif. Soleil.
S/pl. 55, BD VICTOR, 5e ét. droite, mercredi, jeudi, vendredi 14 h 30-16 h 30.

CEGOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

STUDIO, 2, 3, 5 P.

studio .... 432 500 F
2 p. à part. de .... 678 600 F
3 p. à part. de .... 898 200 F
5 p. à part. de ... 1 296 800 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— du mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
— samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

TRÈS BEAU STUDIO

Dans immeuble récent, stand. étage élevé. Soleil. Prox. métro et commerces. 370.000 F. PARIMO 554-70-72.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL SUR BOIS

AV. MARECHAL-MAUNOURY App. 358 m² + balc., 3e étage, imm. 65 + chbre serv., park.
J.-M. LEVET. 225-12-03.

RUE MICHEL-ANGE
4 P., 107 m² + service, 1er ét., asc. Prof. libérale possible. 1.100.000 F. 734-36-17.

17e arrdt

Pte Courcelles-Levallois
Gd. 2 P. à rénov. + grenier aménageable Possibilité très gd 3 P. Mezzanine 5e soleil Imm. ref. neuf 283.000 F
Pptaire : 229-43-12.

45 BIS, AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 p. et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION Vis. mercr.-jeudi. 13 h 30-17 h.

BATIGNOLLES

67, pl. Dr F.-Lobligeois
Programme neuf 23 appartem. + park. *Livr.* 10/84. S/place ts les jrs y compr. dim. 14-18 h. 225-26-60, soir 828-72-71.

PEREIRE
Part. vend studio gde surface, imm. bourgeois, rez-de-chaus. calme. 390.00 F. 579-24-51.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX

dans très bel imm. pierre de taille, propr. vend 3 pièces tout cft, 63 m², occupé dame 80 a. 500-54-00.

SQUARE CARPEAUX, B. stud., vraie cuis. équipée, w.-c. sép., bns, pend. + 2 caves + gd jard. priv. clos. Imm. p. de taille, stand. 284.000 F. SHAM'S 229-43-12.

R. CAULAINCOURT immense atelier d'art. Mezzan. Tt cft neuf. Tout en baies vitrées 3e super clair imm. ancien stand. Interph. 860.000 F. à débat. SHAM'S 229-43-12.

SPLENDIDE 3 P.

Mº Cadet, tt cft. parfait état 65 m², calme, soleil. 445.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

RUE ORDENER Bel imm. 2 pièces tout cft. 235.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

VOUS VENDEZ ! APPELEZ IMMO MARCADET 252-01-82

Pied Montmartre. Imprenable. S. verdure, récent. 92 m², 14 m loggia, calme, soleil. 820.000. 229-52-98.

20e arrdt

PROX NATION, 3 PCES, 60 m² à rafraichir, pierre de t. ravalé. 360.000 F. Tél. 347-57-07

Près NATION immeuble récent grand 2 pièces, tout cft balcon soleil 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

ISSY-GALLIENI, IMM. Rénovation stud., 3 p., travaux. Bas prix. BARBIERI 653-91-45.

BOULOGNE 80 m²
8e étage, soleil, vue, double séjour, 2 chambres. GARBI. 567-22-88.

VANVES, prox. Mº, petit 3 pces, cft, immeuble 1961. 450.000 F. COTIMO. 783-34-10.

BOULOGNE

PRÈS BOIS ET MÉTRO

100 m² A RÉNOVER

LÉGÈREMENT MANSARDÉS
Imm. briques appar., dernier ét. DOUBLE EXPOSITION

RARE, PX 598.000 F.

Mercr. 30, jeudi 1er (14-17 h.) 11, R. ST-DENIS, BOULOGNE.

NEUILLY SUR JARDIN
dble liv., 2 chbres, 2 bns, park. S.A. LE CLAIR. 359-69-38.

MAIRIE D'ISSY

VDS STUDIO TOUT CONFORT 26 m², mezzanine, jard. priv. 220.000 F. Tél. 646-20-18 le matin.

94 Val-de-Marne

S/BOIS DE VINCENNES

S. 2 p., cuis. tt cft. situation except. 508 000 F. 345-88-83

Province

LA MER ET L'INFINI
S/GOLFE DE GIEN
Hyères-les-Palmiers
RESIDENCE COSTABELLA
ROUTE DE COSTEBELLE
BEAUX APPTS DE STAND.
(1) 633-33-67 Paris ou s/place (16-94) 57-38-01.

Aix-en-Provence, centre, T. 3, 48 m², mezzanine, cheminée, rénové. 385.000 F. Tél. h. r. (42) 27-60-62.

Particulier vds ECHIROLLES (Grenoble)
Appart. 3 pièces, dans parc résidentiel + jardin privatif. Téléphone : (76) 98-13-96 heures de repas.

immobilier information

ANCIEN NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIECES
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

appartements achats

Ch. 2/3 p. PARIS (accepte trav.), paiem. cpt chez notaire. TISON, 76 bis, r. A.-Laurent, 94120 FONTENAY-SS-BOIS (877-86-64 après 19 h).

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75. Paie comptant 15e-7e arrdts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris rech. pr clientèle étrangère et diplomates, APPART., HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHAT ou LOCATION. 562-16-40.

locations non meublées demandes

Paris

Rech. locations auprès pptaires PR CADRES ET EMPLOYES IMPORT. STE FRANÇAISE PETROLE rech. appart. ttes catégories, Villas, Paris, banlieue. 503-37-00, poste 12.

Jeune couple cherche studio ou 2 pièces à louer dans les 8 premiers arrondissements. Prix maxim. : 2 500 F. Tél. 885-60-42 à partir de 19 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Auteuil. Luxueux liv. + ch. 7e ét. récent. Soleil. Parking. 5.000 F net. 229-52-98.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

LEZIGNAN-CORBIERE
Maison 4 pièces, tout confort, 2 jardins, 1 garage. 360 000 F.
Tél. (heures repas) : 16 (68) 31-42-50.
Tél. (heures bureaux) : 16 (68) 59-02-30.

Cse départ part. vd à Labrède, 25 km Bordeaux, Pavillon T4, plain-pied, garage, jardin, près commerces, écoles, CES. Prix 450.000 F. Possibilité reprise prêt taux intéressant.
Pr rens., tél. au (56) 96-13-29, le soir après 20 h, sauf W.-E.

ANTONY Centre, 300 m Mº, commerces, lycée, quartier résidentiel. Séj. 45 m², cheminée, terrasse 30 m², 8 chambres, 3 salle de bains, 3 w.-c., cuisine équipée, chauffage central gaz, sous-sol, cave buanderie, salle de jeux aménagée 50 m². Jardin 450 m². Garage 2 voitures. 1.750.000 F. Etat impeccable. 663-42-45.

CHELLES 77. Vds pav. sur 600 m², jard. planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., salle de bains couleurs, cuis. équip., chf. gaz, s-sol. bureau, cellier, garage. Prix 560.000 F. Tél. 020-21-54 ou 782-30-19.

immeubles

FG SAINT-ANTOINE
Imm. 450 m², 13 appartem. dont 5 libres, 2 commerces. 1 400 000 F. 329-40-00.

POUR INVESTISSEURS VASCO-DE-GAMA (15e)

Pptaire vend petit immeuble (5 étages) stand., récent studios et 3 pces, tt confort (meublés ou non). Tél. 554-97-56, poste 1,011.

A SAISIR

34, RUE DE PONTHIEU 188 m², 6 poss. 1.500.000 F (8.000 F le m²). appt à usage exclusif d'habitation. 2e ét. très clair, tt cft chauff individuel, cave. Mme Limousin 225-15-32 (8 h 30-12 h et 14 h-17 h).

hôtels particuliers

MAISON BASTILLE. 180 m²

6 P., TERRASSE, CFT

charme, sol. ALPHA. 272-70-61.

AVENUE JUNOT

HOTEL PARTICULIER
240 m², cadre exceptionnel terrasse, jardin. 254-71-83.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE SAINT-TROPEZ, villa meublée, 6 chbres, jard. 1.700.000. Pptaire (1) 590-86-06.

propriétés

SOLOGNE

A VENDRE
BONS TERRIT. DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire s/nº 201.883 à Agence HAVAS, BP 1519, 45005 ORLEANS CEDEX

MOULIN ANCIEN

RÉNOVÉ, 45 ' Paris-Sud-Ouest RER à 8 kms
300 m² HABITABLE
+ Nombreuses dépendances
2 HA. DE TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

domaines

ACHETERAIS GDE PPTE DE CHASSE SOLOGNE, paiement comptant, discrétion assurée. Ecrire s/nº 201.884 à Ag. HAVAS, BP 1519, 45005 Orléans Cédex

terrains

Vds terrain à bâtir de 3.638 m² situé à St-Georges/Cher (41), 45 à 50 F le m². MANDAL, 24, rue Christophe-Colomb, 41000 Blois.

viagers

BD MONTPARNASSE
Occupé, 4 p., 100 m² tout cft, comptant 150 000 F. Rentes mensuelles 3 200 F. SEGONDI - 874-08-45.

Libre beau studio tt cft, 5e, asc., Mº Lamarck-Caulaincourt, 80 000 + 1 850. Fme 81 ans. Cruz, 8, r. La Boétie 266-19-00

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e, tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre de suite, gd studio tt cft, 8e ét. s/jardin, imm. récent, Paris-XIVe. Prix avec park. 100.000 F. + 3.000 F. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

8e COLISEE-ELYSEES

SIEGES DE SOCIETES

DOMICILIATIONS

250 F/350 F PAR MOIS

A.F.C. 359-20-20.

Domiciliations : 8e-2e

SECRETARIAT, TEL., TELEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e

Inscription R.C. location de bureaux, télex. 661-28-77 en permanence.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSEES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES — 723-82-10

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIEGE SOCIAL
Loc. burx meublés secrétariat tél. télex-constitution SARL
EVRY ACTE 077-71-21
BOULOGNE ACTE 603-38-32.

EMBASSY-SERVICE

562-82-14

RECH. 150 A 200 m²

Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIEGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.

355-17-50

Sté CHAMS Bd Diderot **346-76-34**
Votre siège social. Ts commerces, ts services, courrier, tél., loc. bur., const. de Stés.

locaux commerciaux

Ventes

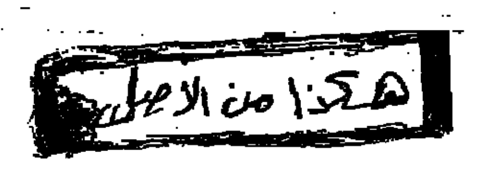
PLACEMENT EXCEPTIONNEL

PANTHEON

dans imm. récent, local coial, 270 m², libre accès voitures. VITRINE SUR RUE A SAISIR — 634-13-18.

Locations

En bord. RN 7 à 3 km de Roissy à louer local entrepôt 300 m² ou local entrepôt 400 m² Accès gros porteur — 988-35-99.



Le Monde

économie

SOCIAL

L'AVENIR DU SYSTÈME D'ASSURANCE-CHOMAGE

Le gouvernement prend des dispositions pour le cas où les négociations échoueraient

Au matin du cinquième rendez-vous des partenaires sociaux pour la négociation d'un nouveau système d'assurance-chômage, le 29 novembre, M. Pierre Bérégovoy, assurait que *« s'il n'y avait pas d'accord (...) le gouvernement prendrait toutes dispositions, le cas échéant législatives, pour qu'un système d'assurance puisse naturellement être maintenu »*. Et le ministre des affaires sociales ajoutait, que la contribution de l'Etat inscrite dans le projet de loi de finances 1984 s'élevait à 31,7 milliards de francs. Il soulignait aussi que *« le patronat a un comportement qui vise à transférer sur d'autres, et en particulier sur l'Etat, les responsabilités qui lui incombent »*.

Plus tard dans la journée, alors que la rencontre entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales s'était achevée dans la confusion la plus totale, on apprenait que le conseil des ministres de ce 30 novembre entendrait une communication de M. Pierre Mauroy, qui proposerait un projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance afin de pouvoir prendre, en cas d'échec des négociations, les dispositions nécessaires au versement des allocations aux chômeurs après le 31 décembre, date d'expiration de la convention UNEDIC.

Que s'était-il donc passé au cours de cette journée ? *La « partie du coin de bois »*, chère à M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., était-elle terminée, le gouvernement ayant enfin annoncé ses intentions ?

Dans le psychodrame qui accompagne toute négociation, il faut se garder de toute conclusion hâtive. Effets de manches et changements de rythme font partie du rituel, même, et surtout, si l'enjeu est d'importance s'agissant de l'indemnisation de 1,5 million de chômeurs.

Toujours est-il que, tout au long de la matinée de ce 29 novembre, on a cherché quel jeu les uns et les autres jouaient. Et, particulièrement, le C.N.P.F. Après avoir annoncé que *« tout, enfin, serait sur la table »* et que le chiffrage de ses propositions serait enfin connu, après que les services de l'UNEDIC eurent travaillé sur ses propres indications, voilà que la délégation patronale contestait les résultats obtenus. *« Ils ne correspondent pas à nos prévisions »*, disait-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie pour expliquer que les 23,7 milliards de francs nécessaires, selon l'UNEDIC, au fonctionnement d'un système d'assurance distinct d'un système d'assistance pris en charge par l'Etat étaient bien inférieurs au coût réel. Surtout, on ne voulait pas admettre l'ampleur de l'économie réalisée, au regard des 40,5 milliards



collectés par les cotisations des seuls employeurs et salariés. *« En aucun cas nos propositions ne peuvent aboutir à une baisse des prestations des chômeurs de 20 milliards de francs comme certains l'ont affirmé*, répliquait M. Chotard dans une note diffusée à la presse peu après la fin de la réunion. *« Nous démentons formellement cette information. »*

Au passage, le C.N.P.F. mettait en cause les interprétations de la presse, pourtant basées sur le document de l'UNEDIC qu'il accusait – fait plus grave – de *« ne pas savoir compter »*.

« Nous maintenons nos chiffres », répliquait-on dans l'après-midi, à l'UNEDIC. *« Le travail de chiffrage que nous avons effectué correspond aux questions précises qui nous avaient été posées. »* D'ailleurs, il y a trois semaines déjà, les négociateurs des organisations syndicales auraient avancé les mêmes chiffres au vu des propositions du C.N.P.F., pratiquement inchangées depuis lors.

Dans cet imbroglio, qu'a donc recherché la délégation du C.N.P.F. ? A ce point, les hypothèses ne manquent pas, même si certains imaginent que le chiffrage *« n'était pas fait pour aboutir »*. Machiavélique, le C.N.P.F. a pu vouloir bousculer le jeu de quilles pour déstabiliser les organisations syndicales et, une fois de plus, tenter de faire sortir M. Bérégovoy de son mutisme, puisque l'affaire met réellement en scène trois partenaires. Mais d'autres hypothèses existent : le C.N.P.F. peut rechercher une position d'attente qui amènera tout le monde à négocier dans les pires conditions, quand les chômeurs s'inquiéteront, en fin d'année, que leur sort soit suspendu à une convention rendue caduque le 31 décembre. Il peut également tenter de se dégager de ses propres responsabilités à l'égart du dossier chômage en formulant des propositions trop basses et rechercher, de ce fait, la rupture. Plus prosaïquement, la délégation patronale peut aussi avoir quelques difficultés avec sa « base », inquiète de l'augmentation des charges des entreprises, et faire une manœuvre pour convaincre la C.G.P.M.E. et déjouer les éventuelles accusations du S.N.P.M.I. Enfin, et l'hypothèse n'est pas à écarter, compte tenu de la situation, le C.N.P.F. peut avoir commis une erreur d'appréciation, ou, pis, une maladresse tactique, et être maintenant effrayé par son propre chiffrage.

Quelles cotisations ?

Après tout, en l'état des propositions, l'UNEDIC, organisme paritaire, aurait à indemniser, dans le nouveau système, six cent mille chômeurs pour une dépense de 23,7 milliards de francs et des cotisations s'élevant à 40 milliards. En face, le régime de solidarité supporté par l'État et la contribution « exceptionnelle » des fonctionnaires « récupère » neuf cent mille bénéficiaires de l'UNEDIC, soit une dépense pour la puissance publique de 24 milliards. Un tel schéma ne paraît pas très raisonnable et peut isoler l'organisation patronale, qui, le 29 au soir, semblait bien embarrassée ou le laissait trop voir...

Est-ce pour cette raison que la délégation patronale a paru lâcher du lest, en cours de réunion, sur la question essentielle du taux de cotisation ? C'est possible, et deux délégations syndicales – celles de la C.F.T.C et de la C.F.D.T. – l'ont relevé à la sortie en observant que le C.N.P.F. avait admis du bout des lèvres que les 5,8 % de cotisations prélevés sur la masse salariale demeureraient la règle.

Mais cette question n'apparaît pas pour autant résolue. Or elle est cruciale et sera, sans aucun doute, au centre des prochaines réunions. De fait, compte tenu de ses propositions actuelles et de son chiffrage, le C.N.P.F. n'a pas besoin d'un tel *taux de cotisation pour assurer le* fonctionnement de son système d'assurance, ni même pour effacer le passif de l'UNEDIC (10,7 milliards à fin 1983, 2,8 milliards frais financiers en 1984). A un moment ou à un autre, il devra aborder le sujet et en faire une monnaie d'échange, tout en sachant que les organisations syndicales considéreraient, pour la plupart, la baisse d'un point du taux de cotisations comme une raison de rupture des négociations.

Mais la manœuvre de ce 29 novembre – s'il y a eu manœuvre – aura d'autres effets sur la négociation, du côté syndical cette fois.

Au vu de l'attitude du C.N.P.F. réclamant de l'UNEDIC un nouveau chiffrage qui correspondrait davantage à ses objectifs, les syndicats, et en premier lieu F.O., ont refusé la constitution demandée par la C.G.C. d'une commission technique paritaire capable de vérifier les chiffres. Mieux, ils ont tous déclaré qu'ils feraient à leur tour calculer leurs propositions – alors que, seules, jusqu'à présent, la C.F.D.T. et la C.G.C. avaient soit présenté un projet, soit demandé des précisions, – ce qui aura pour conséquence de provoquer une belle cacophonie lors de la réunion du 10 décembre et de la priver ainsi de toute efficacité.

F.O., qui avait déjà fait savoir qu'elle devrait convoquer une réunion de son comité confédéral national pour entériner toute décision, et la C.G.T., qui a indiqué, le 27 novembre, qu'elle souhaitait la prolongation d'un mois de l'actuelle convention, trouveront certainement matière, dans ces aléas, à conforter leur peu d'empressement à conclure.

Mais il se trouve aussi que l'isolement du C.N.P.F. grandit. Les délégations qui étaient disposés à négocier sur la base de son projet s'interrogent maintenant sur le bien-fondé d'une telle opération. Ainsi en était-il, la semaine passée, de la C.F.T.C. et, peut-être, de F.O. Le 29 novembre, la C.G.C. a rejoint ce camp, tout en souplesse, tandis que F.O. proposait publiquement d'étudier le projet alternatif de la C.F.D.T., qui se prend à espérer en un front syndical. La C.G.T., opposée depuis toujours au principe de la partition du système, y voit une nouvelle chance et en vient à souhaiter *« la plus large entente possible »*. Aujourd'hui même, elle organise *une manifestation devant le siège du* C.N.P.F.

Etait-ce vraiment l'objectif recherché, au travers de cet imbroglio, alors qu'il ne reste plus que deux séances de négociations pour conclure le 14 décembre ?

ALAIN LEBAUBE.

En octobre

LA HAUSSE DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE EST RESTÉE MODÉRÉE

L'augmentation des dépenses de santé est restée modérée en octobre 1983, selon les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Fin octobre, les dépenses d'assurance-maladie avaient augmenté de 12,6 % en moyenne annuelle, soit un peu plus que le mois précédent (12 %), mais nettement moins qu'à la fin d'octobre 1982 (18 %). Les remboursements aux établissements hospitaliers ont progressé de 11,6 % contre 10,7 % fin septembre 1983, et 21,2 % fin octobre 1982. La hausse a été deux fois plus forte pour le secteur public (+ 13,2 %) que pour le privé (+ 6,5 %), les prescriptions médicales de 12,1 % (+ 11,7 % fin septembre et + 17 % fin octobre 1982), tandis que l'on constate une décélération pour les indemnités journalières (+ 7,4 % contre 7,7 % fin septembre et 13,4 % en octobre 1982). Le montant des honoraires médicaux et dentaires continue à s'accroître : ceux-ci ont augmenté de 16,6 % contre 15,4 % fin septembre, et de 14,9 % fin octobre 1982.

Au total, si la décélération constatée depuis le mois de mai s'est interrompue, l'augmentation constatée sur les dix premiers mois de 1983 (11,3 %) reste inférieure à celle prévue par les comptes de la Sécurité sociale pour l'année 1983 (12,3 %).

Elections professionnelles

NOUVELLES AVANCÉES DE F.O.

La Confédération Force ouvrière vient d'enregistrer une progression *dans plusieurs consultations professionnelles*, généralement au détriment de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

A la R.A.T.P., notamment, aux élections des membres des commissions de classement – tenant lieu de délégués du personnel dans ces instances qui examinent les propositions d'avancement, – F.O. obtient dans le premier collège (personnel d'exécution) 3 568 voix, soit 23,70 %, contre 3 014 en 1981 (19,6 %), une progression de 4,1 points. La liste commune autonomes-C.F.T.C. rassemble 3 375 voix et 22,40 %, contre 3 363 (21,9 %) en 1981. La C.G.T. reste néanmoins en tête avec 5 911 voix, soit 39,25 %, contre 6 900 (45 %), une baisse de 5,75 points, tandis que la C.F.D.T. rassemble 1 297 voix, soit 8,60 %, contre 1 511 en 1981 (9,9 %), une diminution de 1,3 point.

Au groupe Bouygues (bâtiment et travaux publics), les élections de délégués du personnel au plan national montrent une montée de F.O. : 2 697 voix, soit 80,7 %, contre 2 617 (77,7 %) en 1982, tandis que la C.G.T. obtient 647 voix, soit 19,3 %, contre 749 (22,3 %).

Pour ce qui est enfin des résultats des élections au comité d'établissement de Renault-Sandouville (*le Monde* daté 27-28 novembre), F.O. a conquis quatre sièges dans le collège ouvrier (et non un seul, *comme nous l'avons indiqué par erreur*), avec 42,15 % des voix contre 21,73 % en 1981.

AFFAIRES

Télécommunications

La C.G.C.T. va recevoir 400 millions de l'Etat pour procéder à une augmentation de son capital

L'accord C.G.E.-Thomson dans les télécommunications fait au moins un heureux : le groupe C.G.C.T., ex-filiale d'I.T.T. nationalisée. Les P.T.T., qui voyaient dans cet accord la constitution d'un monopole de fourniture de centraux téléphoniques, ne peuvent-ils trouver *en* la C.G.C.T. un contrepoids ? C'est ce que pense M. Pierre Lestrade, P.-D.G. de l'entreprise.

Le gouvernement, pour éviter des licenciements et le démantèlement de la *C.G.C.T.*, lui a promis un maintien de sa part (16 %) du marché public. La C.G.C.T. a commencé à fabriquer des centraux M.T. sous licence Thomson. Le problème posé avec l'accord C.G.E.-Thomson est celui de la survie de cette gamme M.T. à l'avenir. Si la C.G.E. l'abandonne au profit de la sienne, comme c'est probable, la C.G.C.T. devra renégocier avec la C.G.E., ou trouver un partenaire étranger.

L'emploi des huit mille six cents salariés du groupe dépend aussi d'une politique de diversification engagée dans la téléphonie privée (centraux et terminaux), la micro-informatique ou les jeux vidéo. Plusieurs accords ont été signés avec des P.M.I. de ces secteurs. La *C.G.C.T. étudie avec les P.T.T.* la création d'un G.I.E. qui pourrait mettre six cents personnes à la disposition de l'administration.

Du point de vue financier, la C.G.C.T. devrait procéder, avant la fin de l'année, à une augmentation de capital de 388 millions de francs, correspondant à une somme promise – mais non encore versée – par le gouvernement. Un accord devrait être trouvé néanmoins dans les jours qui viennent. Pour 1984, l'entreprise a demandé 1 milliard de francs sous des formes diverses. Les pertes du groupe, 298 millions en 1982, devraient être supérieures en 1983.

Cent dix-neuf salariés aimeraient savoir qui sera leur licencieur

Dans les travaux publics, une entreprise adjudicataire d'un marché renouvelé doit-elle reprendre les salariés de l'entreprise qui la précédait sur le chantier ? C'est M. Jean-Louis Giral, P.-D.G. de la société Desquenne et Giral (250 millions de francs de chiffre d'affaires et 1 300 salariés) et président de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), qui pose le problème. La société qu'il préside a enlevé en mai dernier un marché d'exécution de travaux de voie sur le lot nord du réseau de la R.A.T.P. : il s'agit essentiellement de changer, la *nuit, les rails et les traverses usés*. Il y en a pour 22 millions de francs T.T.C. en un an, contrat reconductible tacitement, et il compte employer de 15 à 59 salariés sur ce chantier.

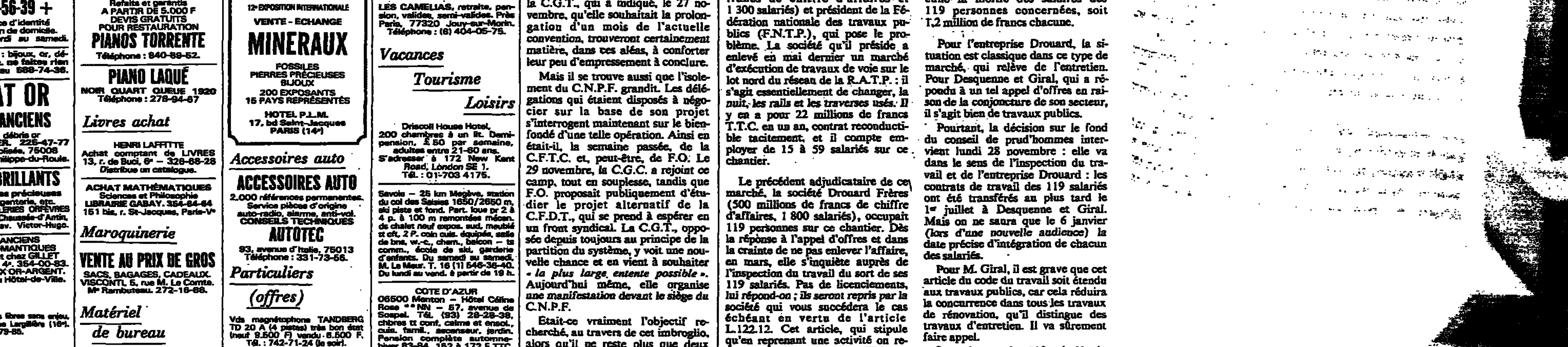
Le précédent adjudicataire de ce marché, la société Drouard Frères (500 millions de francs de chiffre d'affaires, 1 800 salariés), occupait 119 personnes sur ce chantier. Dès la réponse à l'appel d'offres et dans la crainte de ne pas enlever l'affaire, en mars, elle s'inquiète auprès de l'inspection du travail du sort de ses 119 salariés. Pas de licenciements, *lui répond-on ; ils seront repris par la* société qui vous succédera le cas échéant en vertu de l'article L.122.12. Cet article, qui stipule qu'en reprenant une activité on reprend le personnel qui travaillait sur place, s'applique dans la restauration collective, au gardiennage, à la manutention, au nettoyage. M. Giral, qui a procédé en avril au licenciement de 62 salariés, n'a pas du tout besoin des 119 salariés de l'entreprise Drouard. L'affaire va devant les prud'hommes, le 4 juillet, en *référé. Début août, le juge ordonne* aux deux entreprises de verser chacune la moitié des salaires des 119 personnes concernées, soit 1,2 million de francs chacune.

Pour l'entreprise Drouard, la situation est classique dans ce type de marché, qui relève de l'entretien. Pour Desquenne et Giral, qui a répondu à un tel appel d'offres en raison de la conjoncture de son secteur, il s'agit bien de travaux publics.

Pourtant, la décision sur le fond du conseil de prud'hommes intervient lundi 28 novembre : elle va dans le sens de l'inspection du travail et de l'entreprise Drouard : les contrats de travail des 119 salariés ont été transférés au plus tard le 1er juillet à Desquenne et Giral. Mais on ne saura que le 6 janvier *(lors d'une nouvelle audience) la* date précise d'intégration de chacun des salariés.

Pour M. Giral, il est grave que cet article du code du travail soit étendu aux travaux publics, car cela réduira la concurrence dans tous les travaux de rénovation, qu'il distingue des travaux d'entretien. Il va sûrement faire appel.

Reste le sort des 119 salariés de ce chantier et les sommes que ce litige va finalement coûter à l'une ou à l'autre des sociétés. – J. D.



C.E.E. | FAITS ET CHIFFRES

LA PRÉPARATION DU SOMMET D'ATHÈNES

Les positions des Dix se sont peu rapprochées

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Mardi 29 novembre, les commentaires à l'issue de la dernière session spéciale du conseil des ministres des Dix, avant le conseil européen qui se tiendra à Athènes du 4 au 6 décembre, étaient pessimistes. Les positions des Etats membres se sont peu rapprochées, le nombre de questions complexes sur lesquelles les chefs d'Etat et de gouvernement devront arbitrer est élevé. Ont-ils une chance de s'en sortir, alors que, contrairement aux ministres des affaires étrangères et aux ministres des finances, ils n'ont guère eu l'occasion de s'imprégner de cette série de dossiers ?

De même qu'à la précédente session spéciale, début novembre à Athènes, les Français se distinguaient par un optimisme relatif : *« On voit s'esquisser les bases d'un accord »*, a estimé M. Delors. *« L'enjeu est si important que nous avons bon espoir d'arriver à Athènes à des décisions de principe. Si l'on échoue, ce sera la grande débandade pour la Communauté »*, a commenté pour sa part M. Cheysson. Le ministre des relations extérieures considère qu'un accord politique devrait être obtenu sur les quelque dix points les plus importants et que le trimestre suivant serait alors consacré à transformer les orientations ainsi données en décisions opérationnelles.

Les propositions françaises de régulation budgétaire présentées lundi par M. Delors (*le Monde* du 30 novembre) ont apparemment pris de court le conseil. Personne ne contestait leur importance, ni même le fait qu'elles pouvaient être interprétées comme un infléchissement sensible de la politique européenne de la France. Mais les uns et les autres ont voulu se donner le temps de réfléchir avant de réagir.

Il est vrai qu'un certain nombre de points devront encore être éclaircis par Paris : ainsi en est-il des conséquences institutionnelles du dispositif français. Une de ses caractéristiques encore à peine entrevue est de porter atteinte au pouvoir budgétaire du Parlement européen, en tout cas d'en modifier la substance. Il n'y a là rien d'étonnant si l'on se souvient que le président de la République ainsi que plusieurs membres du gouvernement ont eu l'occasion, au cours des mois passés, de déplorer la tendance de l'Assemblée de Strasbourg à la dépense irréfléchie. On peut imaginer qu'au moins les intéressés vont protester. Qu'il s'agisse de la réforme de la politique agricole commune ou de la discipline financière, les Français ont fait d'incontestables efforts pour montrer à leurs partenaires dans quel sens ils étaient prêts à bouger. Ils ont, jusqu'ici, peu été payés en retour. On ignore toujours si les Allemands sont disposés à rendre plus rapide et plus automatique l'élimination des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui sont prévus dans les échanges agricoles, et qui défavorisent la France et l'Italie. M. Cheysson a laissé entendre qu'ils s'étaient montrés plutôt plus ouverts lors du sommet franco-allemand de Bonn qu'à la table du conseil.

Pour les Britanniques, le problème central demeure la manière dont les Dix décideront de corriger à l'avenir les déséquilibres à l'intérieur du budget européen. Sont-ils prêts au compromis ? Rien ne l'indique. C'est le seul sujet qui fasse sortir un instant M. Delors de sa confiance tranquille.

« Il ne faut pas oublier que la position française de base, c'est que la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni devra être forfaitaire, dégressive et temporaire. Pour échapper à un débat qui, chaque année, mobilise inutilement la Communauté, nous avons accepté d'étudier un système durable. Mais il ne faudrait pas avoir en tête un mécanisme d'opportunité conçu sur mesure pour aboutir à un montant élevé de compensation que l'on se serait fixé à l'avance », nous a-t-il indiqué à l'intention de Londres. Une invitation évidente à ne pas exagérer...

Le conseil a ouvert le dossier de la sidérurgie. Pour enrayer la dégringolade des prix des produits plats, la commission s'est prononcée pour la fixation de prix minima et le renforcement du contrôle qu'elle exerce sur les entreprises.

Les Allemands, réticents à l'égard de certaines modalités de ces contrôles accrus, ont finalement donné leur accord de principe, mais il a été entendu que des discussions techniques devraient encore avoir lieu, si bien que les décisions ont été reportées à la mi-décembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

La firme américaine Bethleem Steel pourrait porter plainte contre les importations d'acier

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Lors de sa réunion de mardi, le conseil des ministres des Dix a de nouveau évoqué les dispositions protectionnistes arrêtées par les Etats-Unis à l'encontre des importations communautaires et les moyens d'y répliquer. Il a finalement approuvé la liste des mesures de rétorsion (relèvement des droits de douane sur les importations de produits chimiques, restriction quantitative sur les skis, les équipements de sport, les carabines), mais en ont différé la mise en œuvre, voulant ainsi encore préserver les chances d'arrangement à l'amiable avec Washington.

Cependant de nouvelles perspectives de tension dans les échanges sidérurgiques transatlantiques risquent d'apparaître : la société Betheem Steel, le deuxième producteur américain, s'apprêterait, en effet, à déposer devant la juridiction compétente, en application de l'article 201 du Trade Act, une plainte contre les importations d'acier aux États-Unis. Une telle initiative, si elle était confirmée, remettrait en cause l'arrangement d'autolimitation conclu en octobre 1982 entre les Etats-Unis et la Communauté, et constituerait donc une menace accrue pour les exportateurs européens de produits sidérurgiques, déjà passablement malmenés. Aux termes de cet arrangement, les entreprises européennes avaient accepté de modérer leurs ventes aux États-Unis, mais à la condition que les oindustriels américains retirent les plaintes qu'ils avaient déposées.

La conclusion possible de la procédure que s'apprête à déclencher Bethleem Steel serait la fixation de quotas d'importation pour les différents produits sidérurgiques (autres que les aciers spéciaux). Il semble que la Bethleem Steel ne vise pas spécialement la Communauté mais les importations en provenance d'autres fournisseurs qui se sont fortement accrues après que la C.E.E. eut accepté de modérer ses livraisons. Mais l'article du Trad Act évoqué ne permet pas de distinguer entre fournisseurs.

L'arrangement d'octobre impliquait déjà une réduction substantielle (plus de 20 % par rapport aux années précédentes) des ventes de produits industriels communautaires aux Etats-Unis. Les industriels de la C.E.E., également affectés par les mesures protectionnistes prises par Washington en matière d'aciers spéciaux, seraient encore davantage touchés.

Une entreprise sidérurgique américaine, la Compagnie Gillmore, a récemment déposé une plainte contre des producteurs belges et allemands. Mais il s'agit d'une société de modeste dimension, et la Communauté espérait que les effets de cette démarche pourraient être étroitement circonscrits et, de la sorte, l'arrangement d'octobre 1982 préservé. Il en irait sans doute autrement dans l'hypothèse où un géant comme Bethleem Steel prendrait l'initiative de remettre en cause l'arrangement. – Ph. L.

Affaires

● **Sir Campbell Fraser, président du conseil d'administration de la firme britannique Dunlop, démissionnera à la fin de l'année.** – Il sera remplacé dans ses fonctions par Sir Maurice Hodgson, ancien président des I.C.I. Le porte-parole de Dunlop dément les rumeurs selon lesquelles Sir Campbell aurait été purement et simplement licencié sur la pression des principaux actionnaires du groupe et des syndicats. En proie à de très graves difficultés financières, Dunlop avait été contraint, en septembre dernier, de revendre au japonais Sumitomo tous ses actifs européens dans l'industrie du pneumatique et de mettre en faillite sa filiale française. La nouvelle de ce départ n'a causé aucune surprise dans la City mais elle a secoué les milieux industriels. Sir Campbell Fraser, en effet, est également président de la Confederation of British Industry, le C.N.P.F. britannique.

● **Creusot-Loire : un « sureffectif » de quatre mille personnes.** – La direction de Creusot-Loire a confirmé le 29 novembre que les excédents d'effectifs du groupe touchaient quatre mille salariés, dont deux mille cent pour la seule société mère. La convention de protection sociale de la sidérurgie sera appliquée aux principaux bassins d'emplois. Selon la C.F.D.T., mille trois cent six personnes partiraient immédiatement du siège. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte des excédents d'effectifs dans les établissements qui doivent être cédés à Usinor et à Sacilor. Non plus que des emplois qui seraient menacés si la conjoncture actuelle de la sidérurgie perdurait (trois mille emplois sont ainsi qualifiés de fragiles par la direction).

● **Semy Engineering lauréate du concours du Crédit lyonnais « Innover pour exporter ».** – Mme Edith Cresson a présidé la remise le 29 novembre du prix à cette société d'ingénierie de Montpellier créée en 1979 et qui fabrique et commercialise des équipements destinés à la fabrication de circuits intégrés. Semy Engineering a reçu 150 000 F. Deux autres prix de 100 000 F chacun ont été décernés à Imaje S.A., une firme de Bourg-lès-Valence spécialisée dans l'écriture par projection d'encre, et à Moria Dugast de Paris, spécialisée dans les instruments chirurgicaux tranchants. Ces firmes ont été choisies parmi trente-cinq lauréats régionaux sélectionnés au milieu de sept cents dossiers pour leur caractère innovant et les retombées commerciales de ces innovations à l'exportation.

Agriculture

● **Soldats contre agriculteurs.** – L'armée a délogé sans incident, mardi 29 novembre, une vingtaine de jeunes agriculteurs alsaciens, qui avaient conduit sur un terrain militaire proche de Mulhouse (Haut-Rhin) un camion chargé de deux cents porcs de Hongrie intercepté dans la nuit à la frontière franco-allemande.

Les responsables de la base aérienne militaire de Meyenheim sont intervenus avec l'appui de deux camions de lutte contre l'incendie, et d'une demi-douzaine de maitres-chiens pour exiger le départ des agriculteurs. – *(A.F.P.)*

Étranger

● **En R.F.A., accroissement du P.N.B. de juillet à septembre.** – Le produit national brut (P.N.B.) ouest-allemand a augmenté de 1,7 % en termes réels au troisième trimestre de 1983 par rapport à la même période de 1982. Lors du deuxième trimestre de cette année, le P.N.B. avait enregistré une progression (0,7 %) pour la première fois depuis le premier trimestre de 1982. – *(A.F.P.)*.

Transports

● **Une compagnie américaine achète vingt Boeing-757.** – La compagnie américaine Northwest Airlines vient de commander à Boeing vingt exemplaires du B-757, biréacteur moyen-courrier de nouvelle génération offrant cent quatre-vingts places. Le montant du marché atteint 800 millions de dollars (environ 6,5 milliards de francs). Les avions, équipés de moteurs Pratt and Whitney 2037, seront livrés à Northwest Airlines entre février 1985 et décembre 1986. Avec cette commande, Boeing a vendu cent quarante-neuf exemplaires du B-757.

CONJONCTURE

LE DÉBAT SUR LE IXe PLAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Il s'agit d'afficher les priorités contraignantes »

nous déclare M. Jean-Paul Planchou

L'Assemblée nationale a entamé, mardi 29 novembre, le débat sur le projet de deuxième loi, définissant les voies et les moyens d'exécution du Plan. A cette occasion, M. Jean-Paul Planchou, député (P.S.) de Paris, rapporteur de la commission des finances pour la première loi du IXe Plan, nous fait part de ses réflexions sur la prévision à moyen terme.

« Le IXe Plan vous paraît-il adapté à la situation économique actuelle ?

— Vous posez d'emblée la question de fond : *le Plan est-il un instrument* de politique économique et sociale utile et efficace? Ce qui pour d'aucuns joue contre la validité du Plan renforce à mes yeux sa nécessité et son exigence dans une période de crise. Simplement parce qu'il y a des choix décisifs à faire pour le redressement économique de notre pays qui vont à l'encontre de l'actuelle division internationale du travail, et que par définition le marché, au surplus aveugle, est incapable d'opérer. Ce n'est pas tant le principe du Plan qui est en cause que son contenu et ses méthodes qui sont à réviser.

» Si le Plan doit continuer à être un exercice de prévision indicative pour guider les pas des acteurs économiques, il ne peut plus prendre *comme naguère la forme* d'un tableau de cohérence économique normatif. Mais il doit afficher des priorités contraignantes, sélectivement établies. *Dans les années 80, le Plan* doit être d'abord une stratégie contre les aléas. De mon point de vue, le IXe Plan répond à cette approche essentielle. Cependant, il prétend moins tracer ce que sera la France en 1988 et les cheminements qui y conduisent que fixer les rendez-vous à ne pas manquer. Ainsi dans le même temps qu'il esquisse un nouvel âge du Plan dans sa fonction d'orientation sélective, il réduit la place de l'exercice prévisionnel.

» On peut comprendre après une période de déshérence de la planification que l'on ait limité le cadrage macro-économique à un travail de cohérence financière à partir des objectifs fixés, pour ne pas risquer de porter atteinte à une crédibilité nouvelle du Plan. Mais c'est alors sa valeur de référence pour mobiliser les énergies qui peut en être diminuée d'autant.

— Retrouvez-vous vos aspirations dans le projet de loi présenté à l'Assemblée nationale ?

— Ce projet de deuxième loi sur les moyens est construit sur des modes de réalisation du Plan tout à fait novateurs. D'abord sont mis en œuvre douze programmes prioritaires d'exécution dont les choix financiers, à la *différence* des PAP (plans d'action prioritaires) du VIIe Plan, connaissent une traduction budgétaire précise qui s'inscrit dans le cadre des projections triennales des finances publiques. Bref, l'articulation Plan-budget constitue une réelle innovation. Il faut souligner le travail de programmation remarquable effectué par le secrétariat d'Etat et par les services du *Plan. Cet effort de programmation* tranche d'ailleurs avec la timidité des exercices de planification à moyen terme. Ainsi peut-on s'étonner de l'absence d'un cadrage des échanges interindustriels pour mieux cerner les évolutions sectorielles et des opérations financières pour appréhender le rapport des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, et par là même les *orientations de la politique fiscale* et du financement des prestations sociales.

» Il reste que la programmation des actions prioritaires et les contrats de Plan préservent pour l'avenir toutes ses chances à la planification. Enfin, les moyens d'un suivi régulier de l'exécution du Plan sont considérablement développés à partir notamment de l'examen de l'état des actions, des programmes et des contrats au printemps et de la loi de finances à l'automne devant le Parlement, mais aussi au niveau des régions. Une exécution satisfaisante du IXe Plan conditionne une bonne préparation du Xe, dont les ambitions pourront alors être déployées.

» Dans cet ordre d'idées, j'ajouterai qu'il faut faire vivre le Plan comme institution de telle manière qu'il soit le lieu des grands débats de la période et qu'il recouvre son utilité sociale. C'est surtout à cette condition que le Plan comme engagement deviendra celui de la nation.

— Que signifie, selon vous, la modernisation de l'industrie en tant qu'axe prioritaire du Plan ?

— C'est autour d'elle que s'ordonne la stratégie de sortie de la crise, en hiérarchisant les autres priorités : formation et éducation des hommes, recherches et innovations technologiques, capacités commerciales. C'est pour réussir la modernisation tous azimuts de l'appareil productif que, sur proposition parlementaire, des objectifs décisifs à l'horizon 1988 ont été édictés lors de la première loi : différentiel de croissance par rapport à nos partenaires, rétablissement du taux d'investissement productif pour augmenter la productivité, réduction de l'élasticité des importations par rapport au PIB, pour desserrer les contraintes externes.

Le besoin de croissance

» Cependant, si le programme numéro un consacré à cette modernisation fixe des actions de première importance, *il est dommage que le* IXe Plan n'appréhende pas l'ensemble de la stratégie industrielle. Et, surtout, on ne voit pas pourquoi une recherche approfondie des activités créatrices d'emploi à moyen terme, compte tenu des gains de productivité et des possibilités de réduction du temps de travail, ne serait pas établie dans le cadre de cette modernisation des structures productives.

» *Plus largement*, celle-ci a besoin de la croissance économique : si on ne peut encore mesurer exactement les effets des mesures de rigueur du 25 mars sur les structures industrielles, la vigilance doit être aiguë pour éviter toute spirale récessionniste. D'autant qu'à mon avis le IXe Plan est l'expression programmée de politiques économiques adaptées aux exigences d'une situation donnée. *De plus*, une approche globale d'une meilleure articulation des marchés internes et externes, prolongée par une réflexion sur l'utilité des productions, aurait pu être développée dans le IXe Plan. Pour sa réussite, c'est, de façon primordiale, la conciliation entre le Plan et l'extraversion actuelle de l'économie qui est problématique.

» Aussi, dans cette optique, l'élaboration de programmes de coopération industrielle à l'échelle européenne aurait tracé des perspectives dynamiques pour l'effort productif qui a été retenu. Au total, on peut poser la question : le IXe Plan à travers ses programmes prioritaires va-t-il peser de façon décisive sur l'évolution économique et sociale du pays, quand, souligneront d'aucuns, les enveloppes des PAP du VIIe Plan *étaient d'un volume comparable* ?

» En fait, 350 milliards de francs de dépenses publiques en 1983, inscrits budgétairement sur cinq ans, dans une situation au départ de bien moindre croissance, auront une efficience économique considérablement *plus forte que les 200 milliards* de francs d'enveloppes du VIIe Plan en 1975, qui n'ont pas été, et de loin, mobilisés. L'avenir du Plan commence donc avec la *réalisation* complète des programmes prioritaires. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CONJONCTURE

UNE MAUVAISE « SURPRISE »

La hausse des prix de détail a atteint 0,8 % en octobre

Les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en octobre, a annoncé l'INSEE. Ce résultat définitif est supérieur à l'estimation provisoire (0,7 %) faite par l'Institut de la statistique il y a une dizaine de jours (*le Monde* du 18 novembre). *« Cette différence est imputable à l'évolution observée sur les loyers,* notent les services de M. Delors. *Celle-ci, avec une hausse de 2,4 %, est supérieure de près de la moitié au niveau qui était attendu et qui avait été estimé sur la base d'une application stricte de la loi bailleur-locataires.*

» Cette hausse des loyers, plus forte que prévu, peut être due à des hausses sensibles intervenues pour certains logements vacants depuis plus de dix-huit mois et, à ce titre, non inclus dans la réglementation des loyers, poursuit le communiqué du ministère de l'économie. *Mais elle peut également résulter en partie de dépassements sur les loyers encadrés, la réduction sensible de l'évolution de l'indice du coût de la construction n'ayant peut-être pas été dans tous les cas intégralement répercuté. »*

Toujours est-il que l'indice général des prix de détail s'est inscrit à 142,4 en octobre contre 141,3 en septembre sur la base 100 en 1980.

Par rapport à octobre 1982, la hausse est de 10,4 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois, l'inflation est de 9 %.

● *Les prix alimentaires ont augmenté de 1 % en octobre* (+ 10,2 % en un an). Les principales hausses ont été enregistrées sur la viande de boucherie (+ 1,2 % en un mois), la volaille et les produits à base de viande (+ 2,3 %), les corps gras et le beurre (+ 2,5 %), les légumes et les fruits (+ 1,8 %), les boissons non alcoolisées (+ 1 %).

● *Les prix des produits manufacturés* augmentent de 0,6 % en un mois et de 9,2 % en un an. Les principales hausses sont celles de l'habillement et du textile (+ 1,5 % en un mois, + 11,1 % en un an).

● *Les prix des services* augmentent de 0,8 % en un mois et de 12,3 % en un an. Les principales hausses sont celles des services relatifs au logement (+ 1,9 % en un mois, dont 2,4 % sur les seuls loyers).

Avec le résultat — corrigé — d'octobre, la hausse atteint 8,5 % en dix mois. Même si les indices de novembre et de décembre marquent, comme prévu, une pause momentanée (les pouvoirs publics prévoient deux fois une hausse de 0,4 %), l'augmentation dépassera les 9 % pour l'année 1983, malgré la réglementation des prix et des marges.

Dans les pays européens

ESPAGNE

● **L'indice des prix espagnols à la consommation** a augmenté de 1,3 % en octobre, portant à 9,4 % le taux d'inflation pour les dix premiers mois de 1983. Ce résultat devrait permettre au gouvernement de ramener à 12 % le taux d'inflation pour l'année, comme il l'avait projeté, a-t-on estimé dans les milieux économiques. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● **Une décélération des prix italiens de détail s'est amorcée,** le taux annuel étant en novembre retombé à 13 % pour la première fois depuis plus de quatre ans. Le coût de la vie a augmenté de 1 % en novembre contre 1,7 % en octobre. Par rapport à novembre 1982 la hausse s'établit à 16,7 % contre 17,2 % entre octobre 1982 et octobre 1983. Ce résultat indique, estiment les observateurs, que l'inflation devrait largement dépasser l'objectif de 13 % que le gouvernement s'était fixé pour l'ensemble de 1983. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● **Les prix ouest-allemands** ont augmenté de 0,2 % en novembre, alors qu'ils étaient restés stables en octobre. Calculé sur douze mois, le taux d'inflation est demeuré inchangé, le coût de la vie ayant augmenté de 2,6 % seulement (+ 2,9 % en septembre). Les chiffres définitifs pour novembre seront publiés dans une dizaine de jours. — *(A.F.P.)*

DE JANVIER A SEPTEMBRE

Le déficit des transactions courantes a diminué de près de moitié

La balance des paiements courants a retrouvé l'équilibre au cours du troisième trimestre. En chiffres bruts elle a enregistré un déficit de 322 millions de francs contre 2 545 millions au deuxième trimestre et 31 505 millions au premier trimestre (— 15 593 millions de juillet à septembre 1983). Après correction des variations saisonnières, la balance courante a même été excédentaire de 2 366 millions de francs, après avoir été déficitaire de respectivement 7 629 millions et 27 412 millions.

Pour les neuf premiers mois de 1983, le déficit des transactions courantes a représenté 34 372 millions de francs contre 63 732 millions de janvier à septembre 1982, en diminution de 46 %. Pour l'ensemble de l'année dernière le solde négatif avait atteint 79 325 millions de francs.

L'amélioration résulte, note le ministère de l'économie, de la forte contraction du déficit commercial qui a représenté 11,1 milliards en chiffres bruts (— 9,9 milliards après correction). Ce redressement résulte d'une augmentation des excédents agro-alimentaire et industriel (qui ont atteint 7,5 et 20,5 milliards de francs).

Pour leur part, les échanges invisibles se sont soldés par un excédent de 4,8 milliards de francs, en diminution sur le résultat du deuxième trimestre (6,1 milliards). De janvier à septembre, le surplus a atteint 4,3 milliards de francs contre 1 milliard pour les neuf premiers mois de 1982. Les recettes au titre du négoce international (0,3 milliard) ont légèrement fléchi et celles des services (9,9 milliards) ont sensiblement diminué, en raison d'un moindre rapport des échanges de technologie.

Autre facteur : l'alourdissement de la charge d'intérêts des emprunts à l'étranger, qui n'a pas été compensé par la progression et intérêts reçus sur les placements des prêts à l'étranger. Au total le déficit au titre des revenus du capital s'est élevé à 2,5 milliards de juillet à septembre contre 0,4 milliard au deuxième trimestre.

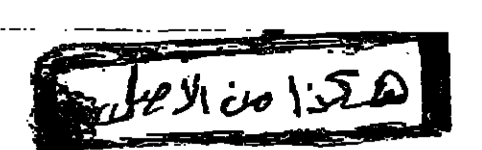
La balance du tourisme a, elle, dégagé un excédent de 7,3 milliards de francs, comparable à celui enregistré d'avril à juin, mais nettement supérieur à celui du troisième trimestre 1982 (4,4 milliards). En neuf mois le solde positif est de 15,9 milliards contre 9,4 de janvier à septembre 1982, à la suite d'une sensible progression des recettes (18 %) et d'une légère diminution des dépenses (— 1 %).

Troisième poste des invisibles, les transferts ont été déficitaires de 5,4 milliards de francs. Les économies des travailleurs immigrés ont représenté 3,7 milliards (10,4 milliards pour les neufs premiers mois), tandis que les transferts publics se sont élevés à 2,1 milliards.

La balance des transactions courantes, outre le commerce extérieur et les invisibles (négoce, services, transferts), comprend aussi une rubrique dite « Autres biens et services ». Les recettes enregistrées à ce titre ont représenté 6 milliards de francs.







CONJONCTURE

L'État lance son troisième emprunt 1983 : 12 milliards de francs

Le gouvernement a annoncé le lancement de son troisième et dernier emprunt d'Etat pour l'année 1983. D'un montant de 12 milliards de francs, il portera à 47 milliards le total des émissions de cette nature depuis le début de l'année, alors que le recours de l'Etat à l'épargne publique avait été de 40 milliards de francs l'année précédente sous la forme de quatre émissions différentes.

Confié à un consortium bancaire animé par la Société générale, le placement du présent emprunt de 12 milliards de francs s'effectue depuis le 30 novembre auprès du public en deux tranches distinctes :

– L'une sur dix ans et avec un taux d'intérêt fixe de 13,40 %;

– L'autre d'une durée de douze ans rémunérée à 12,90 % durant les deux premières années et à 12,60 % au-delà, l'épargnant bénéficiant alors, chaque année, d'une option d'échange contre des obligations à taux variable.

Les souscripteurs ont donc le choix entre les deux formules de cette emprunt dont la jouissance a été fixée au 21 décembre prochain, un procédé qui avait remporté un vif succès lors de l'émission du dernier emprunt d'Etat à la fin août 1983. Initialement fixé à 15 milliards de francs, ce second emprunt pour l'année en cours (une émission de 10 milliards avait eu lieu en janvier) comportait alors une option entre un taux fixe de 13,70 %, à dix ans, et un taux de 13,20 %, à douze ans, sous la forme d'un titre échangeable, à partir de 1985, contre une autre obligation assortie d'une rémunération à taux variable. Face à l'importance des souscriptions, provenant notamment des investisseurs institutionnels, le montant de cet emprunt avait été relevé de 15 à 25 milliards de francs quelques jours plus tard.

ÉNERGIE

● **La Thaïlande annule un contrat de 622 millions de dollars conclu notamment avec Technip.** – La Compagnie thaïlandaise de pétrole a décidé d'annuler ce contrat destiné à accroître la capacité de la raffinerie de Rach, au sud-ouest de Bangkok. Elle a accusé les deux banques chargées principalement du financement du contrat – la Société générale et la Barclays Bank – d'offrir des conditions excessives. Le contrat avait été signé il y a dix-huit mois avec Procofrance, Technip et la firme britannique Davy International Project.

● **Accord de l'Arabie Saoudite pour la construction à travers son territoire d'un oléoduc irakien.** – Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a confirmé à la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly* (PIW) que le royaume avait accepté la demande irakienne de construire un pipe-line aboutissant à la mer Rouge, évitant ainsi le détroit d'Ormuz.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le déficit commercial a représenté plus de 70 milliards de francs en octobre

Washington *(A.F.P.).* – Les Etats-Unis ont enregistré un *déficit* commercial de près de 9 milliards de dollars (72 milliards de francs) en octobre, soit un nouveau record mensuel. Les importations – fret et assurance compris – ont augmenté de 11,7 % pour atteindre 25,91 milliards de dollars. Les exportations ont par contre baissé de 2,5 %, *s'étant chiffrées à 16,95 milliards de* dollars. Le déficit – 8,96 milliards de dollars – est le plus élevé depuis celui de 7,18 milliards enregistré en août dernier.

Selon le département du commerce, le niveau des importations en octobre a été de 16,6 % supérieur à la moyenne observée pour les dix premiers mois de 1983. Pour sa part, le niveau des exportations a été en progression de 1,7 % par rapport à la moyenne mensuelle enregistrée de *janvier à octobre.*

Les Etats-Unis ont fortement accru leurs importations de produits manufacturés en octobre, qui ont atteint 16,23 milliards de dollars (+ 16,2 %). Les produits les plus concernés ont été les équipements de télécommunication, les matériels de bureau, les automobiles, les produits *sidérurgiques, les textiles et* les chaussures. Les achats de pétrole et de produits pétroliers ont de leur côté augmenté de 5,3 % pour s'élever à 5,8 milliards de dollars. En volume, elles ont représenté 6,3 millions de barils/jour. Le prix du pétrole brut importé est ressorti à 29,36 dollars contre 29,27 en septembre. Enfin, une progression sensible des importations de produits agricoles a également été enregistrée, les portant à 1,68 milliard de dollars (+ 9,1 %).

Le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis du Japon a presque doublé, atteignant 2,18 milliards de *dollars. Par rapport à l'ensemble des* principaux pays industrialisés, leur déficit s'est chiffré à 3,84 milliards (+ 58 %), dont 0,45 milliard (+ 80 %) au titre de leurs échanges avec la C.E.E. Le déficit américain s'est aussi fortement aggravé à l'égard des pays en développement, s'étant élevé à 5,66 milliards de dollars (+ 59 %), dont 1,81 milliard de dollars (+ 27 %) vis-à-vis des pays de l'OPEP.

AGRICULTURE

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Les éleveurs manifestent après la chute des marchés du porcelet

De notre correspondant

Tarbes. – Plusieurs centaines de producteurs de porcelets des Hautes-Pyrénées et des délégations de soutien envoyées par les agriculteurs-éleveurs du Gers, de la Haute-Garonne et des Landes ont organisé, mardi 29 novembre, sur les 35 kilomètres séparant Trie-sur-Baïse de Tarbes, un défilé de véhicules et de tracteurs.

Ils ont voulu marquer la solidarité unissant les deux marchés principaux de porcelets des Hautes-Pyrénées, celui de Trie-sur-Baïse, premier marché européen de porcelets, commercialisant plus de 170 000 porcelets chaque année, et celui de Tarbes, troisième marché français, totalisant 53 000 porcelets. Dans les deux places, des baisses de vente jugées catastrophiques s'accentuent depuis le mois de mai. Dans la motion remise à M. Christian Blanc, nouveau préfet commissaire de la République des Hautes-Pyrénées *depuis le 16 novembre*, ancien chef de cabinet de Michel Rocard de 1978 à 1981, ayant exercé ensuite depuis plus de deux ans les mêmes fonctions à Bruxelles auprès de M. Edgard Pisani à la Communauté européenne, les agriculteurs-éleveurs de porcelets ont réclamé *« la maîtrise des coûts de production, l'application des décisions financières de juin. Faute de quoi,* conclut la motion, *nous serions obligés de réagir pour pouvoir faire en sorte de rembourser nos prêts et de pouvoir faire vivre nos familles décemment. »*

Tandis qu'une délégation était longuement reçue par M. Christian Blanc, la colère de certains manifestants débordait devant les grilles de la préfecture. Les incidents n'ont pas dégénéré. Le porte-parole du C.D.J.A., Bernard Moules, en sortant de l'entrevue de la délégation avec M. Christian Blanc, a déclaré que le problème dominant pour les producteurs était le rattrapage des pertes subies depuis le début de la crise des ventes.

Le 25 novembre dernier, une semaine après avoir pris ses fonctions, le nouveau préfet commissaire de la République, qui est, à quarante et un ans, le plus jeune préfet de France, avait reconnu en se référant à son expérience de Bruxelles *« que le problème porcin dans son ensemble était un problème terrible »*.

GILBERT DUPONT.

Faute d'acheteurs

LES SAFER ONT TROP DE TERRES EN STOCK

Les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), dont la Fédération nationale tenait son congrès à Strasbourg les 28 et 29 novembre, connaissent de graves problèmes de gestion. En valeur, le pourcentage de rétrocessions des terres qu'elles ont acquises est tombé de 98 % en 1976, à 68 % en 1981 et à 29 % en 1982. Le stock actuel des terres détenues vaut 2,68 milliards de francs contre 584 millions en 1980.

Deux causes à cela : la hausse des taux d'intérêt, qui renchérit le coût du financement de ces stocks et provoque un ralentissement des investissements des producteurs ; l'érosion du pouvoir d'achat de ces derniers.

A Strasbourg, M. Hubert Buchou, président de la Fédération nationale des SAFER, a indiqué que d'ici à 1995 le nombre des exploitations se situerait entre 800 000 et 900 000 (contre 1,2 million en 1980), selon que l'on privilégie l'agrandissement ou les installations. Pour lui, la tendance récente est plutôt en faveur de l'agrandissement. Le dilemme existe pourtant entre la nécessité d'avoir des structures viables, donc souvent plus grandes, et l'obligation de réserver les terres pour installer de nouveaux agriculteurs. Le secrétaire général du C.N.J.A., M. Jean-Paul Bastian, a réclamé une relance de l'effort mutualiste afin de financer le foncier pour les jeunes sans patrimoine. Il demande aussi des incitations fiscales pour les investisseurs qu'ils soient ou non exploitants.

D'autre part, M. Steib, au nom des chambres d'agriculture, s'est félicité qu'il ne soit plus question des offices fonciers dans le projet de loi foncière que M. Rocard devrait présenter en décembre ou en janvier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2165	8,2185	+ 145	+ 175	+ 290	+ 330	+ 790	+ 910
$ can.	6,6305	6,6340	+ 125	+ 170	+ 260	+ 310	+ 745	+ 865
Yen (100)	3,5110	3,5140	+ 130	+ 155	+ 280	+ 315	+ 895	+ 960
DM	3,0390	3,0410	+ 145	+ 160	+ 290	+ 310	+ 865	+ 920
Florin	2,7125	2,7145	+ 130	+ 150	+ 260	+ 280	+ 755	+ 810
F.B. (100)	14,9700	14,9740	+ 140	+ 240	+ 280	+ 355	+ 450	+ 810
F.S.	3,7850	3,7875	+ 250	+ 275	+ 505	+ 535	+ 1470	+ 1545
L (1 000)	5,0165	5,0190	– 215	– 175	– 420	– 370	– 1425	– 1310
£	12,0130	12,0285	+ 285	+ 350	+ 545	+ 625	+ 1510	+ 1725

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/8
DM	5 5/8	6	6 1/16	6 7/16	6	6 3/8	6	6 3/8
Florin	5 1/4	6	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/2	6 1/16	6 11/16
F.B. (100)	9	10	10	11	10 1/2	11 3/8	10 5/8	11 1/2
F.S.	7/8	1 5/8	4	4 3/8	4	4 3/8	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	16	17	16	17	16 1/8	17 3/8	17 1/8	17 3/4
£	8 1/2	9 1/4	8 3/4	9 3/8	8 7/8	9 1/2	9 1/8	9 3/4
F. franç.	11 1/2	12 5/16	12	12 5/8	12	12 3/4	13 1/2	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 novembre

Léger repli

La poussée à la hausse enregistrée lundi sur le marché de l'or – et que la plupart des spécialistes attribuent au vol des trois tonnes de métal fin commis samedi matin dans un entrepôt de l'aéroport de Londres – s'est poursuivie le lendemain sur les marchés internationaux.

A Londres, le métal fin s'est traité à 391,25 dollars l'once mardi en fin de matinée, en augmentation de 10 dollars sur la veille, confirmant les indications en provenance de Hongkong dans la matinée. A ce niveau, le cours international de l'or est en nette reprise sur son plus bas niveau depuis une quinzaine de mois, atteint la semaine dernière lorsque l'or était tombé à 373,50 dollars l'once.

Le lingot a tiré profit de la situation pour se hisser à 103 600 F, en hausse de 2 800 F sur la veille tandis que le napoléon gagne 9 F, à 650 F.

Côté actions, les valeurs françaises sont en léger repli, prolongeant la phase de consolidation observée en début de semaine, une pause bien compréhensive après le bond de 4 % effectué au cours des cinq précédentes semaines. Les cours ont baissé de 0,6 %.

Mardi, la Générale des eaux a de nouveau accaparé l'attention des opérateurs. Peu avant le son de cloche final, la première entreprise française de distribution d'eau n'était pas encore cotée après avoir été initialement « réservée à la baisse », une réaction qui contraste par rapport à sa hausse de 2,7 %, lundi, lorsque soixante-quatorze mille titres avaient changé de mains.

En baisse de 4 % à 5 %, figurent Opfi-Paribas, Vis, Lefebvre, Elf-Aquitaine, Amrep, Bic, tandis que Nordon se distingue en sens contraire avec un gain de 10 %, Saulnes, Creusot-Loire et T.R.T. s'adjugent 3 % à 4 % de hausse.

Dollar-titre : 10,70/75 F.

NEW-YORK

Au sommet

Record battu : améliorant sa précédente performance réalisée le 10 octobre dernier, Wall Street s'est hissé, mercredi, sur le toit de son histoire avec l'indice Dow Jones à 1 287,20, en hausse de 17,38 points (précédent record : 1 284,65). La séance n'avait pourtant pas très bien commencé, et l'indice des industrielles était même revenu un moment à 1 264,23. Mais après une heure de cotations le marché commençait à redresser. Le mouvement s'accélérait par la suite, qui allait permettre d'arriver au résultat que l'on connaît. Le bilan de la journée a été à la hauteur du score. Sur 2013 valeurs traitées, 998 ont monté, 580 ont baissé et 435 n'ont pas varié.

Le volume des transactions s'est accru de plus de 22 %, avec 100,46 millions de titres échangés contre 78,21 millions.

L'élément moteur a été la déclaration du secrétaire au Trésor, M. Donald Ragan, dans laquelle ce dernier s'est prononcé contre un alourdissement de la pression fiscale pour réduire le déficit budgétaire. Une augmentation de l'impôt ne pourrait intervenir, selon lui, que dans deux ans et à condition encore que la situation économique s'y prête et que les dépenses de l'administration soient réduites. C'est la seule information que les opérateurs eurent à connaître. Mais d'importance : elle a suffi pour stimuler les initiatives d'achats.

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Alcoa	45 3/8	45 3/4
A.T.T.	65 3/8	64 3/4
Boeing	43 7/8	46 1/8
Chase Manhattan Bank	46 3/4	47 1/8
Du Pont de Nemours	53 1/8	54 1/2
Eastman Kodak	73 7/8	73 3/4
Exxon	38	38 1/2
Ford	63 1/8	63 1/2
General Electric	56 1/2	58 1/8
General Foods	51	51 3/4
General Motors	74 7/8	74 1/2
Goodyear	33 1/2	33 7/8
I.B.M.	118 7/8	121 3/8
I.T.T.	42 3/8	43 3/8
Mobil Oil	28 7/8	29
Pfizer	37 1/4	37 3/4
Schlumberger	48 3/4	49 1/4
Texaco	35 1/2	36 1/8
U.A.L. Inc.	33 3/8	34 5/8
Union Carbide	67 1/8	67
U.S. Steel	29 1/2	30 1/8
Westinghouse	51 7/8	55
Xerox Corp.	47 7/8	48 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. – Après Hoechst et B.A.S.F., le groupe chimique Leverkusen annonce une très forte progression de ses résultats pour les neuf premiers mois. Avant impôts, le bénéfice de la société mère progresse de 52,1 %, pour atteindre 747 millions de DM pour un chiffre d'affaires accru de 7,1 %, à 10 959 millions de DM. L'amélioration est encore plus forte au niveau du groupe, dont le résultat avant impôt augmente de 77,1 %, à 1 355 millions de DM (+ 57 % pour B.A.S.F., + 87 % pour Hoechst).

Fait notable : grâce aux effets de la reprise économique, Bayer devient le premier chimiste allemand, tant en terme de bénéfice (déjà cité) que de chiffre d'affaires, 26,68 milliards de DM (+ 3,2 %), celui de B.A.S.F. s'élevant à 27,5 milliards et celui de Hoechst à 27,4 milliards.

Bayer a non seulement profité du retournement de la conjoncture mais également des mesures d'assainissement sévères prises pour redresser notamment sa filiale Agfa-Gevaert. Avec la meilleure utilisation de ses capacités de production, le groupe a pu réduire ses coûts.

KAUFMAN AND BROAD FRANCE. – Les actions de cette filiale française du groupe américain spécialiste des maisons individuelles haut de gamme vont-elles être bientôt introduites à la Bourse de Paris ? Par deux fois, l'opération avait été envisagée, mais les conditions ne s'y prêtaient pas. Son nouveau président, M. Guy Nafilyan, y songe de nouveau, mais *« cette entrée ne se fera qu'à moyen terme »*, dans son esprit, donc, pas avant 1986. Actuellement Kaufmann and Broad France finance ses programmes de construction sur ses fonds propres et n'éprouve pas le besoin d'un apport de capitaux frais. Alors que le marché immobilier est déprimé, le haut de gamme se vend bien. L'exercice en cours sera le meilleur en terme de bénéfice, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de francs pour près de 900 maisons livrées et payées. Cette année, les compagnies d'assurances ont passé pour 350 millions de commandes. Pour 1984, M. Nafilyan table sur un chiffre d'affaires accru de 17 % et sur un bénéfice supérieur de 22 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	156,2	154,3
Valeurs étrangères	150,3	149,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	28 nov.	29 nov.
Indice général	150,7	149,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 nov. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 nov.	30 nov.
1 dollar (en yens)	234,90	234,20

BOURSE DE PARIS – Comptant – 29 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 29/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1918	1902	1900	– 0 93
3070	C.N.E. 3 %	3075	3080	3075	....
220	Accor	215	210	208 10	– 2 74
700	Euromarché	706	705	705	[illegible]
640	Europe n° 1	628	627	627	[illegible]
770	Facom	816	811	812	[illegible]
710	Fichet-bauche	700	720	718	[illegible]
[illegible]					
345	Free State	410	400 70	400 70	– 2 26
230	Gencor	247	242 50	242 50	– 1 82
300	Gén. Belgique	316	317	317	+ 0 31
595	Gén. Electr.	619	607	606	– 2 10
810	Gen. Motors	814	803	803	– 1 35
71	Goldfields	80 10	79	78	– 2 62
182	Harmony	214 50	199	199 50	– 6 99
37	Hitachi	36 65	35 80	36 10	– 1 50
710	Hoechst Akt.	734	725	725	– 1 22
92	Imp. Chemical	98 10	97 50	97 80	– 0 30
139	Inco. Limited	160	160 10	162	+ 1 25
1310	IBM	1296	1273	1271	– 1 92
[illegible]					
84	Shell transp.	86 80	86 30	86	– 0 92
1490	Siemens A.G.	1528	1518	1505	– 1 50
150	Sony	150 60	145	144 50	– 4 05
216	T.D.K.	224 50	225	225 50	+ 0 44
840	Unilever	876	887	887	+ 1 25
725	Unit. Techn.	778	770	770	– 1 15
970	Vaal Reefs	1132	1081	1098	– 3
460	West Deep	520	509	505	– 2 88
425	West Hold.	489	466	470	– 3 88
495	Xerox Corp.	535	523	523	– 2 24
2 19	Zambia Corp.	2 39	2 38	2 36	– 1 25

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 236	8 272	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	304 190	304 010	292	312
Belgique (100 F)	14 989	14 976	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 560	271 410	258	278
Danemark (100 krd)	84 300	84 150	79	87
Norvège (100 k)	109 540	109 750	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 016	12 050	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 482	8 477	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 025	5 021	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	378 120	378 500	367	388
Suède (100 krs)	103 380	103 480	99	106
Autriche (100 sch)	43 200	43 170	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 294	5 295	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 380	6 380	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 643	6 665	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 509	3 524	3 380	3 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	100800	104000
Or fin (en lingot)	100550	103600
Pièce française (20 fr)	641	650
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	651	650
Pièce latine (20 fr)	603	618
Souverain	765	777
Pièce de 20 dollars	3900	3905
Pièce de 10 dollars	1800	1810
Pièce de 5 dollars	1020	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4100
Pièce de 10 florins	647	647

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SUPPLÉMENT

ARTS ET SPECTACLES

ÉCONOMIE



LA FIN DU SOMMET DE NEW-DELHI

Les pays du Commonwealth jugent les Etats-Unis avec sévérité sur la Namibie et avec modération sur la Grenade

New-Delhi (Reuter, A.P., U.P.I., A.F.P.). – Le vingt-troisième sommet des pays membres du Commonwealth a terminé ses travaux, le mardi 29 novembre, à New-Delhi. Le communiqué final est d'une grande modération – attribuée à l'influence de Mme Thatcher – vis-à-vis de l'intervention américaine à la Grenade, mais, pour la première fois, critique avec sévérité la politique de Washington vis-à-vis de la Namibie.

Il déclare que « *les espoirs de voir la Namibie accéder de manière imminente à l'indépendance ont été déçus lorsque les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ont insisté pour un retrait cubain comme condition préliminaire (...). Les chefs de gouvernement, reflétant le point de vue de la communauté internationale dans son ensemble, rejettent fermement toute tentative visant à lier l'indépendance de la Namibie au retrait des troupes cubaines* » d'Angola. Le texte indique *encore que si Pretoria continue de faire obstacle à l'indépendance de la Namibie,* « *l'adoption de mesures appropriées conformes à la charte des Nations unies devra être envisagée* ».

Il ajoute que le récent référendum organisé parmi la population blanche d'Afrique du Sud sur l'octroi aux Métis et aux Indiens de certains droits civiques « *ne fera qu'accroître la colère de la majorité africaine contre les injustices de l'apartheid et qu'accentuer la répression dont est victime cette communauté* ».

A propos de la Grenade, les chefs d'État et de gouvernement « *envisagent avec optimisme un retour de la vie politique dans l'île, sans interférence, pression ou occupation de forces étrangères, et prennent note de l'intention des autorités grenadines d'organiser, le plus rapidement possible, des élections libres et équitables aux yeux de la communauté internationale* ». Ils se disent prêts, sur requête, à participer au maintien de l'ordre dans ce pays et à lui fournir l'aide appropriée.

S'agissant de Chypre (qui est membre du Commonwealth), les participants au sommet s'engagent à nouveau à soutenir « *l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le caractère non aligné de Chypre, et, à ce titre, expriment leur solidarité avec leur collègue* », le président Kyprianou. Un groupe réunissant les représentants de cinq pays a été créé pour tenter de trouver une solution à la question chypriote en collaboration avec l'ONU, après la proclamation d'une République turque du nord de Chypre, dénoncée comme un « *défi au monde* ».

Le communiqué appelle au retrait du Liban de toutes les troupes étrangères qui n'y ont pas été appelées par le gouvernement de ce pays. D'autre part, il condamne implicitement la France pour la poursuite de ses expériences nucléaires dans le Pacifique sud et le maintien de sa souveraineté sur la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, sur les relations Nord-Sud, aucun accord n'a été possible à propos d'une réforme du système monétaire international (« *il vaut mieux renforcer les institutions existantes* », a déclaré le premier ministre britannique), et la question demeure confiée à un groupe de travail. Le communiqué invite aussi « *tous les Etats* » à signer et à ratifier « *sans délai* » la Convention sur le droit de la mer.

Au Bangladesh

LE GOUVERNEMENT EXPULSE DIX-HUIT DIPLOMATES SOVIETIQUES

Dhaka (Reuter, A.P.) – Le gouvernement du général Ershad a décidé d'expulser dix-huit diplomates soviétiques en poste à l'ambassade d'U.R.S.S. à Dhaka et de fermer le centre culturel soviétique dans la capitale, a-t-on appris, le mercredi 30 novembre, de source gouvernementale autorisée. Cette décision a été notifiée, le lundi 28 novembre, à l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Valentin Pavlovitch. Elle aurait été prise en raison du nombre élevé de diplomates et de « *certaines ingérences* » de leur part dans les affaires intérieures du pays, indique-t-on de source informée.

D'autre part, après la grève générale, le mardi 29 novembre, à Dhaka, les autorités ont légèrement assoupli la réglementation du couvre-feu, qui devait être levé, ce mercredi 30 novembre, de 6 h à 15 h. L'armée, qui patrouille dans les rues depuis les manifestations antigouvernementales de lundi, a cependant reçu l'ordre de tirer à vue *sur quiconque ne respecterait pas ce* couvre-feu.

Cent soixante personnes ont été arrêtées à l'issue des incidents de lundi. Des perquisitions ont eu lieu aux domiciles de plusieurs dirigeants des partis politiques qui ont déclenché le mouvement d'agitation contre le régime de la loi martiale et qui sont pour la plupart entrés dans la clandestinité. Deux de ces dirigeants – Mme Khaleda Zia, la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman, assassiné, et Mme Hasina Wazed, fille de l'ancien président Mujibur Rahman, – se trouvent en résidence surveillée. Le journal *Desh*, fondé par la formation de l'ancien président Ziaur, a été fermé après avoir été accusé de publier de « *fausses informations* ». – *(Reuter, A.P.)*

[Les relations entre le Bangladesh et l'U.R.S.S. sont plus ou moins froides depuis la disparition de Mujibur Rahman, en 1974. Néanmoins, l'U.R.S.S., qui a toujours manifesté un intérêt stratégique et politique pour le Bangladesh, poursuit la mise en œuvre d'un modeste programme de coopération économique comprenant principalement l'installation d'un complexe de production électrique. Elle entretenait une représentation diplomatique d'une centaine de personnes. Le petit P.C. pro-soviétique a eu, de son côté, maille à partir avec le pouvoir par le passé.]



Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1983 a été tiré à 489 494 exemplaires

A B C D F G H

Malgré l'intervention du pape

LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS REFUSE DE SURSEOIR A L'EXÉCUTION D'UN CONDAMNÉ A MORT

Un condamné à mort américain, en faveur duquel le pape est intervenu « pour raisons humanitaires », devait, à moins d'un coup de théâtre de dernière minute, être exécuté ce mercredi 30 novembre à la prison de Starke (Floride), à 10 heures (16 heures à Paris). Robert Sullivan, âgé de trente-six ans, a été condamné pour le meurtre d'un employé de restaurant. Il est le doyen des condamnés à mort aux États-Unis, puisqu'il attend son exécution depuis dix ans, ses avocats ayant multiplié les appels.

Le dernier obstacle avant la chaise électrique était la Cour suprême. Par sept voix contre deux, celle-ci a refusé, mardi soir, de surseoir à l'exécution. Elle a estimé que le dossier avait été vu et revu pendant plus de dix ans, à la fois par les cours locales et fédérales, et qu'il fallait mettre un terme au processus d'examen et de réexamen perpétuel. Le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, a cependant laissé entendre que les multiples pourvois et appels avaient été un châtiment bien plus cruel que la mort elle-même.

L'exécution avait été repoussée du mardi 29 au mercredi 30 à la suite de l'appel du pape et d'une déclaration d'un évêque de Floride, selon lequel Sullivan pourrait avoir un alibi, un habitant de Boston ayant révélé en confession que le condamné se trouvait avec lui dans un bar d'homosexuels de Boston au moment du crime. Les autorités ecclésiastiques, faisant valoir le secret de la confession, ont refusé d'en dire plus (*le Monde* du 30 novembre).

Une ligne téléphonique devait être ouverte, ce mercredi, entre le cabinet du gouverneur de Floride, M. Robert Graham, et la prison de Starke, au cas où un sursis serait décidé au dernier moment.

● *Les élections à la Jamaïque.* – M. Edward Seaga, premier ministre de la Jamaïque, aurait renoncé aux élections anticipées qu'il avait annoncées la semaine dernière. M. Seaga, élu en 1980, comptait exploiter un climat favorable à son parti travailliste (conservateur et *pro-américain*) pour obtenir une nouvelle législature. Le parti nationaliste populaire de M. Manley (*opposition de gauche*) avait annoncé qu'il boycotterait ces élections anticipées. Cette décision aurait incité M. Seaga, selon l'agence Associated Press citée par la B.B.C., ce mercredi 30 novembre, à renoncer à son projet.

Sur le vif

Baril au poing

Réjouissez-vous bonnes gens ! La publicité comparative est arrivée. Sur la pointe des pieds. On n'en est encore qu'à livrer à notre curiosité reconnaissante *une liste de prix cassés sur* un nombre limité d'articles et dans un seul hypermarché. Mais, attendez, *ce n'est qu'un* commencement. Ça va devenir beaucoup plus marrant. On va enfin voir *à l'antenne les heureuses* mamans de mômes répugnants aux T-shirts couverts de confiture, de chocolat et de crème renversée, quitter leur ton bêtifiant pour attaquer, bille en tête et baril au poing, la lessive de la voisine sous prétexte de vanter la sienne.

Il ne s'agira plus de mots en l'air. Il va falloir aligner les marques, les formules et les chiffres. Il va falloir se montrer précis, pointu, parfois méchant.

Il va falloir dissiper le clair-obscur des sous-bois où s'ébattent au ralenti, sur un tapis de paquerettes, des couples enlacés à l'haleine fraîche et aux aisselles déodorisées. Il va falloir allumer des lampes au néon et les braquer sur les bombes et les flacons manipulés par des hommes en blanc. Il va falloir décapsuler les bouteilles de Pepsi et de Coca comme aux États-Unis. Il va falloir crever les couvercles des pots de yoghourts et tirer d'un doigt hargneux sur l'élastique de la couche-culotte lancée par la concurrence. On va bien s'amuser.

Evidemment, ça risque de faire de l'ombre aux associations de consommateurs. Elles s'étaient fait une spécialité de ces études comparées. L'I.N.C., visiblement, joue le jeu. Il nous a présenté, mardi à la télé, trois réfrigérateurs strictement identiques. A ceci près : le prix.

A Taiwan, le mois dernier, j'ai acheté une « Santos » de chez Cartier pour 30 dollars. Copie conforme. C'est absolument illégal, d'accord. Reste que *nous* aurons vraiment gagné la partie le jour où nous verrons s'étaler à *l'écran* deux *montres semblables* en tous points. Sauf pour la garantie et sauf pour la griffe – *on en trouve plein ici,* – *une* griffe à la mesure démesurée de notre snobisme et de notre vanité.

CLAUDE SARRAUTE.

A AMSTERDAM

M. Heineken et son chauffeur ont été libérés par la police

Leurs trois ravisseurs sont arrêtés

Amsterdam. – La police néerlandaise a libéré, mercredi matin 30 novembre, à l'aube, M. Alfred Heineken, soixante ans, et son chauffeur, M. Antoine-Bernard Doderer, cinquante-sept ans, enlevés, le mercredi 9 novembre, devant le siège social de la brasserie dans le centre d'Amsterdam. M. Heineken et son chauffeur sont en bonne santé.

Selon les premières informations de la police et de la brasserie Heineken, les deux hommes ont été retrouvés dans le quartier du port. *Leurs ravisseurs ont été arrêtés*, a précisé un porte-parole du commissariat central d'Amsterdam.

On ignore si la rançon, variant de 25 millions à 35 millions de florins (65 millions à 87 millions de francs), avait été remise aux ravisseurs et, dans ce cas, récupérée.

Les familles Heineken et Doderer, ainsi que la brasserie Heineken, ont adressé à toute la presse des Pays-Bas, mercredi matin, un télex annonçant, « *avec une immense joie* », la libération des deux hommes, « *grâce à une opération menée à la perfection par la police* ».

« *Ils sont en bonne santé, mais ils auront besoin d'une certaine période de repos* », pour se remettre de leurs trois semaines de séquestration, ajoute le message.

LE TRIBUNAL DE PARIS ORDONNE LE RETRAIT DE LA VENTE DU MAGAZINE « PHOTO »

Le tribunal de Paris, présidé par M. Pierre Drai, a ordonné, mercredi 30 novembre, que tous les moyens soient mis en œuvre pour faire retirer de la vente les 243 000 exemplaires du numéro de décembre de la revue *Photo* du groupe Filippachi. Le tribunal avait été saisi en référé à la demande de la famille de Renée Hartevelt, la jeune étudiante néerlandaise victime, en juin 1981, de l'étudiant cannibale japonais Isséi Sagawa. Le magazine a, en effet, publié des photographies du corps mutilé de la jeune fille prises à l'Institut médico-légal de Paris aux premières heures de l'enquête (*le Monde* du 30 novembre). Une deuxième audience a été fixée au 13 décembre, au cours de laquelle seront examinés les résultats matériels de la saisie du magazine.



